

Groupe suisse pour paraplégiques Rapport annuel 2020

Table des matières

Groupe

Groupe suisse pour paraplégiques en un coup d'œil	3
Message de la présidente du Conseil de fondation	5
Champs de prestations stratégiques	7
Période stratégique 2021 à 2024	11
Collaboratrices et collaborateurs	14

Sociétés

Fondation suisse pour paraplégiques	28
Centre suisse des paraplégiques	50
Association suisse des paraplégiques	86
Recherche suisse pour paraplégiques	110
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques	128
Active Communication	129
SIRMED	138
ParaHelp	147
Orthotec	156
Hotel Sempacherse	168

Rapport financier

Le message de la cheffe des finances	178
Bilan	183
Compte d'exploitation	185
Tableau des flux de trésorerie du groupe	187
Variation du capital	189
Compte d'exploitation par champ de prestations	191
Principes des comptes du groupe	193
Périmètre de consolidation et de combinaison	195
Principes de présentation des comptes et d'évaluation	197
Notes explicatives	210
Rapport de l'organe de révision	283

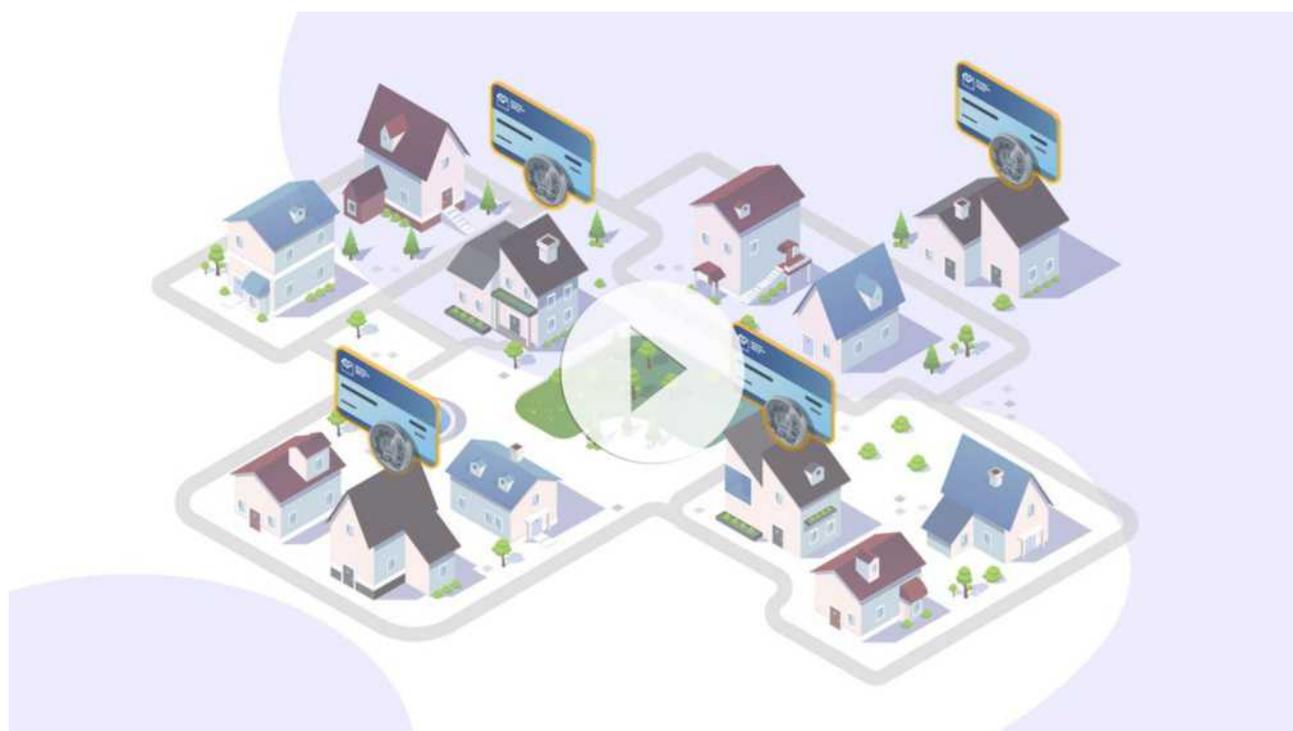
Nonprofit Governance

Principes	285
Structure, objet et objectifs	287
Organes stratégiques et autres organes	294
Organes opérationnels	304
Rémunération	308
Gestion des risques et système de contrôle interne	316
Révision	317
Surveillance externe	318
Politique d'information	319
Récapitulatif des personnes	320

Contacts	346
Informations éditoriales	347

L'impact de la solidarité

Depuis sa création, la Fondation suisse pour paraplégiques vise une rééducation intégrale des personnes blessées médullaires. Cette rééducation comprend des prestations qui s'étendent du traitement médical et thérapeutique à la réinsertion professionnelle et au suivi tout le long de la vie des personnes touchées. De nombreuses prestations peuvent seulement être proposées grâce aux cotisations des membres et aux dons. La rééducation intégrale permet aux para et tétraplégiques de se réintégrer dans la famille, le travail et la société. Tout le monde en profite – les personnes touchées et aussi les collectivités.



Les cotisations et dons ont un effet durable

[Mesure d'impact \(en allemand\) >](#)

[Communiqué de presse à propos du rapport annuel >](#)

L'année 2020 en un coup d'œil

1,8 mio.

de membres font partie de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

87 mio.

de francs ont été encaissés en cotisations et dons.

23,8 mio.

de francs ont été versés directement aux personnes blessées médullaires comme soutien bienfaiteur et aide directe.

30,6 mio.

de francs est le résultat annuel, dont plus de la moitié résulte des plus-values sur les cours.

1827

collaboratrices et collaborateurs travaillent pour le Groupe suisse pour paraplégiques.

71 %

est le taux du Centre suisse des paraplégiques pour la réinsertion professionnelle des personnes paralysées médullaires.



Heidi Hanselmann

Présidente du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Chère lectrice, cher lecteur,

L'année 2020 a réservé de nombreux événements au Groupe suisse pour paraplégiques, ce pour deux raisons. D'une part, nous avons pris des décisions importantes pour l'avenir et avons terminé de nombreux projets porteurs d'avenir : la nouvelle stratégie de la Fondation, plusieurs postes au plus haut niveau dirigeant ont été pourvus et la fin du grand projet de construction pour l'extension et rénovation de la clinique pour ne citer que quelques exemples. D'autre part, la pandémie de coronavirus a aussi posé des défis sans précédent au Groupe suisse pour paraplégiques.

Les effets de la pandémie ont parfois considérablement atteint les filiales du Groupe lorsque leurs activités ont été directement touchées. En revanche, il est réjouissant que les clientes et clients, membres ainsi que les personnes ayant fait un don ont fait preuve de leur solidarité malgré la situation difficile. En ce qui concerne le personnel, nous avons réussi à maîtriser la situation exceptionnelle grâce aux employé-es engagé-es et une équipe dirigeante circonspecte et compétente.

Tous les événements en 2000 ont fait grandir le Groupe suisse pour paraplégiques. Aujourd'hui, nous apprécions d'autant plus le bon fonctionnement de notre Groupe et le fait de savoir ce que nous pouvons atteindre ensemble – collaboratrices et collaborateurs, partenaires de coordination, patientes et patients, membres. Les personnes touchées peuvent compter sur nous lors d'un traitement aigu, pendant la phase de rééducation et tout le long de leur vie.

« Aujourd’hui, nous apprécions d’autant plus le fait de savoir ce que nous pouvons atteindre ensemble. »

Heidi Hanselmann, présidente Fondation suisse pour paraplégiques

C’est également ce que révèle la nouvelle stratégie de la Fondation. En effet, cette dernière prévoit que les filiales du Groupe développent en permanence et ensemble leurs prestations en faveur des personnes paralysées médullaires, qu’elles les améliorent constamment et qu’elles profitent systématiquement des synergies. Voici notre objectif : atteindre encore plus de gens – dans toute la Suisse depuis Nottwil – pour rapprocher nos prestations aux personnes touchées.

Depuis juin 2020, j’ai l’honneur d’être la présidente du Conseil de fondation. Pour moi, c’est non seulement l’occasion de m’engager pour une des œuvres de solidarité les plus populaires de Suisse, mais aussi de voir la passion avec laquelle les quelque 1900 employé-es s’appliquent dans leur travail et pour le Groupe suisse pour paraplégiques.

Ce qui m’a tout aussi impressionné, ce sont les 1,8 million de bienfaitrices et bienfaiteurs qui ont fait preuve de leur solidarité en versant leur cotisation en faveur des personnes blessées médullaires malgré une année 2020 difficile.

Cela me rend confiante et courageuse pour l’avenir. Je vous remercie de tout cœur pour ce qui est accompli et votre fidélité.



Heidi Hanselmann
Présidente Fondation suisse pour paraplégiques

[Rapport de situation des filiales et organisations proches](#) >

[Période stratégique 2021 à 2024 de la Fondation suisse pour paraplégiques](#) >

Champs de prestations stratégiques

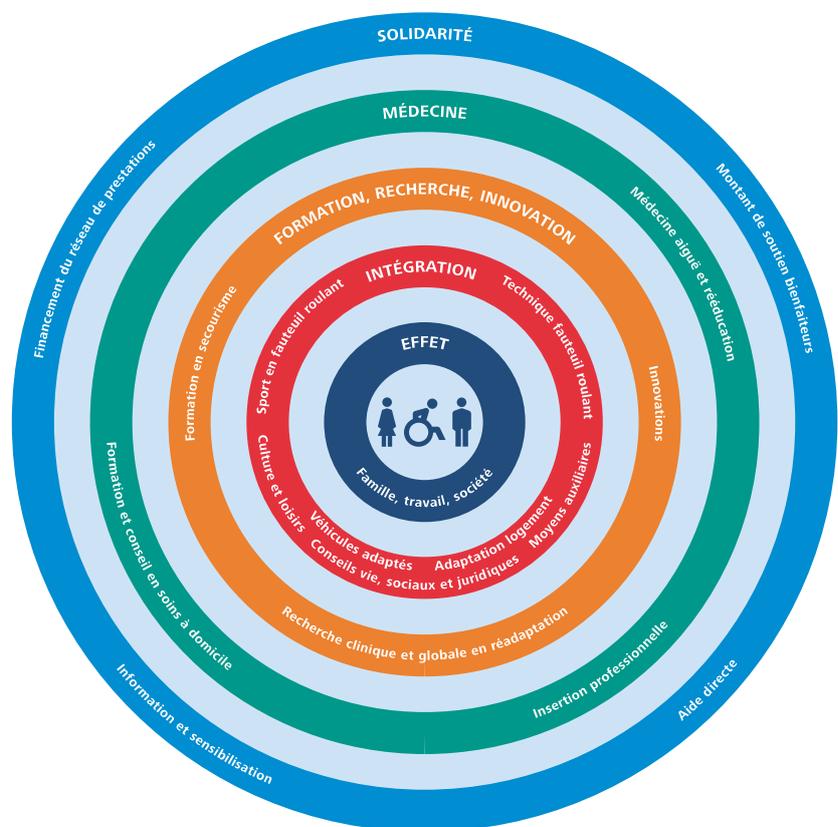
Le Groupe suisse pour paraplégiques entretient un réseau de prestations sans égal, destiné aux paralysés médullaires – celui-ci englobe non seulement les premiers soins mais aussi un suivi à vie. L'objectif est la rééducation intégrale et le retour des personnes touchées dans leur famille, dans la vie professionnelle ainsi que dans la société.

Vision

Un monde où les personnes blessées médullaires mènent une vie autodéterminée dans la meilleure santé possible.

Quatre champs de prestations

Cet axe stratégique comprend quatre champs de prestations.



Champ de prestations Solidarité

avec les sociétés

Fondation suisse pour paraplégiques
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques
Hotel Sempachersee

Préserver une approche intégrale. Le Groupe suisse pour paraplégiques propose une offre exhaustive et appropriée aux paralysés médullaires, dans tous les domaines de la vie et tout au long de la vie.

Favoriser les rencontres. À travers le Campus Nottwil, le Groupe suisse pour paraplégiques se positionne en tant que centre de compétence avec pour vocation l'intégration, l'accompagnement et l'apprentissage tout au long de la vie pour les jeunes et moins jeunes.

Susciter l'adhésion. Le Groupe suisse pour paraplégiques s'emploie à ce que les bienfaiteurs et donateurs aient conscience du caractère unique du réseau de prestations et qu'ils le soutiennent dans la durée.

Entretenir les échanges transnationaux. Le Groupe suisse pour paraplégiques déploie beaucoup d'efforts pour développer un réseau solide, tant au niveau national et qu'international, l'objectif étant de garantir de meilleures conditions de vie aux paralysés médullaires.

Champ de prestations Médecine

avec les sociétés

Centre suisse des paraplégiques
ParaHelp

Assurer une prise en charge intégrale. Au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, le Groupe suisse pour paraplégiques offre toutes les prestations médicales nécessaires à une prise en charge des paralysés médullaires en unité de soins aigus et en rééducation. Il encourage les paralysés médullaires à participer activement aux thérapies et à se responsabiliser.

Consolider les partenariats. Le Groupe suisse pour paraplégiques promeut la collaboration avec ses partenaires dans des domaines de spécialisation bien spécifiques ainsi qu'avec les structures locales, dans l'intérêt des paralysés médullaires.

Participer à la politique de santé publique. Le Groupe suisse pour paraplégiques participe à des commissions spéciales. Sur le plan politique, il met tout en œuvre pour que le domaine de la santé publique s'engage à pérenniser la prise en charge médicale hautement spécialisée des paralysés médullaires.

Champ de prestations Formation, recherche, innovation

avec les sociétés

Recherche suisse pour paraplégiques
SIRMED
Clinical Trial Unit du Centre suisse des
paraplégiques

Assurer le lien entre recherche et pratique. À travers la recherche en matière de rééducation intégrale, incluant la recherche clinique, le Groupe suisse pour paraplégiques contribue à l'amélioration durable de la santé, de la réinsertion sociale, de l'égalité des chances et de l'autodétermination des paraplégiques médullaires. Il joue ainsi un rôle de pionnier.

Échanger les connaissances. Le Groupe suisse pour paraplégiques collabore étroitement avec différents organismes, universités, de même qu'avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et les milieux associatifs représentant les personnes touchées. Il universalise les connaissances nouvellement acquises afin d'en appuyer la mise en pratique dans le monde entier.

Promouvoir l'innovation. Le Groupe suisse pour paraplégiques promeut l'innovation et explore toutes les avancées susceptibles d'aider les paraplégiques médullaires sur le plan de l'autonomie.

Assurer la formation. Le Groupe suisse pour paraplégiques encourage la formation – initiale et continue – dans tous ses domaines d'activités. Afin de pérenniser l'excellence du niveau de prise en charge des paraplégiques médullaires, le Groupe suisse pour paraplégiques forme et veille à faire évoluer ses meilleurs éléments, tout en assurant une relève hautement qualifiée.

Champ de prestations Intégration et accompagnement à vie

avec les sociétés

Association suisse des paraplégiques
Orthotec
Active Communication

Établir des réseaux dans tout le pays. Avec ses partenaires, le Groupe suisse pour paraplégiques travaille à la mise en place d'une architecture de réseaux accessible à tous les paraplégiques médullaires en Suisse.

Améliorer l'intégration. Le Groupe suisse pour paraplégiques offre des prestations exhaustives répondant aux besoins des paraplégiques médullaires afin de faciliter leur réinsertion dans la société.

Fournir un réel appui aux paraplégiques médullaires et à leur entourage. Le Groupe suisse pour paraplégiques aide les paraplégiques médullaires à retrouver une vie autodéterminée. Il initie l'entourage des personnes touchées à la fourniture d'un soutien adéquat et optimise ses prestations dans le domaine de la prévention.

Période stratégique 2021 à 2024

La Fondation suisse pour paraplégiques fixe ses priorités stratégiques en retenant sept sujets, qui ont un objectif en commun : atteindre les gens dans toute la Suisse – patient, cliente, employeur, partenaire de coopération, bienfaiteur, femme politique. Le Groupe suisse pour paraplégiques veut alors devenir plus visible et tangible dans toutes les régions du pays.

Priorités stratégiques

Les sept sujets suivants seront approfondis au cours des quatre années à venir.



Par sa stratégie, la Fondation suisse pour paraplégiques offre un cadre à toutes les filiales et organisations proches.

Les prestations

- Nos prestations sont intégrales, durables et utiles.
- Nos prestations permettent aux personnes ayant une paralysie médullaire de mener une vie autodéterminée.
- Nous comblons les lacunes dans la prise en charge.
- Nous préservons les acquis.
- Nous soutenons les proches aidant-es.
- Nous encourageons activement le sport de loisir.

Les structures de la prise en charge

- Nous renforçons la prise en charge ambulatoire décentralisée en Suisse.
- Nous créons des structures d'offre en continu et coordonnons la prise en charge.
- Nous visons une régionalisation et une numérisation du conseil, de l'approvisionnement en moyens auxiliaires et de la prise en charge médicale.
- Nous renforçons la spécialisation sur le site à Nottwil.

Le positionnement

- Nous développons la marque et l'identité en tant que groupe.
- Nous rendons l'œuvre de solidarité visible et tangible.
- Nous assurons l'afflux des moyens à long terme et de manière durable.

L'innovation

- Nous favorisons les développements et encourageons l'innovation.
- Nous créons une plus-value grâce à la transformation numérique.
- Nous augmentons l'agilité.

L'influence

- Nous incitons à réaliser une stratégie nationale de prise en charge des personnes blessées médullaires.
- Nous sensibilisons le public par rapport aux préoccupations des para et tétraplégiques.

L'attractivité comme employeur

- Nous fidélisons le personnel existant et embauchons de nouvelles spécialistes.
- Nous encourageons la formation continue et permanente.
- Nous formons davantage nos spécialistes.

Les coopérations

- Nous concluons de nouveaux partenariats clés et les consolidons.

Collaboratrices et collaborateurs

Les employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques travaillent en étroite collaboration au-delà des départements et filiales. Ensemble, elles et ils forment un réseau de prestations unique en faveur des personnes avec une paralysie médullaire à Nottwil et qui rayonne dans tout le reste de la Suisse. Pour le Groupe suisse pour paraplégiques, il est essentiel d'offrir à ses employé-es de bonnes conditions de travail, des perspectives et des possibilités de développement. La recherche de nouvelles recrues qualifiées, en particulier pour les domaines où les employé-es manquent, constitue également une priorité. En 2020, le Groupe suisse pour paraplégiques est parvenu à améliorer son attractivité pour les employé-es actuel-les et futur-es grâce à de nombreuses initiatives.

Initiatives

Les apprenti-es en charge d'une unité de soins

Durant toute une semaine, dix apprenti-es ont pris les rênes de l'unité de soins C du Centre suisse des paraplégiques et se sont occupé-es de « leurs » onze chambres de manière indépendante. Les responsables de formation ont eu cette idée, car les cours étaient suspendus en raison du coronavirus. Cette semaine d'étude a été intense en théorie et pratique pour les neuf jeunes femmes et le jeune homme qui ont appris à s'organiser au sein de l'équipe, à prendre la responsabilité et à tirer parti de leurs ressources respectives. Les jeunes en formation ont par exemple dû effectuer une admission de patient particulièrement exigeante, ont appliqué leurs connaissances théoriques sur la gestion de la fonction vésicale de manière exemplaire et pris part à la visite du médecin chef. Tout cela s'est déroulé sous le regard attentif du personnel spécialisé et dans des conditions-cadres bien définies.

« Je suis impressionnée par la manière dont les jeunes ont appréhendé cette situation exigeante. C'était beau de voir à quel point l'ensemble de l'équipe a progressivement pris confiance au cours de la semaine. Je serais très ouverte à renouveler l'expérience. Cela profiterait à tout le monde. » Fabienne Loosli, formatrice et assistante en soins et santé communautaire, unité de soins C.



Cursus avec diplôme d'études supérieures pour « Arbeitswelt 4.0 » (monde du travail 4.0)

Après le lancement du premier module d'un nouveau cursus CAS sur le thème du monde du travail 4.0 – initiative du Groupe suisse pour paraplégiques en 2019 en collaboration avec des entreprises partenaires de Suisse centrale et la Haute école de Lucerne –, le deuxième module qui s'intitule « Innovation & Kreativität » (innovation et créativité) a suivi en 2020. La confection du troisième et dernier module du cursus est en cours. Après avoir suivi et terminé tous les trois modules, les participant-es obtiennent le diplôme « Certificate of Advanced Studies für die Arbeitswelt 4.0 ».

Le responsable du personnel explique pourquoi le Groupe suisse pour paraplégiques a participé à l'élaboration du CAS (en allemand)



Le numérique à tout va

Après la mise en place du décompte de salaire numérique en 2019, les employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques peuvent aussi accéder en ligne à leur dossier personnel dès le printemps 2021. Les employé-es peuvent à tout moment vérifier leurs données personnelles telles que leur adresse, leurs coordonnées bancaires, leurs numéros de téléphone et les modifier si besoin ainsi qu'enregistrer leurs notes de frais ou faire une demande pour les allocations familiales.



Employeur de qualité

La Fondation suisse pour paraplégiques obtient de nouveau le label « Friendly Work Space », car elle remplit tous les critères imposés. Ces critères concernent par exemple la compatibilité entre vie professionnelle et vie privée ainsi que des possibilités de développement pour les employé-es, depuis la responsabilité sociale de l'entreprise jusqu'à la protection de l'environnement et l'engagement dans l'intérêt de la collectivité. Les assesseurs étaient particulièrement impressionnés par les conditions d'embauche et les bénéfices pour les employé-es.

Entretien avec la responsable de la gestion de la santé en entreprise : « Je m'investis pour les gens. » (en allemand)



Projet de construction de la nouvelle crèche accepté

Une nouvelle crèche sera construite dès 2021 sur le campus de Nottwil. Le Conseil de fondation a donné son aval au crédit destiné à la planification fin 2019 et autorisé la construction le 1^{er} juillet 2020. L'architecte Ursula Schwallier a obtenu le mandat. En fauteuil roulant depuis de nombreuses années, elle a fait une rééducation de six mois au Centre suisse des paraplégiques il y a 18 ans. Le Groupe suisse pour paraplégiques a ouvert sa propre crèche en 2003. Les plages horaires sont larges afin de permettre aux employé-es de mettre leurs enfants à la crèche et d'allier vie familiale et travail. L'idée est de donner la possibilité aux jeunes parents de faire carrière au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. La nouvelle construction voit le jour en raison de la grande demande de places en crèche.

[Lire « Un paradis plus vaste »](#) >



Esquisse du projet : la forme ovale du bâtiment comme référence au Centre suisse des paraplégiques.

Une sensibilisation créative grâce aux chambres des horreurs

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité des patient-es, le Centre suisse des paraplégiques a aménagé une « chambre des horreurs » dans l'une de ses unités de soins. Dans une chambre de patient-e à l'aspect normal avec un mannequin-patient, des sources de danger possibles pour les patient-es ont été cachées : depuis la fausse planification thérapies jusqu'au yogourt normal sur le plateau d'un patient intolérant au lactose en passant par un distributeur de désinfectant vide. Les professionnel-les de la santé avaient un quart d'heure pour inspecter la chambre des horreurs et noter leurs observations sur un formulaire standard. Ensuite, l'équipe d'organisation évaluait les formulaires afin d'instaurer des cours de formation en cas de besoin. L'objectif était de sensibiliser et de former les employé-es à cette question de manière créative et sans réprimande.



28 nouveaux professionnel-les dans huit métiers différents

Vingt-huit jeunes femmes et hommes ont terminé leur formation avec succès en été 2020. Les professionnel-les fraîchement diplômé-es se constituent de dix-huit assistant-es en soins et santé communautaire, dont deux hommes, deux employées de commerce, deux cuisinières, un cuisinier, un informaticien, une orthopédiste, une spécialiste en restauration, un spécialiste en hôtellerie et un logisticien. Vingt-cinq d'entre eux resteront travailler au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Les entreprises du Groupe suisse pour paraplégiques attachent une grande importance à la formation de leur propre relève. En tout, plus de 200 places de formation sont proposées au sein du Groupe au niveau secondaire et tertiaire. Par exemple, dans le domaine médical ou commercial.



Les employé-es dansent pour la population

Le Centre suisse des paraplégiques fut inauguré le 6 septembre 1990 à l'occasion d'une fête populaire.

[30 ans Centre suisse des paraplégiques : rétrospective](#) >

Étant donné qu'en raison du coronavirus la population n'a pas pu être invitée à Nottwil pour fêter les 30 ans d'existence du Centre, les employé-es en fauteuil roulant ou non ont décidé de se déhancher pour remercier le public de son soutien de longue date en faveur des personnes blessées médullaires et pour démontrer que ces dernières font partie intégrante de la société.

La vidéo de danse a été un franc succès sur les réseaux sociaux : elle a été visionnée plus de deux millions de fois, partagée plus de 10 000 fois, aimée environ 40 000 fois et commentée plus de 1 100 fois depuis partout dans le monde. La chouette collaboration spontanée d'environ deux cents employé-es de tous les domaines confondus du Groupe suisse pour paraplégiques a reçu de nombreux retours émouvants de toute la population. Cette action a une fois de plus montré l'esprit « Nottwil ».



Parmi les meilleurs employeurs de Suisse

Estime, confiance et travail d'équipe : les entreprises qui proposent tout cela à leurs employé-es appartiennent aux meilleurs employeurs de Suisse. Selon la Handelszeitung, le Groupe suisse pour paraplégiques occupe la sixième place dans le secteur « Santé et Social ». Le classement se base sur un sondage indépendant réalisé auprès d'employé-es. Plus de 1500 entreprises employant plus de 200 personnes en Suisse ont participé au sondage et plus de 100 000 évaluations ont permis d'établir le classement final.

[Article en ligne « Le Temps »](#) >

[Témoignages](#) >

[Possibilités de carrière au sein du Groupe suisse des paraplégiques \(en allemand\)](#) >

[Offres d'emploi \(en allemand\)](#) >



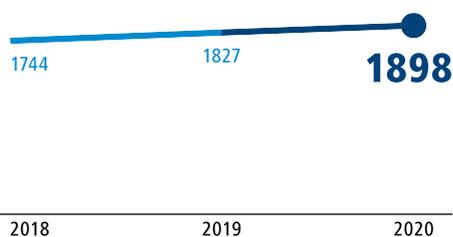
Fonctions

Nombre d'employé-es par EPT – un EPT correspond au temps de travail d'une personne travaillant à plein temps.

	2018	2019	2020
Médecins et recherche	80.7	83.8	93.1
Personnel scientifique	76.6	80.0	86.8
Soins	367.2	382.6	420.2
Personnel médical technique	43.9	43.8	45.3
Personnel médical thérapeutique	115.0	121.2	130.0
Personnes soignantes avec diplôme suppl./master	0.0	0.0	2.4
Sous-total personnel médical / scientifique	683.3	711.4	777.8
Administration	341.9	363.6	379.9
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	203.2	204.2	201.3
Services techniques	78.7	79.5	77.8
Services sociaux	22.6	23.6	25.3
Formateurs	13.0	13.5	12.9
Sous-total personnel admin. / support	659.5	684.3	697.3
Total	1 342.8	1 395.7	1 475.1

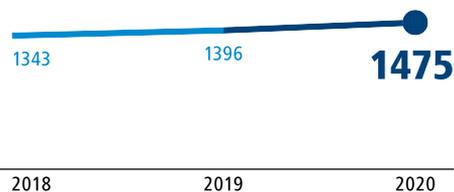
Chiffres

Employé-es



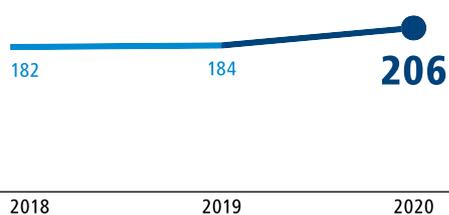
Fort de ses 1898 employé-es, le Groupe suisse pour paraplégiques est un employeur de taille en Suisse centrale. En 2020, 71 emplois ont été créés dans tout le Groupe.

Employé-es par ETP



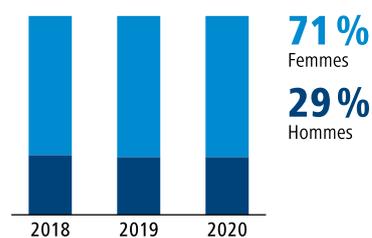
En tant qu'employeur moderne, le Groupe suisse pour paraplégiques salue le travail à temps partiel. En tout, la moitié des employé-es y ont recours. Le taux de travail s'élève en moyenne à 79,6 % ce qui équivaut à 1475 postes à plein temps. (Un EPT correspond au temps de travail d'un-e employé-e travaillant à temps plein.) Vu que la main-d'œuvre fait de plus en plus défaut sur le marché du travail, il est fondamental de former sa propre relève.

Apprenti-es



Le Groupe suisse pour paraplégiques emploie 206 apprenti-es et étudiant-es, ce qui correspond à un taux de formation de 11 %. Durant l'exercice considéré, le Groupe a créé 22 nouvelles places de formation et appartient ainsi aux plus grandes entreprises formatrices de Suisse centrale.

Répartition des employé-es



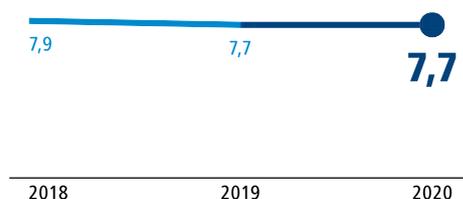
À travers sa propre crèche, le Groupe suisse pour paraplégiques soutient notamment les femmes souhaitant faire carrière. Cela dit, elles restent encore sous-représentées à l'échelon des cadres.

Fluctuation



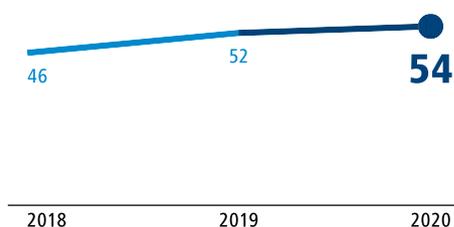
En outre, le Groupe peut se targuer d'avoir un personnel expérimenté qui lui est fidèle. Celui-ci présente un taux de fluctuation corrigé de 10,4 %, hors départ à la retraite, congé de maternité et contrats de travail à durée déterminée.

Ancienneté



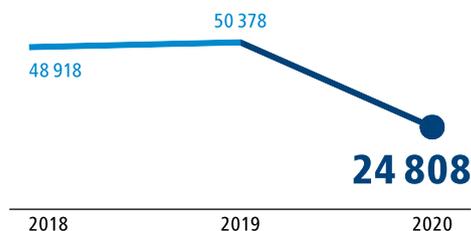
Les employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques y restent en moyenne 7,7 ans et sont légèrement plus fidèles que la moyenne au Centre suisse des paraplégiques ainsi qu'à la Fondation suisse pour paraplégiques, mais le sont nettement moins envers la plus jeune filiale du Groupe, Active Communication, et l'hôtel Sempachersee, ce qui est typique dans ce secteur d'activité.

Nationalités



Le Groupe suisse pour paraplégiques, qui emploie majoritairement des ressortissants suisses (80 %), compte aussi des personnes issues de 54 pays différents : 9 % d'Allemand-es, 2 % de Portugais-es ainsi que bien d'autres venant de la Barbade, de Guyane, du Japon, d'Équateur ou encore de Zimbabwe.

Heures d'engagement bénévoles



Beaucoup de gens du coin soutiennent le travail des professionnel-les ou donnent de leur temps aux personnes blessées médullaires, p. ex. pour la prise des repas ou lors de soirées jeux. Le nombre d'heures de bénévolat s'élève à 2151 auquel s'ajoutent 22 657 heures au titre des missions confiées aux bénévoles dans toute la Suisse, en particulier à l'occasion d'événements initiés par l'Association suisse des paraplégiques. En 2020, il y a eu moins de travail bénévole en raison de la pandémie.

Un travail qui donne du sens

Ai-je été utile aujourd'hui ?

Croire que ça suffit, c'est faire erreur. Telle est la conviction du Dr Guido A. Zäch, pionnier et président d'honneur, qui avait coutume de se poser la question de savoir s'il en avait fait assez, à la fin de sa journée de travail : « Ai-je été utile aujourd'hui ? », « Mon action a-t-elle servi ? », « Ai-je fait une chose pour faire plaisir à quelqu'un ? » Gravée sur le sol, la question « Ai-je été utile ? » accueille toute personne passant les portes du Centre suisse des paraplégiques.

Des employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques racontent comment elles et ils ont été utiles :

[Le médecin assistant >](#)

[Le conseiller en maîtrise d'ouvrage >](#)

[La bibliothécaire >](#)

[Le responsable de l'accueil du Centre suisse des paraplégiques >](#)

[Le bottier-orthopédiste >](#)

Stages durables

Venu-es pour rester

Selon trois soignantes, si on a travaillé un jour au Centre suisse des paraplégiques, on y revient toujours. « Celle ou celui qui fait son stage à Nottwil, revient après avoir terminé sa formation. » Des stages allant de quelques semaines à une année sont proposés dans plusieurs domaines. Ils offrent un aperçu dans des domaines d'activité passionnants et permettent de faire l'expérience de l'esprit « Nottwil » :

[Article de blog « On recrute à Nottwil, ce lieu de travail à nul autre pareil » >](#)



« On m'a dit que l'équipe m'appréciait ainsi que les qualifications qu'apporte mon diplôme de la HES. »

Rahel Lang, infirmière diplômée HES en soins aigus

Rahel était venue en stage à Nottwil à l'époque. Sa hiérarchie, présentant la jeune femme qui aspirait au titre d'infirmière HES comme candidate idéale pour le programme de mise en valeur des talents à fort potentiel interne au CSP, lui présenta les possibilités d'évolution et débouchés à Nottwil, avec un diplôme de fin d'études de la haute école spécialisée.

Aujourd'hui, la jeune femme de 25 ans travaille depuis trois ans au CSP. Avec son sens du management, elle apporte son soutien à la direction de l'équipe. Elle a déjà suivi un stage de formation continue en oncologie, l'idée étant d'ancrer cette compétence dans les unités de soins. **Fin 2019, elle a aussi entrepris de se former par le biais du programme interne de formation pour pouvoir assurer un jour la direction d'une unité de soins. « Le stage que j'ai fait ici a été décisif pour moi », explique Rahel. « On m'a dit que l'équipe m'appréciait ainsi que les qualifications qu'apporte mon diplôme de la HES. »** Dès sa prise de fonctions, elle a pu se faire une idée des différents secteurs en développement qui l'intéressaient au sein des unités de soins. « De telles possibilités d'évolution dans le cadre du travail sont capitales. Au CSP, je bénéficie de beaucoup de soutien, directement ou sous la forme de coachings », dit-elle. Pour Rahel, le fait que le CSP attache autant de prix à la spécialisation professionnelle en interne est un vrai plus. Infirmiers et infirmières ont par exemple la possibilité de travailler dans les différents services de médecine des soins aigus et de rééducation afin d'approfondir leurs connaissances sur le terrain. Rahel évoque également le « Journal Club » qui leur permet d'échanger régulièrement sur les diverses études en cours. « C'est chouette de ne pas perdre de vue la recherche, une fois nanti du diplôme HES et entré dans la vie active », ajoute la future responsable d'unité de soins.



« Les soins intensifs m'ont tout de suite emballée. »

Sabrina Wicki, experte diplômée en soins intensifs

« Les soins intensifs m'ont tout de suite emballée », raconte Sabrina, 27 ans. L'experte en soins intensifs travaille depuis huit ans au CSP qu'elle loue pour l'étroite collaboration à tous les échelons et les circuits courts, propices à la prise de décision.

Le mix entre le corps infirmier expérimenté et celles et ceux qui sont frais émoulu-es des écoles est idéal en termes de compétences et de parité hommes-femmes, ce qui rend le travail à Nottwil extrêmement agréable. En unité de soins intensifs, l'état des patients peut se dégrader en l'espace d'une seconde. « Il faut avoir l'esprit vif et savoir changer de priorité », explique-t-elle. Ce qui compte dans l'équipe, c'est le collectif et la façon structurée d'agir. Sabrina ne tarit pas d'éloges sur les chambres individuelles vastes et lumineuses et le matériel technologique omniprésent en unité de soins intensifs dont le maniement n'a pas de secret pour elle. En plus des possibilités de se former en continu, l'infirmière experte en soins intensifs trouve toutes les prestations et réductions pour collaborateurs et collaboratrices attrayantes : salle de musculation, cours de sport et de langues, bibliothèque, restaurants, crèche, aide financière aux familles. « C'est rassurant de savoir que son employeur facilite la tâche aux mamans souhaitant réintégrer leur poste de travail », assure-t-elle. Pour décompresser, direction la piscine couverte sur le campus ou la pelouse du CSP jouxtant un petit coin de grève sur le lac de Sempach. Pour finir, Sabrina ne résiste pas à l'envie de citer les quelques lignes que voici : « Les soignant-es se sont occupé-es de moi comme si je faisais partie de leur famille », a écrit et décrit un jour un patient. Quoi de plus normal, non ? « Séjourner à Nottwil est une épreuve qui se surmonte ensemble. »



On sait qu'il faut au moins un an pour saisir la portée des dérèglements touchant les patient-es. »

Manuela Broger, infirmière diplômée ES en rééducation

La fascination de Manuela, 51 ans, depuis dix-huit ans au CSP est inchangée. « Nous intervenons à un moment où nos patient-es ont touché le fond. Très vite, nous nouons des relations et parcourons ce long chemin ensemble pour leur rendre le plus d'autonomie possible », explique-t-elle. Une infirmière ne se borne pas au suivi des dossiers. On est dans le concret, on découvre la personnalité des patient-es, leur entourage. La complexité d'une blessure médullaire exige des soins très vastes impliquant une étroite collaboration entre les différents corps de métiers. « Nous faisons en sorte, avec les thérapeutes, que les personnes touchées acquièrent le savoir leur permettant de comprendre les rejaillissements sur le fonctionnement de leur corps », poursuit-elle. Chacun sait sur quoi travaillent les autres équipes, on s'entraide. Les défis sont multiples, notamment la prise en charge des patient-es ventilé-es, un travail très gratifiant. Manuela apprécie les perpétuelles évolutions au sein de la clinique et la faculté d'adaptation dont le personnel doit faire preuve. « Même au bout de trois, quatre ans on est loin d'avoir tout vu. En plus, on peut prendre une part active aux transformations en cours. S'il nous vient une idée bienfaisante pour un patient ou une patiente, on la met en œuvre. » **Et, quand de nouvelles recrues prennent du service, on n'attend pas d'elles qu'elles se jettent à l'eau. « On sait qu'il faut au moins un an pour saisir la portée des dérèglements touchant les patient-es. »** Le domaine des soins est très vaste. Le rôle des infirmiers et infirmières va bien au-delà du simple fait d'administrer des médicaments. « En ordre de bataille » aux côtés de leurs patient-es, les soignant-es à Nottwil sont investies de la mission de les suivre de près, les motiver et leur apprendre à savourer chaque victoire.

Culture d'entreprise

Culture d'entreprise

Le point commun entre les employé-es du Groupe suisse pour paraplégiques n'est pas le profit personnel, mais la part de chacun-e dans l'amélioration de la qualité de vie des personnes blessées médullaires ainsi que les valeurs et principes de conduite qu'elles et ils partagent. Leur travail quotidien repose sur la confiance, l'estime, la collaboration, le rôle pionnier et l'état d'esprit orienté vers les résultats dont les grandes lignes édictées par le Conseil de fondation sont ancrées dans un code de conduite entré en vigueur en 2014. Ces valeurs et ce code de conduite sont le socle à partir duquel se déploie la culture chère au Groupe suisse pour paraplégiques.

Commission du personnel

La commission du personnel apporte une importante contribution à une culture d'entreprise réellement vécue. Profondément enracinée dans la politique du personnel du Groupe suisse pour paraplégiques, elle défend les intérêts du personnel et a à cœur de rester dans le dialogue, d'identifier les potentiels d'amélioration et de faire ressortir les sujets qui méritent d'être pris en compte par le management. Elle apporte son concours dans les groupes de travail, est porte-parole des employé-es lors des procédures de consultation et façonne de la sorte ce dont demain sera fait. Elle se réunit huit à dix fois l'an.

Prévoyance professionnelle

Rapport annuel de la caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques Nottwil

Les employé-es des filiales et des organisations proches de la Fondation suisse pour paraplégiques sont en règle générale assuré-es à la caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques Nottwil.

[Rapport annuel 2020 de la caisse de pension \(en allemand\)](#) >

Sociétés



Fondation suisse pour paraplégiques	28
Centre suisse des paraplégiques	50
Association suisse des paraplégiques	86
Recherche suisse pour paraplégiques	110
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques	128
Active Communication	129
SIRMED	138
ParaHelp	147
Orthotec	156
Hotel Sempachersee	168



Fondation suisse pour paraplégiques

Après cinq ans de travaux, la Fondation suisse pour paraplégiques termine son projet d'extension et de rénovation de la clinique. Le nouveau Conseil de fondation démarre la période stratégique 2021 à 2024 avec la devise « Atteindre les gens – dans toute la Suisse depuis Nottwil ». La campagne publicitaire convainc de nombreuses personnes qui concluent une affiliation par la suite. 1,8 million de personnes soutiennent les missions importantes de l'œuvre de solidarité en faveur des personnes blessées médullaires. Depuis son ouverture en septembre 2019, l'espace visiteurs ParaForum est devenu un lieu remarqué et visité sur le campus de Nottwil.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

La Fondation suisse pour paraplégiques a réussi à faire un très bon résultat tant dans la branche marketing affiliations que sur le marché des dons. Ces bons résultats reviennent à une campagne publicitaire réussie pour acquérir de nouveaux membres ainsi qu'au développement du fundraising.

La pandémie de coronavirus et les mesures y relatives ont lancé des défis considérables à la Fondation suisse pour paraplégiques, ses filiales et les organisations proches dans la prise en charge des personnes ayant une paralysie médullaire, mais aussi au niveau organisationnel et financier. Ces défis ont été gérés selon les circonstances. La cohésion au sein du Groupe a été renforcée par un soutien mutuel par ces temps difficiles.

Événements



D' jur. Joseph Hofstetter
Directeur

La Fondation suisse pour paraplégiques compte parmi les plus grandes œuvres d'utilité publique du pays. Forte de ses filiales, elle possède un réseau de prestations intégral qui s'adresse aux personnes blessées médullaires. La coordination de prestations complètes est sans égale dans le monde ; elle comprend la prise en charge sur les lieux mêmes de l'accident, les soins médicaux et la rééducation de même qu'un accompagnement tout au long de la vie, incluant la fourniture de conseils aux personnes concernées. La Fondation suisse pour paraplégiques a été créée en 1975 par le président d'honneur, le Dr méd. Guido A. Zäch.

La mise en œuvre du grand projet de la Fondation suisse pour paraplégiques pour l'extension et rénovation de la clinique ainsi que d'autres mesures de construction ont été terminées dans les délais après cinq ans tout en respectant le budget.

Au cours de l'année, deux tiers des membres du Conseil de fondation ont été remplacés, en raison des nouvelles limites d'âge et d'ancienneté. Le président Daniel Joggi a également quitté le conseil après dix années. C'est Heidi Hanselmann qui lui a succédé début juin 2020.

Le Conseil de fondation a approuvé la stratégie pour la période 2021 à 2024 et, sur cette base, a conclu de nouveaux contrats de prestations avec les filiales et l'Association suisse des paraplégiques.

L'espace visiteurs ParaForum a accueilli près de 4600 personnes dans son exposition permanente interactive qui montre le quotidien de personnes blessées médullaires. Depuis août 2020, le ParaForum propose une offre destinée aux écoles avec différents modules à disposition des enseignant-es.

La Fondation suisse pour paraplégiques a décidé de fermer le site du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance à Sierre (IAT) le 31 mars 2021. Le maintien du site n'est plus justifié par la future orientation dans le domaine de l'innovation des moyens auxiliaires et produits médicaux.

Le Conseil de fondation a créé un service de médiation pour les demandes des personnes paralysées médullaires et leurs proches.

« Nous avons vécu un soutien mutuel fort au sein des filiales. »

Joseph Hofstetter, directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques

Perspective

Renouvelé dans sa majorité, le Conseil de fondation se consacrera aux priorités stratégiques sous la direction de la nouvelle présidente. Les priorités pour le développement au cours des quatre années à venir suivront la devise « Atteindre les gens – dans toute la Suisse depuis Nottwil » et englobent les sept thèmes globaux suivants : prestations, structure des prises en charge, positionnement, innovations, influence, attractivité comme employeur, coopérations.

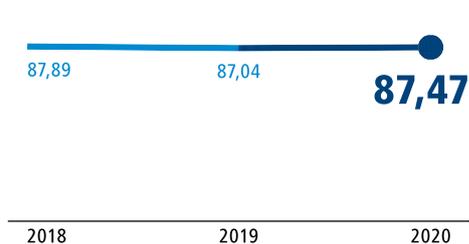
Pour la Fondation suisse pour paraplégiques et ses filiales et organisations proches, la mission consiste toujours à assurer et développer une offre de prestations complète, durable et utile ainsi que des structures de prise en charge adéquate en faveur des personnes blessées médullaires dans tous les aspects de la vie.



D^r jur. Joseph Hofstetter
Directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques

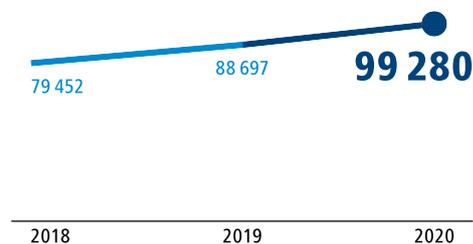
Chiffres

Produit du fundraising (en mio CHF)



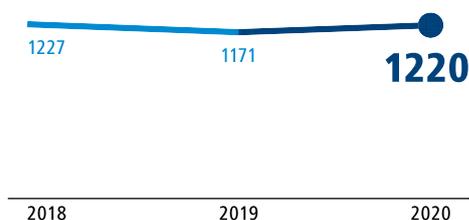
Le Groupe suisse pour paraplégiques a perçu près de 87,5 millions de francs en cotisations et dons. Ces chiffres ont pu être atteints grâce à 1,84 million de personnes réparties dans 1,22 million de foyers, adhérents de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ces personnes sont de plus en plus nombreuses à opter pour l'affiliation permanente.

Affiliations permanentes



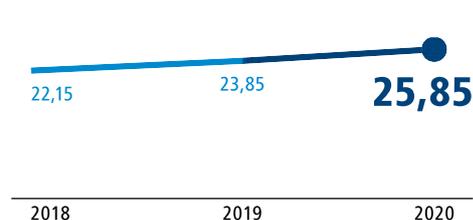
Au cours de l'année 2020, 10 583 personnes ont opté pour une affiliation à vie. Entretemps, l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques compte 99 280 membres permanents. Elle pense dépasser le seuil des 100 000 affiliations en 2021.

Demandes par les paralysé-es médullaires



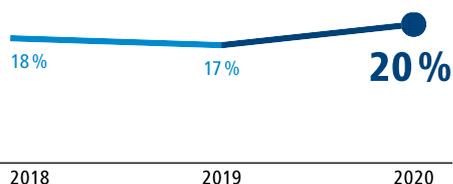
La Fondation suisse pour paraplégiques a donné une suite positive à 1220 demandes d'Aide directe. L'Aide directe finance des frais de soins non couverts, des contributions à des moyens auxiliaires, la transformation de véhicules ou des travaux pour avoir un logement et un poste de travail sans obstacles.

Aide directe aux paralysé-es médullaires (en mio CHF)



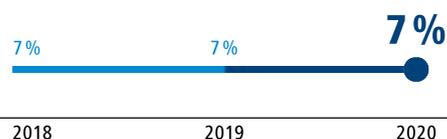
L'Association des bienfaiteurs a versé 6,8 millions de francs au titre de soutien aux membres ayant eu un accident. La Fondation suisse pour paraplégiques a en outre versé 19,1 millions de francs au titre de l'Aide directe pour personnes touchées ayant un faible revenu. Ainsi, 29 % des cotisations et dons ont été dépensés en faveur des personnes blessées médullaires.

Contributions d'exploitation Médecine



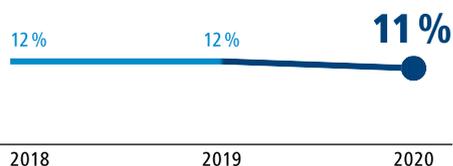
29 % des cotisations et dons ont été versés au champ de prestations Médecine, dont le Centre suisse des paraplégiques.

Contributions d'exploitation Intégration et accompagnement à vie



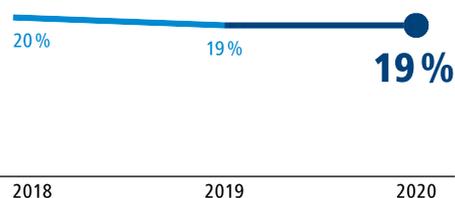
7 % des cotisations et dons ont été versés au champ de prestations Intégration et accompagnement à vie. Une partie a été versée, par exemple, à l'Association suisse des paraplégiques.

Contributions d'exploitation Formation, recherche, innovation



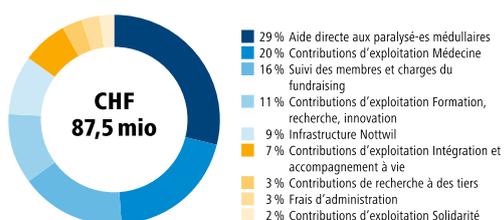
11 % des cotisations et dons ont été investis dans le champ de prestations Formation, recherche, innovation. Ce champ de prestations comprend, entre autres, la Recherche suisse pour paraplégiques et la recherche clinique.

Frais d'administration



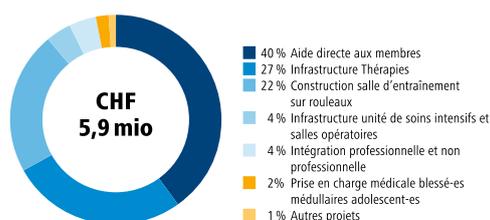
Avec 19 %, la part des cotisations et dons consacrés au suivi des membres, aux activités de fundraising et à l'administration est encore inférieure à celle de la moyenne Zewo (21 %).

Cotisations et dons



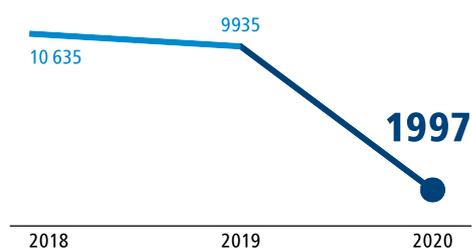
En 2020, les cotisations et dons ont fait 87,5 millions de francs au total.

Dons affectés



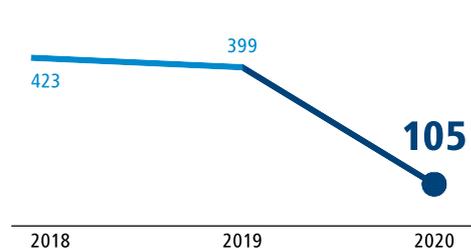
5,9 millions de francs ont été pris de fonds liés à l'objet, 40 % ont été utilisés sous forme d'aide directe pour les paraplégiques médullaires, comme prévu par le fond. En fonction de la demande, l'aide directe finance des contributions à des moyens auxiliaires, la transformation de véhicules ou des travaux pour avoir un logement et un poste de travail sans obstacles.

Participant-es visites guidées



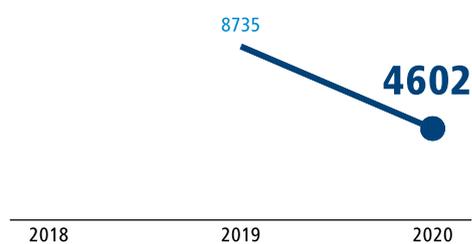
Des guides internes tous niveaux hiérarchiques et domaines confondus ont fait visiter la clinique spécialisée à quelque 2000 visiteurs et visiteuses. Alors que le nombre de personnes visitant la clinique s'élève habituellement à quelque 10 000 personnes chaque année, les restrictions liées à la pandémie ont fortement limité les visites guidées.

Groupes visites guidées



105 tours ont été organisés pour les quelque 2000 personnes visitant la clinique.

Visiteuses et visiteurs exposition ParaForum



Indépendamment des visites guidées, l'exposition interactive ParaForum est ouverte au public depuis septembre 2019. 4602 personnes intéressées ont saisi l'occasion en 2020. En 2020, le ParaForum a dû fermer ses portes pendant plusieurs mois en raison de la pandémie de coronavirus.

Tour d'horizon



Objectif de la campagne publicitaire atteint

Au printemps 2019, la Fondation suisse pour paraplégiques a lancé sa nouvelle campagne publicitaire « Je n’y peux rien ». Composée de trois sujets d’affiches et de deux spots télévisés, la campagne a été diffusée pour la troisième fois en février 2020. Les résultats de sondage positifs ont confirmé que la campagne publicitaire est cohérente dans sa mise en œuvre. Le fait d’avoir atteint les objectifs de la campagne a encore été plus important : attirer l’attention, sensibiliser le public au sujet de la paralysie médullaire et consolider le positionnement de la Fondation suisse pour paraplégiques comme organisation leader dans le domaine du handicap. Il faut particulièrement retenir que de nombreux membres ainsi que donatrices et donateurs ont été acquis-es par cette campagne. Les nouvelles affiliations conclues via le formulaire en ligne sur paraplegie.ch ont alors été mesurables et directement attribuables à cet effet. Depuis le lancement de la campagne, c’est une hausse de près de 13 %. Toutes les autres nouvelles affiliations par téléphone ou e-mail, susceptibles d’être en rapport avec la campagne, n’ont pas pu être saisies et mesurées.

[Spot télévisé avec Bruno](#) >

[Spot télévisé avec Claudia](#) >



**Un bon positionnement,
une condition
importante**

Chaque année, l'institut d'études de marché Demoscope interroge 3500 personnes quant à leur comportement de dons et de leur perception des œuvres de solidarité en Suisse. Les résultats montrent que le sujet « personnes porteuses d'un handicap » bénéficie de la plus grande priorité auprès des personnes faisant un don et bienfaitrices et bienfaiteurs. De plus, il est réjouissant de constater que la Fondation suisse pour paraplégiques est perçue comme l'organisation la plus compétente œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap. Outre la notoriété de la Fondation suisse pour paraplégiques, ces facteurs externes constituent une excellente base pour la levée de fonds et donc du maintien de l'œuvre de solidarité.



Avancée dans la Romandie

La Fondation suisse pour paraplégiques a adopté une nouvelle stratégie de marketing qui prévoit une croissance annuelle de 0,8 % des affiliations annuelles en Romandie. En même temps, un travail de communication dans cette région devrait apporter une plus grande notoriété dans les années à venir et consolider les connaissances à propos du travail de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ainsi, à moyen terme, la Romandie doit devenir un marché intéressant pour le marketing affiliations et remédier à la couverture actuellement basse en termes d'affiliations.



Une excellente réputation

La Fondation suisse pour paraplégiques compte parmi les œuvres de solidarité les plus populaires du pays. Le peuple suisse a élu la Fondation suisse pour paraplégiques deuxième dans la catégorie des organisations sans but lucratif.

[Communiqué de presse de GfK 26 mars 2020 \(en allemand\) >](#)



Crowdfunding pour des fauteuils roulants de sport de location

C'est la première fois que la Fondation suisse pour paraplégiques a lancé un projet de crowdfunding. L'objectif était de collecter 50 000 francs pour acquérir dix fauteuils roulants de sport de location. Cette offre permet aux personnes paralysées médullaires de tester différents sports pour savoir lequel est adapté à leur corps et à leur quotidien sans devoir investir au préalable. L'objectif de don à atteindre en 45 jours a été dépassé puisque 62 000 francs ont été collectés. Grâce à la remise quantitative, 17 appareils de sport ont été achetés pour tester le badminton, le tennis, le handbike, le basketball, le rugby, le WCMX (skating) et l'escrime. La Fondation suisse pour paraplégiques a remercié par Twitter pour le soutien de son premier projet de crowdfunding.

[En savoir plus >](#)



Le nouveau Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques s'est réuni pour la première fois en juin 2020 sur le campus de Nottwil. Isabelle Lamontagne, Aline Isoz, Heinz Frei, Heidi Hanselmann, Barbara Moser, Kuno Schedler, Manuela Lee-
mann, Jacqueline Blanc, Martin Werfeli (de gauche à droite)

Nouvelle présidence au Conseil de fondation

La Fondation suisse pour paraplégiques a nommé Heidi Hanselmann nouvelle présidente. L'ancienne directrice de la santé succède ainsi à Daniel Joggi, qui quitte la fonction après dix ans. Outre la présidente du Conseil de fondation, deux autres femmes ont rejoint le Conseil de fondation. Elles sont toutes les deux en chaise roulante et renforcent ainsi le point de vue des personnes touchées.

[Communiqué de presse du 16 mars 2020](#) >



Espace visiteurs enrichissant

Inauguré en septembre 2019 seulement, l'espace visiteurs ParaForum a dû fermer ses portes dès avril 2020 et dès décembre 2020 pendant plusieurs semaines et mois pour cause de coronavirus. Mise en scène comme colocation de quatre personnes paralysées médullaires, l'exposition proche de la réalité a fait un direct pour donner un aperçu pendant la fermeture. Pendant la transmission, jusqu'à 150 personnes ont suivi le tour guidé. Puis, le streaming en tant que post a atteint 30 000 personnes au total.

[Film « Wie leben Querschnittgelähmte ? » \(30 minutes, en allemand\) >](#)

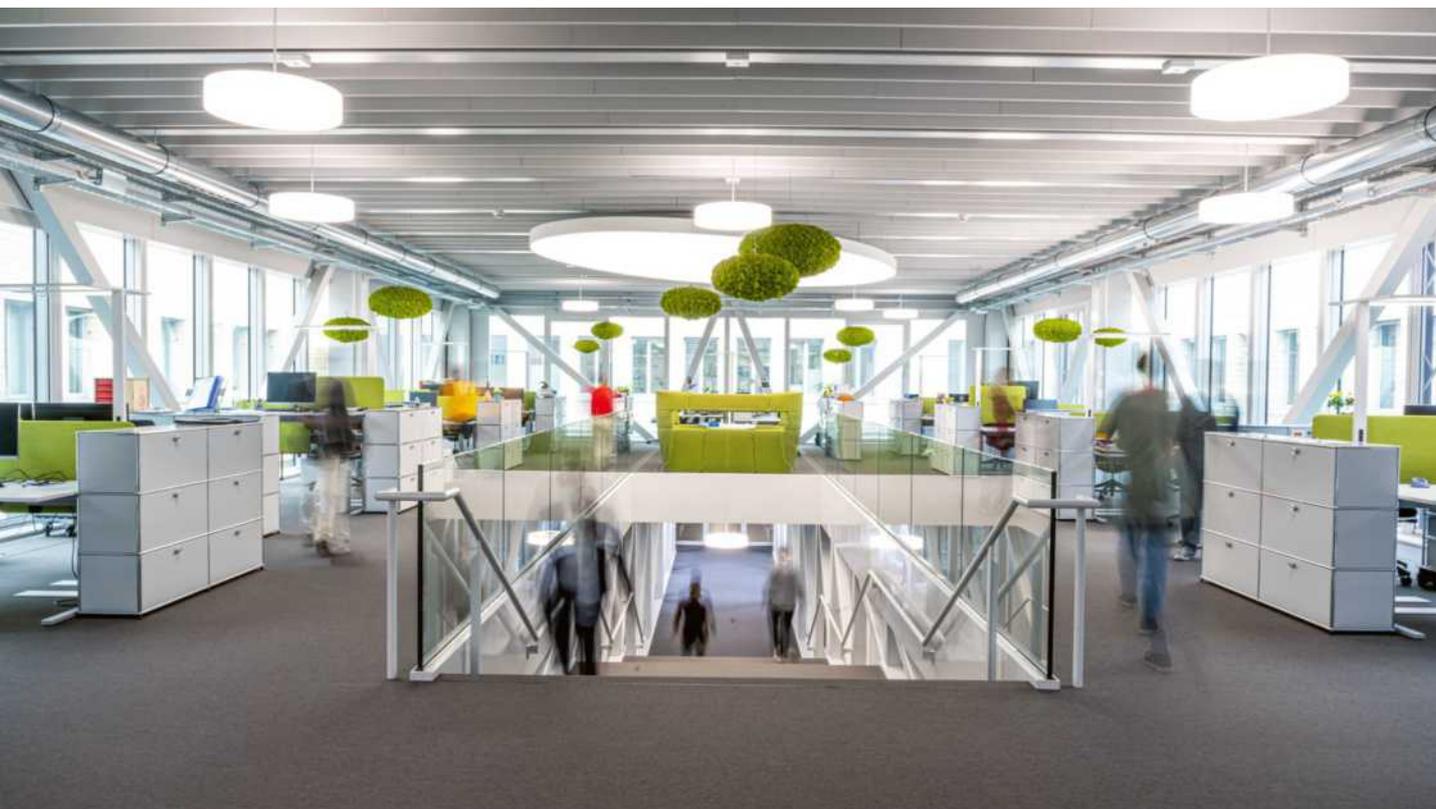
Matériel didactique pour les écoles

Le ParaForum a préparé des documents didactiques intéressants pour les enseignant-es et leurs classes. Ces documents sont uniquement disponibles en allemand.

Horaires d'ouverture

Du mardi au dimanche de 10 à 17 heures. L'entrée est gratuite.

[Espace visiteurs ParaForum >](#)

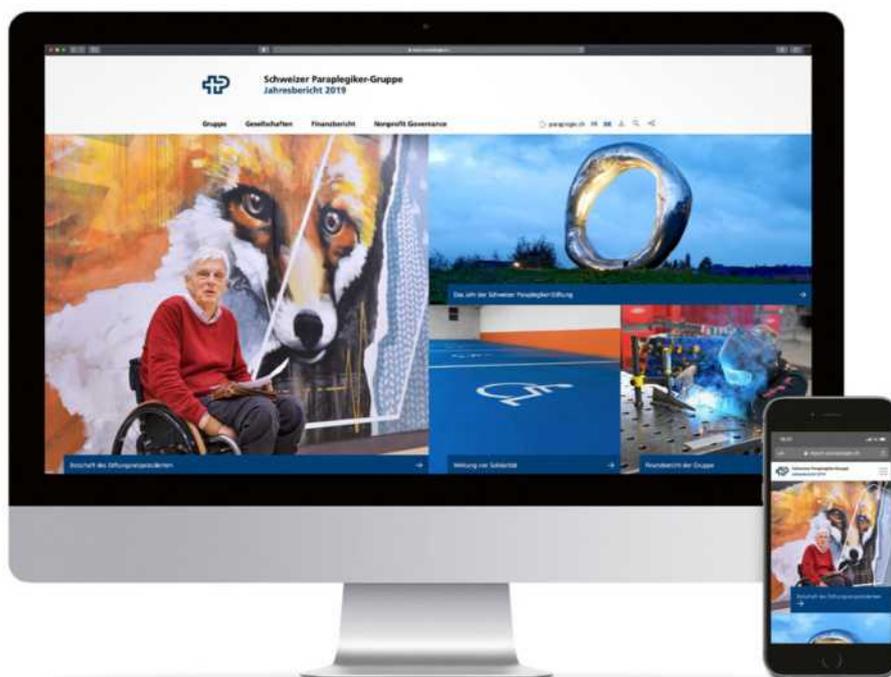


Un bureau paysager au Centre suisse des paraplégiques

Projet de construction terminé

Après cinq ans de travaux, le projet de construction pour l'extension et la rénovation de la clinique a été terminé en septembre 2020. Ces travaux étaient nécessaires afin de moderniser l'infrastructure de la clinique après la construction de cette dernière il y a 25 ans et de la préparer aux exigences actuelles. Pendant la même période, d'autres travaux ont été réalisés sur le campus de Nottwil : par exemple l'espace visiteurs ParaForum, un jardin thérapeutique avec un parcours en fauteuil roulant, une passerelle reliant l'hôtel Sempachersee et l'institut Guido A. Zäch, un parking et la rénovation partielle de l'hôtel Sempachersee. Il faut noter que les budgets et les délais de ce projet de 250 millions de francs ont été respectés. La fête pour la fin des travaux en septembre 2020 a été annulée pour cause de pandémie.

[En savoir plus « Ouverture de la nouvelle clinique »](#) >



Rapport annuel pour la première fois au format numérique

Le rapport annuel du Groupe suisse pour paraplégiques est désormais publié intégralement en ligne. Il comprend des séquences vidéo du président du Conseil de fondation ainsi que des directeurs et gérant-es, des rapports de situation, un rapport concernant la mesure d'impact, des aperçus des moments forts de l'année et une animation de l'impact de la solidarité.

[S'abonner au rapport annuel numérique](#) >



Stratégie de la Fondation adoptée

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a adopté le 27 mai 2020 la stratégie pour les quatre années à venir. Elle aura comme devise « Atteindre les gens – dans toute la Suisse depuis Nottwil ». Par sa stratégie, la Fondation suisse paraplégiques offre un cadre à ses filiales et organisations proches. La vision et la mission de la Fondation suisse pour paraplégiques ont également été révisées à cette occasion.

Vision : Un monde où les personnes blessées médullaires mènent une vie autodéterminée dans la meilleure santé possible.

Mission : Nous soutenons et accompagnons les para et tétraplégiques. À vie. Avec passion.

Stratégie 2021 – 2024 >



Benno Büeler est responsable du service de médiation.

Création d'un service de médiation

Le 1^{er} novembre 2020, la Fondation suisse pour paraplégiques a créé un service de médiation pour les demandes des personnes blessées médullaires et leurs proches. C'est un organisme de réclamations indépendant et neutre quand les personnes touchées ne sont pas contentes des prestations et qu'elles n'ont pas reçu de réponse satisfaisante à leur demande.

[Service de médiation](#) >



45 ans de solidarité

Le 12 mars 1975, le Dr Guido A. Zäch a créé la Fondation suisse pour paraplégiques. Entretemps, la Fondation est l'une des premières œuvres de solidarité du pays et jouit aussi au niveau international d'une excellente réputation en matière de rééducation intégrale des personnes paralysées médullaires.

[Blog «Sagen Sie mal, sind Rollstuhlfahrer eigentlich ansteckend?» \(en allemand\)](#)





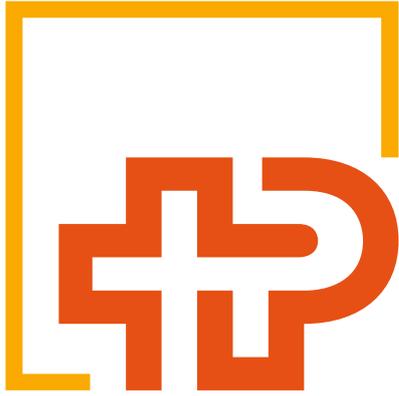
Présence sur les réseaux sociaux

La Fondation suisse pour paraplégiques et ses filiales gèrent 14 comptes au total sur les réseaux et, ainsi, elles ont atteint près de quatre millions de personnes. Le nombre total de followers tous canaux confondus s'est élevé à plus de 58 000 personnes fin 2020, ce qui correspond à une hausse de 50 % (soit 20 000 personnes). L'année dernière, le Centre suisse des paraplégiques a été la première clinique suisse à faire des émissions en direct via Facebook pour donner aux followers un aperçu du quotidien en clinique.

Facebook >

Twitter >

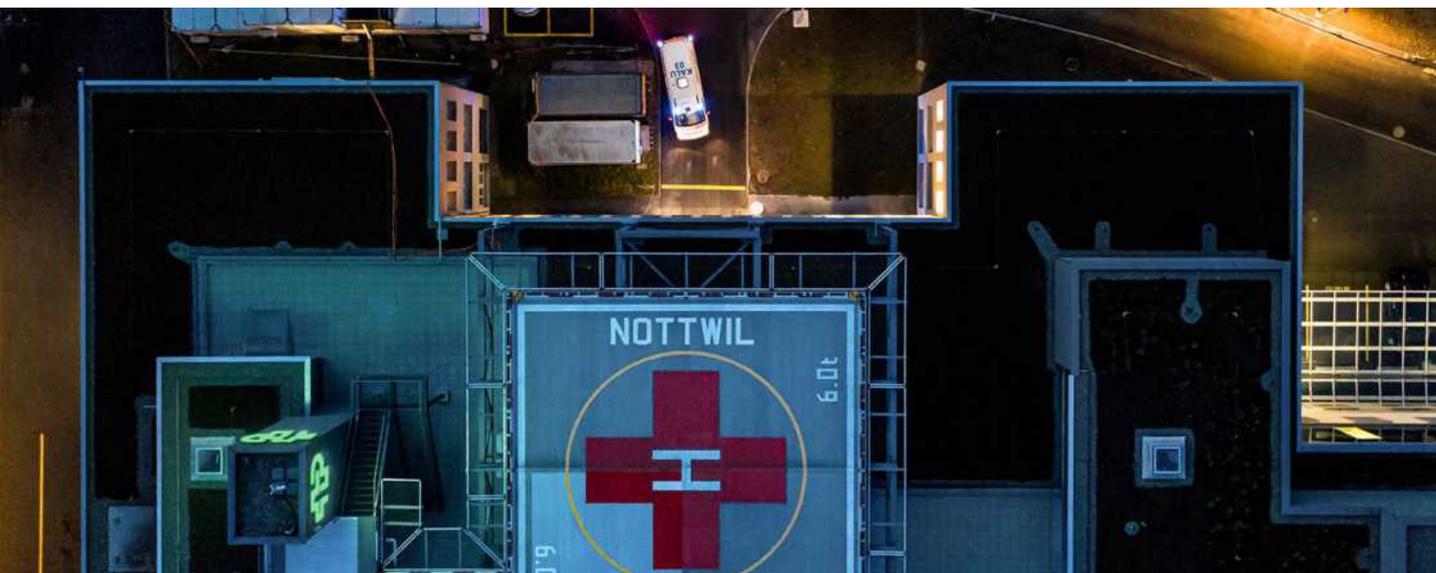
Instagram >



Centre d'innovation pour les technologies d'assistance

Le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance ferme son site valaisan

Le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques soutient les innovations visant à faciliter le quotidien des para et tétraplégiques. Ainsi, l'IAT promeut pour la Fondation suisse des paraplégiques les projets pour la fourniture de moyens auxiliaires quand le marché ne le fait pas. Jusqu'à présent, l'IAT a été actif à Nottwil (LU) et Sierre (VS). La Fondation a décidé de fermer le site valaisan le 31 mars 2021. Le maintien du site à Sierre n'est plus justifié par la future orientation dans le domaine de l'innovation des moyens auxiliaires et produits médicaux. Outre ces raisons stratégiques, la rentabilité du site a également été un facteur.



Centre suisse des paraplégiques

Grâce à l'extension et la rénovation de la clinique, le Centre suisse des paraplégiques dispose désormais d'une infrastructure hospitalière moderne et orientée complètement vers les patient-es avec la capacité de lits nécessaire. La clinique spécialisée enregistre une énorme demande de premières rééducations, de traitements de complications médicales aiguës ainsi que de nouvelles réadaptations en cas de problèmes spécifiques de personnes paralysées médullaires. En outre, le positionnement stratégique en médecine respiratoire peut être renforcé grâce à la prise en charge supplémentaire de patient-es atteint-es de maladies pulmonaires graves dans le cadre de la pandémie de coronavirus.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

En septembre 2020, le Centre suisse des paraplégiques a pu achever l'extension et la rénovation de la clinique dans les délais. Après une courte phase de projet, cinq années de travaux ont suivi avec une planification souple permettant de ne pas fixer les solutions d'entrée de jeu, mais de laisser une importante marge de manœuvre pour d'éventuels changements. Cela a offert une grande flexibilité. Étant donné que, parallèlement à la planification des travaux, l'organisation s'est orientée vers les processus de manière conséquente, les structures spatiales, organisationnelles et de processus se recourent. Le cheminement clinique des patient-es se trouve au centre, depuis le terrain d'atterrissage pour hélicoptères jusqu'à l'accompagnement tout au long de la vie des personnes touchées en passant par la phase aiguë et la rééducation. L'infrastructure hospitalière s'oriente ainsi vers les besoins des personnes touchées et met un environnement de travail attractif à disposition des employé-es. Les espaces intérieurs et extérieurs ont été aménagés.

Le Centre suisse des paraplégiques dispose depuis janvier 2020 de trois nouvelles unités de soins avec 66 lits ainsi que d'une nouvelle unité de soins intensifs avec 16 lits pour les traitements en médecine aiguë et assurer ainsi la prise en charge intégrale de personnes avec une paralysie médullaire. Ainsi, les problèmes de capacité sont résolus par les nouveaux processus qui promeuvent en outre la qualité des traitements. Bien que la médecine aiguë ait eu un peu de retard au démarrage, cela a pu être compensé grâce à l'énorme demande de première rééducation, de traitements de complications et de nouvelles réadaptations en cas de problèmes spécifiques de patient-es avec une paralysie médullaire. En outre, notre positionnement stratégique en médecine respiratoire a pu être renforcé grâce à la prise en charge supplémentaire de patient-es atteint-es de maladies pulmonaires graves dans le cadre de la pandémie de coronavirus. La ventilation constitue l'un des trois thèmes principaux du Centre suisse des paraplégiques et concerne particulièrement le sevrage ventilatoire progressif. Grâce à cette expertise, le Centre suisse des paraplégiques apporte non seulement son soutien à d'autres hôpitaux dans des situations de ventilation difficiles et de longue durée, en particulier pour les infections à la Covid-19, mais vient aussi en aide aux personnes touchées se trouvant dans une situation très critique.

Bien que l'extension de la clinique ait été achevée cette année, la constitution du personnel pour la mise en service des nouvelles unités de soins a constitué un défi particulier. Les nouvelles voies dans le domaine du employer branding ainsi qu'une présence intense sur les réseaux sociaux ont permis de pourvoir la plupart des postes vacants de manière satisfaisante. La concurrence pour les employé-es qualifié-es s'intensifie de manière notable, ce qui demande donc plus d'efforts dans le recrutement du personnel. En particulier, le recrutement de personnel soignant qualifié et spécialisé devient de plus en plus difficile. Le succès actuel est principalement dû à la force magnétique des employé-es, à leur état d'esprit et à l'activité exigeante mais gratifiante en faveur des personnes paralysées médullaires, des personnes souffrant de mal de dos et des personnes en sevrage ventilatoire dans des situations médicales complexes.

Événements



D^r méd. Hans Peter Gmünder
Directeur

Le Centre suisse des paraplégiques est une clinique spécialisée privée, reconnue au niveau national, dans le domaine des premiers soins, du traitement aigu, de la rééducation intégrale et du suivi à vie des blessé-es médullaires ainsi que des personnes touchées par des syndromes assimilables à la paralysie médullaire. La prise en charge complète de personnes ayant des problèmes de dos ainsi que le sevrage du ventilateur dans des situations médicales complexes, constituent deux autres priorités. Le Centre suisse des paraplégiques dispose de 204 lits, unité de soins intensifs comprise.

- « Nottwil Rücken » est un exemple de la coopération au-delà des organisations basées sur des processus. Seule une faible part des personnes souffrant de maux de dos nécessite une opération. Afin de pouvoir offrir à toutes les personnes touchées une thérapie coordonnée de manière optimale, un concept unique et interdisciplinaire a été développé intégrant, en plus des experts médicaux et thérapeutiques, des spécialistes de la réinsertion professionnelle..
- Le Centre de la douleur a mis en œuvre un concept unique pour les personnes souffrant de douleurs chroniques complexes. La possibilité d'un traitement hospitalier, interdisciplinaire et multimodal contre la douleur a été mise en place pour les patient-es ne pouvant pas être traité-es de manière efficace et suffisante en ambulatoire. Ainsi, huit patient-es peuvent être traité-es simultanément de manière intensive au cours d'un séjour stationnaire de trois semaines. Les premiers retours des personnes touchées ont été très positifs.
- La pharmacie clinique a été introduite dans toutes les unités de soins. En collaboration interprofessionnelle étroite avec le personnel médical et le personnel soignant, cette pharmacie clinique soutient l'optimisation du traitement médicamenteux et la sécurité des médicaments pour les patient-es.
- Les thérapies ont été transférées dans la nouvelle aile thérapies. Dans la grande salle de thérapies bien aménagée au sous-sol ont lieu différentes formes de thérapie telles que l'ergothérapie et la physiothérapie, l'électrothérapie et l'entraînement à la mobilité. Un autre moment fort a eu lieu en automne 2020, lorsqu'on a pu commencer à effectuer les thérapies dans le nouveau jardin thérapeutique ou sur le parcours en fauteuil roulant. La nouvelle salle de thérapie d'entraînement médicale de 480 mètres carrés offre désormais des possibilités d'entraînement modernes pour les patient-es et les employé-es.
- Depuis début janvier 2020, l'espace ouvert au premier étage de la clinique offre un espace paysager pour travailler dans une atmosphère agréable. En plus des espaces favorisant la concentration et le calme, cet endroit contient des zones destinées à la communication, et d'autres, aux conversations privées. Le concept des aires de bureaux « Multispace » a déjà fait ses preuves la première année en tant que facteur clé pour une coexistence et une communication rapide, contribué à une culture d'entreprise et de travail motivante, et amélioré la connexion des différents domaines entre eux.

« Nous voulons créer une nouvelle médecine dans nos domaines médicaux centraux : une médecine exhaustive, une médecine holistique. Autrement dit, une médecine meilleure. »

Hans Peter Gmünder, directeur du Centre suisse des paraplégiques

Perspective

Le concept de rééducation 2030 a été élaboré de concert avec les responsables de département et les responsables médicaux du domaine rééducation tout en prenant en compte les retours des patient-es. Le plan stratégique a été défini autour des thèmes rééducation, finances, patient-es, développement, direction, processus et recherche. Ce concept accompagnera la rééducation ces prochaines années et en déterminera l'orientation.

En ce qui concerne l'ambulatorio externe à Lausanne, le Centre suisse des paraplégiques aimerait emprunter de nouvelles voies. Un projet pilote évaluera l'année prochaine si le conseil d'un personnel qualifié, à savoir des infirmières et infirmiers clinicien-nes spécialisé-es sans la présence permanente d'un-e médecin, proche du domicile des personnes en fauteuil roulant est possible. Les développements techniques de la télémédecine facilitent une telle planification qui d'une part combine un conseil direct au lieu de domicile des patient-es avec une allocation ciblée des ressources et, d'autre part, rend disponible l'expertise du Centre de Nottwil.

En tant que lieu de recherche et d'innovation, le campus de Nottwil doit prendre un rôle pionnier dans le domaine de la paralysie médullaire. À cette fin, les structures existantes de la recherche seront encore mieux regroupées, les synergies, créées et d'autres bases, développées dans la formation académique et la promotion de la relève. Afin d'atteindre les objectifs communs dans la recherche, la formation et l'innovation, la Recherche suisse pour paraplégiques et le domaine de la recherche clinique au Centre suisse des paraplégiques fusionneront au cours des deux prochaines années en un seul institut de recherche.

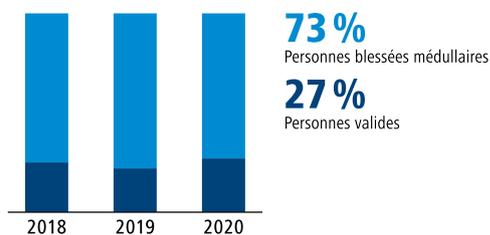
Le projet de changement sur plusieurs années « CSP 2019 : CSP 2^e volet » est achevé. Le Centre suisse des paraplégiques peut se concentrer pleinement sur les trois thèmes médicaux centraux que sont la lésion médullaire, le dos et la ventilation. Pour cela, la clinique bénéficie non seulement de prestations des assurances, mais également de moyens financiers de la Fondation suisse pour paraplégiques. Cela est lié à un mandat de prestations spécial qui ne peut être rempli que si le Centre suisse des paraplégiques propose dans ces trois domaines une médecine différente, une médecine exhaustive, une médecine holistique. Autrement dit, une médecine meilleure. Les trois domaines médicaux, c'est-à-dire lésion médullaire, dos et ventilation, sont mis en œuvre dans les processus de médecine aiguë, de rééducation et de médecine ambulatoire tout au long de la vie des personnes touchées et soutenus par la participation, la recherche et le management. Le Centre suisse des paraplégiques doit désormais appliquer le principe « Nottwil – pour une médecine meilleure » et répondre aux besoins des patient-es.



D^r méd. Hans Peter Gmünder
Directeur du Centre suisse des paraplégiques

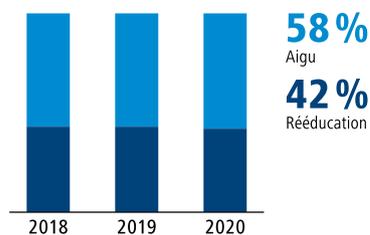
Chiffres

Hospitalisations



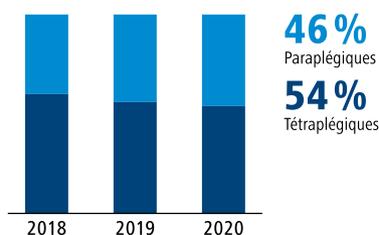
1168 patient-es ont été traité-es à la clinique. 73 % des hospitalisations ont été des personnes blessées médullaires.

Motif de l'hospitalisation



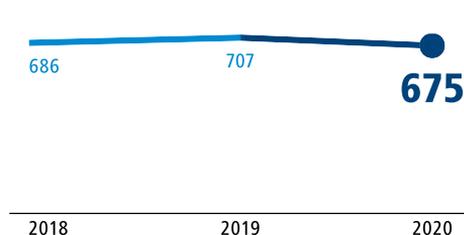
Sur les 1168 hospitalisations, 58 % des patient-es ont été admis-es pour un motif en médecine aiguë, 42 % pour une rééducation résidentielle.

Répartition paraplégie/tétraplégie



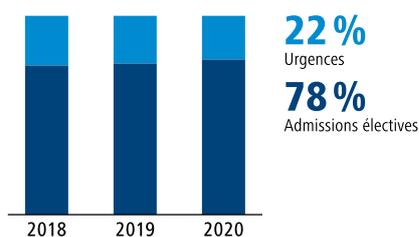
Parmi les personnes blessées médullaires traitées à la clinique spécialisée à Nottwil, 46 % ont une paraplégie et 54 %, une tétraplégie.

Séjours médecine aiguë



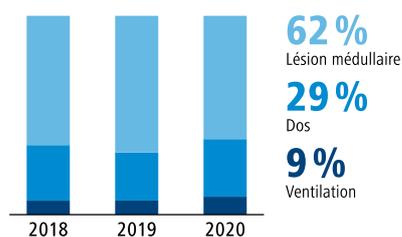
675 patient-es ont été pris-es en charge en médecine aiguë. Par rapport à l'exercice précédent, cela correspond à une réduction de près de 4,5 %.

Admissions



Plus de 20 % des prises en charge en médecine aiguë ont été des urgences.

Médecine aiguë par domaine



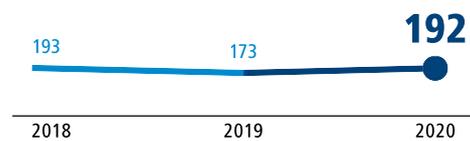
Bien 40 % des séjours en médecine aiguë ont été dédiés aux domaines spécialisés du dos et de la ventilation (patient-es blessé-es médullaires et patient-es valides). Le reste a été consacré aux différents problèmes des personnes paralysées médullaires ou atteintes de symptômes assimilables à une paralysie médullaire.

Patient-es blessé-es médullaires en médecine aiguë



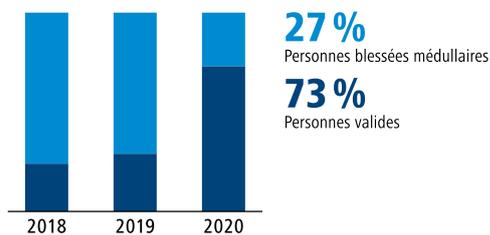
Environ 420 patient-es paralysé-es médullaires ont été prises en charge par la médecine aiguë. Quelque 4 % ont même fait le déplacement depuis l'étranger afin de bénéficier de l'expertise de la clinique spécialisée à Nottwil.

Patient-es médecine du dos



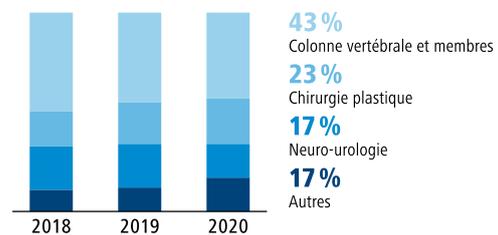
Outre la médecine médullaire, Nottwil dispose d'une grande expertise en matière de traitement de problèmes de dos. Sur les 192 patient-es traité-es avec en partie de lourds problèmes de dos, la majorité constituait des personnes valides.

Patient-es médecine de ventilation/sevrage



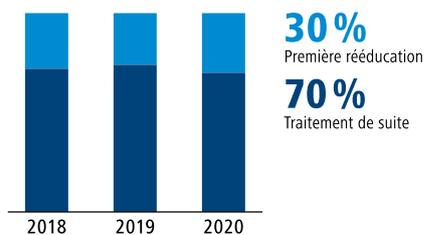
Sur les 62 patient-es ayant profité de la compétence en matière de médecine de ventilation, près de 73 % étaient valides. L'augmentation significative par rapport à l'année précédente s'explique avec la pandémie de coronavirus.

Opérations



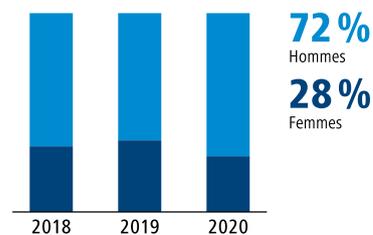
1030 opérations ont été réalisées au total, dont près de 43 % sur la colonne vertébrale ou les membres. Près de 23 % des interventions ont traité des pathologies de la peau, notamment des points de pression.

Séjours de rééducation



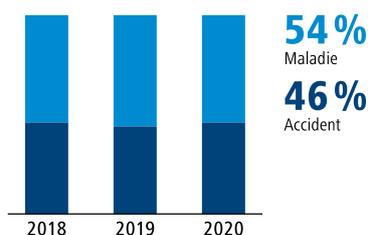
Sur les 493 séjours de réadaptation, près de 30 % étaient des premières rééducations de para ou tétraplégiques à Nottwil.

Premières rééducations



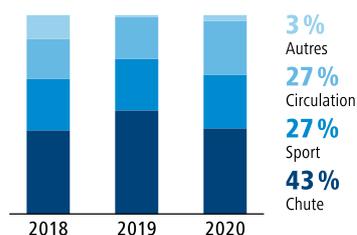
72 % des patient-es en première rééducation étaient des hommes. Le diagnostic tétraplégie a été posé trois fois plus souvent pour les hommes que pour les femmes.

Causes de la paralysie médullaire



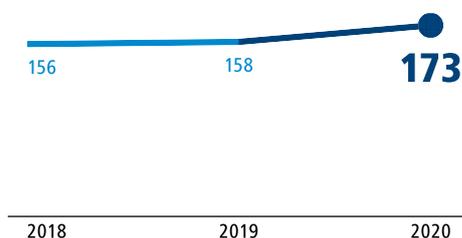
Pour 54 % des patient-es en première rééducation, la paralysie médullaire était due à une maladie.

Premières rééducations (par cause d'accident)



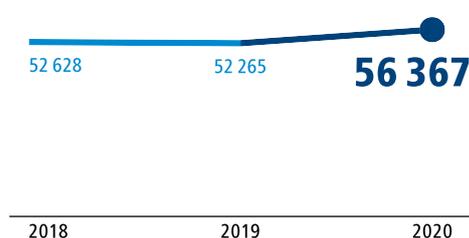
Pour 46 % des patient-es en première rééducation, c'est un accident qui a entraîné une lésion médullaire. Les chutes, accidents de sport et de circulation étaient les causes les plus fréquentes.

Lits occupés



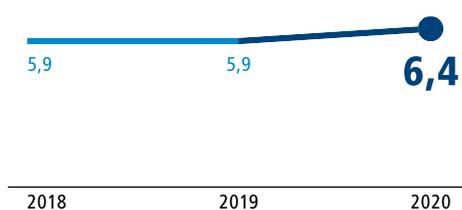
En 2020, le Centre suisse des paraplégiques a exploité 173 lits dont 90 % ont été utilisés. Depuis la fin des travaux d'extension et de rénovation de la clinique en automne 2020, 190 lits sont désormais à disposition. En raison des exigences liées à la COVID-19 pour l'unité de soins intensifs ainsi que la non-ouverture de la station E en 2020, le nombre de lits effectivement exploités est inférieur à la capacité réelle.

Jours de soins



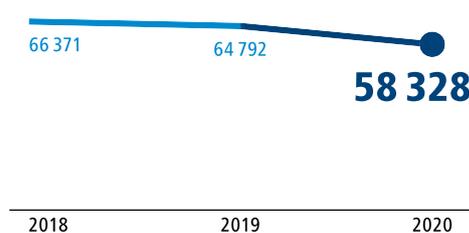
Les 1168 patient-es hospitalisé-es ont bénéficié de 56 367 journées de soins.

Heures de soins en moyenne (par jour et patient-e)



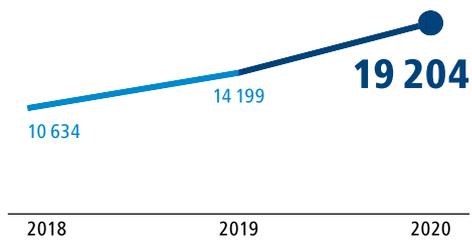
6,4 heures ont été fournies en moyenne par patient-e par jour. À l'unité de soins intensifs, le nombre d'heures s'élève à plus de 14 heures par jour.

Contacts patient-es en ambulatoire



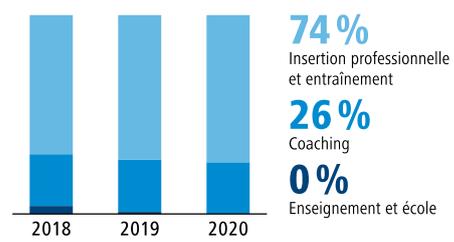
Plus de 58 300 patient-es se sont rendu-es au Centre suisse des paraplégiques pour une prestation en ambulatoire. La réduction significative par rapport à l'année précédente s'explique par l'interdiction de contacts patient-es en ambulatoire durant la première vague de COVID-19 au printemps 2020.

Prestations ParaWork (en heures)



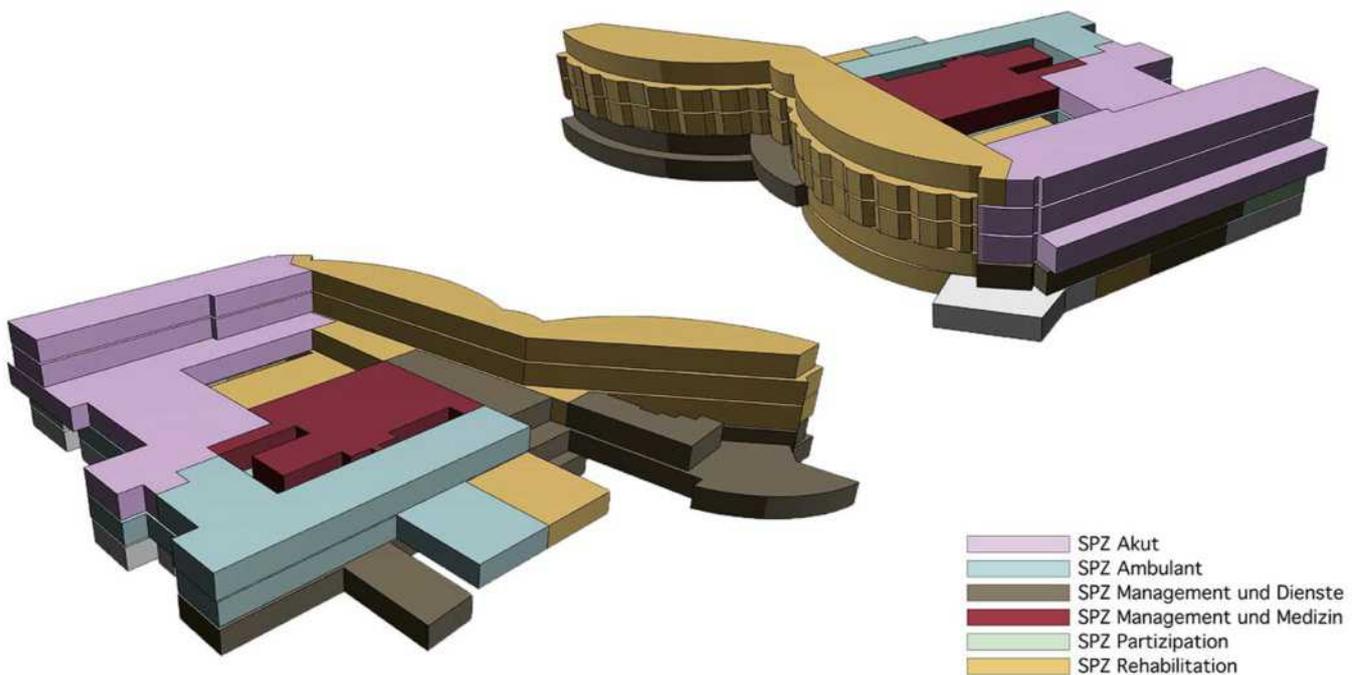
Le domaine ParaWork a fourni près de 19 200 heures en contact direct avec des patient-es et client-es. Cela correspond à une augmentation de plus de 30 % par rapport à 2019 et de presque 80 % par rapport à 2018.

Prestations ParaWork (par champ)



Des 19 200 heures fournies, près de 74 % concernaient des thèmes sur le conseil de réinsertion professionnelle et d'entraînements professionnels, 26 % des coachings sur la réinsertion professionnelle et une petite partie le soutien scolaire ou l'enseignement à des jeunes paralysé-es médullaires.

Tour d'horizon



Parallèlement au projet de construction, la direction de la clinique a réorganisé l'environnement de processus. Les nouveaux processus ont été testés dans l'ancienne infrastructure pour identifier les besoins dans le nouveau bâtiment. La meilleure solution était ensuite mise en œuvre selon une approche de changement continu (« planification agile »).

Une planification souple pour la nouvelle clinique

Une fois la courte phase de projet passée, cinq années de travaux ont suivi avec une planification souple permettant de ne pas fixer les solutions d'entrée de jeu, mais de laisser une importante marge de manœuvre pour d'éventuels changements. Cela a offert une grande flexibilité. En septembre 2020, les travaux d'extension et de rénovation de la clinique se sont achevés dans les délais. Étant donné que, parallèlement à la planification des travaux, l'organisation s'est orientée vers les processus de manière conséquente, les structures spatiales, organisationnelles et de processus se recoupent. Le cheminement clinique des patient-es se trouve au centre, depuis le terrain d'atterrissage pour hélicoptères jusqu'à l'accompagnement tout au long de la vie des personnes touchées en passant par la phase aiguë et la rééducation. L'infrastructure hospitalière s'oriente ainsi vers les besoins des personnes touchées et met un environnement de travail attractif à disposition des employé-es.

[En savoir plus « Ouverture de la nouvelle clinique »](#) >



Sensibilisation à la sécurité des patient-es

En septembre 2020, le Centre suisse des paraplégiques a introduit une semaine de sensibilisation sur le thème de la sécurité des patient-es. Dans l'une des unités, une « chambre des horreurs » a été spécialement mise en place pour les professionnel-les de la santé. Dans une chambre à l'aspect normal occupée par un mannequin-patient, des sources de danger possibles pour les patient-es ont été cachées : depuis la fausse planification thérapies jusqu'au yogourt normal sur le plateau d'un patient intolérant au lactose en passant par un distributeur de désinfectant vide. Les efforts pour une sécurité des patient-es plus grande seront poursuivis en 2021.

[En direct de la chambre des horreurs : le 17 septembre 2020](#) >

[Sécurité des patient-es au Centre suisse des paraplégiques \(uniquement en allemand\)](#) >



Le sens de la solidarité

Afin de rendre la période de Noël aussi belle que possible pour les patient-es malgré les possibilités de visite restreintes, le Centre suisse des paraplégiques a lancé une action de cœur et créé une adresse pour le courrier de Noël. La population pouvait ainsi envoyer du courrier de Noël aux patient-es. Plus de 3000 cartes, lettres, dessins et messages vidéo du monde entier sont arrivés à Nottwil. Le nombre de retours était tout simplement extraordinaire. Les messages touchants et empreints de courage ont envoyé un signe de solidarité immense au Centre suisse des paraplégiques et ont montré aux patient-es qu'elles et ils ne sont pas seul-es durant cette période exigeante.

[Témoignages sur l'action de Noël](#) >

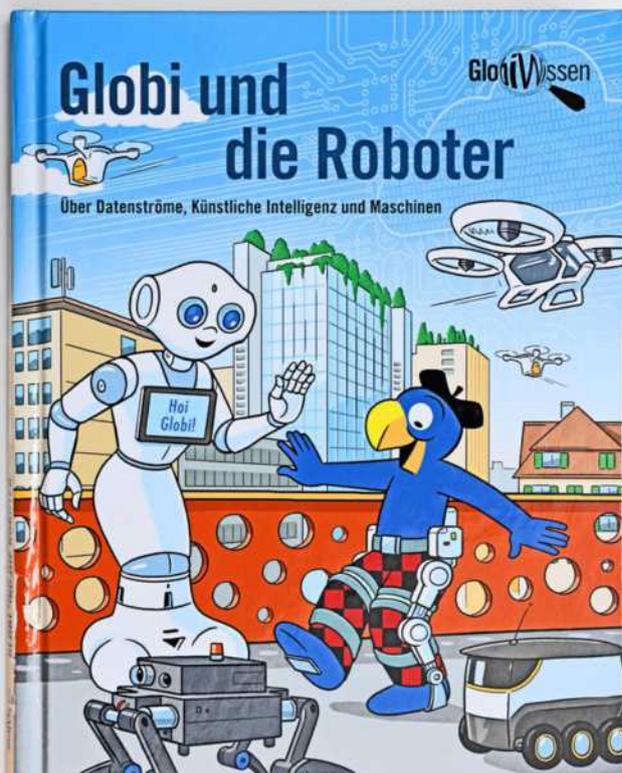


« Ils méritent la médaille d'or... »

Les résultats de la satisfaction des patient-es obtenus sont impressionnants. De janvier à décembre 2020, un sondage a été mené auprès de 824 anciennes patient-es hospitalisé-es. Les 353 personnes ayant répondu au sondage ont donné de très bonnes notes au Centre suisse des paraplégiques. Les résultats sont meilleurs dans tous les domaines par rapport à l'année précédente. Le plus réjouissant concerne les questions centrales « Recommandation de l'hôpital » et « Évaluation globale de la clinique » pour lesquelles l'indice de satisfaction se situe à 94 respectivement 92 points. Il s'agit de la valeur la plus élevée jusqu'à aujourd'hui.

« Ils méritent la médaille d'or » Retours de patient-es

« C'était mon sixième séjour depuis 1992 et l'un des meilleurs. » Retours de patient-es



Globi en visite au Centre suisse des paraplégiques

Dans le nouveau livre de Globi sur les robots, le perroquet bleu rend visite au jeune Nik de douze ans qui se trouve en rééducation au Centre suisse des paraplégiques. La moelle épinière de Nik a été comprimée lors d'un accident de vélo. Les jeunes lectrices et lecteurs en apprennent ainsi plus sur les thérapies assistées par ordinateur et l'utilisation des robots dans la médecine. Le livre sorti en 2020 peut être acheté à l'espace visiteurs ParaForum et 15 % du montant est versé en faveur des jeunes qui participent aux semaines de rééducation dans la clinique spécialisée de Nottwil.

[En savoir plus sur le livre de Globi \(uniquement en allemand\) >](#)



Prêt à accueillir mille patient-es atteint-es de COVID

Sur demande du canton de Lucerne, une infrastructure médicale (Medical Center Luzern) a été aménagée début avril 2020 sur le campus de Nottwil en anticipation à une éventuelle surcharge du système de santé. En quatre jours, la protection civile a mis en place 200 lits dans la salle de gymnastique du Centre suisse des paraplégiques et aurait pu en installer 700 de plus en cas de besoin. Dans la zone COVID du Centre suisse des paraplégiques même, séparée des autres unités, vingt places dans l'unité de soins intensifs et trente lits équipés pour la ventilation ont été installés. Grâce aux travaux d'extension de la clinique effectués récemment, la prise en charge de patient-es paralysé-es médullaires a pu être assurée sans restriction dans d'autres parties du bâtiment. En raison de l'évolution positive de la situation liée au coronavirus, le canton de Lucerne a fermé le Medical Center sur le campus de Nottwil en mai 2020.

[Installation du Medical Center en accéléré](#) >

Lors de la deuxième vague en automne 2020, la surcharge dans les hôpitaux de soins aigus n'était pas exclue non plus. C'est pourquoi le Conseil d'État de Lucerne a décidé de rouvrir le Medical Center Luzern à Nottwil à partir du 23 novembre 2020. Dans un premier temps, 25 lits ont été mis à disposition. Le nombre a ensuite été augmenté à 100.

Le canton de Lucerne a pu compter non seulement sur l'infrastructure locale et l'expertise technique et médicale présente sur le campus de Nottwil, mais aussi sur le soutien du Centre suisse des paraplégiques et de son équipe des ressources humaines pour tout ce qui concernait le recrutement de personnel, la préparation de contrats et de décomptes de salaire, ainsi que l'organisation de formations. Les mêmes prestations RH ont aussi été proposées pour les trois centres de dépistage drive-in cantonaux. En outre, le canton a déjà sollicité de l'aide dans le même cadre pour les centres de vaccination prévus.

[En savoir plus « Les grands moyens face à la crise »](#) >



La médecine du sport sur le petit écran

Dans quelle mesure les gens sont-ils performants lorsqu'il fait très chaud ? L'émission « Einstein » de la SRF a mené l'enquête. Le modérateur s'est rendu à la Médecine du sport Nottwil au Centre suisse des paraplégiques pour effectuer quelques tests. Il a dû entre autres pédaler à 35 °C dans un sauna. Il était accompagné par des scientifiques du sport de la Médecine du sport Nottwil.

Émission de la SRF sur le thème de la chaleur en ville : « Auf dem Fahrrad in der Sauna » (à vélo dans le sauna) >



Filière de Master pour les étudiant-es en médecine

Depuis 2020, les universités de Zurich et Lucerne proposent quarante places dans une filière commune pour étudiant-es en médecine. Ce cursus vise en priorité une formation axée sur la pratique. L'une des parties du cursus se fait dans les cliniques partenaires, dont le Centre suisse des paraplégiques fait partie. Les premiers cours cliniques de « l'aile lucernoise » ont débuté en février 2020. Plusieurs étudiant-es en médecine du « Joint Medical Masters » ont déjà suivi un stage au Centre suisse des paraplégiques durant leur troisième année d'études. En 2023, la première volée d'étudiant-es devrait recevoir le diplôme « Joint Master ». La Confédération soutient ce projet à hauteur de sept millions de francs.

[En savoir plus « Étudier la médecine au Centre suisse des paraplégiques » \(uniquement en allemand\)](#) >

[En savoir plus « La relève médicale »](#) >



Atterrissage autorisé par mauvais temps

Grâce à la navigation par satellite, les hélicoptères de sauvetage de la Rega peuvent désormais atteindre le Centre suisse des paraplégiques y compris en cas de mauvaise visibilité. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a approuvé la procédure de vol aux instruments correspondante. Les patient-es bénéficient d'une plus grande sécurité en termes de prise en charge médicale en cas de mauvaises conditions météorologiques et d'épais brouillard.

[Communiqué de presse de la Rega du 23 juin 2020](#) >



ParaSchool fête ses cinq ans

Les enfants en âge scolaire, les jeunes, les apprenti-es et les étudiant-es constituent environ un quart des patient-es à Nottwil. L'école des patient-es jette un pont entre leur rééducation et leur réinsertion scolaire. Depuis cinq ans, l'école des patient-es du Centre suisse des paraplégiques est reconnue par le canton de Lucerne. Les jeunes patient-es suivent des cours sur place afin de pouvoir réintégrer leur classe après leur rééducation. ParaSchool offre également la possibilité de faire une « année d'immersion » durant laquelle les personnes ayant une restriction physique peuvent développer de nouvelles possibilités pour leur vie professionnelle.

[Une visite à l'école des patient-es \(uniquement en allemand\) >](#)

[En savoir plus sur ParaSchool >](#)



Les employé-es se déhanchent sur « Jerusalema ».

Alors on danse !

Le Centre suisse des paraplégiques fut inauguré le 6 septembre 1990 à l'occasion d'une fête populaire. Étant donné qu'en raison du coronavirus la population n'a pas pu être invitée à Nottwil pour fêter les 30 ans d'existence du Centre, les employé-es en fauteuil roulant ou non ont décidé de se déhancher pour remercier le public de son soutien de longue date en faveur des personnes blessées médullaires et pour démontrer que ces dernières font partie intégrante de la société. La vidéo de danse a été un franc succès sur les réseaux sociaux : elle a été visionnée plus de 1,3 million de fois, partagée plus de 10 000 fois, aimée environ 40 000 fois et commentée plus de 1100 fois depuis partout dans le monde.

[30 ans Centre suisse des paraplégiques – rétrospective](#) >

[Communiqué de presse du 1^{er} septembre 2020](#) >



Exigences des processus atteintes

En 2020, le Centre suisse des paraplégiques a réussi le second audit de surveillance ISO 9001:2015. La norme fixe des exigences relatives à la mise à disposition de produits et de prestations afin que ces derniers répondent aux attentes des patient-es et aux exigences réglementaires. Les normes du Centre suisse des paraplégiques en matière d'hygiène et de qualité en laboratoire ont été approuvées. De plus, le Centre s'est vu de nouveau décerner le label « Friendly Workspace ».



Définition de la nouvelle vision

Le Centre suisse des paraplégiques a revu sa stratégie de formation et l'a renforcée avec une nouvelle vision. Se basant sur la formulation d'une stratégie au début 2020, la mise en œuvre de mesures concrètes dans la formation professionnelle s'est poursuivie étape par étape. Des questions telles que la durabilité de produits de formation et le développement d'une gestion de l'information axée sur la pratique étaient au centre durant l'exercice considéré. La nouvelle vision :

« Nottwil – un lieu de formation pour les professionnel-les de la santé, les personnes touchées et leurs proches »



Mandaté par le conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques, le conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a nommé Luca Jelmoni nouveau directeur.

Nouveau directeur de la clinique

À la demande du conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a nommé Luca Jelmoni comme nouveau directeur. Il succède à Hans Peter Gmünder qui part à la retraite anticipée au 1^{er} août 2021. « Nous sommes heureux d'avoir trouvé une personne dirigeante expérimentée du système de santé suisse pour occuper ce poste important », résume Heidi Hanselmann, présidente de la Fondation suisse pour paraplégiques.

[Communiqué de presse du 18 décembre 2020](#) >

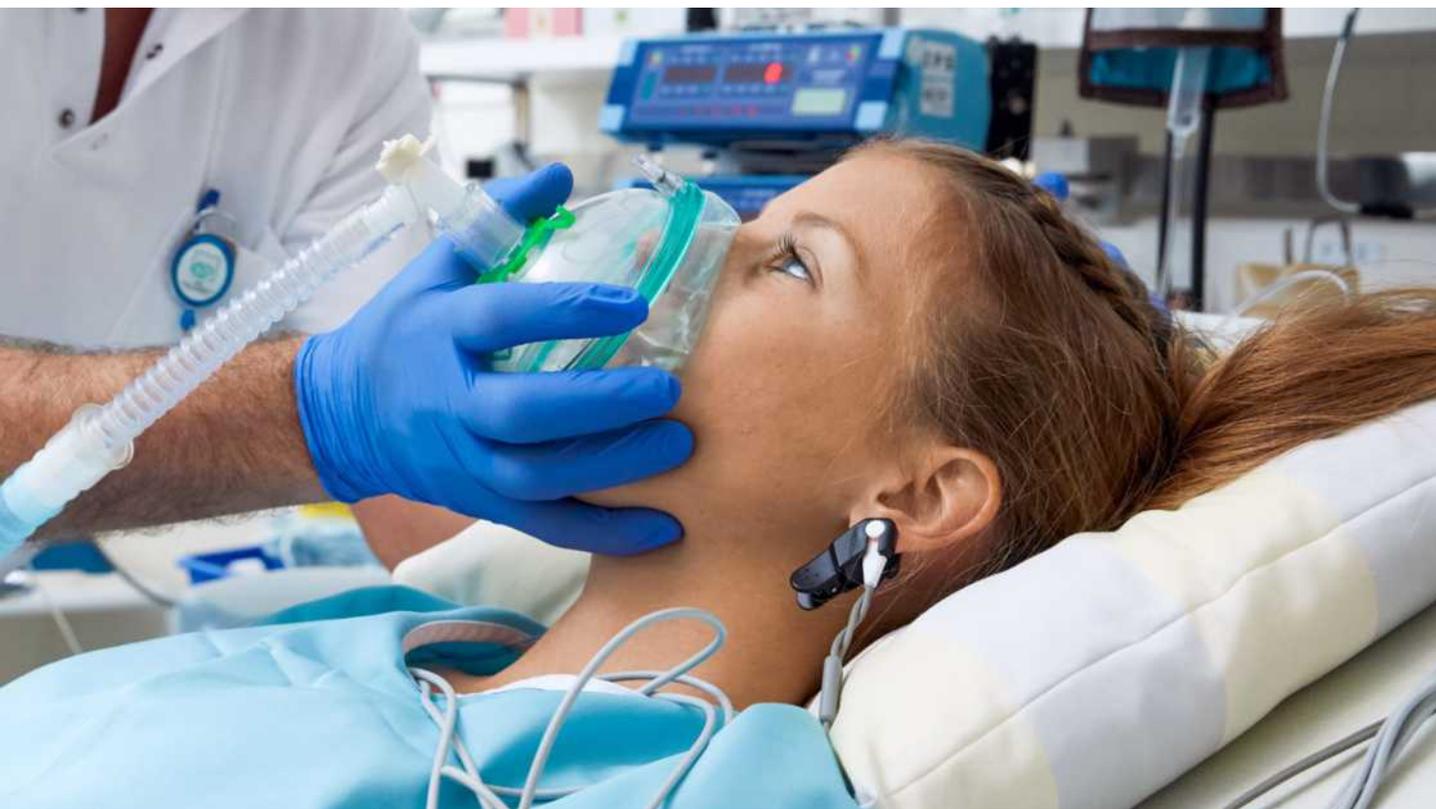


Image symbolique

Médecine respiratoire pour les patient-es COVID

La ventilation constitue avec la médecine médullaire et du dos l'un des trois domaines centraux du Centre suisse des paraplégiques. Dans ce domaine, il s'agit du sevrage progressif des ventilateurs qui a fait ses preuves durant la pandémie de coronavirus. Le Swiss Weaning Centre du Centre suisse des paraplégiques est parvenu à sevrer des appareils non seulement nombre de patient-es atteints de COVID, mais aussi d'autres patient-es. Les longues phases de sevrage des patient-es paralysé-es médullaires ou non sont effectuées par une équipe interprofessionnelle. La thérapie de sevrage se fait dans les unités de soins normales ou de soins intensifs. En parallèle à ces compétences, l'unité de soins intensifs du Centre suisse de paraplégiques est la seule unité dans toute la Suisse à proposer des traitements de dialyse durant la rééducation précoce de patient-es atteint-es de maladies rénales.

[En savoir plus « Médecine de haut vol pour toutes et tous – La ventilation »](#) >

[Swiss Weaning Centre](#) >

[Ventilation au Centre suisse des paraplégiques \(en allemand\)](#) >

[Guide de la thérapie respiratoire](#) >



Développement de la médecine aiguë

Le Centre suisse des paraplégiques dispose depuis janvier 2020 de trois nouvelles unités de soins avec 66 lits ainsi que d'une nouvelle unité de soins intensifs avec 16 lits pour les traitements en médecine aiguë et assurer ainsi la prise en charge intégrale de personnes avec une paralysie médullaire. Ainsi, les problèmes de capacité sont résolus par les nouveaux processus qui promeuvent en outre la qualité des traitements.

[En savoir plus « Clinique agrandie – Soins aigus en pleine expansion »](#) >

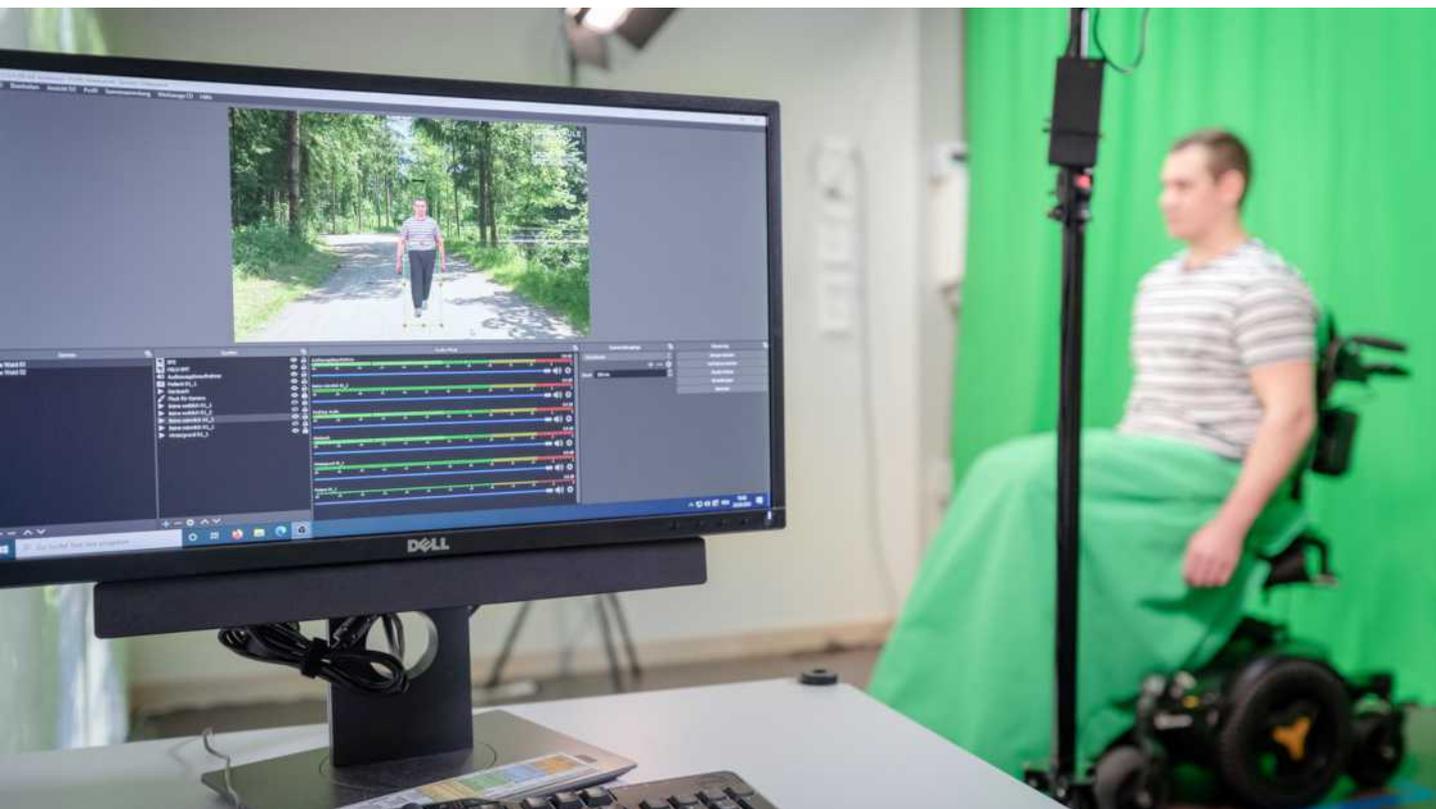


« Nottwil Rücken » – interprofessionnel et respectueux

Presque 80 % de la population souffre au moins une fois dans la vie de douleurs au dos. Les personnes ayant des problèmes de dos peuvent à tout moment s'adresser à « Nottwil Rücken » qui propose un large spectre de prestations interprofessionnel comprenant toutes les étapes du premier contact au suivi. Les spécialistes attachent de l'importance à déterminer de manière ciblée les douleurs pour être en mesure de proposer un traitement individuel adéquat. L'équipe interprofessionnelle, composée d'orthopédistes, de chirurgiens, de médecins spécialistes de la douleur, du sport et de la rééducation, de physiothérapeutes et ergothérapeutes ainsi que de coaches professionnels, dispose d'une longue et solide expérience dans le domaine des problèmes complexes liés à la colonne vertébrale et à la moelle épinière. Cette expertise est disponible pour toutes les patientes et tous les patients, qu'elles et ils soient paralysé-es médullaires ou non.

En savoir plus [« Une médecine de haut vol pour toutes et tous – Chirurgie spinale »](#) >

Voici [« Nottwil Rücken » \(en allemand\)](#) >



Nouvelle offre : thérapie stationnaire contre la douleur

Depuis janvier 2020, le Centre de la douleur propose un programme thérapeutique interdisciplinaire et multimodal contre la douleur de trois semaines pour les patient-es ayant des douleurs chroniques. Ce programme comprend en plus de conférences et de visites de médecins, de nombreux éléments de physiothérapie et de psychothérapie. La première inclut la thérapie d'entraînement médicale, la balnéothérapie, le nordic walking, des mesures de stabilisation végétative, la promotion de la pleine conscience et de la perception du corps ainsi que la réduction de la douleur et l'entraînement aux mouvements du quotidien. La seconde comprend d'une part des séances de groupe sur les questions de la chronicité de la douleur, l'acceptation, la gestion du stress, le corps et les émotions, la prise en charge de soi-même, dire non, la distraction et l'entraînement à résoudre des problèmes et, d'autre part, des séances de psychothérapie individuelles et des techniques de détente.

[Centre de la douleur à Nottwil](#) >

[Guide pratique](#) >



Jardin thérapeutique pour une rééducation réussie

Le jardin thérapeutique ouvert en automne 2020 boucle la boucle de la rééducation intégrale au Centre suisse des paraplégiques. Des études scientifiques démontrent les effets positifs sur la réussite d'une rééducation lorsque la nature est incluse dans la thérapie. D'importants aspects pour la réinsertion peuvent être enseignés dans cet environnement bénéfique pour la santé. Le jardin thérapeutique comprend l'orthothérapie, un parcours pour fauteuil roulant et une aire dynamique. Cette dernière offre aux personnes avec une paralysie médullaire incomplète se déplaçant à pied un parcours de déambulation avec différents types de sol exigeants afin d'entraîner leur habilité, endurance et force. Sur le parcours pour fauteuil roulant, les personnes apprennent à surmonter différents obstacles et types de sol, dont des rails de tram, des grilles de route, des rigoles d'eau, des gravillons et des sols forestiers, des trottoirs, des marches, des pentes, des planchers instables et des inclinaisons. Une station permet de s'entraîner à monter dans un train. Le jardin thérapeutique a été financé par des dons affectés.

En savoir plus « Jardin thérapeutique – En connexion avec la nature » [>](#)



Un robot pour entraîner les fonctions motrices

Au centre de robotique du Centre suisse des paraplégiques, un nouveau robot offre des thérapies de la marche intensives et aide les personnes à mobilité réduite à récupérer leurs fonctions motrices. En neuroréhabilitation à Nottwil, le robot est utilisé pour des formes de thérapie nécessitant beaucoup de répétition. Le Lokomat permet d'augmenter le nombre et l'intensité des traitements. Cette acquisition importante a été possible grâce à des dons affectés s'élevant à 723 199 francs. Ce robot de dernière génération remplace le modèle précédent qui a été utilisé quotidiennement durant quatorze ans.

[Communiqué de presse du 10 février 2020 \(en allemand\) >](#)



Entrer dans le monde du travail grâce à un simulateur

Grâce au généreux soutien d'une fondation, le service ParaWork du Centre suisse des paraplégiques a pu acquérir un simulateur d'engins de chantier appelé Tenstar. Celui-ci permet un apprentissage proche de la réalité et facilite l'entrée potentielle de personnes avec une paralysie médullaire dans les domaines professionnels de la construction, des transports ou de l'agriculture. Des professionnel·les déjà formé·es peuvent réintégrer leur environnement professionnel habituel plus rapidement grâce à des entraînements de simulation.

[ParaWork – Insertion professionnelle](#) >



Innovation numérique boostée

La numérisation est aussi devenue le mot magique dans le système de santé. Afin que cela ne reste pas un simple mot, la petite équipe Numérisation Innovation Transformation du Centre suisse des paraplégiques s'est retroussée les manches. L'activité de cette équipe se trouve au centre de l'action, directement auprès des patient-es et incluse dans les processus de la clinique et dans les tâches quotidiennes des employé-es. Grâce à sa souplesse ainsi que les méthodes telles que la conception créative (design thinking) ou le prototypage, l'équipe a déjà obtenu des résultats positifs. La concrétisation de la télé-médecine, le Smart Home avec commande vocale, les données médicales portables, la boutique en ligne pour la gastronomie, des robots nettoyeurs, l'espace pour les patient-es et la mesure de la tension avec des systèmes implantés ne sont que certaines des activités prévues ou en cours.

La rénovation et la modernisation de la clinique permettent la mise en œuvre de solutions innovantes. Ainsi, le nouveau système d'information patient-es constitue un canal de communication direct avec les patient-es. Des informations allant du plan du menu du jour jusqu'aux activités de divertissement en passant par les offres de la clinique sont désormais transmises de manière numérique et en quatre langues. De nombreux écrans dans le bâtiment permettent également aux visiteuses et visiteurs ainsi qu'aux employé-es de disposer de ces informations.

En savoir plus « Les technologies numériques doivent être utiles » (en allemand) [>](#)



Espaces extérieurs propices à la détente

Grâce aux travaux d'extension et de rénovation de la clinique, le Centre suisse des paraplégiques dispose désormais d'une zone extérieure accessible en fauteuil roulant avec des espaces d'activité aménagés de manière attractive, des places de jeux et des zones ombragées pour se détendre. Le nouvel arrêt de bus sans obstacle constitue un modèle et permet d'arriver tous les quarts d'heure directement devant l'entrée de la clinique en transports publics.

[En savoir plus « Ouverture de la nouvelle clinique »](#) >



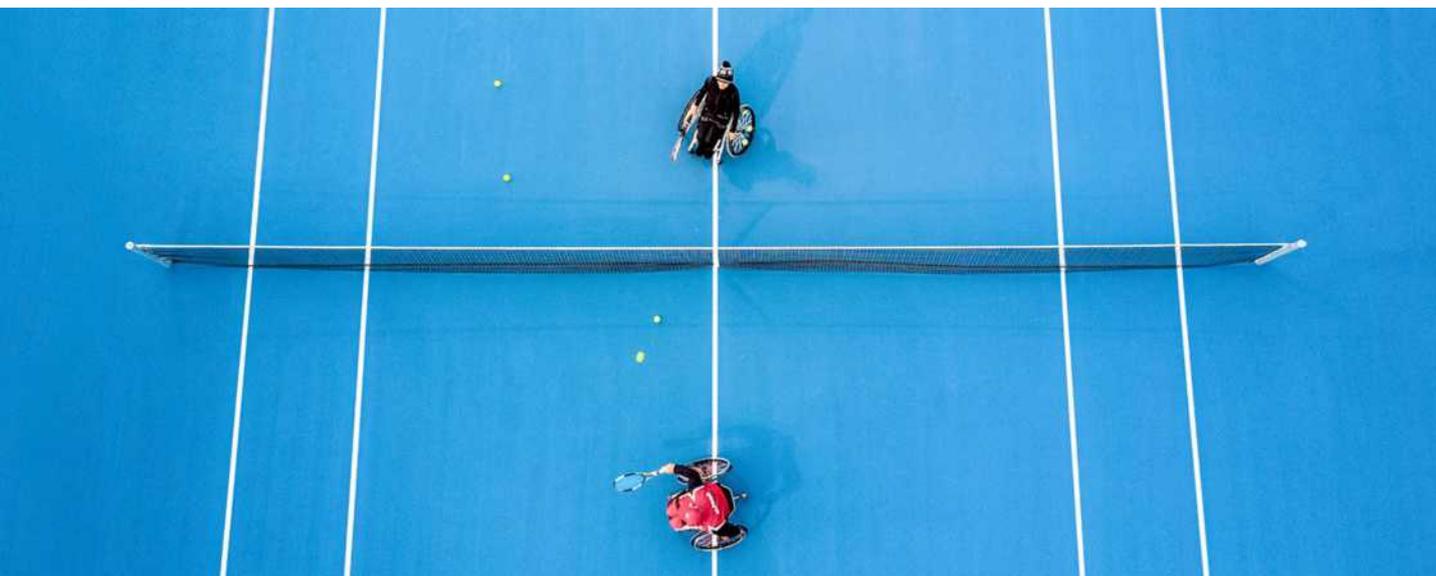
La Médecine du sport déménage dans la clinique

Le projet de construction de l'extension de la clinique a prévu un endroit pour la Médecine du sport Nottwil. Depuis juin 2020, cette dernière a pris ses quartiers dans le Centre suisse des paraplégiques afin d'être plus proche des patient-es et client-es. La Médecine du sport Nottwil constitue depuis de nombreuses années une offre sur le campus de Nottwil et s'est développée au fil des années en Centre national de performance pour le sport en fauteuil roulant et Swiss Olympic. L'entrée pour la première fois d'athlètes en fauteuil roulant de haut niveau dans la promotion militaire du sport d'élite dès 2021 constitue un vrai jalon sur le chemin vers l'intégration des personnes en situation de handicap.

[Aperçu de la nouvelle Médecine du sport Nottwil \(vidéo\)](#) >

Les nouveaux locaux de la Médecine du sport Nottwil sont aménagés de manière visionnaire et ont un effet accueillant. Dans les nouveaux locaux, l'offre des spécialistes de la médecine du sport reste très large : examens de médecine sportive, diagnostics des performances, analyses des performances, conseils en nutrition pour sportifs et d'entraînement. L'équipe interprofessionnelle est à disposition de toutes les personnes passionnées de sport, qu'elles soient athlètes en fauteuil roulant ou valides, athlètes d'élite, amatrices ou débutantes.

[Offre de la Médecine du sport Nottwil](#) >



Association suisse des paraplégiques

Grâce à sa réorientation stratégique, l'Association suisse des paraplégiques renforce l'implication de ses membres. Cela influencera durablement la structure et la culture d'entreprise ces prochaines années. L'organisation faîtière des paralyés-es médullaires fête ses 40 ans d'existence avec un tour de handbike médiatisé de treize jours à travers toute la Suisse. Alors que la plupart des événements ont dû être annulés, la demande en conseils a nettement augmenté.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

L'année 2020 restera gravée dans les mémoires. Non pas comme année où une médaille suisse aurait été gagnée aux Jeux paralympiques de Tokyo ou comme année remplie d'incroyables voyages à travers le monde et encore moins comme l'année de retrouvailles conviviales lors de petites et grandes fêtes. Environ 350 événements prévus ont dû en grande partie être annulés. En revanche, l'Association suisse des paraplégiques a dispensé plus de conseils individuels que jamais auparavant.

Au niveau financier, l'Association suisse des paraplégiques se porte bien. En tout, l'organisation faîtière des paralysé-es médullaires clôt l'année 2020 avec un déficit qui a pu être comblé par des prélèvements de fonds. En raison des annulations de voyages et d'événements à cause du coronavirus, le déficit a été moins grand que budgétisé.

Depuis plus de 40 ans maintenant, l'Association suisse des paraplégiques accompagne les personnes blessées médullaires tout au long de leur vie. Que ce soit pour des questions de la vie quotidienne, d'habiter seul-e, sur le sport, sur les loisirs, des problèmes juridiques ou des moments sociaux difficiles : les employé-es de l'organisation faîtière des paralysé-es médullaires aident à trouver des solutions.

Événements



Laurent Prince
Directeur

Forte de ses 11 000 membres environ, l'Association suisse des paraplégiques est l'organisation faîtière nationale des personnes paralysées médullaires. L'Association suisse des paraplégiques met tout en œuvre pour répondre aux préoccupations sociétales, sociales, politiques et personnelles de ses membres et œuvre à la réinsertion ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de vie des personnes paraplégiques et tétraplégiques. De nombreuses prestations sont proposées grâce à l'Institut de conseils juridiques, au Sport suisse en fauteuil roulant, au Centre construire sans obstacles, aux départements Conseils vie ainsi que Culture et loisirs. Un contrat de collaboration, dans lequel les intentions de l'une et l'autre sont stipulées, lie l'Association suisse des paraplégiques à la Fondation suisse pour paraplégiques.

Dans l'exercice considéré, il y a eu des changements à la tête de l'Association suisse des paraplégiques. En effet, avec Olga Manfredi comme présidente et Annick Meystre comme vice-présidente, c'est la première fois que deux femmes prennent la direction stratégique de l'organisation faîtière des paraly-sé-es médullaires. Les activités opérationnelles ont aussi changé de mains : depuis août 2020, Laurent Prince est directeur de l'Association suisse des paraplégiques avec Roger Getzmann, chef du département Sport suisse en fauteuil roulant, comme suppléant.

De nouvelles têtes apportent de nouvelles idées. Durant l'été et l'automne 2020, une nouvelle stratégie a été élaborée qui prévoit de placer à l'avenir les clubs en fauteuil roulant et les membres encore davantage au centre. Un dialogue actif doit se créer entre les différent-es membres, le comité central, les sections et les employé-es afin de pouvoir répondre aux besoins individuels de chaque membre et de l'accompagner tout au long de sa vie.

Malgré tous les désagréments dus au coronavirus, l'Association suisse des paraplégiques a fêté ses 40 ans d'existence en 2020. Grâce au « Giro Suisse », le tour de handbike de treize jours, les athlètes de loisirs et leurs familles et ami-es ont fait découvrir au grand public l'esprit pionnier qui caractérise l'organisation depuis 40 ans. Des clubs en fauteuil roulant de tout le pays ont créé ensemble avec l'Association suisse des paraplégiques une aventure inou-bliable pour les membres.

Dans le domaine du sport en fauteuil roulant, les championnats du monde de curling ont encore pu avoir lieu début 2020 à Wetzikon avant que les installations sportives aient dû fermer leurs portes. En revanche, l'organisation a partagé de nombreuses idées sur les réseaux sociaux pour montrer comment rester actif à la maison. Et, à la place de voyages à travers le monde, des idées et astuces sur les vacances et le temps libre en Suisse ont été rassemblées et publiées de concert avec les personnes touchées.

L'importance d'une organisation telle que l'Association suisse des paraplégiques se mesure au bien-être de chaque personne para et tétraplégique. Tout particulièrement durant ces temps difficiles, les services de conseil étaient essentiels pour les personnes touchées. L'organisation faîtière des paraly-sé-es médullaires les a accompagnées et leur a apporté de l'aide au quotidien, et les a soutenues en cas de différends juridiques et de travaux de transformation de logement. Les conseils ont été prodigués davantage par téléphone ou appel vidéo afin de permettre aux avocats, architectes et concepteurs de traiter toutes les demandes de manière professionnelle et avec succès. Il n'est pas surprenant que dans l'exercice considéré, il y ait eu davantage de dossiers juridiques ouverts et de projets de construction entamés par rapport à l'année précédente. En outre, la demande en conseils sociaux et en accompagnement a augmenté de manière significative en 2020. Qu'il s'agisse de soucis financiers, de sentiment de solitude, de discussions difficiles avec les autorités ou d'un surmenage généralisé en raison de la situation de vie actuelle – les employé-es du département Conseils vie ont soutenu les personnes touchées dans tous les domaines nécessaires, à la maison, en clinique de rééducation ou en déplacement. Cela correspond tout à fait à l'état d'esprit de l'Association suisse des paraplégiques en tant qu'organisation d'entraide.

« Toutes les personnes avec une paralysie médullaire doivent être incluses dans notre développement. »

Laurent Prince, directeur de l'Association suisse des paraplégiques

Perspective

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie modifiera les structures et la culture de l'Association suisse des paraplégiques. Toutes les personnes ayant une paralysie médullaire seront incluses dans ce développement. Des offres, des activités et des services seront à l'avenir développés et proposés conjointement avec les clubs en fauteuil roulant. La numérisation des processus, la modernisation des différents sites web et la garantie des moyens financiers grâce à un nouvel accord de prestations avec la Fondation suisse pour paraplégiques, le plus grand bailleur de fonds, constituent d'autres priorités.

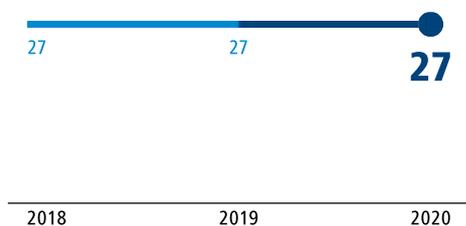
Enfin et surtout, l'Association suisse des paraplégiques espère avoir de nouveau l'occasion de rencontrer ses membres personnellement. Les événements tels que la fête centrale, les ParAthletics à Nottwil ou les petites et grandes manifestations dans les clubs constituent le cœur et l'âme de l'organisation. La tâche principale est de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap. Sensibiliser la société à cette problématique est primordial et on y parvient non seulement grâce à des cours de sensibilisation et des relations publiques actives ensemble avec Inclusion Handicap, mais aussi aux grands événements tels que les Jeux paralympiques prévus à Tokyo. Les messages positifs ouvrent des portes afin de placer les demandes des membres dans les préoccupations publiques et d'améliorer durablement leur qualité de vie.



Laurent Prince
Directeur de l'Association suisse des paraplégiques

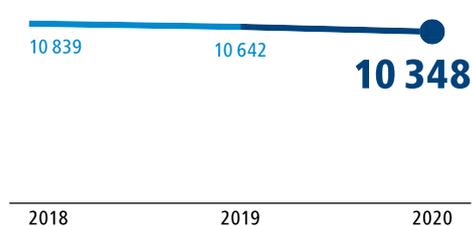
Chiffres

Clubs en fauteuil roulant



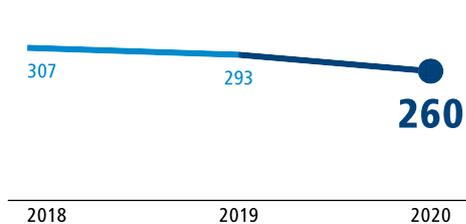
L'organisation faitière des paraplégiques soutient 27 clubs en fauteuil roulant régionaux dans toute la Suisse.

Membres clubs en fauteuil roulant



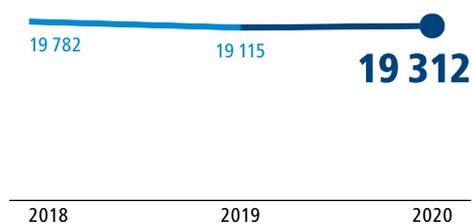
Fin 2020, l'Association suisse des paraplégiques comptait 10 348 membres actifs, passifs, d'entreprise et libres dans toutes les régions géographiques et linguistiques.

Nouveaux membres actifs



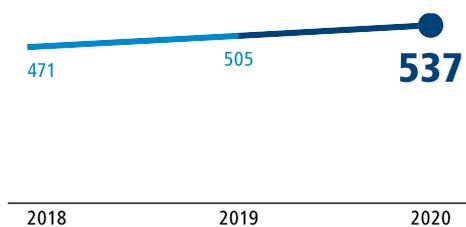
En outre, l'Association suisse des paraplégiques a acquis 260 nouveaux membres grâce au département Conseils vie et aux clubs en fauteuil roulant.

Heures de conseil



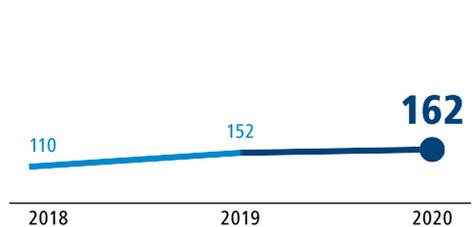
L'Association suisse des paraplégiques a investi 19 312 heures pour les domaines de la construction, du droit et de la vie pratique y compris le travail social, ce qui remplit les exigences de l'article 74 de la Loi fédérale sur l'assurance-invalidité.

Dossiers juridiques suivis



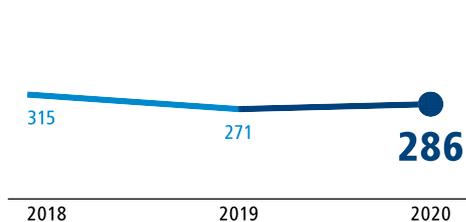
L'Institut de conseils juridiques a assuré le suivi de 537 dossiers au titre de l'accompagnement juridique de membres paraplégiques médullaires.

Nouveaux dossiers juridiques



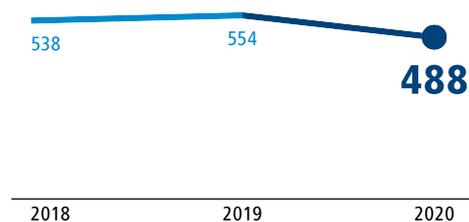
L'Institut de conseils juridiques a ouvert 162 nouveaux dossiers.

Conseils pour projets de construction



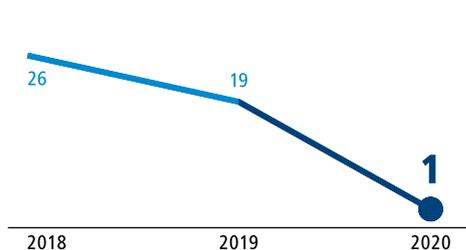
Le Centre construire sans obstacles a assuré 285 séances de conseil dans le cadre de déménagements ou de travaux et un conseil concernant un bien immobilier de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Athlètes avec licence de compétition



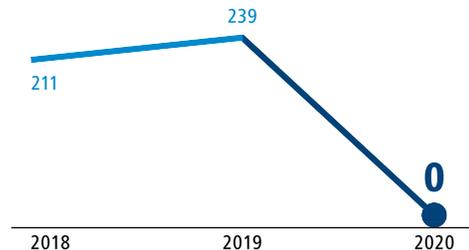
Sport suisse en fauteuil roulant a suivi 488 athlètes doté-es d'une licence de compétition et soutient 57 athlètes dans des structures de promotion du sport. Onze disciplines sportives sont soutenues par des commissions techniques qui développent chacune d'entre elles et assistent les athlètes.

Médailles remportées lors de compétitions



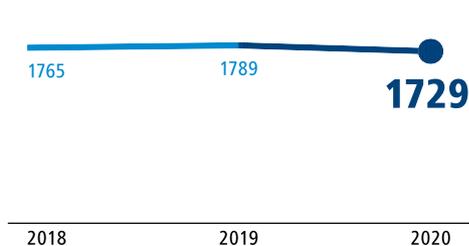
En 2020, seuls les championnats du monde de curling ont eu lieu et, en ligne, ceux de WCMX (skate en fauteuil roulant). Toutes les autres compétitions à titre ont dû être reportées ou annulées.

Participant-es aux voyages



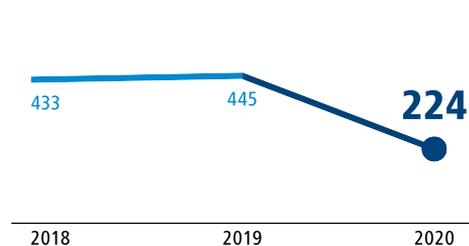
Tous les voyages ont dû être annulés en raison du coronavirus.

Participant-es aux cours de sensibilisation



Les informations et les expériences personnelles sur le thème de la paralysie médullaire se trouvent au centre des cours de sensibilisation.

Manifestations/événements



Pour 2020, l'Association suisse des paraplégiques avait prévu 406 événements dont 182 ont dû être annulés.

Tour d'horizon



Olga Manfredi est la nouvelle présidente de l'assemblée des délégués de l'Association suisse des paraplégiques

Nouvelle présidente et nouveau directeur

Lors de l'assemblée des délégués de l'Association suisse des paraplégiques du 2 mai 2020, les délégués des 27 clubs en fauteuil roulant ont élu Olga Manfredi à la présidence et nommé Laurent Prince au poste de directeur. L'assemblée des délégués a eu lieu en ligne en raison de la situation extraordinaire ordonnée par le Conseil fédéral.

[Communiqué de presse du 8 mai 2020](#) >

[Assemblée des délégués du 2 mai 2020](#) >



Laurent Prince est le nouveau directeur de l'Association suisse des paraplégiques.

Nouveau directeur en fonction

Suite à son élection par l'assemblée des délégués en mai 2020, Laurent Prince (50) a pris ses fonctions en tant que directeur de l'Association suisse des paraplégiques début août 2020. Sous sa direction, l'Association suisse des paraplégiques devrait s'engager davantage au niveau politique pour les personnes en situation de handicap et collaborer étroitement avec les clubs en fauteuil roulant et les membres. Laurent Prince habite à Obernau (LU) et a dirigé pendant cinq ans le département technique de l'Association suisse de football et était membre de la direction.

[Communiqué de presse du 3 août 2020](#) >



Sensibilisation à grande échelle

Une première dans le domaine : durant une seule semaine en février 2020, mille apprenti-es du Centre de formation professionnelle de la construction et de l'artisanat (BBZB) de Lucerne ont participé à des cours de sensibilisation de l'Association suisse des paraplégiques.



Aménagement à Nottwil. De gauche : Paul Müller (conseiller communal de Kriens), Guido A. Zäch, Werner Waldispühl (secrétaire central), André Deville (responsable sport), Heinrich Meyer (président de la commune de Nottwil).

L'ASP a 40 ans !

Le 27 avril 1980, Dr Guido A. Zäch a fondé l'Association suisse des paraplégiques. L'association compte aujourd'hui 27 clubs en fauteuil roulant dans toute la Suisse et 11 000 membres.

[L'histoire de l'Association suisse des paraplégiques](#) >



Façonner l'avenir avec les clubs

Durant l'été 2020, le comité central et les membres de la direction ont élaboré l'orientation stratégique de l'Association suisse des paraplégiques pour les années 2021 à 2024. Il était clair dès le début que les clubs en fauteuil roulant devaient prendre part à ce processus afin de découvrir si les objectifs initiaux correspondent effectivement aux besoins des clubs. Ainsi, l'Association suisse des paraplégiques a organisé en octobre 2020 cinq ateliers en Suisse allemande, romande ainsi qu'au Tessin auxquels presque toutes les sections ont participé et contribué.

[En savoir plus « Les idées de nos clubs »](#) >



Championnats du monde de curling en Suisse

Les championnats du monde de curling en fauteuil roulant ont eu lieu pour la cinquième fois en Suisse. Les championnats du monde à Wetzikon ont constitué le plus important événement du calendrier annuel de la Fédération mondiale de curling (FMC) pour le curling en fauteuil roulant. Ils comptaient notamment pour les qualifications pour les Jeux paralympiques à Pékin (Chine) en 2022. Douze équipes, 72 athlètes et plus de 30 accompagnant-es y ont participé du 29 février au 7 mars 2020. L'équipe nationale suisse n'est malheureusement pas parvenue à atteindre la même performance que lors des derniers championnats du monde et à éviter de descendre en ligue B. L'événement a été organisé par Sport suisse en fauteuil roulant, un domaine de l'Association suisse des paraplégiques, ensemble avec une petite équipe de bénévoles.

[En savoir plus >](#)



Un « Giro Suisse » pour célébrer l'anniversaire

Du 25 août jusqu'au 6 septembre 2020, un tour de Suisse en handbike a eu lieu et auquel ont participé des personnes en fauteuil roulant, leurs ami-es et leurs familles. Ce « Giro Suisse » a été organisé en l'honneur des 40 ans d'existence de l'Association suisse des paraplégiques. Sport suisse en fauteuil roulant a organisé ce tour en collaboration avec différents clubs en fauteuil roulant. Les participant-es ont parcouru 700 kilomètres et 6500 mètres de dénivelé en treize étapes.

[L'événement >](#)

[Vidéos des moments forts >](#)

[En savoir plus « La Suisse en 13 jours » >](#)

[Communiqué de presse du 10 août 2020 >](#)

[Communiqué de presse du 25 août 2020 >](#)

[Communiqué de presse du 6 septembre 2020 >](#)



En 2020, l'athlète de haut niveau Manuela Schär a battu le record mondial sur 1500 m.

Un record du monde

Début août 2020, Manuela Schär a battu le record du monde du 1500 mètres lors d'un championnat d'athlétisme organisé par Sport suisse en fauteuil roulant à Nottwil. Avec 3:12.35, l'athlète de Kriens (LU) a battu les scores de Tatyana McFadden (2015) et Madison de Rozario (2018) de près d'une seconde. Manuela Schär est promue et soutenue dans le vivier de promotion d'élite « athlètes Para Top » de Sport suisse en fauteuil roulant de l'Association suisse des paraplégiques.

Film « I am Manuela » [>](#)



Christoph Kunz a annoncé sa retraite en 2020.

Christoph Kunz range le monoski-bob

Le coureur de monoski-bob Christoph Kunz a annoncé le 18 mars 2020 sa retraite du sport de haut niveau, exactement dix ans après avoir remporté la médaille d'or en descente aux Jeux paralympiques de Vancouver (Canada). Il fait partie des meilleurs athlètes d'hiver de Sport en fauteuil roulant. Au cours de sa carrière sportive, le Bernois a été promu et soutenu par Sport suisse en fauteuil roulant de l'Association suisse des paraplégiques, dernièrement dans le cadre du vivier de promotion d'élite « athlètes Para Top ».

[Communiqué de presse du 20 mars 2020 \(en allemand\) >](#)

[En savoir plus « Christoph Kunz se retire » >](#)



Performance testée

Les « Testing Days » constituent un important indicateur de la performance des athlètes. Sport suisse en fauteuil roulant de l'Association suisse des paraplégiques détermine ainsi leur forme et déduit les mesures de soutien appropriées pour améliorer les performances. En 2020, 79 athlètes de 14 disciplines différentes se sont soumis-es au test.

[Regarder la vidéo](#) >

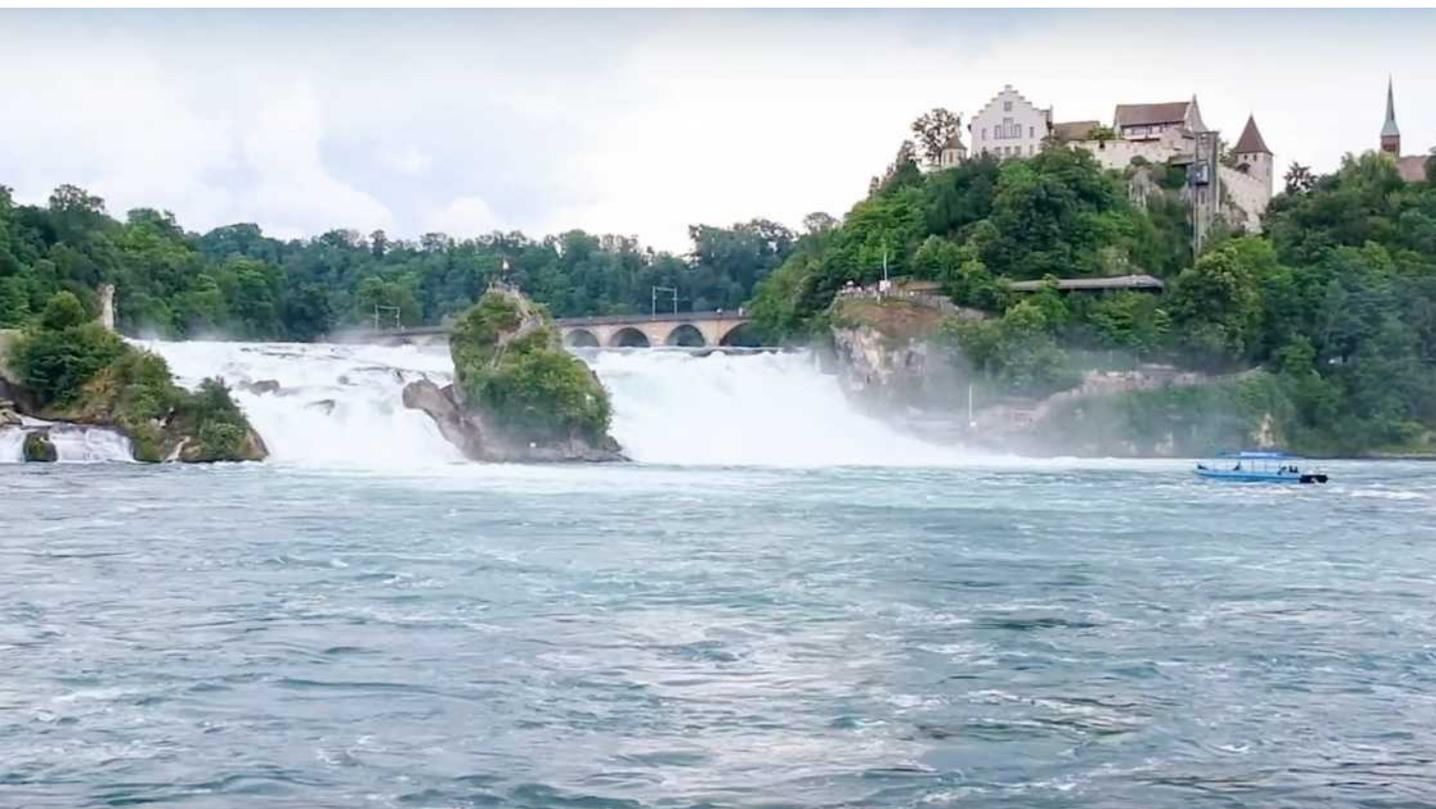


S'entraîner ensemble durant une année

Sport suisse en fauteuil roulant (SSFR) a motivé avec le mot d'ordre #wheelchairsportneverstops les membres de l'Association suisse des paraplégiques à continuer de s'entraîner malgré la fermeture des installations sportives lors du confinement au printemps 2020. Des vidéos d'exercices donnaient de l'inspiration pour l'entraînement à la maison. En parallèle, les membres ont pu communiquer leurs heures d'entraînement et participer ainsi au challenge « S'entraîner ensemble sur la durée d'une année ». L'objectif fixé à 8760 heures en tout n'a pas tout à fait été atteint, mais le baromètre n'a cessé de monter avec les heures d'entraînement effectuées.

[Vidéo d'exercices](#) >

[En savoir plus](#) >



Parcourir ParaSuisse

L'Association suisse des paraplégiques a établi une liste d'excursions dans différentes parties de Suisse en collaboration avec les clubs en fauteuil roulant. Cette prestation a été proposée en 2020, étant donné que l'agence de voyages de l'Association suisse des paraplégiques a dû annuler tous les voyages internationaux.

[Exemple : région Morges >](#)



Trail en handbike au Jura

Cette année, le trail en handbike s'est fait au Creux du Van dans le canton du Jura. Les participant-es ont transpiré pour y arriver, mais l'impressionnante vue sur les falaises abruptes en a valu la peine. Malheureusement, l'Association suisse des paraplégiques n'a pu organiser que très peu de sorties en raison des restrictions liées au coronavirus.

[Impressions](#) >



Transformation d'une ferme protégée

Le Centre construire sans obstacles de l'Association suisse des paraplégiques a coordonné les travaux de transformation d'une ferme classée. Le projet est représentatif des nombreuses transformations permettant aux personnes avec une paralysie médullaire de vivre de manière indépendante chez elles. Le retour dans l'environnement social habituel après un accident est essentiel pour une bonne qualité de vie.

[En savoir plus « Transformation sous conditions »](#) >

- ✓ Renten
- ✓ Hilflosenentschädigung
- ✓ Hilfsmittel

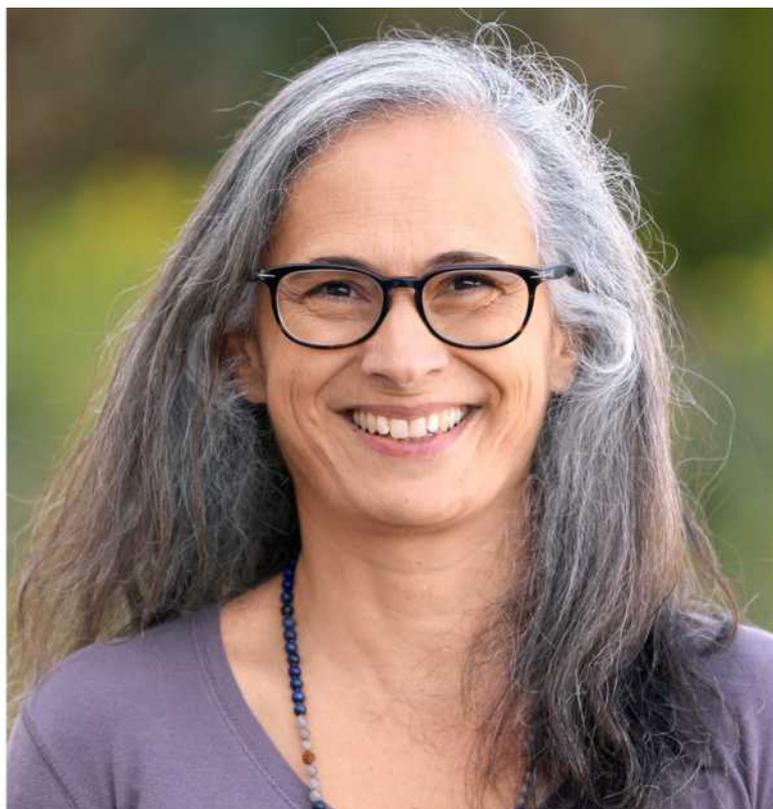
- ✓ Pflegekosten
- ✓ Haftung
- ✓ vieles mehr



Prendre conscience de ses droits

De nombreuses personnes avec une paralysie médullaire – qu’elles soient récemment blessées ou non – ne savent pas quels sont leurs droits, à quelles prestations des assurances sociales elles peuvent prétendre et comment elles peuvent y avoir accès. Une nouvelle vidéo explicative montre dans quelles situations et de quelle manière les avocats de l’Institut de conseils juridiques de l’Association suisse des paraplégiques peuvent aider.

[Accéder à la vidéo](#) >



Daniela Vozza est la nouvelle cheffe de département Conseils vie à l'Association suisse des paraplégiques.

Nouvelle direction pour le département Conseils vie

Daniela Vozza a repris la direction du département Conseils vie de l'Association suisse des paraplégiques à partir du 1^{er} avril 2020. L'assistante sociale HES travaillait auparavant dans le département des Conseils sociaux du Centre suisse des paraplégiques. Ainsi, elle est familière avec les besoins et demandes des personnes en fauteuil roulant.

[Communiqué de presse du 4 février 2020](#) >



Heinz Frei a gagné le prix du « sportif paralympique ».

Distinction pour l'œuvre d'une vie

Étant donné qu'en 2020 seuls peu d'événements sportifs ont eu lieu, la SRF a décidé pour ses « Sports Awards » de remettre des distinctions aux sportives et sportifs des 70 dernières années plutôt que de désigner les athlètes de l'année comme à l'accoutumée. Heinz Frei a gagné le prix de « sportif paralympique ». Il est l'un des athlètes suisses les plus médaillés et fait partie des cadres de Sport suisse en fauteuil roulant depuis des décennies. Son palmarès est impressionnant : 15 médailles d'or paralympiques dans les disciplines athlétisme, handbike et ski de fond, 14 titres de champion du monde et 112 victoires en marathon. Entre 1987 et 2009, le Soleurois a obtenu dix fois la distinction « sportif handicapé de l'année » dans le cadre des « Sports Awards » – un record toutes catégories confondues.

[SRF \(en allemand\) Émissions de sport – « Sports Awards » du 13 décembre 2020](#) >



Recherche suisse pour paraplégiques

Par son travail dans la recherche liée à la rééducation, la Recherche suisse pour paraplégiques contribue au positionnement international de la place scientifique suisse. En outre, l'institution s'engage sur le terrain de la promotion de la relève scientifique. En 2020, la Recherche suisse pour paraplégiques publie ses résultats dans un rapport d'impact et montre ainsi les dimensions sociétales des activités de la Fondation suisse pour paraplégiques.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

La Recherche suisse pour paraplégiques a mis sur pied un réseau voué à la recherche nationale et internationale dont l'objet d'étude est la rééducation intégrale. Elle contribue, par ses recherches cliniques et orientées vers la communauté en matière de rééducation, à l'amélioration de la santé, de l'insertion sur le marché du travail, de l'autodétermination et de la qualité de vie des personnes paralysées médullaires, sur le long terme et de façon durable. Elle joue ainsi un rôle de pionnière sur le terrain de recherche en matière de rééducation intégrale et constitue un pôle de recherche reconnu tant que niveau national qu'international à travers sa coopération avec l'Université de Lucerne.

La singularité et la qualité de la recherche intégrale sur les lésions de la moelle épinière (Spinal Cord Injury, dont l'abréviation est SCI) sont jugées dignes d'être soutenues par le Conseil suisse de la science (CSS). En vertu de l'article 15 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), la Recherche suisse pour paraplégiques bénéficie depuis 2008 de la reconnaissance et du soutien de la Confédération et des cantons en tant qu'institution de recherche para-universitaire d'importance nationale. Après évaluation, la Recherche suisse pour paraplégiques bénéficie de nouveau d'un soutien par la Confédération de 2021 à 2024. Elle a ainsi une mission importante pour la place scientifique suisse. Les programmes de recherche sont accompagnés et évalués en permanence par le comité consultatif scientifique, comme pour le modèle du Fonds national suisse (FNS) pour les programmes de recherche nationaux.

La promotion de la relève scientifique se fait en coopération avec l'université de Lucerne, par le biais d'un programme de master avec des stages à la Recherche suisse pour paraplégiques, un programme de doctorat structuré avec des PhD Scholarships et un programme Young Investigator pour postdocs. Ces mesures permettent de promouvoir de manière ciblée et structurée de jeunes chercheuses et chercheurs par des perspectives de carrière claires. Deux collaboratrices scientifiques de la Recherche suisse pour paraplégiques ont été embauchées à 50 % comme assistantes-professeures en « Rehabilitation and Healthy Aging » dans le cadre d'un recrutement avec l'université de Lucerne. Elles reprendront des activités d'enseignement et de recherche dès 2021. Les postes de professeurs partagés en « Health Sciences and Health Policy », « Health Communication » et « Rehabilitation Services Research » entre la Recherche suisse pour paraplégiques et le département des sciences de la santé et de la médecine ont poursuivi leur travail d'enseignement et de recherche. Le « Center for Rehabilitation in Global Health Systems » rattaché à l'université de Lucerne a poursuivi les activités de formation, de recherche et d'implémentation en collaboration avec la Recherche suisse pour paraplégiques dans un but de renforcement de la rééducation à l'intérieur des systèmes de santé.

Événements

L'analyse et la publication des résultats de l'étude Swiss Spinal Cord Injury Cohort Study (SwiSCI) avec plus de 150 participant-es en Suisse et l'International SCI Survey (InSCI) comptant plus de 12 500 participant-es dans 22 pays, sont d'une grande importance pour le système de santé apprenant pour la paralysie médullaire, initié et accompagné par la Recherche suisse pour paraplégiques. Ces résultats servent de base de données centralisée pour la situation de vie des personnes blessées médullaires. D'importantes lacunes en matière de prise en charge ont été identifiées et des bases pour la priorisation de mesures d'amélioration pour les personnes blessées médullaires ont été créées. Ces mesures permettront de mettre en œuvre les derniers résultats pour la meilleure prise en charge et intégration ainsi que d'améliorer les conditions des personnes touchées dans la société. Le journal spécialisé « Spinal Cord » consacre un numéro spécial aux résultats de recherche de la SwiSCI en 2021.

Le journal spécialisé « Archives of Physical Medicine and Rehabilitation » a choisi comme thème principal les premières publications internationales de l'étude InSCI.

« Notre recherche fournit la base de données centralisée représentant la situation de vie des personnes blessées médullaires afin d'améliorer davantage la prise en charge et l'intégration des personnes touchées. »

Gerold Stucki, directeur de la Recherche suisse pour paraplégiques

Perspective



Prof. Dr^r méd. Gerold Stucki
Directeur

La vocation première de la Recherche suisse pour paraplégiques est la recherche en matière de rééducation intégrale appliquée aux synergies entre les facteurs physiques, psychiques et sociaux dans l'évolution et la maîtrise du handicap. La Recherche suisse pour paraplégiques coopère à l'échelon national et international. Elle remplit une mission importante dans le domaine de la recherche en Suisse. En effet, la Recherche suisse pour paraplégiques est reconnue par la Confédération et les cantons en tant qu'institution de recherche para-universitaire, une chaire ayant été mise en place à l'Université de Lucerne avec l'instauration d'un département consacré aux sciences et à la politique de santé publique ainsi qu'un master en sciences de la santé.

La Recherche suisse pour paraplégiques s'établit dans la recherche liée à la rééducation en coopération étroite avec l'université de Lucerne pour devenir un centre de recherche compétitif. Le soutien comme institution de recherche para-universitaire par la Confédération et le canton pour la période 2021-2024 est d'une importance cruciale. L'institution touchera des fonds de recherche par le FNS et la Commission européenne bien au-delà de 2020.

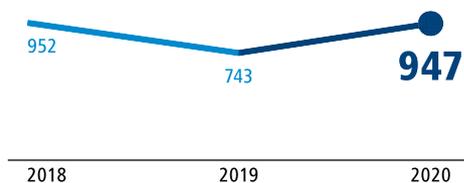
La Recherche suisse pour paraplégiques dirige la mesure de l'impact de la Fondation suisse pour paraplégiques et élargit successivement le monitoring des données en collaboration avec les filiales et organisations proches pour pouvoir élaborer davantage de recommandations d'action. De plus, elle soutient le développement d'un Bachelor pour les sciences de la santé à l'université de Lucerne à partir du premier semestre universitaire 2021.

Prof. Dr^r méd. Gerold Stucki
Directeur de la Recherche suisse pour paraplégiques

Chiffres

Moyens de recherche obtenus

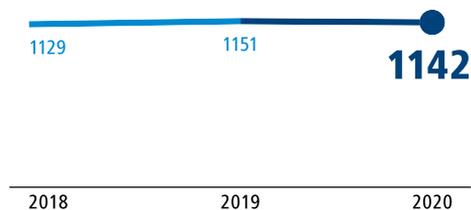
(en milliers de CHF)



La Recherche suisse pour paraplégiques a reçu CHF 947 303 de la Commission européenne, du Fonds national suisse et d'autres institutions pour mener à bien les projets en cours et en réaliser de nouveaux.

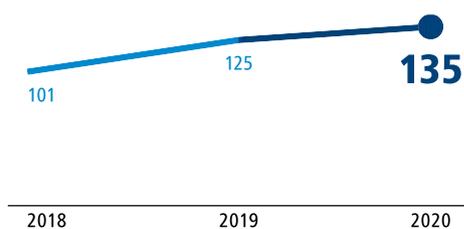
Contributions par la Confédération et le canton

(en milliers de CHF)



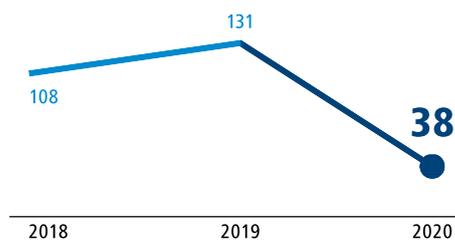
Institution de recherche para-universitaire reconnue par la Confédération et le canton, la Recherche suisse pour paraplégiques a touché des subventions à hauteur de CHF 1 141 600.

Publications de recherche



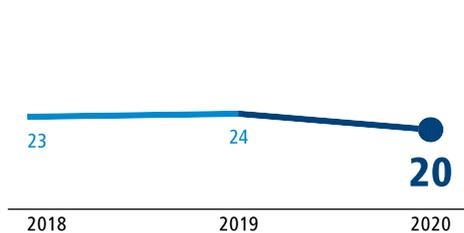
Au total, 135 articles ont été publiés dans les journaux et livres spécialisés internationaux.

Contributions aux congrès



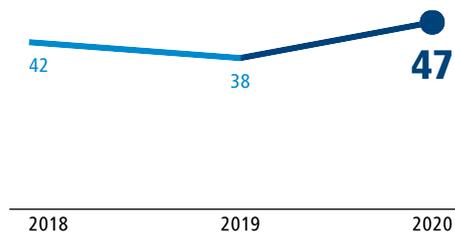
35 contributions de recherche ont été présentées lors de congrès et conférences nationales et internationales, réalisées de manière très limitées en raison de la situation liée au nouveau coronavirus.

Dissertations



3 dissertations ont été terminées avec succès, 17 sont toujours en cours.

Mémoires de master



21 mémoires de mastère ont été terminés avec succès, 26 ont été commencés.

Tour d'horizon



Réorganisation du travail de recherche

En tant que lieu de recherche et d'innovation, le campus de Nottwil doit prendre un rôle pionnier dans le domaine de la paralysie médullaire. À cette fin, les structures existantes de la recherche seront encore mieux regroupées, les synergies, créées et d'autres bases, développées dans la formation académique et la promotion de la relève. Afin d'atteindre les objectifs communs dans la recherche, la formation et l'innovation, la Recherche suisse pour paraplégiques et le domaine de la recherche clinique au Centre suisse des paraplégiques fusionneront au cours des deux prochaines années en un seul institut de recherche. Ceci pour mieux répondre aux défis et questions complexes dans la recherche et soutenir la mise en œuvre des résultats pour les personnes ayant une paralysie médullaire. La mise en œuvre et la réalisation se font en commun et avec l'accord par le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.



20 ans de recherche

En 2000, le Dr Guido A. Zäch a créé la Recherche suisse pour paraplégiques. Cette dernière compte parmi les plus grandes institutions de recherche para-universitaire dans le domaine de la recherche sur la rééducation et les capacités fonctionnelles. Depuis 2008, elle est reconnue et soutenue par la Confédération en tant qu'institut de recherche, également pour la période 2021 à 2024.

[Recherche suisse pour paraplégiques](#) >



FONDS NATIONAL SUISSE
SCHWEIZERISCHER NATIONALFONDS
FONDO NAZIONALE SVIZZERO
SWISS NATIONAL SCIENCE FOUNDATION

Attribution d'un financement de la recherche

La Recherche suisse pour paraplégiques a lancé deux nouveaux projets soutenus par l'UE. Les thèmes centraux sont « Social Citizenship & Social Resilience in Europe » et « Promotion du bien-être et de la santé au lieu de travail ». De plus, l'UE a aussi soutenu quatre idées d'études exceptionnelles par de jeunes scientifiques dans le cadre du programme Marie Curie Fellowship, qui ont été mises en œuvre en collaboration avec la Swiss School of Public Health (SSPH+). Les chercheuses et chercheurs originaires de la Colombie, du Nigéria, de l'Ukraine et des Philippines ont réalisé leurs idées en coopération avec la Recherche suisse pour paraplégiques. Par ailleurs, six projets en cours ont été poursuivis, soutenus par le Fonds national suisse, ayant pour sujet l'intégration sur le marché du travail, la neuro-urologie, les aspects infirmiers des proches et la résilience avec une paralysie médullaire.



Stages de recherche dans les sciences de la santé

Depuis le 1^{er} juillet 2020, 24 étudiant-es de 13 pays font un stage universitaire à la Recherche suisse pour paraplégiques, l'Association suisse des paraplégiques et au Centre suisse des paraplégiques. Dans le cadre de leurs études de master en sciences de la santé à l'université de Lucerne, elles et ils passent neuf mois dans la recherche. Les étudiantes et étudiants approfondissent leurs connaissances à propos de la paralysie médullaire et travaillent sur des sujets de recherche, entre autres dans les domaines de la rééducation, l'épidémiologie, la psychologie, la neurobiologie, la communication sanitaire, la gestion qualité clinique et les systèmes de santé. C'est déjà la septième année consécutive que le campus de Nottwil ouvre ses portes aux étudiant-es en master qui s'intéressent à la recherche en matière de paralysie médullaire.

[Plus d'informations à propos du cursus en sciences de la santé \(en anglais\)](#) >



La biobanque SwiSCI s'agrandit

En 2020, la collecte et le traitement d'échantillons biologiques de l'étude de cohorte SwiSCI de la phase de première rééducation dans tous les centres paraplégiques ont été maintenus. Cette biobanque est certifiée par la « Swiss Biobanking Platform » avec les labels de qualité VITA (legal ethical standards) et NORMA (standardisation of biobanking processes). Actuellement, il y a des échantillons biologiques de 159 patient-es en première rééducation de l'étude de cohorte SwiSCI, prélevés à différents moments, en cours de traitement et de stockage (25 945 cryotubes). Des échantillons biologiques d'autres études scientifiques sont également stockés.

Bericht zur Wirkungsmessung 2019 Schweizer Paraplegiker-Stiftung

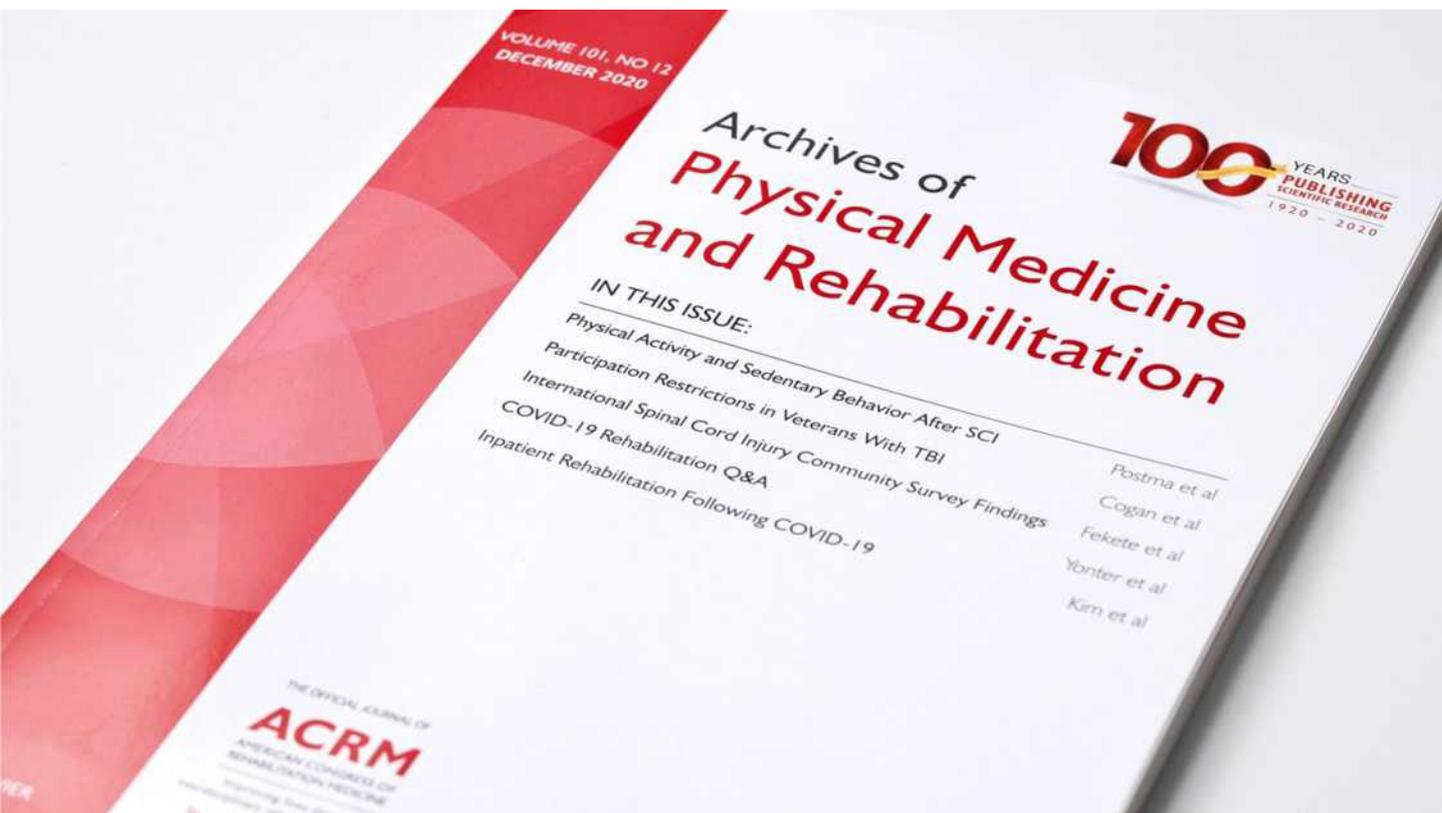
Erstellt durch
Schweizer Paraplegiker-Forschung
März 2020



Mesure d'impact poursuivie

En 2020 a été présenté le premier rapport d'impact des activités de la Fondation suisse pour paraplégiques. Le modèle d'impact base sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) de l'Organisation mondiale de la santé. Les capacités fonctionnelles comme troisième indicateur complètent la mortalité et la morbidité et sont un indice clé dans la rééducation et la prise en charge intégrale ainsi que le suivi et le soutien tout le long de la vie des personnes touchées. Le modèle d'impact a une optique à 360° et sert de base pour le « système de santé apprenant pour la paralysie médullaire ».

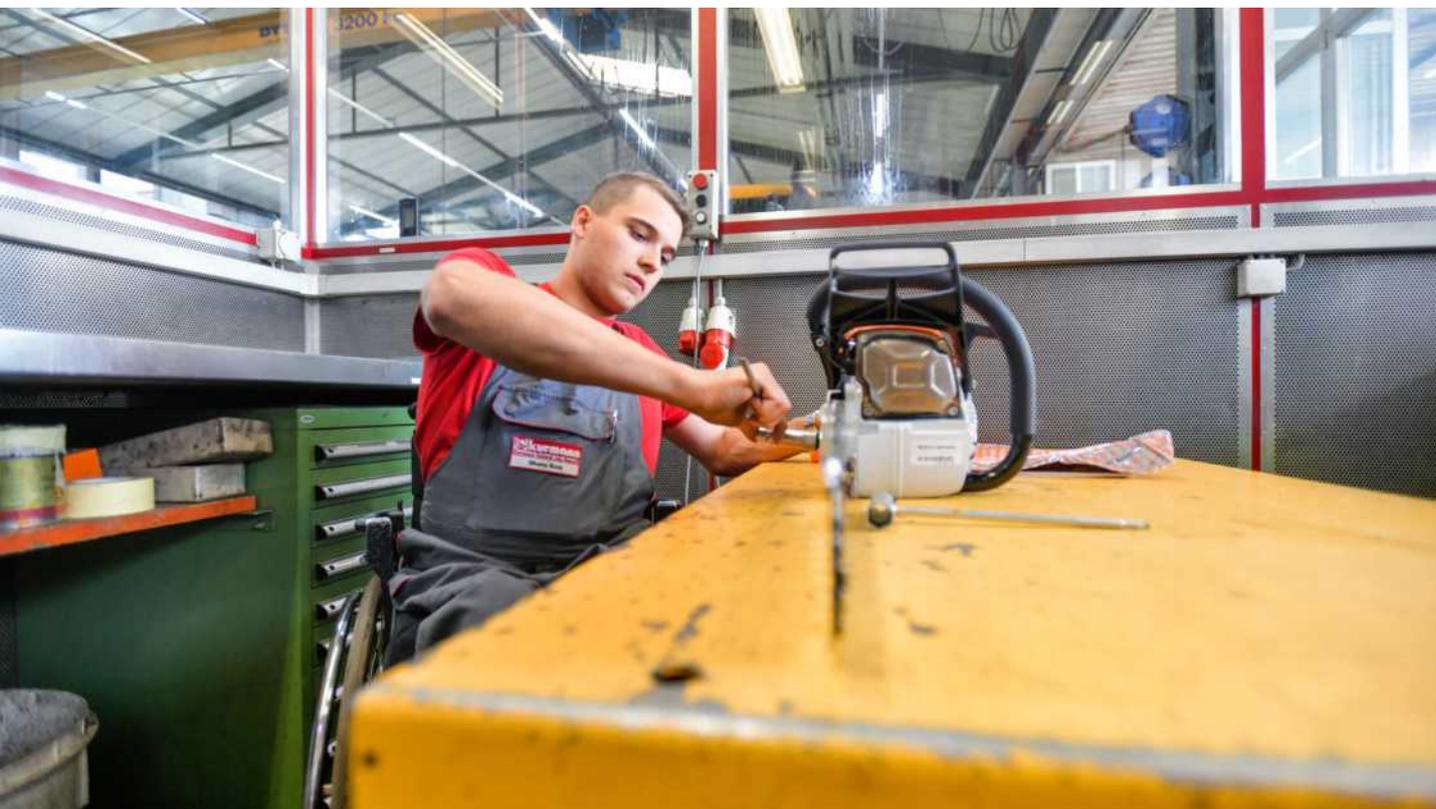
[Rapport d'impact \(en allemand\)](#) >



Publication de résultats

La Recherche suisse pour paraplégiques est auteure de nombreuses publications scientifiques. En 2020, le journal spécialisé « Archives of Physical Medicine and Rehabilitation » a publié les six premiers articles de l'Internationale Spinal Cord Injury Survey (InSCI) comparant 22 pays. Les principaux sujets étaient, entre autres, l'activité professionnelle, la qualité de vie, les barrières de l'environnement et les capacités fonctionnelles. Dans quelques pays, c'était la toute première fois que les personnes paralysées médullaires ont été interrogées sur leurs conditions de vie. Les résultats contribuent à attirer l'attention sur la situation des personnes touchées dans le monde entier.

[Demander les publications originales](#) >



Améliorer l'intégration sur le marché du travail

En coopération avec le département ParaWork du Centre suisse des paraplégiques, la Recherche suisse pour paraplégiques développe une nouvelle plateforme afin d'obtenir un « job match » idéal entre les exigences d'un métier/poste de travail et les capacités et intérêts des personnes touchées. Reposant sur le web, le « Job Matching Tool » permet aux spécialistes du Centre suisse des paraplégiques d'adapter la réinsertion professionnelle de leurs client-es systématiquement à leurs exigences et au profil professionnel spécifique. L'outil soutient ainsi l'identification des métiers individuellement visés et encourage les solutions sur mesure pour une intégration professionnelle durable des personnes paralysées médullaires.



Une Community en ligne populaire

Encadrée par la Recherche suisse pour paraplégiques, la Community Paraplégie fait partie de la stratégie d'innovation numérique du Groupe suisse pour paraplégiques. La plateforme en ligne s'adresse aux personnes blessées médullaires, leurs proches et ami-es et veut un échange direct et non compliqué parmi les personnes touchées au sujet de la para et tétraplégie. Entretemps, plus de 10 000 personnes du monde entier participent aux discussions chaque mois. La fonctionnalité et la présentation ont été améliorées davantage en 2020.

[Community Paraplégie](#) >



COVID-19 AND POST INTENSIVE CARE SYNDROME: A CALL FOR ACTION

Henk J. STAM, MD, PhD¹, Gerold STUCKI, MD, MS^{2,3}, Jerome BICKENBACH, LLB, PhD^{2,3} on behalf of the European Academy of Rehabilitation Medicine

From the ¹Department of Rehabilitation Medicine, Erasmus University Medical Center, Rotterdam, The Netherlands, ²Center for Rehabilitation in Global Health Systems, WHO Collaborating Center, Department of Health Sciences and Medicine, University of Lucerne, Switzerland and ³Swiss Paraplegic Research (SPF), Nottwil, Switzerland

Although we are currently overwhelmed by the astonishing speed of infection of the Covid-19 pandemic, and the daily onslaught of new, and ever-worsening predictions, it is vital that we begin to prepare for the aftershocks of the pandemic. Prominent among this will be the cohort of post-intensive case survivors who have been mechanically ventilated and will likely experience short- and medium-term consequences. The notion that patients surviving intensive care and mechanical ventilation for several weeks can be discharged home without further medical attention is a dangerous illusion. Post Intensive Care Syndrome and other severe conditions will require not only adequate screening but early rehabilitation and other interventions. Action

ICU care” (2). It is expected that the results for the rest of the world, once they are available, will be worse, especially for low and middle resource countries (3).

It is not premature to begin to think past the pandemic when incidence and death rates are reduced to a point where more general population immunity – enhanced by the eventual vaccination options – becomes likely. From our current perspective, it is difficult to imagine this, but we must not only keep this in mind but urgently prepare for what amounts to the more long-lasting aftershocks of the pandemic.

As disease-causing respiratory distress, Covid-19 in a minority of cases (the Italian experience suggests around 15%) (4) often involving elderly individuals or

Active dans la recherche Covid

Pendant des crises sanitaires telles que l'actuelle pandémie de coronavirus, l'information par les autorités est d'une importance cruciale. En effet, elle doit assurer que la population saisisse les risques et qu'elle se comporte de manière appropriée. Les rumeurs et les fausses informations posent alors un grand obstacle. C'est pourquoi une équipe de la Recherche suisse pour paraplégiques est en train de développer des instruments qui soutiennent les autorités et institutions dans la communication pendant des situations sanitaires exceptionnelles. Les expériences de la situation actuelle en Suisse servent alors de base. Des chercheuses et chercheurs des universités de Lucerne, Lausanne, Neuchâtel, Lugano et Brescia (Italie) ainsi que l'Organisation mondiale de la santé sont également impliqués. Le Fonds national suisse soutient le projet par une adjudication spéciale Covid-19 à hauteur de 273 000 francs. Au total, 284 demandes ont été déposées, dont 36 ont été approuvées.



Poor adherence to influenza vaccination guidelines in spinal cord injury: results from a community-based survey in Switzerland

Elias Ronca^{1,2} · Melissa Miller^{1,2,3} · Martin W. G. Brinkhof^{1,2} · for the SwiSCI Study Group

Received: 7 May 2019 / Revised: 10 July 2019 / Accepted: 11 July 2019 / Published online: 1 August 2019
© The Author(s), under exclusive licence to International Spinal Cord Society 2019

Abstract

Study design Cross-sectional survey.

Objectives To evaluate the annual influenza vaccination coverage rate (IVCR) among community-dwelling individuals with spinal cord injury (SCI).

Setting SCI community in Switzerland.

Methods Participants were responders to the influenza vaccination question ($n = 492$) in the 2012 community survey of the Swiss Spinal Cord Injury (SwiSCI) cohort study. IVCR of SwiSCI participants were compared to the normative Swiss population, sampled in the Swiss Health Survey of 2012 using direct standardization, logistic regression standardization, and a genetic matching approach to control for differences in age, sex, and quarterly period of survey response.

Results Individuals with SCI showed higher crude (26%, 95% confidence interval (CI): 22–30%) and age- and sex-standardized (24%, CI: 23–24%) IVCR than observed in the general population (15% CI, 14–15%). The adjustment for age and sex as well as quarterly period of survey response showed that the standardized IVCR of individuals with SCI (17%; CI: 12–23%) approached that of the general population. Low IVCR of about 10% were found among individuals with SCI younger than 45 years. IVCR were similar between men and women and between individuals with incomplete and complete paraplegia and tetraplegia.

Conclusion The IVCR in individuals with chronic SCI was not higher than in the general population and much lower than guidelines recommend. The improvement of the IVCR is an important target of health policy in SCI in Switzerland as to reduce the evidenced excess burden in respiratory-disease related morbidity and mortality.

Étude du mois dans le journal spécialisé Spinal Cord

Sur la base des données de l'enquête SwiSCI 2012, une étude réalisée par la Recherche suisse pour paraplégiques a révélé le taux de vaccination contre la grippe parmi les personnes blessées médullaires par rapport au reste de la population. Il faut savoir que la grippe et les pneumonies font partie des raisons principales de la mortalité plus élevée parmi les para et tétraplégiques. C'est pourquoi les directives nationales et internationales recommandent à toutes les personnes touchées de se faire vacciner. En raison de ces recommandations, le taux de vaccination chez les personnes paralysées médullaires devrait être plus élevé par rapport au reste de la population. La réalité est différente, comme le montrent les résultats de l'étude de Nottwil : une personne blessée médullaire sur cinq environ est vaccinée contre la grippe, ce qui correspond au même taux de vaccination que le reste de la population. Ce taux est bien inférieur au taux de vaccination de 75 % recommandé par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies de la Commission (ECDC) pour les personnes ayant une maladie chronique et celles de plus de 65 ans.

En savoir plus à propos de l'étude parue dans le journal spécialisé Spinal Cord (en anglais)





Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

L'Association des bienfaiteurs enregistre une hausse de membres réjouissante. L'affiliation permanente convainc de nouveau de nombreuses personnes. Les cotisations et dons permettent à la Fondation suisse pour paraplégiques de faire un effort supplémentaire pour la réinsertion des para et tétraplégiques. En effet, plus de 60 % parmi eux ont trouvé un emploi au premier marché de travail. 29 membres ayant eu un accident ont touché le montant de soutien en 2020.

Rapport annuel

Rapport annuel 2019 de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques >

Rapport annuel 2020 de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques >



Active Communication

Active Communication poursuit la stratégie de croissance entamée l'année précédente. Une équipe de conseil compétente agrandie répond à la demande croissante de technologies d'assistance numériques. La disponibilité pour les client-es et partenaires est assurée à tout moment. L'introduction d'un système de gestion qualité a permis de consolider l'acquisition et le transfert des connaissances pour augmenter la qualité en permanence. Le nouveau shop en ligne bilingue bat déjà des records.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

La tendance dynamique de l'année anniversaire 2019 a eu un effet positif sur l'exercice considéré. La demande croissante des technologies d'assistance numériques d'Active Communication a confirmé l'utilité du grand investissement et du progrès des dernières années. Le plus grand défi était toujours d'avoir suffisamment de personnel à disposition ayant l'expertise requise. C'est pourquoi la stratégie de croissance introduite en 2019 a été poursuivie. L'équipe de conseil a été complétée par de nouvelles collègues.

L'approvisionnement des client-es a été quasiment interrompu plusieurs fois pour cause de pandémie puisque les visites à domicile n'ont pas été autorisées. Active Communication a introduit des concepts de protection et d'hygiène et a formé les employé-es dans la gestion d'une situation épidémiologique. La disponibilité pour les client-es et partenaires a été assurée sans faille. La première priorité était de créer les meilleures conditions possibles afin d'assurer l'approvisionnement des client-es même par ces temps exigeants tout en protégeant la santé des équipes et client-es.

Au cours de l'année passée sous revue, Active Communication a fait avancer de nombreuses activités. En effet, l'équipe a travaillé sans relâche au développement, a dû essuyer des revers, mais a tout fait pour prendre de nouvelles voies et fêter des succès. La spécialiste des technologies d'assistance numériques démarrera l'année 2021 ainsi en tout élan grâce aux nouvelles ressources et à un portefeuille étoffé.

Événements

Le confinement dû à la pandémie au printemps 2020 n'a pas mis fin aux projets d'expansion d'Active Communication. Bien au contraire, les disponibilités libérées ont été mis au profit des projets d'avenir. Différentes prestations de service de l'offre exhaustive d'Active Communication ont été numérisées pour répondre aux futurs besoins. Dans notre cas, la pandémie a accéléré nos projets d'innovation.

Ainsi, nous avons fait avancer à grands pas le système de gestion qualité tant attendu. La définition de la qualité ainsi qu'une conception commune de la qualité étaient des étapes importantes que nous avons atteintes. En raison de la croissance rapide, il était important de rassembler les connaissances au sein de l'entreprise, de les canaliser et de les mettre à disposition de tout le personnel. Cette démarche a également été défini dans le plan d'affaires comme mesure importante. Désormais, il faut faciliter et assurer le développement de la qualité et l'augmentation de celle-ci.

Les affaires en ligne ont enregistré une croissance exponentielle au cours du second semestre 2020. Grâce au nouveau shop en ligne bilingue, nous avons enregistré des records en termes de commandes. Les conditions pour des affaires florissantes en ligne sont ainsi posées.

« 2020 a accéléré nos projets d'innovation. »

Fiore Capone, gérant d'Active Communication

Perspective



Fiore Capone
Gérant

Active Communication, dont le siège est à Steinhausen (ZG), est une filiale de la Fondation suisse pour paraplégiques qui a vu le jour en 1999. Leader dans la fourniture de technologies d'assistance, Active Communication offre plus d'autodétermination et de participation et contribue à l'inclusion de personnes porteuses de handicaps. Active Communication propose des solutions sur mesure dans les domaines des aides à la communication, des adaptations d'ordinateurs, de postes de travail et de contrôles d'environnement.

En 2021, l'attention sera toujours portée sur l'augmentation de la qualité, le développement de l'expertise ainsi que la garantie de l'accès et l'utilité des innovations et progrès technologiques en faveur des clientes et clients.

Active Communication travaille à plein régime au développement des domaines « affaires en ligne » et « Active Academy ». Le domaine « prise en charge tarifée » bénéficie toujours de subventions croisées par les domaines commerciaux étant donné que les tarifs ne couvrent pas les frais.

La demande déposée au dernier quadrimestre 2020 à l'Office fédéral des assurances sociales en vue de la révision des tarifs constituera une priorité en 2021. Il s'agit alors de créer les conditions pour assurer à long terme la prise en charge des client-es par des technologies d'assistance numériques. Cela devrait être possible sans soutien financier subsidiaire par la Fondation suisse pour paraplégiques.

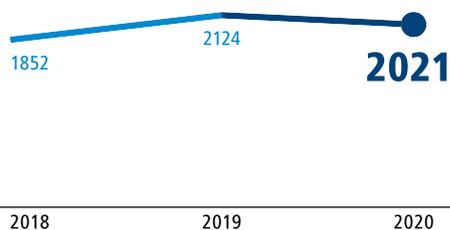
L'objectif est toujours de proposer l'expertise d'Active Communication avec la passion, l'engagement et la cordialité habituels dans toute la Suisse tout en suivant la devise « permettre l'ordinaire aux personnes extraordinaires ».

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'Fiore Capone'.

Fiore Capone
Gérant d'Active Communication

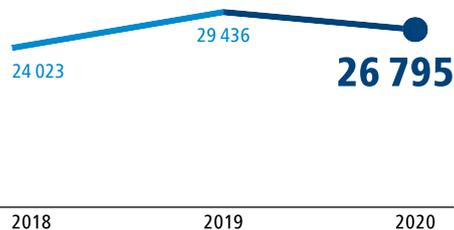
Chiffres

Bénéficiaires



Active Communication a dispensé ses services exhaustifs à plus de 2000 clientes et clients.

Heures de conseil



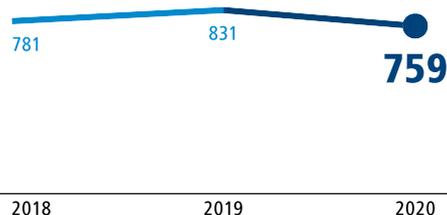
La spécialiste pour les technologies d'assistance numériques fournit des moyens auxiliaires électroniques aux enfants et adultes ayant des handicaps physiques ou psychiques. Elle a prodigué 26 795 heures de conseil.

Approvisionnements achevés



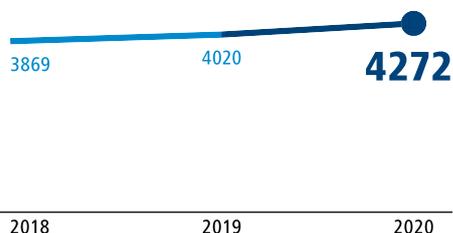
Au total, Active Communication a terminé 604 projets pour l'approvisionnement de moyens auxiliaires électroniques.

Nouveaux mandats de conseil



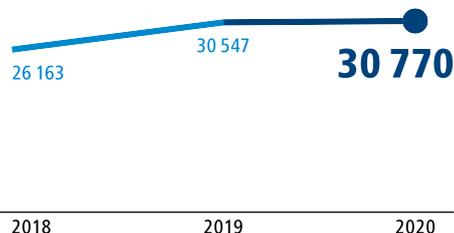
759 nouveaux mandats de conseil ont été acceptés pour évaluer les besoins des clients concernant des moyens auxiliaires électroniques, qui, eux, ont été mis en service par la suite.

Articles actifs



La spécialiste pour les technologies d'assistance propose plus de 4000 articles qui sont envoyés ou, en grande partie, livrés personnellement par les conseillères et conseillers.

Moyens auxiliaires livrés



Plus de 30 000 client-es en Suisse et à l'étranger ont reçu des moyens auxiliaires électroniques.

Tour d'horizon



Un savoir spécialisé plus vaste grâce à une équipe plus grande

La demande croissante d'approvisionnements de moyens auxiliaires et les délais d'attente y relatifs pour les clientes et clients ont été essentiels pour la décision stratégique de développer les capacités personnelles des équipes de conseil d'Active Communication et d'embaucher plus de personnes. Ainsi, quatre collègues ont repris leur fonction au premier trimestre 2020 pour réduire les délais d'attente à moyen terme. Un programme d'intégration structuré comprenant des formations théoriques et des accompagnements pratiques a été développé et introduit.

Pendant le confinement lié à la pandémie, les rendez-vous n'ont été honorés qu'en partie. Les disponibilités ainsi libérées ont été consacrées à l'avenir. Les équipes en expansion ont été consolidées au sein de leur organisation et elles ont étoffé leur savoir technique. Grâce aux quatre collègues embauchées en août et septembre 2020, les capacités personnelles ont répondu aux besoins.

Toute l'équipe de conseil a fait preuve d'une grande cohésion et a tout fait pour assurer la prise en charge des client-es aussi bien que possible pendant cette période exigeante.



Connaissances de l'Academy demandées

La demande d'exposés et de formations spécialisées par Active Communication connaît une hausse constante. En 2020, de nombreuses futures personnes expertes des hautes écoles spécialisées ayant affaire avec notre domaine, à savoir les hautes écoles spécialisées de logopédie, de pédagogie curative, d'ergothérapie ont été formées au sujet des technologies d'assistance numériques et leur utilisation pour les personnes porteuses de handicaps.

Avec la « Active Academy », il y a un nouveau domaine d'activité stratégique en cours de développement. Les activités déjà existantes dans le domaine du transfert des connaissances doivent être consolidées et promues sur le long terme.

Un effet positif de la pandémie est l'accélération de la numérisation dans le domaine des formations spécialisées. Ainsi, différentes manifestations ont eu lieu en ligne en 2020. Le public est bien plus disponible à suivre des manifestations en ligne. Cette évolution offre un énorme potentiel afin d'atteindre davantage de personnes par nos offres « Academy ». En effet, il y a différents travaux de planification en cours pour pouvoir proposer aux personnes spécialisées intéressées des cours intéressants « Academy ».



L'Active Shop fait peau neuve

Active Communication a révisé complètement son shop en ligne pour moyens auxiliaires électroniques et didactiques. L'offre est organisée autour de quatre domaines de la vie : communication, apprentissage, travail et logement. Univers visuels agréables, fonction de recherche améliorée, alternatives et suggestions pratiques : la boutique allie orientation et expérience. Le shop en ligne est disponible en français et en allemand.

[Shop en ligne](#) >



SIRMED

L'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED établit dans des délais très courts des formes d'enseignement pour une formation professionnelle sans interruption en développant son offre en ligne. De nouvelles coopérations renforcent le positionnement de l'entreprise de formation sur la scène du sauvetage et des urgences. L'acquisition des client-es est intensifiée et SIRMED peut répondre à la demande en hausse.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

Éviter d'évoquer le sujet qui a dominé toute l'année dans le rapport annuel 2020 est voué à l'échec d'emblée. C'est pourquoi nous traiterons d'abord la pandémie liée au nouveau coronavirus pour ensuite nous consacrer à l'avenir.

La pandémie a obligé SIRMED de fermer ses portes pendant douze semaines et a continué à secouer le marché de la formation pour le reste de l'année par de fortes oscillations. C'est dans ce contexte que le nombre de cours dispensés a chuté de 21 %, celui des participant-es de 23 % et le chiffre d'affaires a baissé de 15 %. En comparaison avec le secteur de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA, SIRMED s'en est tiré mieux que sa concurrence qui affiche un recul de 28 % en moyenne. Entre avril et juillet 2020, une partie de l'effectif a été inscrit au chômage partiel, il n'y a pas eu de dédommagement pour couvrir les pertes dans le secteur de la formation.

Les tâches principales pendant l'année passée sous revue consistaient à protéger les employé-es et client-es, gérer l'organisation pendant cette période de pandémie tout en limitant les conséquences économiques ainsi que maintenir les activités de base aussi bien que possible. Après les annulations, reports et remboursements, nous avons réussi à répondre rapidement aux besoins des client-es grâce à une communication active.

Malgré les difficultés, quelques projets ont été terminés dans les délais ou poursuivis avec un agenda adapté si bien que SIRMED est bien paré pour la concurrence post-pandémique en 2021.

Événements

Fin février 2020 encore, l'exercice considéré promettait de devenir l'année la plus importante en termes d'ordres et de participant-es avec 80 % des recettes budgétées dans les livres de commandes le 3 mars 2020. Mais l'année n'a pas tenu sa promesse. Malgré tout, quelques événements marquent l'exercice passé en revue.

- La première phase de la pandémie a offert la chance unique de poursuivre encore plus sérieusement le chemin de la numérisation. Après que les écoles ont été fermées sur ordre public vendredi 13 mars 2020, l'école supérieure spécialisée est immédiatement passée à l'enseignement à distance si bien que la formation professionnelle a été poursuivie sans interruption. Quelques concurrents ont mis six semaines ou plus pour mettre en œuvre cette conversion. Deux semaines plus tard, a eu lieu le « First Responder Symposium » et le programme « Sauver et apprendre » à la fin de l'année, une des premières manifestations de Suisse à être conçu comme eSymposium.
- Sous le thème de la numérisation, nous avons aussi développé les activités sur les réseaux sociaux, réalisé le référencement du site web, élargi les outils de disposition et terminé le monitoring des chiffres clés. Quant à l'activité de base, on a produit une quarantaine de vidéos d'apprentissage, numérisé les documents de cours de premiers secours et organisé différents webinaires publics.
- SIRMED a fait partie de la cellule de crise et de la task force du Groupe suisse pour paraplégiques pour la gestion de la pandémie et a soutenu le Centre suisse des paraplégiques dans le développement d'un centre de contrôle et d'une équipe d'intervention médicale d'urgence.
- Les simulations pour les équipes en hélicoptère de la Rega et, pour la première fois, les simulations en jet ont été réalisées avec ce programme adapté.
- L'audit de maintien ISO et l'examen de diplôme pour la classe d'ambulancières et ambulanciers ont été faits avec succès.
- Un événement marquant à la fin de l'année a été le contrat avec la National Association of Emergency Medical Technicians (NAEMT) pour une licence en vue de la réalisation de cours en « Advanced Medical Life Support (AMLS) » et « Pre Hospital Trauma Life Support (PHTLS) ». Cette convention a été signée avec la Höhere Fachschule für Rettungsberufe à Zurich et le Emergency Training Center à Lausanne.
- Depuis la fin de l'année, SIRMED fait partie du groupe « Responder plus » pour la prise en charge des urgences sur le campus de Nottwil par les urgences 144 de la Suisse centrale.

« Nous avons poursuivi encore plus sérieusement le chemin de la numérisation. »

Helge Regener, gérant de l'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED

Perspective



Helge Regener
Gérant

L'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED est leader en termes de formation dans le domaine des premiers secours, de la médecine d'urgence et de sauvetage. Au siège à Nottwil, SIRMED dispose de locaux de formation et de simulation des plus modernes. SIRMED est une entreprise commune de la Fondation suisse pour paraplégiques et de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega.

Dès la mi-novembre 2020, l'école supérieure spécialisée est de nouveau passé à l'enseignement à distance, qui s'est d'ailleurs davantage professionnalisé par rapport au printemps. Pour le secteur des séminaires, la nouvelle fermeture lors de la deuxième vague a toutefois signifié une rechute sensible quant au redressement des affaires étant donné que les manifestations de formation, très orientées sur la pratique, ne peuvent être organisées en ligne que dans une mesure limitée, voire pas du tout, et que quelques client-es ont annulé des manifestations alors autorisées dans le cadre des prescriptions en vigueur.

Après des préparations de plusieurs années, les premiers cours du « Joint Master Medizin » avec l'université de Lucerne auront heureusement lieu en février et mars 2021. En janvier 2021 auraient été prévus les cours « Advanced Trauma Life Support » en collaboration avec l'hôpital cantonal de Lucerne, mais qui sont déjà reportés pour cause de pandémie. Ce programme donne accès à un nouveau groupe cible. De plus, l'hôpital cantonal de Lucerne et SIRMED unissent leurs forces dans d'autres domaines liés à la formation et la simulation ce qui peut être considéré comme un renforcement en matière de sauvetage et d'urgences en Suisse centrale.

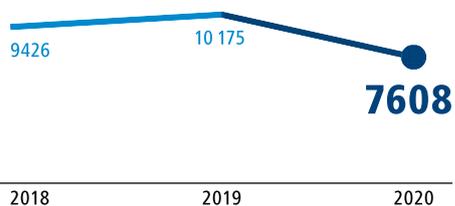
Pour développer les offres d'apprentissage en ligne, SIRMED embauchera une spécialiste pour le soutien média. Pour intensifier l'acquisition, notamment dans le domaine des premiers secours, l'équipe sera complétée par une conseillère ou un conseiller clientèle. Afin de renforcer davantage le positionnement dans le domaine de la simulation, il y aura des investissements dans des mannequins de simulation (adultes et bébés) ainsi que l'acquisition de simulateurs d'échographie et de ventilation.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Regener', written in a cursive style.

Helge Regener
Gérant de l'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED

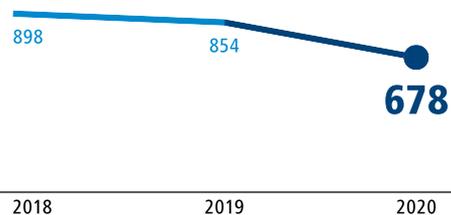
Chiffres

Participant-es aux cours



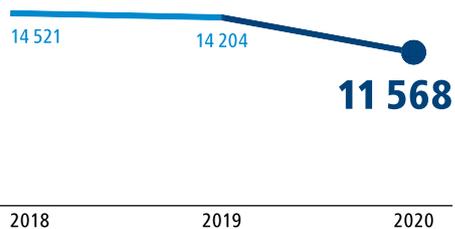
SIRMED n'a pas pu réaliser de nombreux cours en raison des restrictions liées à la pandémie. Grâce à l'enseignement à distance immédiatement mis en place, l'institut a atteint 75 % du niveau de l'année précédente à l'automne 2020.

Cours réalisés



Le recul sensible du nombre de cours de 21 % s'explique par la baisse des manifestations en raison de la pandémie.

Journées de participation



Le recul du nombre de journées-participants n'est que de 20 % en raison des activités en ligne pour la haute école spécialisée.

Tour d'horizon



Enseignement à distance par vidéo

L'Institut suisse de médecine d'urgence SIRMED est passé à l'enseignement à distance du jour au lendemain lors du confinement en mars. Pour transmettre les contenus aussi bien que possible, SIRMED a fait produire 38 vidéos d'apprentissage pour les aptitudes pratiques, dont des techniques de sauvetage et d'immobilisation ou encore des mesures pour libérer les voies respiratoires et arrêter l'hémorragie. De plus, il y a des instructions « pas par pas » qui peuvent aussi servir pour les examens.

[Vidéos d'apprentissage pour professionnels \(en allemand\)](#) >

[Vidéos d'apprentissage premiers secours](#) >



Entraînement exceptionnel pour la prise en charge des patient-es

Lorsque le Centre suisse des paraplégiques s'est préparé à accueillir des patient-es infecté-es du nouveau coronavirus au printemps, SIRMED a participé en organisant des entraînements en salle de déchochage, aidant à élaborer les cheminements du patient et organisant un exercice de triage.

[Reportage \(en allemand\)](#) >



Diplôme pour les ambulancières et ambulanciers

Début juillet 2020, quinze nouvelles ambulancières et nouveaux ambulanciers ont reçu leur diplôme après suivi une formation de trois ans chez SIRMED et réussi un examen.

[Formation professionnelle](#) >



ParaHelp

ParaHelp constate une demande croissante en matière de conseil. Les proches aidant-es ont aussi de plus en plus besoin de soutien sous forme de décharge. Les premières clientes et clients profitent du nouveau conseil interprofessionnel en cas de situations difficiles. De plus, ParaHelp inaugure la première colocation accompagnée pour jeunes adultes avec une paralysie médullaire.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

ParaHelp a su augmenter considérablement le nombre de consultations grâce au renforcement de l'effectif par rapport à l'année précédente. Étant donné que les séjours hospitaliers ont tendance à être de plus en plus courts, le nombre de demandes ainsi que la complexité des défis dans le cadre domestique augmentent. Dans ces situations, ParaHelp a aidé ses clientes et clients, leurs proches et le personnel des services d'aide et de soins à domicile à trouver une solution pour la prise en charge à la maison.

La demande de lits de décharge a aussi augmenté. Les proches aidant-es, qui vieillissent également, atteignent de plus en plus leurs limites en ce qui concerne les soins à toute heure d'une personne blessée médullaire. Il fallait trouver une possibilité de décharge pragmatique et rapide, provisoirement ou à long terme.

ParaHelp a été toute l'année à disposition de ses clientes et clients, que ce soit par téléphone ou sur place, tout en respectant les mesures d'hygiène de rigueur. C'est par leur compétence et leur sens de l'écoute que les collaboratrices et collaborateurs de ParaHelp ont su donner de l'espoir et de la confiance à de nombreuses personnes qui ont un rapport de confiance avec les spécialistes depuis bien des années.

Événements



Esther Peter-Spengeler
Gérante intérimaire

ParaHelp apporte conseils et soutien techniques, individuels et ciblés, dans toute la Suisse, à des personnes avec des handicaps liés à la paralysie, ainsi qu'à leur environnement, en cas de questions relatives aux soins et à l'accompagnement. L'aide est axée sur la rééducation à domicile, la prévention des complications, ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie.

Le 18 septembre 2020, ParaHelp a pendu la crémaillère de la première colocation de Suisse pour blessé-es médullaires. Les adolescents et jeunes adultes viennent de différents cantons et de la Principauté du Liechtenstein. À l'heure actuelle, deux appartements hébergent huit personnes touchées. Ces jeunes hommes visent tous un objectif important, à savoir apprendre à vivre de manière autonome. Pour y arriver, ils sont suivis et soutenus par une équipe compétente composée de pédagogues sociaux, soignant-es et d'une conseillère psychologique. Ils y restent pendant au moins six mois, mais pas plus de trois ans. Vu la grande demande de chambres à la ParaColoc, il y aura un troisième appartement en février 2021.

De nombreux événements et formations ont eu lieu en ligne ou ont été reportés. Pour donner aux client-es les informations nécessaires, ParaHelp a envoyé sept newsletters. Les taux de clics élevés ont montré que les informations dans ces newsletters sont lues avec beaucoup d'intérêt.

Les conseils téléphoniques sont aussi devenus plus dominants en cette année de pandémie. On a alors constaté l'importance du travail de ParaHelp afin d'assurer un passage sans problème du séjour hospitalier au cadre domestique. Les conseillères et conseillers ont répondu à de nombreuses questions et demandes tout en évitant une nouvelle hospitalisation. Les contacts avec les trois centres paraplégiques en Suisse ont été renforcés afin de faire connaître davantage l'offre de ParaHelp.

« On relève clairement l'importance de notre travail pour assurer un passage sans problème du séjour hospitalier au cadre domestique. »

Esther Peter-Spengeler, gérante intérimaire de ParaHelp

Perspective

ParaHelp prend son mandat de conseil très au sérieux. Les clientes et clients sont accompagné-es, conseillé-es et soutenu-es en fonction de leurs besoins, dans toutes les régions et dans toutes les langues. L'offre variée inclut les thèmes suivants : conseils en matière de peau et d'escarres, conseils en matière de la fonction vésicale et intestinale, conseils en matière de ventilation, conseils en moyens auxiliaires, en matière de mobilisation ainsi que de transferts et de positionnement, conseils en cas d'une nouvelle situation de logement au troisième âge, conseils pour personnes ayant une sclérose latérale amyotrophique (SLA) ainsi que conseils pour enfants ayant une paralysie médullaire.

Les projets en cours sont poursuivis. Par exemple, on évalue un élargissement de l'offre de la ParaColoc. Cela devrait créer une alternative de prise en charge échelonnée par rapport à l'offre actuelle, pour rendre les colocataires de plus en plus autonomes.

Le projet « Guided Care » vise depuis 2020 à mieux coordonner l'ensemble des prestataires de services impliqués dans des situations complexes multifactorielles. Dix client-es de Suisse romande et orientale ont profité du conseil interprofessionnel au cours de l'année passée sous revue. Il est prévu de faire évaluer le projet en collaboration avec la Recherche suisse pour paraplégiques. Des résultats pertinents montreront la voie à suivre de « Guided Care ».

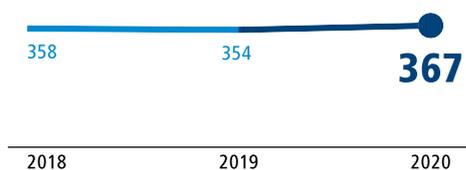
Les proches aidant-es de tétraplégiques ayant un haut niveau lésionnel et de personnes blessées médullaires exigeant beaucoup de soins ont besoin d'offres de décharge dans toute la Suisse. ParaHelp veut répondre à ce besoin urgent.



Esther Peter-Spengeler
Gérante intérimaire de ParaHelp

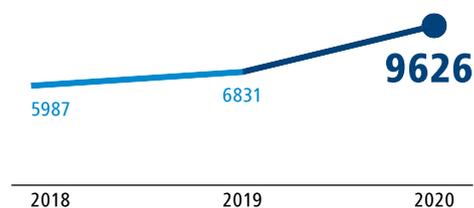
Chiffres

Nouveaux patients suivis



En 2020, ParaHelp a ajouté 367 personnes dans son fichier client. Au total, 914 client-es ont été conseillé-es. Cela est une hausse de 3,86% par rapport à l'année précédente (880 conseils).

Heures de conseil



Le nombre de consultations a augmenté de 41 %. 808,7 heures ont été dédiées aux conseils en matière de peau et d'escarres et 566,9 heures au conseil de gestion intestinale. 817,7 heures ont été investies pour le conseil et le case management de personnes ayant une SLA.

Heures de conseil par téléphone



Les conseils téléphoniques sont aussi devenus plus dominants en cette année de pandémie. Ils font 8,1% du temps de conseil de ParaHelp. En termes d'heures, ils augmentent de 34 % par rapport à l'année précédente.

Tour d'horizon



Première ParaColoc de Suisse

L'idée de projet de ParaHelp de faire une ParaColoc pour jeunes en fauteuil roulant a suscité un vif intérêt si bien que deux appartements ont été aménagés à Schenkon (LU) en juillet 2020. La crémaillère a été pendue le 18 septembre 2020 dans cette première colocation de Suisse pour blessé-es médullaires. Les colocataires y restent pendant au moins six mois, mais pas plus de trois ans. La vie en colocation pendant une durée limitée leur permet de faire la transition vers l'autonomie. Ils y apprennent à faire cuisiner, faire la lessive et les courses et organiser leur vie de manière autonome. Ils sont alors soutenus par une équipe composée de pédagogues sociaux, soignant-es et d'une conseillère psychologique.

[La première ParaColoc de Suisse en cours de réalisation – en accéléré](#) >

[L'émission « Schweiz aktuell » de la chaîne alémanique SRF accompagne trois jeunes hommes lors de leur aménagement \(en allemand\)](#) >

Cette forme de logement est cofinancée par l'assurance-invalidité. Il y a une évaluation individuelle pour chaque colocataire concernant la prise en charge des coûts. L'un des critères est la mesure professionnelle : les futur-es habitant-es doivent avoir un travail, suivre une formation ou faire une année transitoire en vue de la réinsertion dans le marché du travail.

[Plus d'informations sur la ParaColoc](#) >



Mirjana Bosnjakovic est la nouvelle gérante de ParaHelp.

Nouvelle gérante

À la demande du conseil d'administration de ParaHelp, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a élu Mirjana Bosnjakovic nouvelle gérante. Elle succède le 1^{er} janvier 2021 à Nadja Münzel, qui se met à son propre compte après six années aux commandes de ParaHelp. « Mirjana Bosnjakovic a su nous convaincre sans réserve pendant le processus de recrutement. Elle a tous les atouts pour assurer le succès stratégique et opérationnel de ParaHelp sur le marché », déclare Sonja Bietenhard, présidente du conseil d'administration.

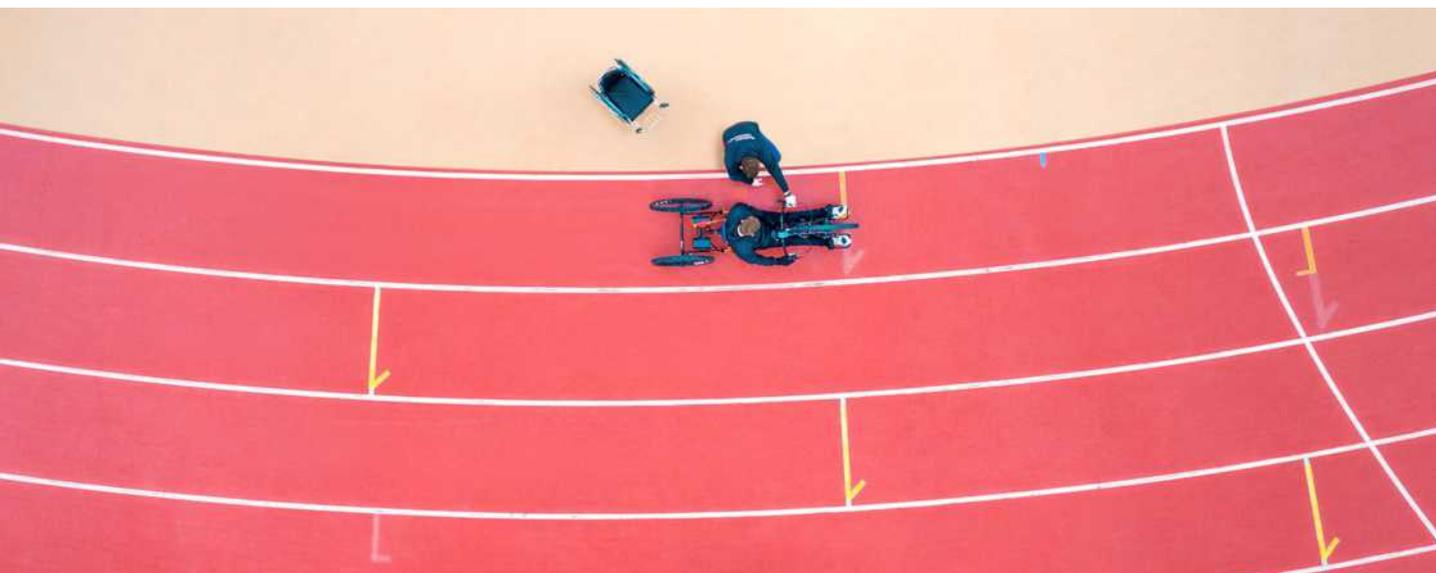
[Communiqué de presse du 18 décembre 2020](#) >



Un matelas peut aussi être livré par vélo et un tube de ventilation est vraiment un objet intéressant pour cet animal domestique.

La créativité est de rigueur

Les conseils prodigués chez les clientes et clients diffèrent dans leur nature et demandent beaucoup de flexibilité, d'adaptation et de créativité de la part des spécialistes. En 2020, ParaHelp a fait 1600 visites à domicile dans toute la Suisse, avec des situations uniques et individuelles pour chaque cas. Les entretiens téléphoniques préalables permettent d'assurer que les compétences exigées des différents domaines sont couvertes et qu'il n'y a pas de barrière linguistique.



Orthotec

L'effet positif de la réorganisation complète de l'entreprise se fait sentir au sein d'Orthotec. Il est possible de surmonter une année imprévisible avec succès et de la terminer en beauté avec un résultat économique positif. Les cadres supérieur-es et les employé-es jouent leur rôle respectif dans la nouvelle organisation de manière exemplaire et grandissent ensemble en tant qu'équipe. Par ailleurs, les client-es le ressentent aussi : elles et ils évaluent les prestations de la spécialiste des moyens auxiliaires comme étant extrêmement bonnes.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

En mars 2020, toute la planification de l'année d'Orthotec s'est révélée inutile en raison de la pandémie de coronavirus et l'année 2020 a constitué un énorme défi. Néanmoins, cela a permis à Orthotec de grandir et l'équipe de la spécialiste des moyens auxiliaires en est ressortie plus soudée que jamais. Il est difficile de mettre des mots sur tout ce que les employé-es ont accompli. Malgré des circonstances extrêmement difficiles, elles et ils sont parvenu-es à remplir avec brio leur tâche la plus importante, c'est-à-dire la prise en charge exemplaire des client-es et patient-es pour leur offrir #LaLibertéDeMouvement. En 2020, Orthotec a obtenu les meilleurs résultats depuis des années dans les sondages auprès de ses client-es et patient-es.

En même temps, l'entreprise est parvenue à atteindre un résultat économique positif. Le bénéfice a été transféré avec gratitude et fierté à la Fondation suisse pour paraplégiques. Cette dernière a pour sa part veillé aux meilleures conditions-cadres possible pour passer l'année de pandémie avec succès.

Le projet conséquent de réorganisation « Orthotec 20 » avait pour objectif de créer une culture d'entreprise et une organisation structurelle et de processus permettant des changements durables et la survie de l'entreprise dans n'importe quelle situation, aussi imprévisible soit-elle. Dans l'exercice considéré, Orthotec a déjà obtenu de bons résultats. La réorganisation a été un succès, et ce, non seulement d'un point de vue financier. Le développement positif de l'entreprise à tous les égards est notable et constitue sa plus grande performance. Orthotec 2020 n'a plus rien en commun avec l'Orthotec de 2016 lorsque je suis arrivé.

Événements

L'événement de l'année de pandémie 2020 a duré douze mois et constitue une performance d'équipe considérable de la part de toutes les employées et de tous employés. Soumis-es à la réduction de l'horaire de travail, les employé-es ont compensé leurs heures supplémentaires, pris des vacances et travaillé en deux équipes différentes. Elles et ils n'ont jamais perdu courage, sont resté-es positives et positifs, ne se sont jamais plaint-es, sont resté-es solidaires et ont toujours essayé de tirer le meilleur de chaque situation en faveur des client-es et patient-es.

Les membres de l'équipe de direction ont évolué, passant de gestionnaires administratifs à de véritables cadres dirigeant-es. Elles et ils se sont approprié les thèmes de l'entreprise, ont pris la responsabilité et pris des décisions avant de les mettre en œuvre. Elles et ils ont ouvert la voie avec courage et sans crainte de faire des erreurs. Ce développement est emblématique de la nouvelle culture d'entreprise. La spécialiste des moyens auxiliaires ne se compose plus simplement de quatre départements – Orthotec est désormais un seul tout porté par une culture d'entreprise et une vision commune. La devise de l'entreprise « We are better together » n'est pas qu'une simple phrase vide de sens, mais est devenue un vrai état d'esprit.

Orthotec a passé l'audit de surveillance ISO 9001:2015 avec succès. Les commentaires de l'auditeur et de l'organisme de certification étaient impressionnants : Orthotec a été certifiée pour avoir fait un « grand saut » en avant dans le cadre de la réorganisation « Orthotec 20 ». En outre, il a été souligné que les personnes dirigeantes ont bien pris leurs rôles au sein de la nouvelle structure organisationnelle et comme responsables des processus. Cela a constitué une nouvelle confirmation d'être à 100 % sur la bonne voie grâce au projet de réorganisation « Orthotec 20 ».

Dans la seconde moitié de 2020, Orthotec a introduit un service de garde 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les domaines de la mécanique du fauteuil roulant et des adaptations de véhicules. Ainsi, la spécialiste des moyens auxiliaires répond pleinement à un besoin des client-es, du Centre suisse des paraplégiques, de l'hôtel Sempachersee et de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Orthotec a rendu son sondage auprès des client-es davantage systématique et professionnel. Comme chaque année, ses performances ont été évaluées par les patient-es du Centre suisse des paraplégiques. La spécialiste des moyens auxiliaires a obtenu les meilleurs résultats depuis des années, et ce, pour une année aussi exceptionnelle que 2020.

« Grâce à une performance d'équipe exemplaire, nous avons obtenu les meilleurs résultats depuis des années aux sondages auprès de nos client-es et patient-es. »

Stefan Dürger, gérant d'Orthotec

Perspective



Stefan Dürger
Gérant

Orthotec fournit aux patient-es du Centre suisse des paraplégiques et à ses client-es externes toutes les prestations en rapport avec la technique orthopédique, de rééducation, des fauteuils roulants et les aménagements de véhicule. En outre, Orthotec est leader dans le domaine des articles de gestion de l'incontinence. L'entreprise est le fournisseur officiel de Swiss Paralympic pour le sport en fauteuil roulant.

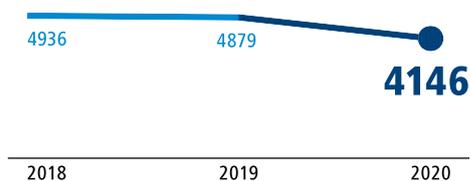
Une seule pièce du puzzle manque encore pour finaliser le projet de réorganisation ambitieux qu'est « Orthotec 20 » : l'introduction du nouveau système ERP dans le cadre du projet « ERP 20 » qui sera lancé le 1^{er} janvier 2022. La nouvelle plateforme du système permettra de découvrir des potentiels concernant les coûts. Le développement du domaine d'activité « Sport » compensera d'éventuelles pertes au niveau des recettes dues à des adaptations possibles des tarifs essentiels pour Orthotec. L'objectif économique reste un compte de résultat équilibré.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stefan Dürger'.

Stefan Dürger
Gérant d'Orthotec

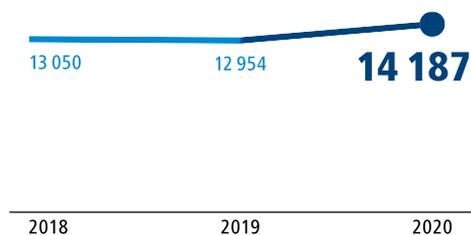
Chiffres

Ordres service et réparations construction fauteuils roulants



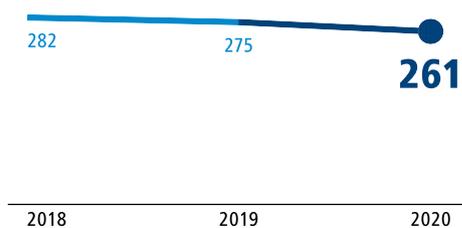
En 2020, 4146 ordres de maintenance et de réparation de fauteuils roulants ont été effectués.

Ordres Articles pour l'incontinence



La spécialiste des moyens auxiliaires a fourni 2040 client-es en articles pour l'incontinence et les soins avec un total de 14 187 commandes.

Unités Véhicules adaptés



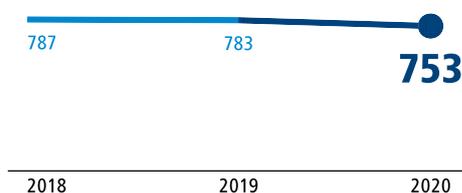
Orthotec a aménagé 261 véhicules pour personnes à mobilité réduite. Chaque adaptation de véhicule doit tenir compte des besoins spécifiques du conducteur et prend entre deux jours (standard) et plusieurs semaines.

Moyens auxiliaires mis à disposition Technique de rééducation



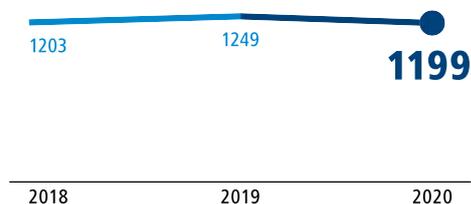
Les mécaniciens ont mis à disposition des para et tétraplégiques 685 moyens auxiliaires, à savoir des fauteuils roulants, des fauteuils roulants électriques, des appareils de sport et autres.

Moyens auxiliaires mis à disposition Technique orthopédique



Orthotec a mis à disposition 753 moyens auxiliaires orthopédiques dont des orthèses pour les jambes et sièges.

Clientes et clients actifs commerce de rééducation



La spécialiste des moyens auxiliaires a conseillé 1199 client-es et leur a fourni des aides pour le quotidien avec un total de 2050 commandes.

Tour d'horizon



La nouvelle organisation favorise la productivité

Le projet de réorganisation d'envergure « Orthotec 20 » a été lancé en 2019 et a pour objectif de mettre en avant la véritable identité d'Orthotec, quelles sont ses tâches, son approche et sa philosophie. « Orthotec 20 » comprend de nombreux aspects, tels que les processus, l'organisation et le marketing. Le 1^{er} janvier 2020, Orthotec a commencé l'année avec des structures d'organisation et de processus fraîchement définies.



Le gérant d'Orthotec Stefan Dürfer a créé la surprise pour Noël.

Le rock de Noël

Les mesures de protection contre le coronavirus ont imposé une plus grande distance physique au sein de la société. Tout le monde s'est d'autant plus serré les coudes. Les employé-es d'Orthotec ont fait preuve d'une grande flexibilité, d'un engagement sans faille et d'un fort esprit d'équipe dans la mise en œuvre des mesures de protection pour les patient-es, client-es et collègues. Le gérant en a été tellement fier qu'il a fait vibrer les cordes de sa guitare électrique pour Noël. Et il a reçu une visite surprenante.

[Le rock de Noël](#) >



Roger Suter est le nouveau président du conseil d'administration d'Orthotec.

Nouveau président du conseil d'administration

Roger Suter a été élu nouveau président du conseil d'administration lors de l'assemblée générale qui a eu lieu en ligne. Il succède ainsi à Christian Biedermann, qui quitte la fonction en raison de son âge après trois ans de gestion efficace.

[Communiqué de presse du 30 avril 2020 \(en a >](#)



Soutien d'Orthotec au « Giro Suisse »

Un tour en handbike inédit à travers toute la Suisse a eu lieu du 25 août au 6 septembre 2020. Ce « Giro Suisse » marque les 40 ans d'existence de l'Association suisse des paraplégiques. Orthotec y contribue en assurant l'entretien des handbikes des participant-es durant toute la durée du tour.

Entretien pour 13 étapes, 700 kilomètres et 6500 mètres de dénivelé. >



#LaLibertéDeMouvement comme nouvelle image de marque

En 2019, la spécialiste des moyens auxiliaires a modifié sa présence sur le marché sur le plan visuel et linguistique. Elle a décidé de résumer les multiples compétences qui sont les siennes par une formule à la fois simple et concise : #LibertéDeMouvement. En 2020, Orthotec a lancé sa nouvelle image et formule.

[Orthotec >](#)

Chez Orthotec, il s'agit avant tout des personnes et de leurs possibilités. La mobilité est un facteur central de #LaLibertéDeMouvement, tout comme la qualité de vie et le sentiment de liberté au quotidien. Dans le cadre de leur travail, les employé-es d'Orthotec font quotidiennement la connaissance de personnes avec des histoires de vie passionnantes. En voici quelques exemples :

[Des histoires sur #LaLibertéDeMouvement >](#)

[Touchant : la première sortie en voiture de Cisi en direct >](#)



Un ergomètre qui prévient les dommages à long terme

De concert avec l'EPF de Zurich et la Recherche suisse pour paraplégiques, Orthotec a développé un ergomètre qui offre la meilleure position assise avec les angles de force optimaux pour toutes les personnes en fauteuil roulant. La nouvelle technologie permet d'améliorer la position assise en ce qui concerne la charge sur les épaules et de minimiser ainsi les douleurs. Ce projet innovant a pu être réalisé grâce aux dons liés à l'objet.

[En savoir plus « Der Schulter zuliebe » \(en allemand\) >](#)

[Découvrir le projet >](#)



Hôtel Sempachersee

L'hôtel Sempachersee est en train de développer son positionnement dans le domaine des conférences et manifestations et d'augmenter le nombre d'événements de sport. L'infrastructure sur le campus de Nottwil offre des conditions uniques pour ces deux segments, ce qui a valu une récompense internationale à l'hôtel. Les client-es de la branche conférences apprécient la coopération professionnelle et une majorité parmi eux renouvelle les contrats.



Situation

Chère lectrice, cher lecteur,

Évolution

À la mi-janvier 2020, l'hôtel Sempachersee a déjà enregistré des réservations couvrant 30 % du budget annuel. Puis, seuls les mois d'août, de septembre et d'octobre 2020 ont permis d'obtenir un résultat économique positif, ce en raison des restrictions liées à la pandémie.

Événements



Torsten Pinter
Directeur

En 2020, l'hôtel Sempachersee a gagné le « Luxury Conference and Event Hotel Award ». Cette récompense internationale honore et confirme les possibilités uniques en matière de conférences et d'événements de l'hôtel Sempachersee et du campus de Nottwil. L'offre comprend 41 salles de séminaire, trois plateformes extérieures pour des séminaires, deux auditoriums, une aula et 150 chambres d'hôtel. Il s'ajoute le restaurant à la carte Sempia, le restaurant free-flow Vivace, le restaurant pour banquets Aurora, le Lago Bar avec garden lounge et l'Onda Bar. Grâce à son infrastructure sans obstacles, l'hôtel Sempachersee facilite les échanges entre les personnes valides et les personnes en fauteuil roulant.

La coopération avec deux opérateurs touristiques internationaux majeurs a été renforcée en vue de l'exercice considéré. Dans le segment nouvellement conquis des tours, 2020 aurait généré un chiffre d'affaires trois fois plus élevé par rapport à l'année précédente, si les réservations n'avaient pas toutes été annulées en raison des restrictions de voyage. Outre les voyages en groupe, le domaine des conférences a également permis de conquérir de nouveaux clients grands comptes pour des conférences et colloques. Il y a des contacts étroits avec tous les partenaires pour pouvoir reprendre les activités le plus rapidement possible et dans les meilleures conditions possibles après la pandémie.

Dans la branche des conférences, les offres forfaitaires et les prix ont été analysés de manière approfondie et révisés en partie à l'aide de la structure des prix. À l'avenir, il sera possible de réserver des salles de séminaire à des tarifs avantageux pendant les périodes creuses, ce dans l'objectif d'augmenter l'occupation et la marge. Les standards de vente ont été adaptés aux standards du secteur. Tous les contrats existants sont réévalués et discutés avec les client-es. La majorité des contrats a été prolongée ou modifiée après négociations.

Dans le domaine des ventes, il y a eu des échanges au sujet de la pandémie avec nos clientes et clients. Les appréhensions et besoins quant aux mesures d'hygiène ont été abordés de manière active. Grâce au respect strict des prescriptions légales et internes de l'expert d'hygiène du Centre suisse des paraplégiques, les attentes des client-es ont été satisfaites. Une vidéo interne qui montre les mesures d'hygiène a aussi contribué à inspirer de la confiance. Elle a été envoyée aux client-es de manière ciblée, mais aussi partagée sur les réseaux sociaux. Les habitué-es ont été informé-es par newsletter des nouveautés et prescriptions actuelles.

L'hôtel Sempachersee a optimisé davantage ses processus et structures. Une attention particulière a été accordée aux processus de finance et de controlling : les procédés ont été analysés et adaptés en vue de leur efficacité et d'une baisse au minimum des erreurs. De même, le processus d'achat et d'exploitation dans le domaine de la gastronomie a aussi été amélioré. Afin d'assurer une gestion des marchandises professionnelle et la gestion des coûts y relative, les capacités de livraison existantes ont été adaptées tout en introduisant de nouvelles capacités.

La distinction du « Luxury Conference and Event Hotel Award » a été un moment particulier. En effet, cette récompense internationale a honoré les possibilités uniques en matière de conférences et d'événements de l'hôtel Sempachersee et du campus de Nottwil.

« Nous voulons être une plateforme unique en Suisse pour les conférences et manifestations. »

Torsten Pinter, directeur de l'hôtel Sempachersee

Perspective

Il est difficile d'apprécier l'évolution. Les tour opérateurs ne font pas de prévisions quant aux activités d'été 2021. Ainsi, l'hôtel Sempachersee s'attend à quelques groupes de voyage de Suisse et d'Asie. Les demandes reçues pour la branche des conférences ne touchent que quelques réservations en mars et avril 2021, mais davantage de réservations à partir de mai.

L'équipe de vente et de marketing et l'équipe de conférences veulent se concentrer en 2021 sur le segment des conférences et manifestations en Suisse. En effet, l'expérience des activités en août, septembre et octobre 2020 a confirmé que ce segment permet à l'hôtel Sempachersee d'atteindre ses objectifs financiers. La combinaison que l'hôtel Sempachersee peut offrir en matière d'infrastructure et de possibilités est sans doute unique parmi les concurrents.

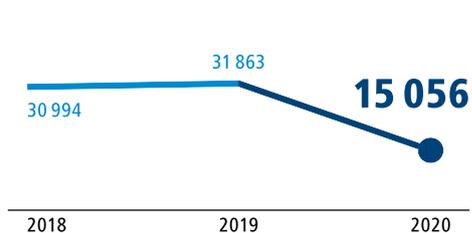
En 2020, l'hôtel Sempachersee a voulu se concentrer davantage sur la réalisation d'événements de sport et de camps d'entraînement. La plupart des manifestations planifiées ont été reportées en 2021. De plus, les grandes manifestations de sport sont prévues, notamment dans le domaine du handisport. Grâce à la coopération avec un agent des sportifs, on s'attend à recevoir des équipes de sport d'Europe et d'Asie pour des camps d'entraînement sur le campus de Nottwil. Un moment fort sera à l'automne 2021 ou au printemps 2022 : avec Orthotec, une filiale de la Fondation suisse pour paraplégiques, on organisera un « tour du lac de Sempach nocturne » en handbike ou à vélo.



Torsten Pinter
Directeur de l'hôtel Sempachersee

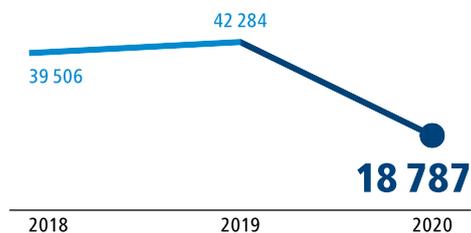
Chiffres

Nuitées-chambres



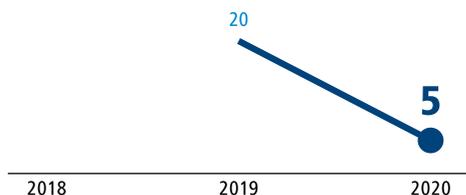
Les objectifs budgétés n'ont pas été atteints en raison de la pandémie. En comparaison avec 2019, le nombre de clients a baissé de 56 %, soit de 53 % en comparaison avec 2018.

Nuitées



Dans le nouveau segment des voyages en groupe, début 2020, on partait encore d'un chiffre d'affaires triplé par rapport à l'année précédente. Puis, toutes les activités ont été annulées en raison des restrictions de voyage dans le monde entier. Les réservations de chambres d'hôtel pour les réunions, conférences et manifestations ont également eu lieu entre juillet et octobre 2020.

Mariages



Le nouveau segment des mariages lancé en 2019 a déjà rencontré un succès après une année. Malgré la situation, cinq réceptions de mariage ont été organisées à l'hôtel Sempachersee.

Tour d'horizon



Récompense internationale

L'hôtel Sempachersee a gagné le « World Luxury Hotel Award 2020 » en Europe dans la catégorie « Luxury Conference and Event Hotels ». Plus de 2000 hôtels ont été nommés dans différentes catégories. Ce prix international honore et confirme l'offre en matière locaux de conférence et de manifestations de l'hôtel Sempachersee sur le campus de Nottwil.

[Le prix \(en anglais\) >](#)



Mesures de marketing sympathiques

Pendant le confinement au printemps, l'hôtel Sempachersee a organisé des promotions surprenantes et sympathiques. L'une de ces mesures a été un jeu concours sur Facebook qui a connu un franc succès auprès des followers. En effet, on pouvait gagner un séjour d'une semaine à l'hôtel Sempachersee. De plus, les ouvriers du chantier pour l'extension et la rénovation de la clinique ont été invités à dîner devant le chalet de l'hôtel. Une équipe de l'hôtel Sempachersee s'est investi pour la bonne cause en parcourant à vélo le trajet de Schaffhouse à Genève en cinq jours. Ce tour organisé par l'équipe a permis de récolter 2500 francs, montant qui a été donné intégralement à une œuvre de solidarité. L'hôtel Sempachersee a servi des repas et boissons à des chauffeurs et chauffeurs de camions sur les aires de repos et chez un fournisseur.

[Suivre l'hôtel Sempachersee sur Facebook \(en allemand\)](#) >



Gestion qualité numérique

Afin d'améliorer et de simplifier le contrôle de qualité pour répondre aux normes ISO 9001, l'hôtel Sempachersee a introduit un nouveau système de gestion qualité. L'entreprise est certifiée ISO depuis 2008.

Rapport financier



Message cheffe des finances	178
Bilan	183
Compte de résultat	185
Tableau des flux de trésorerie du groupe	187
Tableau de variation du capital	189
Compte de résultat par champs de prestations	191
Principes des comptes du groupe	193
Périmètre de consolidation et de combinaison	195
Principes de présentation des comptes et d'évaluation	197
Notes explicatives des comptes annuels	210
Rapport de l'organe de révision	283

Rapport financier consolidé

Durant l'exercice considéré, les revenus d'exploitation ont augmenté, atteignant CHF 261,2 mio. Les charges d'exploitation ont également augmenté et s'élèvent à CHF 262,6 mio. En tenant compte des charges et produits non opérationnels, le résultat annuel est donc inférieur à l'an dernier et s'élève à CHF 1,4 mio (exercice précédent CHF 30,6 mio).



Chère lectrice, cher lecteur,

Résultat 2020

Les revenus d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 259,9 mio au cours de l'exercice précédent à CHF 261,2 mio au cours de l'exercice considéré. Les charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 253,9 mio à CHF 262,6 mio. Des charges plus élevées, principalement dans les domaines du personnel (CHF +6,7 mio), de l'aide directe et des soutiens à bienfaiteurs (CHF +2,0 mio) ainsi que de la formation, recherche, innovation (CHF +0,9 mio) ont entraîné cette augmentation. La forte hausse du personnel s'explique par la fin du grand projet de construction et l'augmentation des capacités qui en découle dans le domaine médical. L'EBIT est négatif, avec CHF 1,4 mio (exercice précédent CHF +6,0 mio). Après prise en compte des charges et produits financiers, des résultats extraordinaires et hors période ainsi que du compte des fonds, le résultat annuel s'établit à CHF 1,4 mio (exercice précédent CHF 30,6 mio). Les plus-values de l'année boursière 2020 contribuent, à hauteur de CHF 6,8 mio (exercice précédent CHF 16,5 mio), à ce résultat.

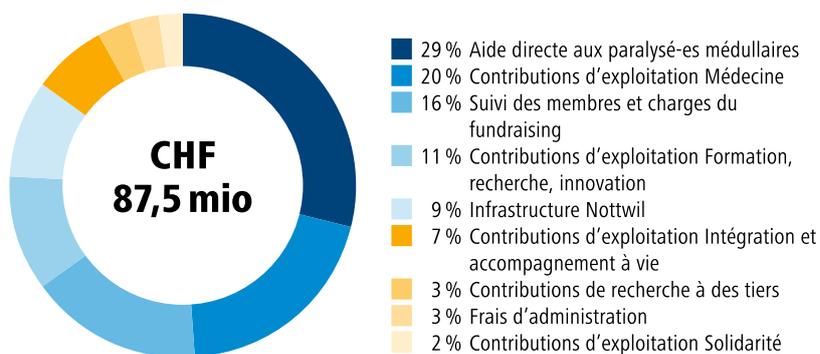
Évolution solide du fundraising et des cotisations des membres

Les donations libres ont connu une évolution positive et s'élèvent à CHF 6,9 mio (exercice précédent CHF 6,2 mio). Les dons liés à l'objet ont légèrement reculé. Ils se situent désormais à un niveau de CHF 9,5 mio (exercice précédent CHF 10,5 mio).

Les affiliations annuelles ont très bien évolué par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent désormais à 1 118 252 affiliations (exercice précédent 1 115 301 affiliations). Le nombre d'affiliations permanentes a poursuivi sa hausse. Elles s'élèvent désormais à 99 280 personnes (exercice précédent 88 697 personnes). Ainsi, à l'échelle de la Suisse, un total de 1,22 mio de ménages ont soutenu financièrement des personnes présentant une paralysie médullaire.

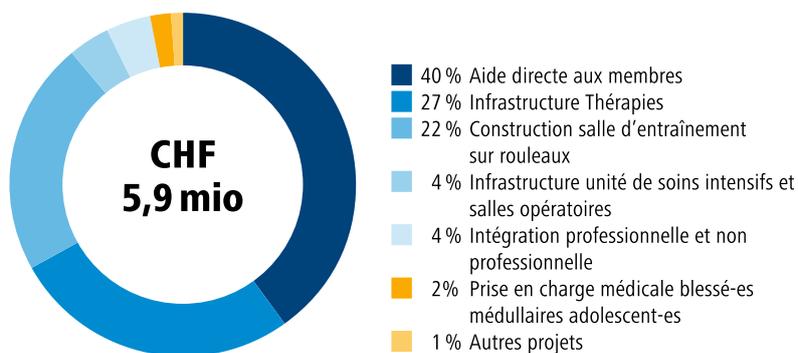
Les membres de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques (AdB) assurent, avec leurs affiliations annuelles et permanentes, le maintien du vaste réseau de prestations de la Fondation suisse pour paraplégiques, de ses filiales et organisations proches. Les cotisations des membres et donations reçues ont été utilisées comme suit en 2020 :

Cotisations et dons



En principe, seuls des appels aux dons liés à l'objet sont organisés, afin que l'utilisation des dons puisse être attestée avec précision. Les recettes de fonds tirées de donations ont englobé, en 2020, CHF 5,9 mio et ont été utilisées comme suit :

Dons affectés

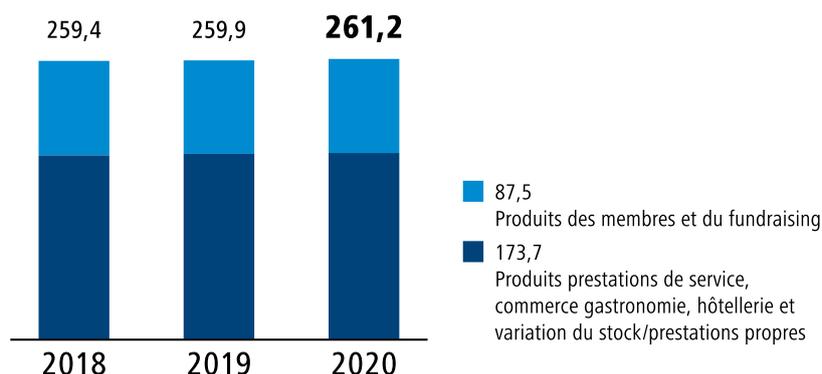


Évolution légèrement positive des revenus pour les soins complets des paralysé-es médullaires

Le produit net résultant de livraisons et prestations de services, y compris les variations de stocks et les prestations propres, a connu une évolution positive avec CHF 173,7 mio (exercice précédent CHF 172,9 mio). Tous les domaines ont été concernés négativement par la pandémie de COVID-19, laquelle a toutefois eu des effets plus ou moins prononcés d'une société à l'autre.

Dans le domaine médical, le déploiement de nouvelles capacités est remarquable avant tout dans le domaine hospitalier. Le chiffre d'affaires y a augmenté, grâce à un accroissement du nombre de jours de soins, à des tarifs légèrement plus élevés et à une progression des patient-es non paralysé-es médullaires. Le domaine ambulatoire a en revanche subi de plein fouet les effets du confinement lors de la première vague. Les chiffres d'affaires dans le domaine médico-technique ont également souffert. Que ce soit en raison de la baisse générale de la demande ou des heures de conseil non effectuées, qui sont étroitement liées à la vente de produits hautement techniques. Dans le domaine de la formation, une grande partie des séminaires et des cours ont dû être annulés. La voie virtuelle n'était ici qu'une alternative limitée. Dans le conseil dans le domaine de la réinsertion, les élargissements d'offres, notamment le coaching, ont de nouveau été couronnés de succès. La gastronomie et l'hôtellerie constituent un autre segment dans ce domaine qui a perdu plus de la moitié de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente.

Revenus d'exploitation (en mio CHF)



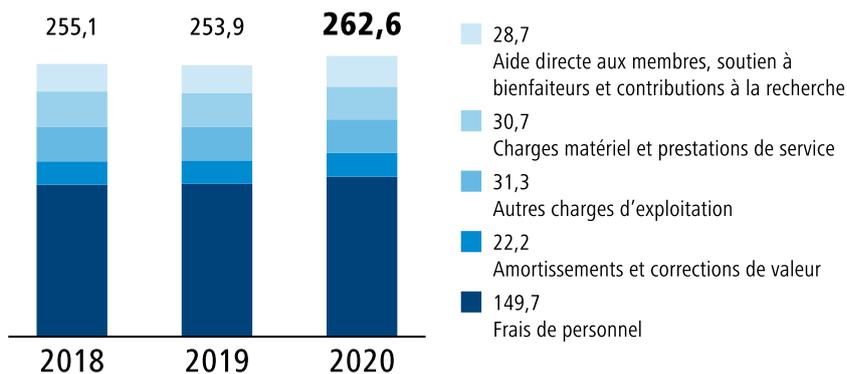
Développement des prestations de l'aide directe

Les prestations de l'aide directe et des soutiens à bienfaiteurs ont augmenté, passant de CHF 23,8 mio durant l'exercice précédent à CHF 25,9 mio. Ce montant inclut également des dépenses de CHF 6,8 mio (exercice précédent CHF 6,4 mio) pour les bienfaiteurs et bienfaitrices. Les prestations restantes englobaient les soutiens dans les domaines de la solidarité, de la médecine, de l'intégration et accompagnement à vie.

Investissement dans le personnel et la formation, la recherche et l'innovation

Les charges d'exploitation ont augmenté, passant de CHF 253,9 mio au cours de l'exercice précédent à CHF 262,6 mio durant l'exercice considéré. Les plus fortes hausses de coûts dans ce domaine sont intervenues, outre l'aide directe susmentionnée, au niveau des charges de personnel avec quelque CHF 6,7 mio et des dépenses de formation, recherche, innovation d'un total de CHF 0,9 mio. Les charges de personnel accrues concernent principalement le domaine médical avec les médecins, les soins et les thérapies compte tenu de l'élargissement des capacités en lien avec le grand projet de construction.

Charges d'exploitation (en mio CHF)



Produits financiers et produits du placement du capital de fonds

L'année boursière exceptionnelle 2019 ne s'est pas répétée en 2020. Malgré tout, avec les placements effectués exclusivement dans la durée (voir [règlement sur les placements](#)), de très bons rendements ont été obtenus. Cela se traduit, outre les produits financiers de CHF 0,6 mio (exercice précédent CHF 1,9 mio), par les plus-values sur le capital de fonds de CHF 6,8 mio (exercice précédent CHF 16,5 mio).

Résultats d'activité commerciale extraordinaire ou hors période

Durant l'exercice considéré, dans ce domaine, les principaux transitoires ont principalement été comptabilisés sur le plan de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Affectation du résultat annuel consolidé

Le résultat annuel consolidé positif de CHF 1,4 mio est crédité au capital libre, conformément à la décision du Conseil de fondation du 28 avril 2021. À la fin 2020, la quote-part des fonds propres s'est élevée à 59,2 % (exercice précédent 62,8 %).

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont déjà eu des effets négatifs sur le premier trimestre de la nouvelle année. Il reste à espérer que le programme de vaccination à grande échelle normalisera la vie publique.



Beatrice Müller
Cheffe des finances Fondation suisse pour paraplégiques

Bilan du groupe

1 000 CHF	Note	31.12.20	%	31.12.19	%
Actif					
Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse	1	35 138	5.7	33 571	5.9
Créances sur livraisons et prestations de services	2	19 382	3.2	20 977	3.7
Autres créances à court terme	3	355	0.1	302	0.1
Stocks, travaux entamés et prestations de service non facturées	4	10 328	1.7	8 375	1.5
Actifs de régularisation	5	5 569	0.9	5 667	1.0
Actif circulant		70 771	11.6	68 891	12.0
Immobilisations financières	6	3 377	0.6	4 522	0.8
Participations	7	597	0.1	148	0.0
Immeubles de placement	8	2 989	0.5	2 989	0.5
Immobilisations corporelles	9	375 566	61.3	350 323	61.1
Valeurs immatérielles	10	5 899	1.0	5 658	1.0
Placements liés à un objet	11	153 400	25.0	141 230	24.6
Actif immobilisé		541 829	88.4	504 870	88.0
Actif		612 600	100.0	573 761	100.0
Passif					
Dettes sur livraisons et prestations de services	12	11 814	1.9	13 955	2.4
Dettes financières rémunérées à court terme	13	27 000	4.4	10 000	1.7
Autres dettes et paiements anticipés à court terme	14	6 506	1.1	6 021	1.0
Passifs de régularisation	15	11 584	1.9	4 914	0.9
Provisions à court terme	16	14 450	2.4	11 859	2.1
Dettes à court terme		71 354	11.6	46 749	8.1
Provisions et paiements anticipé à long terme	18	6 366	1.0	6 845	1.2
Dettes à long terme		6 366	1.0	6 845	1.2
Capital de fonds de fonds de tiers	19	143 072	23.4	129 714	22.6

Capital emprunté y c. capital de fonds	220 792	36.0	183 307	31.9
Capital lié proches	24 328	4.0	25 516	4.4
Capital d'association proches	4 648	0.8	4 676	0.8
Capital d'association et capital lié proches	28 976	4.7	30 192	5.3
Capital de la fondation	10	0.0	10	0.0
Capital lié	0	0,0	2 772	0.5
Capital libre	362 822	59.2	357 480	62.3
Capital d'organisation	362 832	59.2	360 262	62.8
Passif	612 600	100.0	573 761	100.0

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

Compte de résultat du groupe

1 000 CHF	Note	2020	%	2019	%
Recettes					
Produits des cotisations et du fundraising	20	87 470	33.5	87 044	33.5
Produits nets résultant de livraisons et prestations de services	21	173 548	66.4	172 229	66.3
Variations des stocks et prestations propres	22	175	0.1	631	0.2
Revenus d'exploitation		261 192	100.0	259 903	100.0
Charges d'exploitation					
Aide directe et soutiens versés aux membres	23	- 25 850	- 9.9	- 23 845	- 9.2
Contributions pour Formation, recherche, innovation	24	- 2 873	- 1.1	- 1 996	- 0.8
Charges de matériel et de prestations	25	- 30 665	- 11.7	- 32 034	- 12.3
Charges de personnel	26	- 149 735	- 57.3	- 142 991	- 55.0
Charges d'exploitation et d'entretien	27	- 6 294	- 2.4	- 5 717	- 2.2
Charges de locaux	28	- 2 916	- 1.1	- 3 324	- 1.3
Charges de gestion et d'informatique	29	- 10 810	- 4.1	- 10 378	- 4.0
Relations publiques, marketing et fundraising	30	- 10 853	- 4.2	- 11 620	- 4.5
Autres charges d'exploitation	31	- 399	- 0.2	- 201	- 0.1
Amortissements et dépréciations de valeur	32	- 22 195	- 8.5	- 21 806	- 8.4
Charges d'exploitation		- 262 590	- 100.5	- 253 911	- 97.7
Résultat d'exploitation (EBIT)		- 1 398	- 0.5	5 993	2.3
Charges financières et produits financiers	33	- 656	- 0.3	1 515	0.6
Résultat ordinaire		- 2 054	- 0.8	7 507	2.9
Charges et produits des actifs immobilisés	34	51	0.0	23	0.0
Charges hors exploitation et produits		0	0,0	6	0.0
Résultat extraordinaire, unique ou antérieur	35	171	0.1	3 183	1.2
Charges fiscales et produit d'impôts	36	- 14	0,0	26	0.0
Résultat annuel avant variation du capital de fonds		- 1 847	- 0.7	10 746	4.1

Variation du capital de fonds	37	3 200	1.2	19 879	7.6
Résultat annuel		1 353	0.5	30 625	11.8

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

Tableau des flux de trésorerie du groupe

1 000 CHF	Note	2020	2019
(Méthode indirecte avec liquidités des fonds)			
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation			
Résultat annuel (avant affectation/retrait de capital d'organisation)	38	1 353	30 625
Variation du capital de fonds	37	- 3 200	- 19 880
Perte sur cession de parts		0	126
Augmentation/diminution corrections de valeur sur placements financiers	6	1 048	0
Bénéfices/pertes sur cessions d'immobilisations corporelles		0	- 2 036
Amortissements sur immobilisations corporelles	9, 32	20 060	19 556
Dépréciation sur immobilisations corporelles	9, 32	0	26
Amortissements sur valeurs immatérielles	10, 32	2 135	2 126
Dépréciation sur valeurs immatérielles	10, 32	0	97
Augmentation/diminution de provisions	16, 18	2 113	- 2 170
Variation créances de livraisons et prestations	2	1 595	- 1 484
Variation stocks, travaux entamés et prestations de service non facturées	4	- 1 954	437
Variation autre actifs circulants	3, 5	46	232
Variation dettes sur livraisons et prestations de services	12	- 2 141	- 6 331
Variation autres dettes à court terme et passifs de régularisation	14, 15	- 345	278
Quote-part des bénéfices/pertes des participations selon méthode de la mise en équivalence	7	1	- 0
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation (cash-flow opérationnel)		20 711	21 603
Flux de trésorerie des activités d'investissement			
Investissements en placements financiers	6	- 1 039	- 234
Désinvestissements de placements financiers	6	686	47
Désinvestissements de participations (cession parts SIRMED)	7	0	324
Investissements en immobilisations corporelles	9	- 39 475	- 60 085
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	9	1 671	5 000
Investissements en valeurs immatérielles	10	- 2 356	- 1 769
Désinvestissements de valeurs immatérielles	10	- 19	19
Investissements/désinvestissements de placements liés à l'objet	11	4 388	19 798
Flux de trésorerie des activités d'investissement		- 36 144	- 36 901

Free cash-flow		- 15 433	- 15 298
Flux de trésorerie des activités de financement			
Augmentation/diminution des dettes financières à court terme		17 000	9 500
Flux de trésorerie des activités de financement		17 000	9 500
Variation des liquidités			
État des liquidités au 01.01.	1	33 571	39 369
État des liquidités au 31.12.	1	35 138	33 571
Variation des liquidités		1 567	- 5 798

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

Dans le flux de trésorerie découlant des activités d'investissement, des investissements inscrits au bilan de CHF 7,5 mio ont été reclassés dans le cash-flow opérationnel, étant donné qu'une mise en service de l'immobilisation corporelle a eu lieu, mais que le flux de trésorerie correspondant n'a pas encore été effectué.

Tableau de variation du capital du groupe

Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.20	Affectation	Transferts internes	Prélèvement	Reclassification	Situation finale 31.12.20
Capital d'association et capital lié						
Capital lié proches	25 516	348	0	- 1 536	0	24 328
« Soutien aux membres » pour Association des bienfaiteurs	7 000	0	0	0	0	7 000
« Intégration » pour Association suisse des paraplégiques	18 516	348	0	- 1 536	0	17 328
Capital d'association d'organisations proches	4 676	0	0	- 28	0	4 648
dont résultat annuel	0	28	0	- 28	0	0
Total capital d'association et capital lié	30 192	348	0	- 1 565	0	28 976
Fonds de financements propres						
Capital de la fondation	10	0	0	0	0	10
Capital lié	2 772	0	0	- 2 772	0	0
« Rééducation de l'avenir » pour Centre suisse des paraplégiques	1 787	0	0	- 1 787	0	0
« Recherche de rééducation et de fonctionnement » pour Recherche suisse pour paraplégiques	985	0	0	- 985	0	0
Capital libre	357 480	7 643	0	- 2 301	0	362 822
dont résultat annuel	0	1 382	0	- 1 382	0	0
Total capital d'organisation	360 262	7 643	0	- 5 074	0	362 832

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi.

Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale 01.01.19	Affectation	Transferts internes	Prélèvement	Reclassification	Situation finale 31.12.19
Capital d'association et capital lié						
Capital lié proches	25 714	8 111	0	- 8 452	143	25 516
« Soutien aux membres » pour Association des bienfaiteurs	7 000	6 419	0	- 6 419	0	7 000
« Intégration » pour Association suisse des paraplégiques	18 714	1 692	0	- 2 033	143	18 516
Capital d'association d'organisations proches	4 705	0	0	- 28	0	4 676
dont résultat annuel	0	28	0	- 28	0	0
Total capital d'association et capital lié	30 419	8 111	0	- 8 480	143	30 192
Fonds de financements propres						
Capital de la fondation	10	0	0	0	0	10
Capital lié	7 196	0	- 196	- 4 229	0	2 772
« Rééducation de l'avenir » pour Centre suisse des paraplégiques	4 086	0	0	- 2 300	0	1 787
« Recherche de rééducation et de fonctionnement » pour Recherche suisse pour paraplégiques	2 635	0	0	- 1 650	0	985
« Mobilité » pour Orthotec	474	0	- 196	- 279	0	0
Capital libre	322 203	35 173	196	- 92	0	357 480
dont résultat annuel	0	30 655	0	- 30 655	0	0
Total capital d'organisation	329 409	35 173	0	- 4 320	0	360 262

Les chiffres ont été saisis au centime près, sans être affichés. Cela peut déboucher sur des différences d'arrondi. La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Compte de résultat du groupe par champs de prestations

La segmentation du Groupe suisse pour paraplégiques avec ses organisations proches en quatre champs de prestations se base sur une stratégie élaborée conjointement visant le développement du réseau de prestations dans l'esprit de la volonté du fondateur, qui souhaitait une rééducation intégrale. La segmentation permet de mettre en évidence l'affectation des fonds de bienfaiteurs aux champs de prestations correspondants du réseau de prestations. Les prestations entre les champs de prestations sont effectuées, à l'exception d'Hôtel Sempachersee SA (non exonéré de l'impôt sur les bénéfices), aux coûts de revient et, si ces derniers sont plus élevés que les coûts du marché, aux coûts du marché inférieurs. L'affectation des sociétés aux champs de prestations respectifs est inscrite dans le [périmètre de consolidation et de combinaison](#). Le champ de prestations « Formation, recherche, innovation » inclut les activités de SIRMED, de la Recherche suisse pour paraplégiques, du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance de la Fondation suisse pour paraplégiques ainsi que du champ de prestations « Formation, recherche, innovation » du Centre suisse des paraplégiques. L'Hôtel Sempachersee opère en tant que prestataire pour tous les champs de prestations et est affecté, en tant que plateforme pour « Rencontre », au champ de prestations Solidarité.

1 000 CHF	Solidarité	Médecine	Intégration et accompa- gnement à vie	Formation, recherche, innovation	Consolida- tion	2 020
Produit de fundraising	87 049	11	209	322	- 122	87 470
Produit des livraisons/services	27 088	139 940	33 306	1 832	- 28 444	173 722
Contribution d'exploitation Fondation suisse pour paraplégiques	1 499	17 544	6 451	9 625	- 35 119	0
Revenus d'exploitation	115 636	157 495	39 967	11 779	- 63 685	261 192
L'exercice précédent	119 029	147 228	40 819	11 471	- 58 643	259 903
Aide directe, contributions d'exploitation	- 58 953	- 10	- 2 661	0	35 774	- 25 850
Frais de personnel	- 13 236	- 108 378	- 18 098	- 11 814	1 791	- 149 735
Autres charges d'exploitation	- 21 327	- 43 258	- 21 242	- 5 058	26 075	- 64 810
Amortissements	- 15 168	- 7 475	- 495	- 91	1 033	- 22 195
Charges d'exploitation	- 108 683	- 159 121	- 42 496	- 16 963	64 673	- 262 590
L'exercice précédent	-	-	- 43 454	- 17 244	59 012	-
	103 933	148 291				253 911
Résultat d'exploitation	6 953	- 1 625	- 2 530	- 5 184	988	- 1 398
L'exercice précédent	15 095	- 1 063	- 2 635	- 5 773	369	5 993
Collaborateurs (à temps plein)	145.7	1 072.0	160.8	96.6	0.0	1 475.1
Ø coût salarial	90.9	101.1	112.5	122.3	0.0	101.5
Collaborateurs (à temps plein) l'exercice précédent	159.9	992.2	149.5	94.8	0.0	1 396.4

Principes des comptes du groupe

Généralités

La Fondation suisse pour paraplégiques est une fondation au sens de l'article 80 ss (patrimoine affecté à la réalisation d'un but personnifié) du Code civil suisse, ayant son siège à Nottwil (LU). Pour atteindre son but, la Fondation suisse pour paraplégiques a mis en place et participé à la création de diverses organisations de nature juridique différente. Deux d'entre elles sont des associations, l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et l'Association suisse des paraplégiques, cette dernière étant l'organisation faitière de 27 clubs en fauteuil roulant en Suisse. Les associations sont indépendantes sur le plan juridique et ont une direction autonome. Elles sont qualifiées d'organisations proches.

Base de la présentation des comptes

La présentation des comptes de la Fondation suisse pour paraplégiques avec ses organisations proches (comptes du Groupe) intervient à la date de clôture du bilan, le 31 décembre, conformément à l'art. 961 ss du Code des obligations ainsi qu'à l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Le périmètre de consolidation englobe la Fondation suisse pour paraplégiques et ses participations. Le périmètre de combinaison englobe les deux associations Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et Association suisse des paraplégiques. Cette combinaison volontaire ne permet pas de conclure à une domination des deux associations Association des bienfaiteurs et Association suisse des paraplégiques par la Fondation suisse pour paraplégiques. Les comptes annuels audités des sociétés sont élaborés selon des principes de décomposition et de valorisation uniformes au Groupe.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolidés du Groupe suisse pour paraplégiques sont un mélange de consolidation et de combinaison. La consolidation englobe toutes les sociétés au sein desquelles la Fondation suisse pour paraplégiques détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou a une importance fondée sur des règlements contractuels ou des dépendances réciproques en vue de l'évaluation de la fourniture de prestations globale pour les membres et les donateurs. La combinaison englobe les deux associations précitées qui ne sont pas dominées par la Fondation suisse pour paraplégiques, mais qui sont traitées comme des participations à 100 % et sont entièrement combinées.

En ce qui concerne les participations au capital de plus de 50 %, la consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition (Purchase Method). Les actifs et les passifs des sociétés nouvellement acquises sont évalués à leur juste valeur (Fair Value) au moment de l'acquisition. Les parts minoritaires indiquent la part des minoritaires aux actifs nets.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe participe à raison de 20 à 49 % des suffrages sont consolidées selon la méthode de mise en équivalence (Equity Method) pour autant que cela n'exerce pas d'influence décisive d'une autre manière. Elles sont saisies à la valeur proportionnelle des fonds propres avec le résultat proportionnel de la période.

Les participations au sein d'entreprises communautaires sont prises en compte dans la consolidation proportionnelle au sein des comptes du Groupe.

Les participations de moins de 20 % du capital sont gérées en tant que placements financiers à long terme et aux frais d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs nécessaires en termes de gestion.

Lors de la consolidation, l'ensemble des transactions et des soldes entre les filiales du Groupe sont éliminés. Les plus-values intermédiaires dégagées sur les transactions internes au Groupe sont également éliminées.

Représentation d'aides directes en fonction de leur teneur économique

Il existe des situations dans lesquelles les aides directes ne sont pas exécutées sous forme de transactions externes, mais pour l'allègement administratif des paralysé-es médullaires (en tant que demandeurs-es) sous forme de livraisons et prestations de services internes au Groupe. Dans les comptes de chacune des organisations, ces faits sont donc traités sous la forme de produits ou charges intersociétés. Étant donné que le ou la bénéficiaire de l'aide directe (ayant droit économique) est toutefois, du point de vue du Groupe, un tiers, ce type de transactions est indiqué, dans les comptes annuels du Groupe, selon leur teneur économique, comme transactions vis-à-vis d'entités externes (Substance over Form).

Périmètre de consolidation et de combinaison du groupe

Sociétés	But*	Année de constitution	Capital-actions 31.12.20 CHF	Capital-actions 31.12.19 CHF	Participation au 31.12.20 %	Participation au 31.12.19 %
1re partie						
Consolidation de la Fondation suisse pour paraplégiques et ses filiales/participations						
Fondation suisse pour paraplégiques	S	1975	n/a	n/a	n/a	n/a
Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, Nottwil	M	1989	25 000 000	25 000 000	100%	100%
Orthotec SA, Nottwil	IB	1994	2 700 000	2 700 000	100%	100%
Recherche suisse pour paraplégiques SA, Nottwil	BFI	2002	1 000 000	1 000 000	100%	100%
SIRMED Institut suisse de Médecine d'Urgence SA, Nottwil	BFI	2002	100 000	100 000	50%	50%
Hôtel Sempachersee SA, Nottwil	S	2007	3 000 000	3 000 000	100%	100%
Awono SA, Habitat accessible pour seniors à Nottwil, Nottwil **	IB	2013	1 500 000	500 000	45%	45%

ParaHelp SA, Nottwil	M	2014	100 000	100 000	100%	100%
Active Com- munication AG, Steinhau- sen***	IB	1999	700 000	700 000	100%	100%
2nde partie						
Combinaison des comptes consolidés avec les associations/ organisations proches sui- vantes						
Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pourparaplé- giques, Nottwil (association)	S	1978	2 941 178	2 969 631	n/a	n/a
Association suisse des paraplé- giques, Nottwil (association)	IB	1980	1 695 493	1 695 493	n/a	n/a

But*

S = Solidarité (soutiens directs, soutiens à bienfaiteurs, fundraising, relations publiques, plate-forme de rencontre etc.)

M = Médecine (soins aigus, rééducation stationnaire, suivi ambulatoire, formation et conseils en soins, médecine de sauvetage etc.)

IB = Intégration et accompagnement à vie (Conseils Vie, Conseils sociaux et juridiques, Sport en fauteuil roulant, Construire sans obstacles, moyens auxiliaires, Véhicules adaptés etc.)

BFI = Formation, recherche, innovation

** Affichage du compte annuel consolidé selon la méthode de mise en équivalence

*** Inscription au compte de résultat du groupe selon la consolidation proportionnelle

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Conversion des monnaies

La clôture du Groupe est réalisée en francs suisses (CHF) étant donné que toutes les sociétés sont actives en Suisse (devise d'exploitation). La conversion des liquidités et des titres libellés en devises étrangères est effectuée au jour de clôture du bilan, aux taux de change publiés par la Banque centrale européenne sur <http://sdw.ecb.europa.eu>, de la manière suivante :

	2020	2019
1 EUR	1.0802	1.0854
1 USD	0.8803	0.9662
1 GBP	1.2015	1.2757
1 NZD	0.6360	0.6518
1 AUD	0.6795	0.6786
100 SEK	10.7700	10.3900

Les titres et liquidités en monnaie étrangère sont pris en compte au bilan, conformément à l'évaluation du Global Custodian, à la date de référence en CHF.

Hypothèses importantes et sources d'incertitudes dans les estimations

La présentation des comptes requiert de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les éventuels engagements et les créances au moment de la clôture du bilan, de même que sur les charges et les produits de la période sous revue. Les hypothèses et les estimations reposent sur des connaissances tirées du passé et sur divers autres facteurs qui sont considérés comme appropriés dans les circonstances présentes. Les résultats effectifs constatés ultérieurement peuvent diverger de ces estimations.

Les hypothèses et les estimations sont vérifiées en permanence et adaptées le cas échéant en cas de nouvelles informations ou connaissances. De tels changements sont saisis au cours de chacune des périodes sous revue, avec leurs effets sur les résultats où l'estimation a été adaptée. Les principales hypothèses sont présentées ci-après et également mentionnées dans les notes explicatives correspondantes.

Les produits ne sont saisis que si, de l'avis de la direction, les risques et l'utilité déterminants ont été transférés aux client-es. Pour certaines transactions déterminées, cela signifie que les versements reçus sont passés en transitoire dans le bilan et ne sont affectés aux produits dans le compte de résultat qu'une fois les conditions contractuelles satisfaites. Sur la base des informations disponibles à l'heure actuelle, la direction considère que les transitoires et les provisions constitués sont appropriés.

Les immobilisations ainsi que les autres actifs sont contrôlés lors d'une indication correspondante de réduction de valeur. Pour juger si l'on se trouve en présence d'une réduction de valeur, on prend en compte les estimations et les analyses de la direction. En présence d'indicateurs de réduction durable de valeur, un calcul de la valeur réalisable est effectué. Toute moins-value découlant d'une dépréciation de valeur est saisie avec effet sur le résultat au cas où la valeur comptable actuelle serait supérieure à la valeur atteignable ou calculée.

Des filiales individuelles du Groupe peuvent être confrontées à des litiges d'ordre juridique. Sur la base des connaissances actuelles du service juridique et d'éventuels juristes externes ainsi que d'estimations des directions des filiales du Groupe, la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques a opéré une appréciation des conséquences possibles de ces cas juridiques et les a passés au bilan en conséquence.

Cotisations des membres et donations

Les factures de cotisations des membres de l'année suivante sont envoyées au début du quatrième trimestre de l'exercice considéré. Les factures des affiliations permanentes sont envoyées après l'inscription. Ainsi, les membres versent leur affiliation à l'association d'avance. Les membres reçoivent une carte de membre qui indique explicitement la durée de l'affiliation (année civile ou à vie). En conséquence, les paiements anticipés doivent être inscrits au bilan et les produits passés en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Conformément à une convention entre l'Association des bienfaiteurs et la Fondation suisse pour paraplégiques, ces cotisations des membres perçues d'avance sont transmises à l'identique à la Fondation suisse pour paraplégiques. La Fondation suisse pour paraplégiques les intègre, conformément à la finalité des statuts de l'Association des bienfaiteurs, dans le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs », d'une part pour les membres annuels et d'autre part pour les affiliations permanentes.

Les liquidités correspondantes sont indiquées dans les immobilisations, sous « Placements immobilisés liés à l'objet », séparément sous « Fonds Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Les fonds sont placés selon le règlement sur les placements de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Les donations liées à un objet sont saisies séparément selon Swiss GAAP RPC. Le compte des portefeuilles de fonds indique dans le détail les apports respectifs, les utilisations (prélèvements) ainsi que les produits de titres (passivation) partiellement soumis à l'affectation dans les fonds respectifs.

Soutiens à bienfaiteurs

Les soutiens à bienfaiteurs versés à des membres accidentés de l'Association des bienfaiteurs présentant un diagnostic de « paralysie médullaire avec dépendance permanente du fauteuil roulant suite à un accident » sont versés sur demande le plus rapidement possible. Le droit à une indemnité est saisi à la date déclarée de l'accident sous le poste de charge Soutiens à bienfaiteurs. Les soutiens à bienfaiteurs qui ne sont pas encore versés figurent sous « Dettes sur livraisons et prestations de services ».

Chiffre d'affaires brut et net

Les produits des ventes ou des prestations de services sont saisis au moment auquel les produits sont livrés ou les prestations de services fournies, après déduction des réductions des recettes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Les produits sont passés en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Prestations propres

Les travaux fournis à la place de tiers sont intégrés aux coûts de revient dans les catégories de coûts de coûts d'acquisition des immobilisations activées ou des immobilisations en construction, sous réserve de mandats d'attribution internes analogues à la passation de commandes externes pour les prestations de construction, conformément aux réglementations de soumission de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Charges

Les charges sont passées en transitoire conformément à la prestation et à la période.

Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse

Les liquidités incluent les caisses, les avoirs des comptes postaux et bancaires, les créances du marché monétaire d'une échéance de moins de trois mois ainsi que les avoirs WIR, à valeurs nominales.

Les actifs à court terme avec cotation en bourse incluent les titres facilement liquidables. Ceux-ci sont évalués aux valeurs marchandes. Les titres non cotés sont évalués au plus aux coûts d'acquisition.

Créances sur livraisons et prestations de services

La passation au bilan s'effectue à la valeur nominale. En ce qui concerne les créances, des corrections de valeurs individuelles sont réalisées pour couvrir un risque de défaut concret et des corrections de valeurs forfaitaires en vue de tenir compte du risque de défaut général. Le calcul de la correction de valeur forfaitaire se base, comme suit, sur la structure d'âge des créances :

- Échéance < 90 jours 0 % de réajustement de valeur
- Échéance 91 – 120 jours 25 % de réajustement de valeur
- Échéance 121 – 150 jours 50 % de réajustement de valeur
- Échéance > 151 jours 100 % de réajustement de valeur

Stocks, travaux en cours et prestations de services non facturés

Les marchandises achetées sont présentées aux prix de revient moyens, et les produits fabriqués soi-même sont comptabilisés aux frais de fabrication. Une correction de valeur est opérée au cas où la valeur de vente nette réalisable d'un article serait inférieure à la valeur d'inventaire selon les méthodes décrites ci-dessus. Les travaux en cours sont évalués aux coûts de fabrication, pour autant qu'ils ne dépassent pas le prix de vente net réalisable. Les services qui ne sont pas encore facturés sont évalués au prix de vente net attendu. Les prestations médicales, résultant surtout d'hospitalisations, sont évaluées selon les taxes facturables, étant donné que celles-ci couvrent au plus les coûts de revient.

Pour les décomptes selon SwissDRG, la méthode du day mix index est appliquée. La comptabilisation des prestations médicales diffère selon qu'il s'agit de traitements de patient-es non achevés, pour lesquels l'information est présentée dans les travaux en cours, ou de traitements de patient-es achevés, pour lesquels l'information est présentée dans les actifs de régularisation. Une correction de valeur échelonnée est effectuée pour les articles à faible rotation en stock, en fonction de la rotation des stocks. Les ristournes et es-comptes perçus sont saisis comme réduction du prix d'achat. Les plus-values intermédiaires (résultant de livraisons à l'intérieur du Groupe entre des organisations exonérées d'impôts et Hôtel Sempachersee SA), pour autant qu'il y ait nécessité fiscale, sont éliminées avec effet sur le résultat.

Placements financiers

Les placements financiers incluent les titres détenus à long terme ainsi que les participations au sein d'autres entreprises avec une part inférieure à 20 % ainsi que les prêts à des tiers. L'évaluation des parts d'entreprises de moins de 20 % et des prêts à des tiers s'effectue aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs nécessaires sur le plan de la gestion ou pour les prêts sans intérêt (à des paralysé-es médullaires et à des organisations d'utilité publique), déduction faite d'un escompte correspondant. L'évaluation des titres s'effectue à la date de clôture du bilan, aux cours publiés, et si non disponibles, aux coûts d'acquisition, déduction faite des corrections de valeurs nécessaires.

Participations

Sous la rubrique Participations figurent les parts d'autres entreprises qui sont destinées, à long terme, à contribuer à atteindre le but de la Fondation suisse pour paraplégiques, mais qui, en raison du niveau de la participation (< 50 %) ou de l'absence de possibilité d'exercice d'influence, ne sont toutefois pas intégrées dans la consolidation. Elles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition historiques, déduction faite de corrections de valeurs éventuellement nécessaires, puis évaluées selon la méthode de mise en équivalence (Equity Method). Les participations au sein d'entreprises communautaires d'exactly 50 % sont prises en compte dans la consolidation proportionnelle au sein des comptes du Groupe, les participations de plus de 50 % sont entièrement consolidées.

Immobilisations en construction

Les immobilisations corporelles en cours de construction ou de création comme les projets TIC de plus d'un an (immobilisations incorporelles en construction) sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication et ne sont pas amorties. Ce n'est que lors de la mise en service et de l'affectation aux catégories d'immobilisations correspondantes que ces immobilisations nouvellement créées sont amorties.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles survient au maximum aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des amortissements requis en termes de gestion.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire sur les durées d'utilisation prévisionnelles suivantes :

■ Bâtiments	20 à 50 ans
■ Installations, équipements	10 à 20 ans
■ Équipements de technologie médicale	3 à 8 ans
■ Installations techniques	4 à 8 ans
■ Mobilier, machines, œuvres d'art, petit inventaire	3 à 10 ans
■ Matériel informatique, appareils de bureau	3 à 4 ans
■ Véhicules	4 à 8 ans

Les investissements et rénovations ne sont passés à l'actif que lorsqu'ils prolongent la durée d'utilisation ou accroissent la valeur du bien immobilier. Les terrains construits et non construits figurant sous les immobilisations corporelles (biens immobiliers commerciaux et immeubles de placement) ne sont pas amortis conformément au plan.

Valeurs immatérielles

Les investissements dans les logiciels (incl. licences) sont indiqués comme valeurs immatérielles. Les coûts de recherche et développement sont en principe débités directement du compte de résultat. Les prestations importantes de développement de nouveaux produits qui satisfont aux conditions de passation à l'actif (des perspectives de revenu net doivent notamment exister) sont portées à l'actif des frais d'acquisition ou de fabrication (sans prise en compte des frais de financement). Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire sur les durées d'utilisation prévisibles suivantes :

■ Logiciels, licences de logiciels	3 à 4 ans
■ Marques, brevets	2 à 10 ans
■ Développement de produits	2 à 5 ans

Immeubles de placement

Les immeubles sont classifiés, conformément à RPC 18, chiffre 14, comme immeubles de rendement. Il s'agit d'objets non nécessaires à l'exploitation qui sont détenus et gérés pendant une période prolongée. Les réserves de terrains constructibles dont l'utilisation future n'est pas encore établie sont également classées comme immeubles de placement. L'évaluation des immeubles de placement s'effectue à la valeur d'acquisition ou à la valeur marchande inférieure. Des valeurs marchandes éventuellement supérieures aux valeurs d'acquisition sont indiquées à des fins d'information dans le commentaire afférent.

Crédit-bail

Les installations dont les contrats de crédit-bail du Groupe supportent à la fois le risque et le droit de propriété (Financial Leasing) sont passées à l'actif au prix d'achat en espèces et amorties sur la durée d'utilisation estimée précitée. Les engagements correspondants sont portés en fonction du fait qu'ils sont dus pendant ou après douze mois dans les « engagements financiers à court terme » ou dans les « engagements financiers à long terme ». Les charges d'entretien et de réparation qui n'accroissent pas la valeur des immobilisations corporelles sont passées dans le compte de résultat. Les paiements de l'« Operating Leasing » sont débités directement du compte de résultat en fonction de la période et indiqués dans l'annexe.

Pertes de valeur des les valeurs patrimoniales (impairment)

Il est procédé à un contrôle au moins à chaque date de clôture du bilan pour voir si des signes de dépréciation des valeurs comptables des actifs du Groupe sont constatés. En présence d'indicateurs de réduction durable de valeur, un calcul de la valeur réalisable est effectué (Impairment Test). Toute moins-value découlant d'une dépréciation de valeur est saisie avec effet sur le résultat au cas où la valeur comptable actuelle serait supérieure à la valeur atteignable ou calculée.

Dettes

Les fonds extérieurs souscrits sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les dettes financières se composent de crédits sur compte courant des banques, des engagements de crédit-bail financier ainsi que de toutes les autres dettes financières. Les dettes sur livraisons et prestations de services sont évaluées à leur valeur nominale.

Paiements anticipés

Les paiements anticipés de client-es et fournisseurs-euses sont saisis séparément dans les autres dettes à court terme et compensés avec celles-ci à la date de facturation ou de réception de la facture finale. Les paiements anticipés à des fournisseurs-euses pour des immobilisations en construction sont – s'ils sont pertinents, c'est-à-dire supérieurs à CHF 0,25 mio et d'une durée supérieure à six mois – activés sous-celles-ci.

Les autres paiements anticipés à des fournisseurs-euses figurent sous « Autres créances à court terme ». Les paiements anticipés des membres sont inscrits au bilan du fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Les nouveaux membres à partir du 1^{er} septembre obtiennent l'affiliation pour le troisième trimestre et l'année suivante. Le transitoire s'effectue en conséquence selon la période. Le calcul du transitoire du paiement anticipé des affiliations permanentes s'effectue individuellement pour chaque membre et selon l'hypothèse que l'espérance de vie statistique de 81 ans chez les hommes et de 85 ans chez les femmes sera atteinte.

Provisions

Les provisions sont des engagements probables qui sont encore incertains en termes d'échéance et de montant, mais qui doivent intervenir durant l'exercice suivant ou plus tard. Elles doivent être déterminées par la direction sur la base du scénario de valeur le plus défavorable ainsi que de la probabilité de survenance la plus élevée possible. Les nouveaux cas de provisions ou éventuelles valeurs de provisions existantes doivent être comptabilisés ou adaptés conformément à ces estimations de la direction avec effet sur le résultat.

Impôts sur le résultat

À l'exception d'Hôtel Sempachersee SA, toutes les filiales du Groupe sont exonérées de l'impôt sur les bénéfices à titre de sociétés anonymes d'utilité publique. Les impôts qui découlent des résultats commerciaux sont comptabilisés dans les comptes annuels. Aucune société n'est exemptée de l'impôt sur les gains immobiliers.

Impôts latents

Les impôts latents sont pris en compte selon ce que l'on appelle la méthode des engagements (Liability Method) sur la base du taux d'imposition local à la date de clôture du bilan. Les impôts sur les gains immobiliers latents portant sur les immeubles de placement ne sont passés en transitoire qu'en cas de vente prévisible de l'immeuble, puis actualisés en cas de modifications des paramètres. Les actifs fiscaux latents sont calculés sur toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure où il semble vraisemblable que suffisamment de produits imposables seront dégagés dans le futur. Les variations dans la situation des impôts latents sont saisies dans les charges fiscales.

Prévoyance du personnel

Toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques sont affiliés à une caisse de pension indépendante (caisse de pension du Groupe suisse pour paraplégiques, caisse de pension Hotela, Tellico pkPRO, fondation de prévoyance ASMAC, AXA, Profond). Les engagements de prévoyance des caisses de pension autonomes sont évalués chaque année par des experts indépendants. Étant donné que ces caisses de pension ne sont pas toutes réassurées dans leur intégralité, notamment ni pour le processus d'épargne ni pour les risques décès, invalidité et vieillesse, l'employeur assume également des risques sous forme solidaire. Au cas où des cotisations d'apurement de l'employeur seraient nécessaires pour la suppression de découverts dans les caisses de pension, celles-ci seraient provisionnées en conséquence dans le compte de résultat. D'éventuels engagements de l'employeur sont inscrits au bilan. La « caisse complémentaire du Centre suisse des paraplégiques » purement patronale soutient également des collaborateurs dans les cas graves. Les indications afférentes figurent, conformément à Swiss GAAP RPC 16, dans les notes explicatives.

Placements immobilisés liés à l'objet

Conformément à Swiss GAAP RPC 21.6, les fonds de tiers liés et le capital lié qui ne figurent plus au passif sont séparés des liquidités d'exploitation ou des placements financiers et présentés séparément en tant que placements immobilisés liés à l'objet. La structure se fonde sur la structure du passif en fonds de tiers liés, capital lié à des proches ainsi que capital lié de la Fondation suisse pour paraplégiques et de ses filiales. Les placements immobilisés liés à l'objet de filiales et d'organisations proches sous forme de prêts à la Fondation suisse pour paraplégiques sont éliminés de la consolidation.

Fonds liés à un objet

Un fonds lié à un objet est soumis à une affectation tierce. Cette affectation prend la forme de campagnes de collecte dédiées et de l'affectation souhaitée par le donateur ou le légataire. Les fonds liés correspondent à un patrimoine personnifié et s'entendent de façon analogue à l'idée de base d'une fondation (patrimoine autonome ayant sa propre personnalité juridique). Les fonds connaissent des limitations et des conditions de nature variée. Celles-ci sont mises en évidence ci-après. Les donateurs aux fonds reçoivent, conformément à leurs directives, les preuves d'utilisation souhaitées de la part de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ces divers fonds liés se répartissent entre les quatre fonds de tutelle « Fonds nominatif », « Fonds thématique », « Fonds d'aide directe » et fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ».

Les fonds de tiers liés de la catégorie Dettes sont affectés aux comptes de la Fondation suisse pour paraplégiques avec ses filiales et les organisations proches. Les valeurs patrimoniales réservées correspondantes sont inscrites à l'actif, de façon analogue, sous la rubrique « Placements immobilisés liés à l'objet ». Le développement des fonds (affectation, prélèvement, transferts, charges et produits) est divulgué dans les notes explicatives. Le résultat financier du fonds lié est par principe également soumis à l'affectation et donc inscrit au passif.

Les **fonds nominatifs** regroupés dans le **fonds de tutelle** ont pour but que le donateur/testateur puisse attribuer ses fonds à une affectation personnelle et que ces montants soient inscrits sous son nom. Ce fonds de tutelle se compose des affectations et fonds suivants :

- **Fonds Dr. Albert Rinderknecht:** les produits sont affectés jusqu'en 2029 au but général de la fondation. Le capital pourra, à partir de 2030, être utilisé au profit du but général de la fondation.
- **Fonds Heinrich Bühler:** les produits sont affectés au but général de la fondation. Le capital peut être utilisé, sur demande, avec l'accord de l'exécuteur testamentaire.
- **Fonds Hermann et Kornelia Winkler:** peut depuis 2011 être versé en dix annuités identiques en faveur du but général de la fondation.
- **Fonds C. K. K.:** le capital donné cumulé et le résultat financier afférent sont entre autres utilisés pour les agrandissements et l'aide directe au profit des paralysé-es médullaires dans le besoin.

Le **fonds de tutelle Fonds thématique** permet aux donateurs et aux testateurs de faire parvenir les fonds thème par thème au profit du réseau de prestations de la Fondation suisse pour paraplégiques. Ce fonds de tutelle se compose des fonds et sous-fonds suivants :

- **Fonds Bâtiments et infrastructure:** extension générale de l'infrastructure, rénovation et agrandissement de la clinique, infrastructure de recherche, fondation (espace visiteurs ParaForum).
- **Fonds Enfants et adolescents:** encouragement général de toutes les mesures médicales et intégratives.
- **Fonds Intégration en général:** mesures générales d'encouragement de l'intégration, conseils juridiques, sport de compétition et de masse, technologie de la mobilité.
- **Fonds Formation et travail:** encouragement général de l'intégration professionnelle des jeunes paralysé-es médullaires.
- **Fonds Âge:** soutien général de toutes les mesures médicales et intégratives au cours de la troisième et de la quatrième phase de la vie.
- **Fonds Médecine:** prestations médicales générales, projets d'avenir, formation, hippothérapie, thérapie assistée par la technologie.
- **Fonds Recherche et innovation:** soutien à la recherche sur la fonctionnalité, à la recherche clinique, à la recherche en vue d'améliorer l'intégration sociale, l'égalité des chances, la santé ainsi que la recherche et le développement de nouvelles technologies d'assistance (moyens auxiliaires).
- **Fonds Rencontre et événements:** promotion générale de la rencontre (entre paralysés médullaires, leurs proches et les non-paralysés médullaires), congrès, événements sportifs, événements en fauteuil roulant.

Le **fonds de tutelle Fonds d'aide directe** a pour but de permettre au donateur / testateur d'affecter ses montants directement au bénéfice personnel des paralysés médullaires et se compose des sous-fonds suivants: Aide directe générale, Prestations médicales, Sport, Logements, Famille, Formation et formation continue, Conseils juridiques, Culture et loisirs, Mobilité.

Fonds de tutelle paiements anticipés des bienfaiteurs

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques connaît deux catégories d'affiliation principales : les affiliations annuelles, subdivisées en affiliations familiales et affiliations individuelles ainsi que l'affiliation permanente, qui dure toute la vie. Les membres reçoivent leur facture d'affiliation au quatrième trimestre pour l'année suivante ou, pour les affiliations permanentes, lors de l'adhésion. Ainsi, la grande majorité des membres paie son affiliation d'avance, ce qui a pour conséquence que ces paiements doivent être saisis dans la comptabilité de l'association comme paiements anticipés des membres. L'Association des bienfaiteurs, à son tour, transfère l'intégralité de ces recettes à la Fondation suisse pour paraplégiques, qui place ces paiements sous « Placements immobilisés liés à l'objet », dans un dépôt séparé « Paiements anticipés des bienfaiteurs » et inscrit l'engagement vis-à-vis du membre (membre annuel, membre permanent) au passif sous le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs ». Chaque année, les tranches respectives des paiements anticipés, calculées à la date exacte, sont indiquées comme produits pour l'exercice considéré.

Fonds liés d'organisations proches

- Le **fonds Sport** est destiné à soutenir les jeunes sportives et sportifs, les sportives et sportifs de haut niveau et le sport de masse ainsi qu'à financer les déficits de couverture des manifestations sportives.
- **Dons liés à l'objet ASP** est un fonds qui gère divers dons liés à l'objet directement à l'Association suisse des paraplégiques.
- Le **fonds pour les cas graves** sert à couvrir les cas graves financiers et les indemnités exceptionnelles pour collaboratrices et collaborateurs de l'Association suisse des paraplégiques.
- Le **fonds Daniela Jutzeler** soutient et encourage exclusivement le mémorial Daniela Jutzeler.

Capital de fondation libre

Le capital de fondation a été versé le 12 mars 1975 à titre personnel par le sociétaire (fondateur) et pionnier Dr méd. Dr rer. nat. h. c. Guido A. Zäch.

Capital lié

Le capital lié est soumis à une affectation autodéterminée par les organes et est indiqué comme partie intégrante du capital d'organisation. L'organe suprême compétent adopte un règlement pour le capital lié, qui régleme l'alimentation et l'utilisation du capital lié. Le capital lié est constitué et réduit par affectation sur le résultat annuel et par transfert au sein du capital d'organisation. Les valeurs patrimoniales réservées correspondantes sont inscrites à l'actif, de façon analogue, sous la rubrique « Placements immobilisés liés à l'objet ». Le développement des capitaux liés de la Fondation suisse pour paraplégiques et de ses filiales (affectation, prélèvement, transferts, charges et produits) est divulgué dans les notes explicatives. Le résultat financier des fonds placés est affecté au résultat financier ordinaire.

En 2020, les capitaux liés suivants existaient :

Organisations proches :

- Le **montant de soutien bienfaiteur** de l'Association des bienfaiteurs est destiné au versement du soutien profitant aux bienfaiteurs et bienfaitrices en cas de paralysie médullaire avec dépendance permanente du fauteuil roulant suite à un accident de CHF 250 000 maximum.
- **Intégration** est le fonds de tutelle de l'Association suisse des paraplégiques, alimenté au cours des 20 dernières années par des contributions d'exploitation majoritairement inutilisées de la Fondation suisse pour paraplégiques, qui se compose des deux sous-fonds « Paraplégiques » et « Réseau de prestations Association suisse des paraplégiques ».

Filiales :

- **Rééducation de l'avenir** du CSP est destiné au perfectionnement constant et au développement de l'innovation dans la rééducation globale et complète des patient-es ayant une lésion médullaire, à l'encouragement de la recherche clinique sur les patient-es ayant une lésion médullaire, à l'extension géographique de la gamme de prestations au profit de tous les paraplégés-es médullaires de Suisse, en tenant soigneusement compte de tous les acteurs du marché, ainsi qu'au soutien des moyens d'existence de la société à but non lucratif.
- **Recherche de rééducation** et de fonctionnement de la Recherche suisse pour paraplégiques est destiné à la recherche constante de tous les principes, conditions et applications visant à améliorer la qualité de vie des paraplégiques et tétraplégiques, à la recherche de rééducation et de fonctionnement holistique (y compris la recherche clinique) avec une approche clinique et environnementale (axée sur la communauté), à la promotion de la coopération interdisciplinaire entre les équipes cliniques et de recherche, principalement en Europe, ainsi qu'à l'évaluation et la publication des résultats obtenus.

Capital libre

Le capital libre généré représente les bénéfices nets annuels cumulés depuis la création de la Fondation suisse pour paraplégiques après toute affectation annuelle au capital lié ou utilisation de capital lié.

Facturations de prestations internes (FPI)

L'échange de prestations de services et de marchandises à l'intérieur du Groupe est réglementé et se base sur le principe du coût de revient.

Transactions avec des parties liées

Au sein du périmètre de combinaison, l'Association suisse des paraplégiques et l'Association des bienfaiteurs sont classées comme organisations proches. Leurs soldes ou les transactions avec elles sont éliminés et divulgués à l'annexe au bilan et au compte de résultat. On entend par personnes proches (qu'elles soient physiques ou morales) celles qui sont en mesure d'exercer une influence significative directe ou indirecte sur les décisions financières ou opérationnelles de la Fondation suisse pour paraplégiques ou de ses filiales ainsi que de leurs organisations proches. Les sociétés qui sont détenues elles-mêmes directement ou indirectement par des personnes proches sont également considérées comme des personnes proches.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan contiennent des engagements éventuels et des droits de nantissement ainsi que d'autres engagements qui ne figurent pas au bilan, notamment des cautions (généralement aux banques créancières), des gages selon l'art. 663b. 2 CO (généralement aux banques créancières) et les contrats de crédit-bail opérationnel (sans les charges d'intérêt). L'évaluation survient au jour de clôture du bilan, sur la base des contrats existants.

Notes explicatives des comptes annuels du groupe

1. Liquidités et actifs à court terme avec cotation en bourse

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Caisse	91	127
Comptes postaux	18 971	19 284
Comptes bancaires	18 532	9 217
Avoir WIR	266	590
Liquidités en circulation	- 2 722	4 328
Titres à terme de 90 jours au maximum	0	25
Total	35 138	33 571

La variation des liquidités est expliquée dans le flux de trésorerie.

Les liquidités en circulation reflètent les transferts entre les placements immobilisés liés à l'objet et les liquidités d'exploitation à la fin de l'année.

2. Créances sur livraisons et prestations de services

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Caisses-maladie et assurances	7 531	7 377
SUVA	4 081	5 102
Patients	590	699
Hôtellerie/Gastronomie/Installations sportives/Centre de rencontre	204	891
Divers	2 061	1 948
Collectivités	5 502	5 346
Total brut	19 970	21 363
Du croire	- 589	- 386
Total net	19 382	20 977

L'augmentation pour les caisses-maladie et assurances résulte de créances pour des prestations médicales. C'est également la cause de l'augmentation des créances vis-à-vis des collectivités.

La réduction des créances vis-à-vis de la SUVA est à mettre au compte, d'une part, de l'introduction de la facturation électronique et, d'autre part, d'un recul des prestations médicales dans le domaine accident.

Le recul de l'Hôtellerie/Gastronomie/Installations sportives/Centre de rencontre met en évidence l'impact négatif de la pandémie de COVID-19 sur la gastronomie, les événements et les chiffres de visiteurs.

Le du croire inclut les corrections de valeurs forfaitaires et individuelles selon la date d'expiration.

3. Autres créances à court terme

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Avoirs TVA, impôts anticipés	37	45
Paiements anticipés	157	134
Divers	161	123
Total brut	355	302
Ducroire	0	0
Total net	355	302

Les paiements anticipés incluent notamment les avoirs vis-à-vis des organismes d'assurance sociale.

4. Stocks, travaux en cours et prestations de services non facturées

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Matériel médical, médicaments	2 166	1 134
Matériel mécanique et moyens auxiliaires	2 067	1 860
Produits alimentaires, shop, articles d'expédition	300	453
Moyens auxiliaires électroniques	662	453
Matériel utilitaire et d'exploitation, énergie	93	128
Travaux en cours	1 253	1 399
Produits semi-finis et finis	156	170
Prestations de services non facturées	4 122	3 242
Total brut	10 819	8 840
Correction de valeur	- 490	- 466
Total net	10 328	8 375

Au total, les stocks, travaux en cours et prestations de services non facturées ont augmenté de CHF 2 mio.

L'augmentation du matériel médical, médicaments est une répercussion directe de la pandémie de COVID-19. Ainsi, un entrepôt spécialement dédié à la pandémie a été mis en place, et la constitution de stocks de médicaments et de matériel médical demandée par le canton a été effectuée.

L'augmentation des services non encore facturés résulte des garanties de paiement en suspens pour les soutiens directs à la Fondation ainsi que d'un nombre plus élevé de projets en suspens chez la société Active Communication SA.

5. Actifs de régularisation

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Donations par legs	1 829	3 179
Charges payées d'avance	2 897	1 720
Produits transitoires	842	768
Total	5 569	5 667

L'augmentation des charges payées d'avance consiste principalement dans la compensation au prorata du surcoût de CHF 1,1 mio au profit du Centre suisse des paraplégiques résultant de la pandémie de COVID-19 par le canton.

6. Immobilisations financières

6.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Prêts à des tiers et à des organisations proches	Prêts à des paralysés médullaires	Prêts à des organisations d'utilité publique	Total
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.20	3 186	2 076	200	5 462
Augmentations	89	500	0	589
Diminutions	- 510	- 65	0	- 575
Octrois	0	- 218	0	- 218
État au 31.12.20	2 765	2 293	200	5 258
Correction de valeur cumulé				
État au 01.01.20	0	- 940	0	- 940
Réajustement de valeur	- 1 048	0	0	- 1 048
Diminutions	0	107	0	107
État au 31.12.20	- 1 048	- 833	0	- 1 881
Valeurs comptables nettes au 31.12.20	1 717	1 460	200	3 377
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 186	1 136	200	4 522
dont gagés	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	3 400	992	220	4 612

Les prêts à des tiers et à des organisations proches incluent principalement les prêts à Swiss Alp Resort (CHF 1,6 mio) ainsi qu'à AWONO SA (CHF 0,9 mio). Les diminutions incluent principalement la transformation partielle en capital-actions d'AWONO SA. Les augmentations consistent dans des intérêts capitalisés. En raison du remboursement non effectué mais échu de Swiss Alp Resort à la fin de l'année, une correction de valeur a été effectuée. Le prêt est garanti par un gage immobilier.

Les prêts à des paralysé-es médullaires sont octroyés sans intérêts. Ils sont actualisés à un taux de 3 % p. a. Les prêts de plus de 20 ans sont évalués au cas par cas par le Conseil de la fondation, sur demande ou en fonction des besoins, et sont annulés le cas échéant. Ces octrois sont inscrits comme soutiens directs dans le compte d'exploitation. En 2020, des prêts d'un volume de CHF 0,2 mio ont été octroyés.

Le poste « Prêts à des organisations d'utilité publique » consiste dans le prêt accordé à la Stiftung Wohnen im Alter, Zofingue.

6.2 Exercice précédent

1 000 CHF

Prêts à des tiers
et à des organi-
sations proches

Prêts à des para-
lysés médullaires

Prêts à des orga-
nisations
d'utilité pu-
blique

Total

Valeurs d'acquisition

État au 01.01.19	3 091	2 022	200	5 313
Augmentations	114	120	0	234
Diminutions	- 19	- 66	0	- 85
État au 31.12.19	3 186	2 076	200	5 462

Correction de valeur cumulé

État au 01.01.19	0	- 977	0	- 977
Diminutions	0	38	0	38
État au 31.12.19	0	- 940	0	- 940

Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 186	1 136	200	4 522
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	3 091	1 045	200	4 335
dont gagés	0	0	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	3 400	1 136	220	4 756

7. Participations

1 000 CHF	2020	2019
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	148	147
Augmentations	450	0
Produits des participations minoritaires	- 1	0
État au 31.12.	597	148
Correction de valeur cumulé		
État au 01.01.	0	0
État au 31.12.	0	0
Valeurs comptables nettes au 31.12.		
dont gagés	0	0
dont garanties sous forme hypothécaire	0	0

Avec la commune de Nottwil (45 %) et la coopérative immobilière Orbano (10 %), la Fondation suisse pour paraplégiques détient une participation de 45 % au sein d'AWONO SA, Habitat accessible pour seniors à Nottwil. En raison de la transformation partielle du prêt d'actionnaire en capital-actions, la participation au sein d'AWONO SA a augmenté de CHF 0,45 mio.

Les participations sont comptabilisées dans les comptes annuels du Groupe selon la méthode de mise en équivalence (Equity Method). L'augmentation ou la diminution de la valeur des participations correspond donc à un bénéfice ou une perte au prorata éventuels.

8. Immeubles de placement

Les immeubles de placement consistent dans deux domaines agricoles à Nottwil et Oberkirch qui ont été affermés au même locataire.

Les coûts d'acquisition cumulés demeurent inchangés. L'évaluation datant de 2019 faisait ressortir une valeur marchande supérieure d'environ CHF 1,2 mio à la valeur d'acquisition. La valeur d'assurance incendie demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent, à CHF 5,7 mio.

9. Immobilisations corporelles

9.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Installations, équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, œuvres d'art	Matériel informatique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
État au 01.01.20	31 658	216 827	234 149	32 997	26 632	6 294	3 561	552 118
Augmentations	0	2 699	5 938	35 780	1 657	265	636	46 975
Diminutions	0	- 5 912	- 1 201	- 27	- 268	- 1 058	- 717	- 9 184
Reclassements	0	30 673	30 757	- 65 543	3 304	809	0	0
État au 31.12.20	31 658	244 287	269 643	3 207	31 325	6 310	3 480	589 909
Amortissements cumulés								
État au 01.01.20	0	- 52 156	- 131 045	0	- 12 682	- 3 205	- 2 707	- 201 795
Amortissements	0	- 5 387	- 10 260	0	- 2 597	- 1 464	- 352	- 20 060
Diminutions	0	4 522	1 076	0	231	1 058	627	7 513
État au 31.12.20	0	- 53 020	- 140 230	0	- 15 048	- 3 612	- 2 432	- 214 342
Valeurs comptables nettes au 31.12.20	31 658	191 267	129 413	3 207	16 276	2 698	1 047	375 566
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	31 658	164 672	103 104	32 997	13 950	3 088	854	350 323
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0	0
dont gagés	10 000	47 000	75 300	0	0	0	0	132 300
Valeurs d'assurances								650 199

Les augmentations, reclassements et diminutions de la catégorie Bâtiments, installations, équipements et immobilisations en construction englobent la mise en service active de l'aile de traitement, une nouvelle activation partielle du groupe de secours, diverses optimisations dans le bâtiment GZI ainsi que le projet circulation, parc et signalétique.

Les immobilisations en construction se sont fortement réduites étant donné que le grand projet de construction est pour l'essentiel terminé.

9.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Terrains	Bâtiments	Immobilisations équipements	Immobilisations en construction	Mobilier, machines, œuvres d'art	Matériel informa- tique	Véhicules	Total
Valeurs d'acquisition								
État au 01.01.19	34 415	197 151	237 259	32 820	23 374	5 279	3 555	533 852
Augmentations	0	0	2 664	53 571	2 285	1 208	358	60 085
Diminutions	- 2 757	- 2 411	- 33 515	0	- 1 094	- 1 347	- 245	- 41 369
Reclassements	0	22 088	27 910	- 53 394	2 242	1 154	0	1
Modification du périmètre de consolidation	0	0	- 169	0	- 175	0	- 108	- 452
État au 31.12.19	31 658	216 827	234 149	32 997	26 632	6 294	3 561	552 118
Amortissements cumulés								
État au 01.01.19	0	- 47 538	- 155 980	0	- 11 643	- 3 154	- 2 586	- 220 901
Amortissements	0	- 7 029	- 8 655	0	- 2 182	- 1 379	- 312	- 19 556
Dépréciations de valeur	0	0	- 1	0	0	- 18	- 7	- 26
Diminutions	0	2 411	33 443	0	1 066	1 346	139	38 405
Modification du périmètre de consolidation	0	0	147	0	76	0	59	283
État au 31.12.19	0	- 52 156	- 131 045	0	- 12 682	- 3 205	- 2 707	- 201 795
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	31 658	164 672	103 104	32 997	13 950	3 088	854	350 323
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	34 415	149 613	81 279	32 820	11 730	2 124	970	312 951
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0	0	0	0
dont gagés	10 000	47 000	75 300	0	0	0	0	132 300
Valeurs d'assurances								643 269

10. Valeurs immatérielles

10.1 Exercice considéré

1 000 CHF

	Logiciel d'exploitation	Informatique, logiciel en déve- loppement	Marques, bre- vets, divers	Total
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.20	15 654	2 302	180	18 136
Augmentations	287	2 069	0	2 356
Diminutions	- 419	0	0	- 419
Reclassements	1 606	- 1 606	0	0
État au 31.12.20	17 128	2 766	180	20 074
Amortissements cumulés				
État au 01.01.20	- 12 298	0	- 180	- 12 478
Amortissements	- 2 135	0	0	- 2 135
Diminutions	438	0	0	438
État au 31.12.20	- 13 994	0	- 180	- 14 175
Valeurs comptables nettes au 31.12.20	3 133	2 766	0	5 899
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 356	2 302	- 0	5 658
dont crédit-bail financier	0	0	0	0
dont gagés	0	0	0	0

Les augmentations du logiciel d'exploitation s'inscrivent, comme durant l'exercice précédent, dans le contexte du gros projet « Mise à jour sur Windows 10 / Office 2016 » et de la mise en service d'autres modules du SIH Polypoint.

Les augmentations, de même que la majeure partie des reclassements au niveau du logiciel informatique en construction, concernent avant tout des investissements dans le SIH Polypoint et l'acquisition d'une solution de sécurité.

10.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Logiciel d'exploitation	Informatique, logiciel en dé- veloppement	Marques, bre- vets, divers	Goodwill	Total
Valeurs d'acquisition					
État au 01.01.19	16 935	1 346	252	0	18 534
Augmentations	51	1 719	0	0	1 769
Diminutions	- 2 117	0	0	0	- 2 117
Reclassements	833	- 762	- 72	0	- 1
Variation périmètre du groupe	- 48	0	- 0	0	- 49
État au 31.12.19	15 654	2 302	180	0	18 136
Amortissements cumulés					
État au 01.01.19	- 12 131	0	- 270	0	- 12 400
Amortissements	- 2 126	0	0	0	- 2 126
Dépréciations de valeur	- 97	0	0	0	- 97
Diminutions	2 098	0	0	0	2 098
Reclassements	- 89	0	89	0	0
Variation périmètre du groupe	48	0	0	0	48
État au 31.12.19	- 12 298	0	- 180	0	- 12 478
Valeurs comptables nettes au 31.12.19	3 356	2 302	- 0	0	5 658
Valeurs comptables nettes au 31.12.18	4 805	1 346	- 18	438	6 571
dont crédit-bail financier	0	0	0	0	0
dont gagés	0	0	0	0	0

11. Placements liés à l'objet

11.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.20	Résultat	Prélèvement	Transfert aux liquidités	Affectation	Situation finale au 31.12.20
de fonds de tiers						
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	78	- 78	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	87	- 87	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	151	5	- 49	0	0	107
Fonds « C. K. K. »	2 000	65	- 1 565	0	500	1 000
Fonds «Daniela Jutzeler»	0	0	0	0	60	60
Sous-total fonds nominatifs	5 961	235	- 1 779	0	560	4 977
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	1 674	0	- 1 794	0	5 399	5 279
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	- 1 287	0	1 287	0
Fonds « Enfants et adolescents »	238	0	- 111	0	155	283
Fonds « Recherche et innovation en général »	0	0	- 4	0	536	532
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	40	0	- 13	0	0	27
Fonds « Intégration – sport d'élite et de loisir »	0	0	- 60	0	62	3
Fonds « Intégration en général »	15	0	- 18	0	13	10
Fonds « Formation et travail »	52	0	- 176	0	408	284
Fonds « Âge en général »	0	0	- 1	0	1	0
Fonds « Médecine en général »	58	0	- 71	0	244	231
Sous-total fonds thématiques	2 076	0	- 3 534	0	8 107	6 649
Sous-total fonds Aide directe	50	0	- 820	0	795	25
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	121 232	6 530	- 6 530	9 785	0	131 017
Fonds « Dons affectés »	19	1	- 9	0	9	19
Fonds « Sport »	96	4	0	0	0	99
Fonds « Cas de rigueur »	281	5	0	0	0	286
Sous-total fonds de tiers auprès de l'Association suisse des paraplégiques	395	10	- 9	0	9	404

Fonds de tiers	129 714	6 775	- 12 672	9 785	9 471	143 072
de capital lié à des proches						
« Intégration » auprès de l'Association suisse des paraplégiques	11 516	348	- 1 536	0	0	10 328
Capital lié à des proches	11 516	348	- 1 536	0	0	10 328
Total	141 230	7 123	- 14 209	9 785	9 471	153 400

11.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.19	Résultat	Prélèvement	Transfert aux liquidités	Affectation	Reclassification	Situation finale au 31.12.19
de fonds de tiers							
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	247	- 247	0	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	275	- 275	0	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	180	21	- 49	0	0	0	151
Fonds « C. K. K. »	2 500	308	- 1 808	0	1 000	0	2 000
Sous-total fonds nominatifs	6 489	850	- 2 378	0	1 000	0	5 961
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	2 474	0	- 1 531	0	731	0	1 674
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	4	0	- 4 757	0	4 753	0	0
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	1 508	0	- 3 156	0	1 648	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	83	0	- 223	0	378	0	238
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	100	0	- 100	0	40	0	40
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 375	0	375	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	0	15	0	15
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 129	0	182	0	52
Fonds « Âge en général »	0	0	- 2	0	2	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	10	0	- 10	0	0	0	0
Fonds « Médecine en général »	500	0	- 598	0	155	0	58
Sous-total fonds thématiques	4 679	0	- 10 881	0	8 278	0	2 076
Sous-total fonds Aide directe	200	0	- 1 364	0	1 214	0	50
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	112 597	15 592	- 15 592	8 635	0	0	121 232

Fonds « Dons affectés »	15	3	- 11	0	11	0	19
Fonds « Sport »	93	17	- 15	0	0	0	96
Fonds « Cas de rigueur »	263	18	0	0	0	0	281
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	143	0	0	0	0	- 143	0
Sous-total fonds de tiers auprès de l'Association suisse des paraplégiques	514	39	- 26	0	11	- 143	395
Fonds de tiers	124 479	16 480	- 30 240	8 635	10 502	- 143	129 714
de capital lié à des proches							
« Intégration » auprès de l'Association suisse des paraplégiques	11 714	1 692	- 2 033	0	0	143	11 516
Capital lié à des proches	11 714	1 692	- 2 033	0	0	143	11 516
Total	136 193	18 172	- 32 273	8 635	10 502	0	141 230

Commentaire au sujet des notes explicatives 11.1 et 11.2

Les motifs des reclassifications figurent à la note [explicative 19](#).

Les affectations des fonds de tiers et des capitaux liés ou restrictions de cession sont expliquées dans le détail dans les [principes de présentation des comptes et d'évaluation](#).

Au cours de l'exercice considéré, les campagnes de dons visant à transformer l'unité de soins intensifs / salle d'opération du Centre suisse des paraplégiques, à réaliser le projet orthothérapie ainsi qu'à acquérir un Lokomat, ont, en particulier, fait l'objet de dons généreux. Les affectations de CHF 5,4 mio consistent dans des excédents de paiements pour la transformation prévue de la radiologie qui sera réalisée, selon toutes prévisions, en 2022.

Le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs » inclut les paiements anticipés de membres annuels ainsi que d'affiliations permanentes.

La commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques surveille la gestion de fortune. Le fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs » est tenu, en collaboration avec les gestionnaires de fortune sélectionnés, par un dépositaire central (Global Custodian) qui rend compte une fois par mois au sujet de la performance et une fois par an au sujet du respect des directives de compliance et de durabilité à la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques.

La stratégie de placement fixée, « avec garantie du capital selon LPP2 », est consignée dans la politique des finances et des réserves et régulée par les intervalles des catégories de placement dans le règlement sur les placements – identique pour tous les fonds.

11.3 Répartition des placements liés à l'objet

1 000 CHF	31.12.20	en %	31.12.19	en %	Marges 2020
Cash, argent au jour le jour	6 427	4%	- 1 473	- 1%	0-3%
Actions nationales	31 680	21%	30 864	22%	15-25%
Actions étrangères	33 129	22%	30 758	22%	15-25%
Obligations en CHF	53 758	35%	53 351	38%	20-40%
Obligations en devises étrangères	5 465	4%	5 694	4%	5-15%
Placements alternatifs	7 553	5%	7 159	5%	0-15%
Immeubles tenus indirectement	15 388	10%	14 877	11%	0-15%
Total	153 400	100%	141 230	100%	

Tous les placements immobilisés liés à l'objet sont gérés de façon uniforme selon le règlement sur les placements de la Fondation suisse pour paraplégiques. Le règlement a été révisé et est consultable sur paraplegie.ch. Lors de la révision, les directives ont notamment été complétées par des critères de durabilité.

En ce qui concerne l'utilisation à court terme des fonds thématiques par projet, à la fin de l'année, la fourchette du poste Liquidités a été dépassée (exercice précédent dépassée négativement). Il en résulte une performance de +5,2 % (exercice précédent +14,3 %).

12. Dettes sur livraisons et prestations de services

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Fournisseurs	6 174	9 108
Assurances et caisses-maladie	5	1
Soutiens à bienfaiteurs	5 250	4 500
Collectivités / hôpitaux publics	386	347
Total	11 814	13 955

En ce qui concerne la fin prochaine du grand projet de construction, les dettes sur livraisons et prestations de services se sont encore réduites.

Au niveau des soutiens à bienfaiteurs, les demandes en cours ont été augmentées par rapport à l'exercice précédent.

13. Dettes financières rémunérées à court terme

Le poste englobe deux prêts à court terme de la Fondation suisse pour paraplégiques d'un montant total de CHF 27 mio qui ont été souscrits auprès de banques en lien avec le grand projet de construction.

14. Autres dettes et paiements anticipés à court terme

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Acomptes de clients, dépôts de patients	2 972	2 978
Caisses de pension et fonds patronal	2 005	1 760
Autres engagements pour charges sociales	1 304	961
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	202	300
Divers	23	4
Collectivités / hôpitaux publics	0	18
Total	6 506	6 021

Le poste « Acomptes de client-es, dépôts de patient-es » inclut en outre les paiements anticipés effectués sur la base de l'activité commerciale de l'Hôtel Sempachersee, lequel a enregistré des annulations, au cours de l'exercice considéré, en raison de la pandémie de COVID-19. En revanche, les avoirs des dépôts patient-es au sein du Centre suisse des paraplégiques se sont réduits.

L'augmentation des dettes de la caisse de pension et du fonds patronal est due aux charges accrues pour les retraites anticipées au Centre suisse des paraplégiques. Les dettes pour la caisse de compensation AVS ont également augmenté.

15. Passifs de régularisation

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Prestations de soutien	159	178
Rapport financier et annuel	66	55
Frais de révision	175	152
Avoirs congés et heures supplémentaires	2 197	2 538
Salaires non encore payés	686	695
Autres livraisons et prestations non facturées	7 543	495
Autre délimitation passive	758	801
Total	11 584	4 914

Les crédits de vacances et de temps ont été résorbés dans différentes sociétés.

D'autres livraisons et prestations non facturées englobent des factures en souffrance en lien avec la nouvelle aile de traitement déjà en cours d'exploitation.

16. Provisions à court terme

16.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Aide directe	Litiges juridiques	Primes d'ancienneté	Retraites anticipées	Autres provisions	2020
État au 01.01.	7 695	352	765	1 168	1 879	11 859
Utilisation	- 7 695	0	- 765	- 785	- 411	- 9 656
Dissolution avec effet sur le compte de résultats	0	- 122		- 28	- 992	- 1 143
Constitution avec effet sur le compte de résultats	9 326	125	19	58	1 799	11 327
Reclassements des provisions à long terme	0	0	772	1 195	96	2 063
État au 31.12.	9 326	355	792	1 606	2 371	14 450

Durant l'exercice considéré, comme les exercices précédents, des provisions pour des demandes de soutien en rapport avec des soutiens directs en cours ainsi que des garanties de paiement à des paralysé-es médullaires en cours d'examen ont été formées. Grâce à des processus optimisés, davantage de demandes en cours ont été traitées.

Les catégories « Prime d'ancienneté » et « Retraite anticipée » ont été examinées et adaptées à la situation. Les variations concernent principalement le Centre suisse des paraplégiques.

Les autres provisions reflètent principalement les risques de tarifs et de produits du Centre suisse des paraplégiques ainsi que les demandes adressées au Comité de recherche de la Fondation suisse pour paraplégiques.

16.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Aide directe	Litiges juridiques	Primes d'ancienneté	Retraites anticipées	Autres provisions	2019
État au 01.01.	8 326	816	581	724	1 692	12 139
Utilisation	- 8 326	- 185	- 577	- 831	- 279	- 10 199
Dissolution avec effet sur le compte de résultats	0	- 338	0	- 30	- 1 165	- 1 534
Constitution avec effet sur le compte de résultats	7 695	60	29	0	1 443	9 228
Reclassements des provisions à long terme	0	0	736	1 305	188	2 229
Variation du périmètre du groupe	0	0	- 4	0	0	- 4
État au 31.12.	7 695	352	765	1 168	1 879	11 859

17. Engagements et charges de prévoyance

17.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Excédent/ découvert		Part économique des organisa- tions			Frais de prévoyance dans les frais de per- sonnel	
	31.12.20	31.12.20	31.12.19	Variation	Cotisa- tions limi- tées à la période	31.12.20	31.12.19
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplé- giques	0	0	0	0	12 833	12 833	12 301
Caisse de pension ASMAC (Centre suisse des para- plégiques)	0	0	0	0	215	215	265
Caisse de pension AXA (Active Communication)	0	0	0	0	224	224	224
Caisse de pension Profond (Active Communication)	0	0	0	0	58	58	58
Caisse de pension Tellco pkPRO (Hotel Sempacher- see)	0	0	0	0	139	139	139
Caisse de pension Hotela (Hotel Sempachersee)	0	0	0	0	105	105	105
Plans de prévoyance sans excédents	0	0	0	0	13 575	13 575	13 093
Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques	4 082	0	0	0	0	0	0
Total	4 082	0	0	0	13 575	13 575	13 093

* Cotisations limitées à la période

Les sociétés du Groupe (à l'exception d'Active Communication SA) sont affiliées à la fondation strictement patronale « Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques ». Leurs collaboratrices et collaborateurs sont donc destinataires du fonds de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques. D'éventuelles prestations de soutien sont à la discrétion du fonds de prévoyance. À la fin 2020, il présente des fonds libres de CHF 4,1 mio (exercice précédent CHF 4,0 mio). Il n'est pas prévu d'utiliser la fortune de fondation du fonds de prévoyance au bénéfice des employeurs affiliés. Il n'y a pas d'activation dans les comptes annuels de la Société du Groupe.

17.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Excédent/ découvert		Part économique des organisa- tions			Frais de prévoyance dans les frais de per- sonnel	
	31.12.19	31.12.19	31.12.19	Variation	Cotisa- tions limi- tées à la période	31.12.19	31.12.18
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplé- giques	0	0	0	0	12 301	12 301	11 964
Caisse de pension ASMAC (Centre suisse des para- plégiques)	0	0	0	0	265	265	278
Caisse de pension AXA (Active Communication)	0	0	0	0	224	224	92
Caisse de pension Profond (Active Communication)	0	0	0	0	58	58	53
Caisse de pension Tellco pkPRO (Hotel Sempacher- see)	0	0	0	0	139	139	148
Caisse de pension Hotela (Hotel Sempachersee)	0	0	0	0	105	105	101
Plans de prévoyance sans excédents	0	0	0	0	13 093	13 093	12 636
Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques	4 007	0	0	0	0	0	0
Total	4 007	0	0	0	13 093	13 093	12 636

* Cotisations limitées à la période

Degrés de couverture et fondements actuariels

	31.12.20			31.12.19		
	Degré de couverture	Taux d'intérêt technique	Table	Degré de couverture	Taux d'intérêt technique	Table
Caisse de pension						
Caisse de pension Groupe suisse pour paraplégiques	113%	1.5%	LPP 2020, table des générations	115%	2.0%	LPP 2015, table des générations
Caisse de pension ASMAC	115%	2.0%	LPP 2015, table des générations	113%	2.0%	LPP 2015, table des générations
Caisse de pension AXA	111%	2.3%	LPP 2015, table des générations	113%	2.0%	Propre table
Caisse de pension Profond	110%	1.8%	LPP 2015	111%	3.0%	LPP 2015
Caisse de pension Tellco pkPRO	103%	2.2%	LPP 2016	105%	1.8%	LPP 2016
Caisse de pension Hotela	109%	2.0%	LPP 2015	107%	3.0%	LPP 2015

Les degrés de couverture indiqués à la date du 31 décembre 2020 constituent des valeurs encore non contrôlées et donc non confirmées de façon définitive.

18. Provisions et paiements anticipés à long terme

18.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Retraites anticipées	Primes d'ancienneté	Autres provisions à long terme	2020
État au 01.01	4 480	2 203	162	6 845
Utilisation	0	- 5	0	- 5
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 82	- 2	0	- 84
Constitution avec effet sur le compte de résultats	967	666	40	1 674
Reclassements en provisions à court terme	- 1 195	- 772	- 96	- 2 063
État au 31.12	4 170	2 090	106	6 366

Les provisions à long terme concernent la part à long terme des provisions pour retraites anticipées ou cadeaux d'ancienneté. La part correspondant à l'exercice suivant est reclassée dans les provisions à court terme.

18.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Retraites anticipées	Primes d'ancienneté	Autres provisions à long terme	2019
État au 01.01.	6 079	2 352	304	8 735
Dissolution avec effet sur le compte de résultat	- 1 179	- 11	0	- 1 190
Constitution avec effet sur le compte de résultats	885	609	46	1 540
Reclassements en provisions à court terme	- 1 305	- 736	- 188	- 2 229
Modification du périmètre de consolidation	0	- 11	0	- 11
État au 31.12.	4 480	2 203	162	6 845

19. Capital de fonds de fonds de tiers

19.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.20	Bénéfice inscrit au passif	Prélèvement	Affectation	Variation paiements anticipés	Situation finale au 31.12.20
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	78	- 78	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	87	- 87	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	151	5	- 49	0	0	107
Fonds « C. K. K. »	2 000	65	- 1 565	500	0	1 000
Fonds «Daniela Jutzeler»	0	0	0	60	0	60
Sous-total fonds nominatifs	5 961	235	- 1 779	560	0	4 977
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	1 674	0	- 1 794	5 399	0	5 279
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	- 1 287	1 287	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	238	0	- 111	155	0	283
Fonds « Recherche et innovation en général »	0	0	- 4	536	0	532
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	40	0	- 13	0	0	27
Fonds « Intégration – sport d'élite et de loisir »	0	0	- 60	62	0	3
Fonds « Intégration en général »	15	0	- 18	13	0	10
Fonds « Formation et travail »	52	0	- 176	408	0	284
Fonds « Âge en général »	0	0	- 1	1	0	0
Fonds « Médecine en général »	58	0	- 71	244	0	231
Sous-total fonds thématiques	2 076	0	- 3 534	8 107	0	6 649
Sous-total fonds Aide directe	50	0	- 820	795	0	25
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	121 232	6 530	- 6 530	0	9 785	131 017
Fonds « Dons affectés »	19	1	- 9	9	0	19
Fonds « Sport »	96	4	0	0	0	99
Fonds « Cas de rigueur »	281	5	0	0	0	286
Sous-total fonds de tiers ASP	395	10	- 9	9	0	404

Total	129 714	6 775	- 12 672	9 471	9 785	143 072
--------------	----------------	--------------	-----------------	--------------	--------------	----------------

Les engagements inscrits au passif des fonds « Dr. Albert Rinderknecht » et « Heinrich Bühler » indiquent les cotisations perçues sous forme de fonds de legs qui ne peuvent être utilisées qu'à l'échéance de la période de conservation minimum, ainsi que les produits.

Au cours de l'exercice considéré, CHF 0,5 mio ont été donnés au profit du fonds nominatif « C. K. K. », et, sur ce fonds, CHF 1,6 mio ont pu être prélevés pour l'aide directe.

Dans le fonds « Bâtiments et infrastructure clinique », des dotations d'un montant de CHF 1,8 mio pour la transformation de l'unité de soins intensifs / la salle d'opération du Centre suisse des paraplégiques, le projet orthothérapie ainsi que l'acquisition d'un Lokomat ont été utilisées. Les affectations consistent dans des excédents de paiements issus d'affiliations au profit de la transformation prévue de la radiologie au Centre suisse des paraplégiques. La planification en ce sens débute en 2021 et sera réalisée en 2022.

Les dons liés à l'objet inscrits au passif dans le fonds thématique « Bâtiments et infrastructure en général » ont pu être intégralement utilisés au profit de la halle d'entraînement mise en service à la fin 2019.

Le fonds « Enfants et adolescents » inscrit au passif les dons liés à l'objet au profit des semaines de vacances rééducation jeunesse et du programme de transition pour le transfert ciblé de la pédiatrie à la médecine de l'adulte. Malheureusement, durant l'exercice considéré, il n'a pas été possible d'organiser des semaines de vacances, à cause du COVID-19.

Grâce au fonds « Recherche et innovation – recherche clinique », des investissements ont pu être effectués dans le domaine du diagnostic de la fonction rénale.

Le fonds « Intégration – sport d'élite et de loisir » a été alimenté à l'aide du crowdfunding. Il a ainsi permis d'acquérir différents fauteuils roulants de sport que des personnes en fauteuil roulant peuvent maintenant louer. Elles peuvent ainsi tester différentes disciplines avant d'opter pour l'acquisition de leur propre appareil.

Le fonds thématique « Formation et travail » inclut les donations au profit du ParaWork du Centre suisse des paraplégiques. Ce domaine s'occupe de l'ensemble des activités relatives à la réinsertion professionnelle et obtient ainsi des succès notables.

L'utilisation se base sur les règlements respectifs. Les valeurs patrimoniales des fonds liés ainsi que les fourchettes sont énumérées dans la [note explicative 11](#).

L'augmentation de la variation des paiements anticipés au sein du fonds « Paiements anticipés de bienfaiteurs » est due, pour une grande majorité, au versement des affiliations permanentes, qui ont été payées de manière anticipée, en moyenne, pour quelque 40 années de cotisation restantes.

19.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Situation initiale au 01.01.19	Bénéfice inscrit au passif	Prélèvement	Affectation	Reclassification	Variation paiements anticipés	Situation finale au 31.12.19
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	1 800	247	- 247	0	0	0	1 800
Fonds « Heinrich Bühler »	2 009	275	- 275	0	0	0	2 009
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	180	21	- 49	0	0	0	151
Fonds « C. K. K. »	2 500	308	- 1 808	1 000	0	0	2 000
Sous-total fonds nominatifs	6 489	850	- 2 378	1 000	0	0	5 961
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	2 474	0	- 1 531	731	0	0	1 674
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	4	0	- 4 757	4 753	0	0	0
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	1 508	0	- 3 156	1 648	0	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	83	0	- 223	378	0	0	238
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	100	0	- 100	40	0	0	40
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	- 375	375	0	0	0
Fonds « Intégration – sport d'élite et de loisir »	0	0	- 375	375	0	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	15	0	0	15
Fonds « Formation et travail »	0	0	- 129	182	0	0	52
Fonds « Âge en général »	0	0	- 2	2	0	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	10	0	- 10	0	0	0	0
Fonds « Médecine en général »	500	0	- 598	155	0	0	58
Sous-total fonds thématiques	4 679	0	- 11 256	8 653	0	0	2 076
Sous-total fonds Aide directe	200	0	- 1 364	1 214	0	0	50

Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	112 597	15 592	- 15 592	0	0	8 635	121 232
Fonds « Dons affectés »	15	3	- 11	11	0	0	19
Fonds « Sport »	93	17	- 15	0	0	0	96
Fonds « Cas de rigueur »	263	18	0	0	0	0	281
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	143	0	0	0	- 143	0	0
Sous-total fonds de tiers ASP	514.137	39	- 26	11	- 143	0	395
Total	124 479	16 480	- 30 615	10 877	- 143	8 635	129 714

Note explicative au sujet de la colonne « Reclassification » :

Le dépôt dans le fonds de fluctuation selon art. 74 LAI a été rendu nécessaire par le fait que l'Office fédéral des affaires sociales (OFAS) a établi, en 2017, le compte de coûts pour 2015 et 2016 selon les nouvelles ordonnances et a retenu un excédent de couverture de CHF 2,02 mio pour 2015 et une insuffisance de couverture de CHF 0,06 mio pour 2016, soit un montant net de CHF 1,96 mio. Le transfert nécessaire provient du capital lié « Intégration » ou sous-capital lié « Réseau de prestations Fondation suisse pour paraplégiques » selon le rapport financier de l'Association suisse des paraplégiques. La colonne « Reclassification » inclut les fonds utilisés en 2019, jusqu'à ce qu'ils aient été définitivement mis en consultation par l'OFAS. L'ensemble des moyens financiers du fonds de fluctuation ont été utilisés à la fin 2019.

20. Produits des cotisations des membres et du fundraising

1 000 CHF	2020	2019
Cotisations des membres versées affiliations annuelles brutes	69 685	69 272
Variation délimitation de périodes	- 1 031	- 1 063
Sous-total Affiliations annuelles (Association des bienfaiteurs)	68 653	68 209
Cotisations des membres versées affiliations permanentes brutes	10 879	9 384
Variation délimitation de périodes	- 8 753	- 7 572
Sous-total Affiliations permanentes (Association des bienfaiteurs)	2 125	1 811
Sous-total Cotisations des membres (Association des bienfaiteurs)	70 779	70 021
Dons affectés (Association des bienfaiteurs) construction clinique	6 113	6 175
Dons affectés construction clinique	644	1 119
Dons affectés promotions	2 711	2 972
Legs affectés	0	236
Sous-total Dons affectés	9 468	10 502
Dons libres	3 989	2 853
Legs	2 862	3 396
Sous-total Dons libres	6 851	6 249
Contributions d'associations Association suisse des paraplégiques	51	51
Contributions à la recherche du secteur privé	321	221
Sous-total Contributions d'associations et de recherches privées	372	272
Total	87 470	87 044
Affiliations annuelles		
Nombre d'affiliations	1 118 252	1 115 301
Moyenne en CHF	61.39	61.16
Membres permanents		
Nombre de personnes le 31.12.	99 280	88 697
Moyenne en CHF	21.41	20.42
Total membres		
Nombre de ménages le 31.12.	1 217 532	1 203 998
Moyenne en CHF	58.13	58.16

L'Association des bienfaiteurs transfère 100 % des cotisations des membres, avec d'éventuels arrondis, à la Fondation suisse pour paraplégiques. Durant l'exercice considéré, les produits ont à nouveau augmenté. Le nombre aussi bien d'affiliations annuelles (+2951 affiliations) que d'affiliations permanentes (+10 583 personnes) a augmenté. Au total, en 2020, quelque 1,22 mio de ménages se sont engagés dans toute la Suisse pour les personnes paralysées médullaires.

Les donations libres ont augmenté, atteignant CHF 6,9 mio, tandis que les dons liés à l'objet ont baissé pour s'établir à CHF 9,5 mio.

Les donations par legs, constituant un segment partiel des donations libres, sont enregistrés comme produits à la date d'ouverture du testament ou après l'évaluation de la succession respective. L'état des donations par legs encore non rentrés est explicité dans la [note explicative 5](#).

21. Produits nets résultant de livraisons et prestations de services

21.1 Produits des prestations de services et du commerce

1 000 CHF	2020	2019
Produits des prestations résidentielles	105 538	95 479
Prestations individuelles médicales	3 029	3 260
Autres prestations individuelles hospitalières	11 507	12 480
Prestations médicales	120 074	111 220
Articles de bienfaiteurs	2	1
Produits orthopédiques	1 846	2 314
Technique de rééducation	978	1 039
Articles pour l'incontinence	9 327	9 304
Mécanique du fauteuil roulant	6 103	6 412
Moyens auxiliaires électroniques	3 668	3 880
Revenus locatifs des moyens auxiliaires électroniques	6	9
Véhicules adaptés	2 460	2 578
Produits des prestations de services	3 333	3 854
Commerce et prestations de services	27 722	29 391
Formation et cours	2 051	2 438
Conseils sociaux, juridiques et vie	2 478	1 999
Conseil en recherche	1	21
Formation et conseil	4 530	4 458
Sport suisse en fauteuil roulant	366	572
Construire sans obstacles	337	375
Culture et loisirs	55	721
Adaptations des moyens auxiliaires électroniques, autres	9	16
Autres prestations	766	1 684
Total	153 092	146 753

Les produits des prestations de services et du commerce ont fortement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Néanmoins, quelques segments partiels ont subi de plein fouet la situation liée au COVID-19.

Dans le domaine hospitalier, grâce à une augmentation des jours de soins décomptés, à des tarifs journaliers en légère hausse et à une forte progression du nombre de patient-es paralysé-es médullaires accompagnés d'un degré de sévérité plus élevé, les produits ont augmenté, passant à CHF 105,5 mio. Le recul des prestations médicales dans le domaine ambulatoire (prestations individuelles médicales et autres prestations individuelles hospitalières) est dû au confinement de la première vague du COVID-19.

Dans le domaine vente et services, la pandémie a également laissé des traces. Pour les produits orthopédiques et la technique de rééducation, les chiffres d'affaires sont inférieurs à l'année précédente. La demande de moyens auxiliaires, d'appareils de sport et de réparations y a reculé. Le recul des heures de consultation a une influence majeure sur la vente de moyens auxiliaires. Les prestations de conseil n'ont pas pu avoir lieu dans le cadre habituel en raison du COVID-19.

Du fait de la participation de 50 % d'Airmed AG au sein du SIRMED, ses produits sont pris en compte au prorata sous « Formation et conseil » à partir de 2019. Là aussi, les restrictions dans la vie publique expliquent les répercussions sur les séminaires et les formations. Ce point reflète également les produits du ParaWork – Conseils sociaux, juridiques et vie. Grâce à une extension supplémentaire des prestations dans les domaines thématiques des conseils d'intégration et de la formation ainsi que du coaching, ce domaine est parvenu à grandement accroître ses produits.

Dans les autres prestations, les chiffres d'affaires ont été plus que divisés par deux. Ils englobent principalement l'offre de prestations de l'Association suisse des paraplégiques.

21.2 Produits des prestations de services pour les pouvoirs publics

1 000 CHF	2020	2019
Contributions FNS et UE	909	739
Subventions fédérales selon l'art. 15 LERI	590	599
Subventions du canton de Lucerne	552	552
Sous-total Contributions pour la recherche	2 050	1 890
Compensation des coûts OFAS, Autres	4 972	3 183
Total	7 022	5 073

Les contributions à la recherche du FNS et de l'UE sont acquises dans le cadre de compétitions par des fonds tiers provenant du Fonds national suisse de la recherche scientifique ainsi que de divers programmes d'encouragement de l'UE. Ceux-ci ont encore augmenté par rapport à l'année précédente.

Les produits d'autres prestations sont principalement des compensations de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en faveur de l'Association suisse des paraplégiques.

21.3 Autres produits

1 000 CHF	2020	2019
Gastronomie	5 140	10 210
Hôtellerie	2 038	4 149
Remboursements de prestations anticipées fournies à titre subsidiaire	2 508	2 779
Locations	2 216	2 681
Parking souterrain et places de stationnement	734	790
Autres produits	2 290	1 983
Total	14 926	22 592

Les autres produits ont particulièrement souffert de la situation induite par le COVID-19. Les chiffres d'affaires dans la gastronomie et l'hôtellerie ont été divisés par deux.

21.4 Réductions des recettes

1 000 CHF	2020	2019
Escomptes, rabais et frais	- 958	- 1 756
Différences d'arrondis et de paiements	8	- 20
Pertes sur débiteurs et frais d'encaissement	- 181	- 334
Remboursements	- 89	- 98
Frais d'envoi	- 61	- 62
Charges liées aux garanties	- 8	- 21
Constitution / dissolution de ducroire	- 203	103
Total	- 1 492	- 2 189

Les réductions des recettes sont en lien direct avec les autres produits. Étant donné que ces derniers ont enregistré un recul, les réductions des recettes ont également chuté.

La plus grande partie des rabais et remises concerne des chiffres d'affaires dans la gastronomie et l'hôtellerie et a été accordée à divers groupes de parties prenantes tels que les organisations sans but lucratif (à l'exclusion des associations proches), les partenaires commerciaux et de coopération. Les rabais aux paralysé-es médullaires sont comptabilisés sous forme d'aide directe (voir [note explicative 23](#)).

22. Variations de stock et prestations propres

1 000 CHF	2020	2019
Prestations médicales	- 327	332
Technique orthopédique	12	92
Technique de rééducation	22	- 38
Articles pour l'incontinence	- 2	35
Mécanique du fauteuil roulant	- 69	- 62
Véhicules adaptés	- 1	- 90
Formations et conseils	31	- 8
Moyens auxiliaires électroniques	77	- 68
Sous-total Variation de stocks	- 258	193
Propres prestations de services activées OT	351	438
Propres prestations de services activées CSP	82	0
Total	175	631

La variation des prestations médicales se réfère aux patientes et patients présents à la date de clôture du bilan (patientes à cheval sur deux années) au Centre suisse des paraplégiques ainsi qu'à des prestations non fournies du ParaWork. Par rapport à l'exercice précédent, on observe un recul marqué. Chez Active Communication, des prestations propres relatives à la mise en place du nouveau site Web ont été activées.

23. Aide directe et soutiens versés aux bienfaiteurs

CHF	2020	2019
Aide directe aux blessés médullaires pour		
Soutien membres accidentés par AdB	6 838	6 419
Autre aide directe financée	1 994	972
Solidarité via institutions	629	358
Aide directe dans le champ de prestations Solidarité	9 461	7 750
Prestations médicales	2 850	2 827
Prestations médicales via institutions	1 637	1 518
Aide directe dans le champ de prestations Médecine	4 487	4 345
Sport	2 402	2 174
Mobilité	3 619	4 218
Mobilité via institutions	10	3
Logements	3 811	3 568
Vacances et loisirs	75	754
Formations et divers	1 984	1 033
Aide directe dans le champ de prestations Intégration et accompagnement à vie	11 902	11 751
Total	25 850	23 845

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

L'aide directe aux paralysé-es médullaires totale s'est élevée, durant l'exercice considéré, à CHF 25,9 mio et est donc supérieure d'environ CHF 2 mio au niveau de l'exercice précédent. D'éventuels remboursements de prestations anticipées fournies à titre subsidiaire sont décrits plus en détail dans la note explicative 21.3. Au cours de l'exercice considéré, ces prestations se sont élevées à CHF 2,5 mio (exercice précédent CHF 2,8 mio).

La contribution de soutien unique de CHF 250 000 en cas de dépendance permanente du fauteuil roulant de membres bienfaiteurs nouvellement accidentés a été, durant l'exercice considéré, de CHF 6,8 mio (exercice précédent CHF 6,4 mio).

L'autre aide directe financée qui figure dans le même champ de prestations a augmenté avec la formation dans le champ de prestations Intégration et accompagnement à vie.

En fonction des demandes reçues, différentes priorités peuvent émerger d'une année à l'autre.

24. Contributions pour formation, recherche, innovation

Tout comme durant l'exercice précédent, des projets de recherche externes de l'International Foundation for Research in Paraplegia (IRP) ont été soutenus au cours de l'exercice considéré. De même, d'autres projets internes et externes du Comité de recherche de la Fondation suisse pour paraplégiques ont été pris en compte. Les coûts de développement et de matériel pour un développement de fauteuils roulants sont également pris en compte à ce poste.

25. Charges de matériel et de prestations de services

1 000 CHF	2020	2019
Articles du shop	10	3
Produits médicaux	18 046	16 450
Moyens auxiliaires électroniques	2 999	3 297
Charges liées aux patients	372	268
Orthopédie et technique de véhicules	4 309	4 205
Hôtellerie / restaurants	2 889	4 638
Achats de marchandises	28 625	28 862
Variation de stocks	- 397	138
Frais de marchandises	28 228	29 000
Prestations médicales	1 529	1 625
Autres prestations de services	892	1 333
Charges pour prestations de services voyages	16	76
Charges de prestations de services	2 437	3 034
Total	30 665	32 034

Les charges de matériel et de prestations de services se situent environ CHF 1,4 mio au-dessous du niveau de l'année précédente.

Tous les postes sont plus ou moins explicables par la situation liée au COVID-19. Les besoins médicaux accrus constituent une conséquence directe de la pandémie qui, outre le port obligatoire du masque et un entrepôt spécialement dédié à la pandémie, a rendu nécessaires d'autres charges.

Le recul des moyens auxiliaires électroniques s'explique par le confinement et les restrictions sur les visites tout au long de l'exercice considéré. Ces moyens auxiliaires peuvent seulement être remis suite à une consultation approfondie.

La gastronomie et l'hôtellerie font partie des secteurs les plus fortement touchés. Les fermetures nécessaires dans ce domaine réduisent également leur volume d'achats. Les états de stock ont été autant que possible résorbés.

Avec la suppression de différentes activités et manifestations à l'Hôtel Sempachersee et à l'Association suisse des paraplégiques, les honoraires versés à des tiers se réduisent. Ils figurent sous le poste « Autres prestations ».

26. Charges de personnel

1 000 CHF	2020	2019
Salaires	121 589	116 421
Assurances sociales	11 077	10 204
Prévoyance professionnelle	13 575	13 093
Personnel temporaire	896	712
Autres frais de personnel	2 598	2 560
Total	149 735	142 991
Emplois en moyenne	1 475.1	1 396.4
(équivalents à plein temps)		
Frais de personnel en moyenne	101.5	102.4
Emplois par champ de prestations		
(équivalents à plein temps)	2020	2019
Solidarité	145.7	159.9
Médecine	1 072.0	992.2
Intégration et accompagnement à vie	160.8	149.5
Formation, recherche, innovation	96.6	94.8
Total	1 475.1	1 396.4

Les charges de personnel ont augmenté d'environ CHF 6,7 mio par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est notamment due à la création de postes intervenue au sein du CSP en raison de l'extension de capacités structurale dans le domaine principalement médical des soins, des traitements et des médecins.

Dans l'ensemble du Groupe, du fait de la situation créée par le COVID-19, certains domaines ont dû demander la réduction de l'horaire de travail. L'indemnisation de 80 % des salaires par la caisse d'assurance chômage s'est élevée, pour l'ensemble du Groupe, à CHF 1,8 mio. La Fondation suisse pour paraplégiques a financé les 20 % manquants afin d'assurer le maintien des revenus au sein de l'ensemble du Groupe.

Emplois par fonction		
(équivalents à plein temps)	2020	2019
Médecins et recherche	93.1	83.8
Personnel scientifique	86.8	80.0
Soins	420.2	382.6
Personnel médical technique	45.3	43.8
Personnel médical thérapeutique	130.0	121.2
Personnes soignantes avec diplôme suppl./master	2.4	0.8
Sous-total personnel médical/scientifique	777.8	712.1
Administration	379.9	363.6
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	201.3	204.2
Services techniques	77.8	79.5
Services sociaux	25.3	23.6
Formateurs	12.9	13.5
Sous-total personnel administratif/support	697.3	684.3
Total	1 475.1	1 396.4
dont apprentis	191.6	169.6
Collaborateurs		
(Nombre de personnes)	2020	2019
Médecins et recherche	109	99
Personnel scientifique	113	108
Soins	518	477
Personnel médical technique	58	58
Personnel médical thérapeutique	180	167
Personnes soignantes avec diplôme suppl./master	5	2
Sous-total personnel médical/scientifique	983	912
Administration	503	487
Gastronomie, hôtellerie, services domestiques	270	288
Services techniques	86	88
Services sociaux	38	34
Formateurs	19	19
Sous-total personnel administratif/support	916	916
Total	1 898	1 827
dont apprentis	206	184

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Le personnel médical/scientifique a augmenté de 66,3 EPT pour atteindre 778,8 EPT. Le personnel administratif / de support représente désormais 696,3 EPT, ce qui correspond à une progression de 12,4 postes. La part d'apprentis a augmenté de 22 EPT et s'élève désormais à 191,6 EPT.

27. Charges d'exploitation et d'entretien

1 000 CHF	2020	2019
Ménage	2 087	2 050
Entretien et réparations	3 252	2 675
Petit matériel	364	370
Véhicules	516	539
Energie, eau et déchets	76	82
Total	6 294	5 717

Les frais d'exploitation et d'entretien sont supérieurs de CHF 0,6 mio à l'exercice précédent. L'accroissement des surfaces en raison de la capacité structurale élargie explique la hausse dans le domaine de l'entretien et des réparations.

28. Frais de locaux

1 000 CHF	2020	2019
Loyers	560	496
Nettoyage	353	410
Entretien technique	70	36
Frais accessoires	1 933	2 382
Total	2 916	3 324

Les frais de locaux s'établissent à CHF 2,9 mio au-dessous des dépenses de l'exercice précédent, ce qui est principalement dû aux frais accessoires plus faibles. L'utilisation du télétravail ainsi que la fermeture partielle de la piscine ont entraîné des dépenses moins élevées dans ce domaine.

29. Charges de gestion et d'informatique

1 000 CHF	2020	2019
Matériel de bureau, imprimés	1 043	999
Communication	846	856
Conseil	2 021	2 097
Révision	226	316
Informatique	5 047	4 804
Assurances	447	280
Débours	1 057	1 027
Comptabilité publique	123	- 1
Total	10 810	10 378

Les frais de gestion et d'informatiques s'élèvent à CHF 10,8 mio, soit quelque peu au-dessus du niveau de l'exercice précédent. Les dépenses supplémentaires dans le domaine des assurances sont dues à une assurance cybersécurité.

Les dépenses supplémentaires en informatique s'expliquent par la hausse du nombre de collaborateurs et les services élargis comme les terminaux de patient-es et les robots de pharmacie.

Durant l'exercice précédent, au titre de la « Présentation des comptes publique », des provisions pour le rapport annuel numérique ont été dissoutes.

30. Relations publiques, marketing et fundraising

1 000 CHF	2020	2019
Paraplégie et envois	2 735	2 814
Autres publications	238	78
Expositions	120	174
Sponsoring et manifestations	427	495
Production de moyens publicitaires	2 248	2 651
Anniversaires, distinctions et journée des portes ouvertes	0	20
Voyages et représentations	485	628
Marketing et communication	4 250	4 403
Autres charges de fundraising	349	356
Total	10 853	11 620

Les charges de relations publiques, marketing et fundraising sont inférieures au niveau de l'exercice précédent. Le COVID-19 a également influencé ce domaine. Des événements internes au Groupe, de même que ceux de tiers, n'ont pas eu lieu.

31. Autres charges d'exploitation

Sous la rubrique Autres charges d'exploitation ont été comptabilisés durant l'exercice considéré les frais d'acquisition d'appareils sportifs de location ainsi que les dépenses dans le cadre du « World Wheelchair Curling Championship 2020 Wetzikon ».

32. Amortissements et dépréciations de valeur

1 000 CHF	2020	2019
Amortissements des immobilisations corporelles	20 060	19 556
Amortissements des valeurs immatérielles	2 135	2 126
Dépréciations des valeurs immobilisations corporelles	0	23
Dépréciations des valeurs immobilisations incorporelles	0	100
Total	22 195	21 806

Les amortissements et dépréciations de valeur sont supérieurs au niveau de l'exercice précédent. Les amortissements sur immobilisations corporelles ont principalement augmenté en raison de l'élargissement des capacités résultant du grand projet de construction.

33. Charges financières et produits financiers

1 000 CHF	2020	2019
Frais bancaires et d'intérêts sur prêts	- 0	- 28
Frais de compte et commissions	- 61	- 59
Moins-values sur les cours et corrections de valeurs	- 1 220	- 274
Charges financières	- 1 281	- 361
Produits financiers, dividendes	87	83
Plus-values sur les cours et corrections de valeurs	538	1 793
Produits financiers	625	1 876
Total	- 656	1 515

Sous la rubrique Moins-values sur les cours et corrections de valeurs, un amortissement partiel d'un prêt garanti par un gage immobilier arrivant à échéance à la fin de l'année, qui n'a pas été remboursé entièrement et dans les délais, a été comptabilisé.

Sous la rubrique Plus-values sur les cours et corrections de valeurs, les plus-values tirées de placements immobilisés liés à l'objet de l'Association suisse des paraplégiques sont comptabilisées à titre principal.

34. Charges et produits des immeubles de placement

1 000 CHF	2020	2019
Administration	0	- 2
Entretien	- 37	- 51
Assurances et taxes	- 3	- 3
Charges	- 40	- 57
Produits des locations	91	95
Réductions des recettes dues aux surfaces vacantes	0	- 15
Produits	91	80
Total	51	23

Deux fermes à Nottwil et Oberkirch sont détenues en tant que biens immobiliers de placement.

35. Résultat extraordinaire, unique ou antérieur

1 000 CHF	2020	2019
Produits extraordinaires	220	659
Charges extraordinaires	30	- 458
Charges et produits extraordinaires	251	202
Produits hors période	508	3 249
Charges hors période	- 589	- 268
Charges et produits hors période	- 80	2 981
Total	171	3 183

Les produits extraordinaires 2020 consistent principalement dans une contribution issue d'un plan de stabilisation de la Confédération au profit d'Hôtel Sempachersee SA.

Les charges extraordinaires 2019 incluent avant tout la constitution de provisions tarifaires pour les prestations de l'année précédente. Les produits hors période 2020 incluent principalement les effets d'une correction de la déduction de l'impôt préalable de la TVA dans le domaine de l'informatique.

Les produits hors période 2019 incluaient principalement le bénéfice sur vente du terrain du Marbacherhof à Nottwil ainsi que l'effet de la correction de niveau de la provision pour retraites anticipées.

Les frais hors période 2020 incluent principalement une provision résultant d'une correction de la déduction de l'impôt préalable qui concerne le grand projet de construction.

36. Charges fiscales et produit d'impôts

1 000 CHF	2020	2019
Impôts sur le résultat	- 14	26
Total	- 14	26

37. Variation du capital de fonds

37.1 Exercice considéré

1 000 CHF	Produits	Charges	Bénéfice inscrit au passif	Réduction	Affectation	Reclassification	2020
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	459	- 381	- 78	78	0	0	78
Fonds « Heinrich Bühler »	513	- 426	- 87	87	0	0	87
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	32	- 27	- 5	49	0	0	49
Fonds « C. K. K. »	383	- 318	- 65	1 565	- 500	0	1 065
Fonds «Daniela Jutzeler»	0	0	0	0	- 60	0	- 60
Sous-total fonds nominatifs	1 387	- 1 151	- 235	1 779	- 560	0	1 219
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	0	0	0	1 794	- 5 399	0	- 3 605
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	1 287	- 1 287	0	0
Fonds « Enfants et adolescents »	0	0	0	111	- 155	0	- 45
Fonds « Recherche et innovation en général »	0	0	0	4	- 536	0	- 532
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	13	0	0	13
Fonds « Intégration – sport d'élite et de loisir »	0	0	0	60	- 62	0	- 3
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	18	- 13	0	5
Fonds « Formation et travail »	0	0	0	176	- 408	0	- 232
Fonds « Âge en général »	0	0	0	1	- 1	0	0
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	71	- 244	0	- 173
Sous-total fonds thématiques	0	0	0	3 534	- 8 107	0	- 4 573
Sous-total fonds Aide directe	0	0	0	820	- 795	0	25
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	28 460	- 21 930	- 6 530	6 530	0	0	6 530

Fonds « Dons affectés »	1	-0	-1	9	-9	0	0
Fonds « Sport »	6	-2	-4	0	0	0	0
Fonds « Cas de rigueur »	6	-2	-5	0	0	0	-1
Sous-total fonds de tiers pour Association suisse des paraplégiques	13	-4	-10	9	-9	0	-1
Total	29 859	- 23 085	- 6 775	12 672	- 9 471	0	3 200

Les explications relatives aux fonds figurent dans les principes de présentation des comptes ainsi que dans la [note explicative 19](#). Le relevé de fortune figure à la [note explicative 11](#).

37.2 Exercice précédent

1 000 CHF	Produits	Charges	Bénéfice inscrit au passif	Réduction	Affectation	Reclassification	2019
Fonds « Dr. Albert Rinderknecht »	353	- 106	- 247	247	0	0	247
Fonds « Heinrich Bühler »	393	- 119	- 275	275	0	0	275
Fonds « Hermann et Kornelia Winkler »	30	- 9	- 21	49	0	0	49
Fonds « C. K. K. »	441	- 133	- 308	1 808	- 1 000	0	808
Sous-total fonds nominatifs	1 217	- 367	- 850	2 378	- 1 000	0	1 378
Fonds « Bâtiments et infrastructure de la clinique »	0	0	0	1 531	- 731	0	800
Fonds « Bâtiments et infrastructure en général »	0	0	0	4 757	- 4 753	0	4
Fonds « Bâtiments et infrastructure Fondation »	0	0	0	3 156	- 1 648	0	1 508
Fonds « Enfants et adolescents »	0	0	0	223	- 378	0	- 155
Fonds « Recherche et innovation - recherche clinique »	0	0	0	100	- 40	0	60
Fonds « Recherche et innovation - recherche technologique »	0	0	0	375	- 375	0	0
Fonds « Intégration en général »	0	0	0	0	- 15	0	- 15
Fonds « Formation et travail »	0	0	0	129	- 182	0	- 52
Fonds « Âge en général »	0	0	0	2	- 2	0	0
Fonds « Médecine hippothérapie »	0	0	0	10	0	0	10
Fonds « Médecine en général »	0	0	0	598	- 155	0	443
Sous-total fonds thématiques	0	0	0	10 881	- 8 278	0	2 603
Sous-total fonds Aide directe	0	0	- 0	1 364	- 1 213	0	150
Sous-total fonds « Paiements anticipés des bienfaiteurs »	24 870	- 9 279	- 15 592	15 592	0	0	15 592
Fonds « Dons affectés »	3	- 0	- 3	11	- 11	0	0

Fonds « Sport »	18	- 1	- 17	15	0	0	15
Fonds « Cas de rigueur »	18	- 1	- 18	0	0	0	- 1
« Fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI »	0	0	0	0	0	143	143
Sous-total fonds de tiers pour Association suisse des paraplégiques	39	- 2	- 39	26	- 11	143	157
Total	26 127	- 9 648	- 16 480	30 240	- 10 502	143	19 879

38. Affectation/utilisation du résultat annuel

1 000 CHF	2020	2019
Retrait de capital d'association d'organisations proches	- 28	- 28
Affectation de capital lié d'organisations proches	348	8 111
Reclassification du fonds de fluctuation selon l'art. 74 LAI	0	143
Retrait de capital lié d'organisations proches	- 1 536	- 8 452
Retrait de capital lié	- 2 772	- 4 229
Affectation au capital libre	7 643	35 173
Retrait de capital lié	- 2 301	- 92
Total	1 353	30 625

La présentation de l'exercice précédent a été adaptée à celle de l'exercice considéré

Les effets des affectations/utilisations sont visibles dans le [tableau de variation du capital du Groupe](#).

Le prélèvement de capital lié à des proches concerne l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques (AdB) ainsi que l'Association suisse des paraplégiques.

Les prélèvements sur le capital lié concernent Centre suisse de paraplégiques Nottwil SA et Recherche suisse pour paraplégiques SA.

L'affectation au capital libre découle essentiellement du résultat annuel positif du Groupe.

39. Charges selon la Swiss GAAP RPC 21.22

1 000 CHF	2020	%	2019	%
Total frais d'exploitation Groupe suisse pour paraplégiques non commercial	256 084		244 473	
Charges du fundraising	13 796	5.3%	14 076	5.5%
Frais administratifs	2 242	0.9%	2 238	0.9%
Frais part commerciale Hotel Sempachersee	6 507	2.5%	9 438	3.7%
Sous-total frais administratifs Fondation suisse pour paraplégiques / frais commerciaux Hotel Sempachersee	8 749	3.3%	11 676	4.6%
Total frais de fundraising et administratifs	22 544	8.6%	25 751	10.1%
Frais de projet	240 046	91.4%	228 159	89.9%
Total frais d'exploitation Groupe suisse pour paraplégiques	262 590	100.0%	253 911	100.0%

La méthode appliquée pour le calcul des frais de fundraising et administratifs par rapport aux charges d'exploitation se fonde sur les directives de la Zewo.

Le respect de la directive de la Zewo ne fait pas l'objet de l'audit légal effectué par l'organe de révision.

40. Limites de crédit ouvertes

À la date du 31 décembre 2020, il existe des contrats de crédit cadres d'un volume de CHF 68 mio, dont CHF 27 mio (exercice précédent CHF 10 mio) sont utilisés à la date de clôture du bilan.

De plus, il existe, pour le « cash pooling » virtuel chez PostFinance, à la date du 31 décembre 2020, une limite de découvert de CHF 10,9 mio (exercice précédent CHF 10,9 mio). La limite de découvert n'a pas été utilisée en 2020.

41. Obligations conditionnelles, obligations d'achat et de location ouvertes, autres obligations ouvertes

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Lettres de patronage	68 000	68 000
Négociations en cours avec la SUVA	0	120
Conventions de collaboration avec ParaHelp	0	10
Rabais sur prestations de services fournies, Horizons 360 GmbH	0	5
Obligations d'achat et de livraison (y c. construction) < 1 an	8 510	33 119
Obligations d'achat et de livraison 1 à 5 ans	4 804	5 421
Engagements sur loyer < 1 an	136	182
Engagements sur loyer 1 à 5 ans	12	120
Contrats d'entretien < 1 an	206	206
Contrats d'entretien > 1 an	2 009	1 021
Obligations d'aide directe < 1 an	2 064	2 334
Obligations d'aide directe 1 à 5 ans	4 368	2 222

Les obligations d'achat et de location consistent avant tout dans des obligations de construction correspondant à des étapes de chantier non réalisées ou inspectées. Il existe en outre des obligations de paiement fondées sur des projets d'investissement du Centre suisse des paraplégiques. Avec la fin prévisible du grand projet de construction, ces engagements diminuent de façon continue.

Le comité directeur de l'Association des bienfaiteurs, en tant qu'organisation proche de la Fondation suisse pour paraplégiques, a établi des déclarations de patronage de CHF 68 mio aux banques émettrices de crédit afin d'assurer les contrats de crédit pour le financement des nouveaux bâtiments et agrandissements à Nottwil avec la Fondation suisse pour paraplégiques.

Les obligations de location consistent dans la location des locaux commerciaux et places de stationnement de la succursale d'Orthotec à Cugy (VD), d'Active Communication SA à Steinhausen ainsi que du site de l'IAT à Sierre.

42. Droits de gage

Il existe des droits de gage immobiliers utilisés sur les biens immobiliers commerciaux à Nottwil d'une valeur totale de CHF 132 mio, dont CHF 76,8 mio sont nantis (exercice précédent CHF 76,8 mio) pour les limites de crédit octroyées.

43. Instruments financiers dérivés ouverts

Durant l'exercice considéré, aucune opération de couverture de change n'a été effectuée, et il n'y avait aucun instrument financier dérivé ouvert à la fin de l'année.

Le Conseil de fondation et les conseils d'administration des filiales ont réglé par écrit le négoce de produits dérivés conformément à la LIMF et à l'OIMF au sein du Groupe suisse pour paraplégiques.

44. Leasing opérationnel

1 000 CHF	31.12.20	31.12.19
Engagements		
– échus jusqu'à 1 an	263	313
– échus à plus d'1 an	254	326
Total engagements sur crédit-bail	517	639
Total des charges de crédit-bail de l'année	292	285

Les obligations de leasing se réfèrent aux appareils multifonctions (imprimantes, fax, copieurs, scanners) ainsi qu'aux parcs de véhicules de ParaHelp SA et d'Active Communication SA.

45. Affectations reçues à titre gracieux

	31.12.20	31.12.19
Annonces gratuites (nombre)	150	167
Stagiaires scientifiques (mois)	91	84
Professeurs invités (mois)	74	40
Bénévolat (veillées, visites, etc.) (heures)	2 151	2 885
Bénévolat (veillées, visites, etc.) (postes à plein temps)	1.0	1.4
Bénévolat événements sportifs (heures)	22 657	47 493
Restauration du personnel (en CHF)	3 092	0
Soutien à la participation aux congrès (en CHF)	0	7 819
Engagement chiens de thérapie (en heures)	28	34
Appareil de radiographie mobile pour l'unité de soins COVID (en CHF)	7 500	0
Durée d'affichage plus longue que réservée (semaines)	410	147

Ce tableau ne fait pas l'objet de l'audit de l'organe de révision.

46. Obligations de financement

1 000 CHF	31.12.19	31.12.18
Engagements dans des projets de tous les projets SwiSCI	1 333	2 900
Total	1 333	2 900

47. Transactions avec des parties liées

On entend par personnes proches (morales, mais aussi physiques) toutes les organisations relevant du [périmètre de consolidation et de combinaison](#). Les associations Association suisse des paraplégiques et Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques sont incluses au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Les transactions entre ces sociétés ainsi que d'éventuelles plus-values intermédiaires en résultant ont donc été éliminées dans la consolidation.

Au registre des personnes du rapport sur la [Nonprofit Governance](#) figurent les personnes physiques proches (membres du Conseil de fondation, membres du Conseil d'administration, membres de comités, directeurs et directrices et gérant-es de sociétés du Groupe).

48. Indemnisations accordées aux membres des organes directeurs

Les indemnisations du Conseil de fondation, de la direction et des personnes proches sont publiées en détail sous [Indemnisations](#) dans le rapport Nonprofit Governance 2020.

49. Événements postérieurs à la date du bilan

Entre la date de clôture du bilan et celle de l'approbation de ces comptes annuels, aucun événement ayant une influence marquante sur les comptes annuels 2020 ne s'est produit dans le rapport externe du Groupe suisse pour paraplégiques.

50. Impact de la pandémie de COVID-19

Il convient d'attendre avant de constater dans quelle mesure la pandémie de COVID-19, qui s'est déclarée en Suisse à la fin février 2020, influencera également l'exercice 2021. Il n'est pas possible de quantifier définitivement l'impact financier potentiel du COVID-19, compte tenu d'un degré élevé d'incertitude concernant divers facteurs (en particulier l'étendue et la durée de la pandémie, les mesures contre la propagation, les mesures de soutien étatiques). La direction ainsi que les organes supérieurs des sociétés du Groupe suisse pour paraplégiques évaluent la situation en continu et n'escomptent pas une mise en péril de la poursuite de l'entreprise.

51. Honoraires de révision

Les honoraires de l'auditeur du Groupe PricewaterhouseCoopers (PwC) se sont montés, pour 2020, à CHF 196 014 (TVA incl.). Deux filiales sont auditées par BDO SA. Leurs honoraires se sont élevés, durant l'exercice considéré, à CHF 19 925 (TVA incl.).

Les deux auditeurs ont facturé en 2020 des honoraires de consultants supplémentaires pour divers services et audits spéciaux : PwC d'un montant de CHF 54 857 (TVA incl.) et BDO SA d'un montant de CHF 4608 (TVA incl.).

52. Approbation des comptes annuels du groupe

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques a approuvé les présents comptes annuels du Groupe suisse pour paraplégiques le 28 avril 2021 et les a validés en vue de la remise à la Surveillance fédérale des fondations à Berne ainsi que de la publication.

Le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques demande à la Surveillance fédérale des fondations de prendre connaissance des présents comptes annuels du Groupe suisse pour paraplégiques.

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil

La version française est une traduction. L'attestation de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA se réfère à la version allemande et se trouve ainsi dans le rapport annuel allemand.

Nonprofit Governance



Principes	285
Structure, objet et objectifs	287
Organes stratégiques et autres organes	294
Organes opérationnels	304
Rémunérations	308
Gestion des risques et système de contrôle interne	316
Révision	317
Surveillance externe	318
Politique d'information	319
Récapitulatif des personnes	320

Principes

Le terme Nonprofit Governance

De manière générale, on entend par Nonprofit Governance, également appelé NPO governance, le contrôle global des organisations à but non lucratif allant au-delà des fonctions de gestion. Il s'agit des mesures, d'instruments et de mécanismes soutenant l'organe directeur suprême (en l'occurrence, le Conseil de fondation) d'une organisation à but non lucratif ou d'un groupe d'organisations à but non lucratif dans l'exercice de ses devoirs, garantissant la réalisation de l'objet, la légitimité et la responsabilité de l'organisation ainsi que la préservation des intérêts des parties prenantes.

Si la gouvernance d'entreprise désigne essentiellement les structures hiérarchiques et administratives dans les sociétés de capitaux, la Nonprofit Governance regroupe quant à elle plusieurs formes d'organisation à but non lucratif. Par ailleurs, différentes formes d'institutionnalisation de ce que l'on nomme les « nonprofit boards » sont envisageables dans le cadre de la Nonprofit Governance alors que dans les organisations à but lucratif, la gouvernance d'entreprise est généralement institutionnalisée par un conseil d'administration.

En outre, la Nonprofit Governance s'intéresse avant tout aux objectifs pluridimensionnels, à la prise en compte des intérêts des tiers ainsi qu'à l'exécution de la mission de la fondation, tandis que la gouvernance d'entreprise poursuit principalement des objectifs économiques et financiers dans un souci de protection des propriétaires / investisseurs.

Dans le domaine de la Nonprofit Governance, il est donc de plus en plus important, dans les organisations à but non lucratif qui sont grandes et complexes, de remplacer la fonction honorifique souvent restrictive des organes directeurs par des professionnels, en raison de l'accroissement de la complexité et des exigences grandissantes.

Nonprofit Governance au sein du Groupe suisse des paraplégiques

Le Groupe suisse pour paraplégiques est dirigé, conformément aux lignes directrices des règles de Nonprofit Governance communément appliquées en Suisse. Les déclarations ci-après ont pour but d'offrir une vue d'ensemble complète et la plus actuelle possible de la Nonprofit Governance du Groupe suisse pour paraplégiques. Toutes les informations fournies ont comme date de référence le 29 février 2020. Les principes énumérés ci-après sont appliqués.

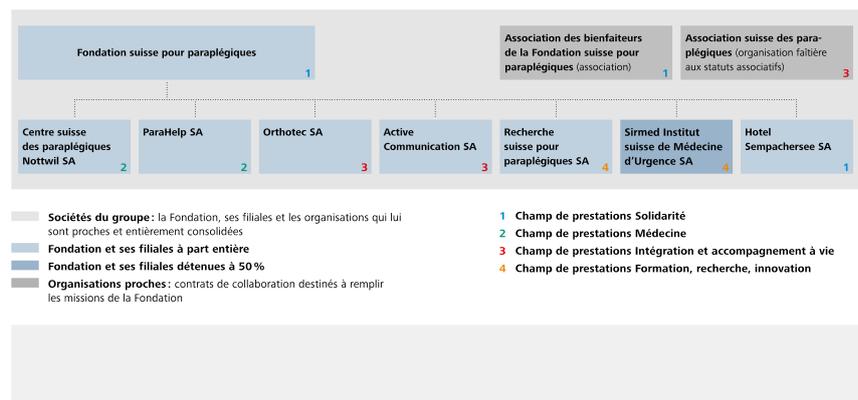
- Les organes directeurs garantissent une séparation stricte des compétences en matière de surveillance, de direction et d'exécution, dans le respect de la loi et des statuts. Ils assurent l'équilibre entre la gestion, la direction et le contrôle (checks and balances).
- Les organes directeurs dirigent l'organisation de manière responsable, efficace et durable. Ils tiennent compte en particulier des valeurs fondamentales de l'organisation.
- Les organes directeurs définissent la politique d'information. Ils assurent une information transparente, au jour le jour, tant en interne qu'en externe, sur la structure et les activités de l'organisation, ainsi que sur l'utilisation de ses fonds.
- Les organes directeurs défendent les intérêts et les droits des bienfaitrices et bienfaiteurs, des membres et des employé-es. Ils garantissent l'efficacité de la coopération entre les collaboratrices et collaborateurs honoraires, bénévoles et salarié-es.
- Les organes directeurs défendent les intérêts des donatrices et donateurs. Ils ont notamment la responsabilité de collecter les fonds équitablement et de veiller à une utilisation conforme au but poursuivi.

Structure, objet et objectifs

Le Groupe suisse pour paraplégiques

Outre les services de la Fondation, le Groupe suisse pour paraplégiques se compose d'un groupement d'entités juridiquement indépendantes. En font partie ses filiales (sociétés anonymes d'utilité publique dont les actions sont détenues à 100 % par la Fondation suisse pour paraplégiques, à l'exception d'une société) ainsi que l'organisation proche liée par un contrat de collaboration stratégique, à savoir l'Association suisse des paraplégiques (association essentiellement financée par la Fondation suisse pour paraplégiques). Enfin, il convient aussi d'évoquer l'Association des bienfaiteurs, créée par la Fondation suisse pour paraplégiques, qui collecte les fonds pour la Fondation en prélevant les cotisations des membres et procède au versement sans aucune bureaucratie du montant de soutien en faveur des bienfaiteurs.

Configuration du Groupe suisse pour paraplégiques



Fondation suisse pour paraplégiques

Structure sociale

La Fondation suisse pour paraplégiques est une fondation au sens de l'article 80 et suivants (patrimoine personnifié) du Code civil suisse, dont le siège se trouve à 6207 Nottwil (LU).

Participation des organisations proches

Pour atteindre son but, la Fondation suisse pour paraplégiques a mis en place et initié la création de diverses organisations. Le Groupe suisse pour paraplégiques est composé d'une fondation, de sept sociétés anonymes reconnues d'utilité publique et de deux associations.

Les deux associations que sont l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques et l'Association suisse des paraplégiques sont des « organisations proches ». Les associations sont indépendantes sur le plan juridique et ont une direction autonome. Il existe un lien contractuel très étroit au niveau opérationnel entre les organisations proches et la Fondation suisse pour paraplégiques.

Afin de présenter la mise en œuvre de la rééducation intégrale des paraplégiques, il a été convenu avec les comités directeurs des associations mentionnées qu'elles seraient intégrées au périmètre de consolidation du Groupe suisse pour paraplégiques et prises en compte dans la publication du rapport de Nonprofit Governance. Cela ne signifie pas pour autant que la Fondation suisse pour paraplégiques contrôle ces organisations proches.

Les organisations proches disposent de leurs propres directives en matière de Nonprofit Governance, lesquelles ne sont cependant pas en contradiction avec les directives générales du Groupe suisse pour paraplégiques.

Objet de l'organisation

La Fondation suisse pour paraplégiques a pour but la rééducation intégrale des paraplégiques. Elle prend et soutient toutes les mesures visant à réaliser cet objectif selon les dernières avancées scientifiques et technologiques.

Objectifs et prestations fournies

L'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques garantit le financement de l'objet de la Fondation grâce aux cotisations des bienfaiteurs et verse au bienfaiteur ou à la bienfaitrice touché-e un montant de soutien de CHF 250 000 en cas de paralysie médullaire consécutive à un accident avec dépendance permanente du fauteuil roulant.

La Fondation suisse pour paraplégiques soutient les blessés médullaires en situation de détresse en participant aux frais liés aux moyens auxiliaires, appareils et équipements, ainsi qu'aux taxes de soins non couvertes. Par ailleurs, elle aide les paraplégiques, de même que leurs proches, dans le besoin.

La Fondation suisse pour paraplégiques favorise les objectifs de l'Association suisse des paraplégiques.

La Fondation suisse pour paraplégiques procure les moyens financiers pour :

- le développement, l'entretien et l'exploitation du Centre suisse des paraplégiques (CSP) de Nottwil,
- le développement, l'entretien et l'exploitation de son centre de recherche et de formation qu'est l'Institut Guido A. Zäch (GZI) de Nottwil,
- la constitution, le développement et l'exploitation des autres institutions propres à la Fondation exerçant diverses activités bénéficiant aux blessé-es médullaires et aux personnes ayant des restrictions physiques similaires, notamment en vue de la recherche, le développement, la translation et la fourniture de moyens auxiliaires de tous types.

La Fondation suisse pour paraplégiques encourage la formation de base et le perfectionnement des personnels spécialisés et soutient la recherche scientifique appliquée à la rééducation intégrale des paralyisé-es médullaires.

La Fondation suisse pour paraplégiques renseigne sur l'état actuel de ses activités et sensibilise le grand public à la cause des personnes blessées médullaires, par le biais de son travail d'information.

La Fondation suisse pour paraplégiques peut soutenir ou organiser des activités en faveur de personnes ayant des restrictions, affections ou maladies physiques ; activités qui sont susceptibles d'améliorer directement ou indirectement la qualité de vie des paralyisé-es médullaires, notamment dans les domaines de la prise en charge médicale, la fourniture de moyens auxiliaires ainsi que la formation, la recherche et l'innovation.

Biens de la Fondation

Les biens de la Fondation ont été accumulés grâce :

- à l'organisation des bienfaiteurs,
- aux collectes publiques,
- aux donations et les legs,
- à d'autres mesures jugées appropriées.

Hormis les intérêts sur les biens de la Fondation, le capital peut être utilisé en cas de nécessité.

Contrats de collaboration avec les organisations proches

Contrat de collaboration avec l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Dans le contrat de collaboration daté de janvier 2011, l'Association des bienfaiteurs a délégué l'exercice des activités journalières de l'Association des bienfaiteurs (communication, marketing, collecte de fonds, administration des bienfaiteurs, aides directes, finances et controlling) à la Fondation suisse pour paraplégiques. Celle-ci s'engage à prendre en charge la totalité des coûts liés à l'ensemble de l'infrastructure, au personnel, au matériel d'exploitation et aux frais d'exploitation. L'Association des bienfaiteurs verse en contrepartie toutes les cotisations des membres et dons à la Fondation suisse pour paraplégiques, dans le but de satisfaire la volonté du fondateur. Par conséquent, toutes les activités de communication, de collecte de fonds et de marketing affiliations ainsi que les tâches administratives qui en découlent pour l'Association des bienfaiteurs et la Fondation suisse pour paraplégiques sont regroupées au sein de celle-ci pour des raisons d'efficacité. En cas de paralysie médullaire consécutive à un accident avec dépendance permanente du fauteuil roulant, l'Association des bienfaiteurs verse un montant de soutien de CHF 250 000 au membre touché.

Accord de prestation avec l'Association suisse des paraplégiques

Conforme à l'esprit de la Fondation, cet accord régit les décisions quant aux intentions des deux organisations en vue d'une évolution sur le long terme du champ de prestations Intégration et accompagnement à vie. Par ailleurs, cela permet une planification sûre pour les deux parties.

avec les filiales

En fonction de la stratégie adoptée, la Fondation suisse pour paraplégiques conclut des contrats de prestations avec les filiales, généralement pour quatre ans, en tenant compte des révisions stratégiques. À partir de ces mandats, les filiales établissent leur plan d'affaires en continu et fixent ainsi la mise en œuvre de leur stratégie partielle.

avec des tiers

Partenaires du réseau du Groupe suisse pour paraplégiques avec des contrats de collaboration

Les sociétés opérationnelles du groupe ont conclu au moins un contrat de collaboration avec les partenaires du réseau ci-dessous afin d'optimiser le réseau de prestations en faveur des blessé-es médullaires et de leur entourage (liste non exhaustive).

- American Heart Association (AHA)
- Association Suisse de Tir à l'Arc
- BeSic, centre de simulation de Berne, centre universitaire de l'île, Berne
- Buchard Voyages SA
- Office fédéral des assurances sociales (OFAS)
- Office fédéral du sport (OFSP)
- Campus Sursee
- CRR – Clinique romande de Réadaptation, Sion
- Der Balgrist, hôpital universitaire Balgrist, centre paraplégique, Zurich
- Différents corps de sapeurs-pompiers
- École polytechnique fédérale (EPF) de Zurich
- Eurobus AG
- European Resuscitation Council (ERC)
- Fachhochschule Nordwestschweiz, Hochschule für Soziale Arbeit, Institut Integration und Partizipation, Olten
- FREI's Schulen Luzern
- Globetrotter
- Hochschule Luzern, Soziale Arbeit, Institut für Sozialpädagogik und Bildung, Luzern
- Höhere Fachschule für Rettungsberufe, Schutz und Rettung Zürich
- Hotelleriesuisse
- Institution de Lavigny, Lausanne
- Interkantonale Polizeischule Hitzkirch
- IRP – International Foundation for Research in Paraplegia, Genève

- Hôpital cantonal d'Aarau, Aarau
- Kooperation Stiftung Schulungs- und Wohnheime Rossfeld, Bern
- Hôpital cantonal de Lucerne, Lucerne
- Police cantonale de Lucerne
- Service psychiatrique de Lucerne, service de consultation et de liaison, St. Urban
- Medphone
- National Association of Emergency Medical Technicians (NAEMT) USA
- OrthoLuzern, Emmen
- Ospedale Regionale San Giovanni Bellinzona e Valli, Bellinzona
- PluSport Behindertensport Schweiz
- Pro Infirmis
- Clinique de neuroréhabilitation et paraplégiologie, REHAB, Bâle
- Services d'organisation de sauvetage à Morat, Lausanne et au Tessin
- Sauber Aerodynamik AG, Hinwil
- SBH Schweiz – Spina Bifida und Hydrocephalus Schweiz
- Garde aérienne suisse de sauvetage Rega
- Spitalzentrum Oberwallis, Brig
- Seeclub Sempach
- Stiftung Just for Smiles
- Fondation Pro Handicap, Berlingen
- Stiftung Schulungs- und Wohnheime Rossfeld, Bern
- SuvaCare, Lucerne
- Swiss Olympic Association
- Swiss Paralympic, Ittigen b. Bern
- SwissBadminton
- SwissCurling Association (SCA)

- Université de Lucerne
- Université de Zurich
- Universitäts- und Rehabilitationskliniken Ulm GmbH
- Hôpital universitaire de Bâle, chirurgie plastique, Bâle
- Hôpital universitaire de l'Île, chirurgie, urologie, Berne
- Hôpital universitaire de Zurich, traumatologie, Zurich
- Université de Lausanne
- Association ALS
- Association Le Copain, Grône

Organes stratégiques et autres organes

Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Organisation et composition

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation suisse pour paraplégiques. Il compte au moins sept membres, sachant qu'il peut en comprendre neuf au maximum. Les conditions, l'éligibilité, la composition, l'élection et la constitution, la durée des fonctions et la réélection ainsi que les tâches et les compétences du Conseil de fondation et de ses commissions éventuelles sont définies dans le règlement d'organisation de la Fondation suisse pour paraplégiques. Il y a un délai de transition jusqu'au 31 décembre 2020 pour la composition, les conditions et l'éligibilité ainsi que la durée des mandats et la réélection du Conseil de fondation. Le règlement d'organisation peut être consulté sur demande au siège de la société.

Les organes compétents des filiales de la FSP ont édicté un règlement d'organisation qui leur est propre.

Autres activités et liens avec des groupes d'intérêts

Des renseignements sur les activités professionnelles, de même que l'intégralité des liens d'intérêts de chaque membre du Conseil de fondation, des personnes affiliées aux organes directeurs du groupe ainsi que des organisations proches se trouvent au [récapitulatif des personnes](#).

Liens croisés avec les organisations proches

Les membres du Conseil de fondation Heinz Frei (jusqu'à fin 2020) et Barbara Moser Blanc font également partie du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques. De plus, un collaborateur de la Fondation suisse pour paraplégiques font en même temps partie de l'organe.

Élection et durée des mandats

Le Conseil de fondation élit ses membres suite aux propositions de la Commission de nomination. Il peut refuser ces propositions sans justification. Le choix des membres doit se faire selon des critères et compétences objectives. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il élit un-e président-e et un-e vice-président-e parmi ses membres.

Les élections ordinaires ont lieu tous les ans. La durée des mandats est d'un an, la durée maximale est fixée à 12 ans. Si une personne est élue présidente en plus, la durée du mandat est de 16 ans au maximum. Arrivé à l'âge de 70 ans, le membre du Conseil de fondation quitte le Conseil de fondation à la fin de la période en cours.

Les membres des commissions (sauf Comité de recherche) sont aussi élus chaque année.

Incompatibilité

Les membres du Conseil de fondation, des conseils d'administration, des comités directeurs et de la direction de toutes les sociétés du groupe ne sont ni mariés entre eux, ni proches parents ou parents par alliance ni en partenariat durable.

Fréquence des réunions

Le Conseil de fondation siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins cinq fois par an. Le comité d'audit siège aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins trois fois par an. La commission Demande de soutien en cas de besoin, sur convocation du président.

Instruments d'information et de contrôle

Le Conseil de fondation est régulièrement informé des activités des sociétés du groupe et des organisations proches, par le biais de rapports tous les quatre mois, budgets, plans pluriannuels, informations ad hoc, etc. Il est immédiatement fait état de tout événement particulier. Le Conseil de fondation est responsable de la réalisation de la volonté du fondateur. Il définit la stratégie du groupe en conséquence et supervise la mise en œuvre de celle-ci. Le règlement d'organisation s'y rapportant comprend le détail des compétences et attributions.

Membres

Membres du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Hanselmann Heidi		Présidente
Werfeli Martin		Vice-président
Blanc Jacqueline		Membre jusqu'au 31.12.2020
Frei Heinz		Membre jusqu'au 31.12.2020
Isoz Aline		Membre
Leemann Manuela		Membre
Lamontagne-Müller Isabelle		Membre
Moser Blanc Barbara		Membre
Schedler Kuno	Prof. Dr oec.	Membre jusqu'au 31.12.2020
Bé chir Markus	Prof. Dr méd.	Membre depuis le 01.01.2021
Ritz Adrian	Prof. Dr rer. oec.	Membre depuis le 01.01.2021

Commissions

Comité d'audit

Le comité d'audit soutient le Conseil de fondation en ce qui concerne la publication des comptes annuels et est l'interlocuteur compétent pour l'organe de révision externe. Le comité d'audit est en outre chargé de l'élaboration et de l'observation des directives de Corporate Governance ainsi que du règlement des compétences et assume la gestion des risques financiers, le contrôle interne (SCI) et la révision.

Membres de la Commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Werfeli Martin		Président
vacant		Membre

Comité demandes de soutien

La Commission demandes de soutien résout en particulier les questions fondamentales en matière d'octroi des prestations de soutien, en phase avec le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques. Les directives de la Fondation suisse pour paraplégiques concernant l'octroi de prestations de soutien règlent l'attribution des aides directes aux paralyés médullaires et aux institutions d'utilité publique poursuivant les mêmes objectifs que la Fondation suisse pour paraplégiques ou des objectifs semblables.

Membre de la Commission de soutien du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Hanselmann Heidi		Présidente
Frei Heinz		Membre / suppléant jusqu'au 31.12.2020
Hofstetter Joseph	Dr jur.	Membre
vacant		Membre

Commissions ad hoc

Commission de nomination et de rémunération

La Commission de nomination et de rémunération soutient le Conseil de fondation dans la préparation des élections des directrices et directeurs ainsi que gérant-es des filiales et des membres des conseils d'administration, de même que dans les questions liées aux salaires et conditions d'emploi.

Membres de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Hanselmann Heidi		Présidente
Moser Blanc Barbara		Membre

Filiales

Membres des conseils d'administration

Le Conseil de fondation assume la direction stratégique du groupe à travers les conseils d'administration des différentes organisations.

La mise en œuvre des stratégies partielles et des prescriptions financières de la Fondation est dans la responsabilité des conseils d'administration respectifs. Ils se réunissent trois à six fois par an.

Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Membres du conseil d'administration de Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Béchir Markus	Prof. Dr méd.	Président
Buchmann Beatrice		Vice-présidente
Fuchs Benno		Membre jusqu'à l'AG 2021
Moritz Inka		Membre

Recherche suisse pour paraplégiques SA

Membres du conseil d'administration de Recherche suisse pour paraplégiques SA

Ritz Adrian	Prof. Dr rer. oec.	Président
Salmerón Diego		Vice-président
Betl Christian		Membre
Gmür-Schönenberger Andrea		Membre
Steiger Jürg	Prof. Dr méd.	Membre

Orthotec SA

Membres du conseil d'administration d'Orthotec SA

Suter Roger		Président
Burgener Andreas		Vice-président
Reis Christoph		Membre

SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Membres du conseil d'administration de SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Supersaxo Zeno	Dr méd.	Président jusqu'à l'AG 2021
Albrecht Roland	Dr méd.	Vice-président
Béchir Markus	Prof. Dr méd.	Membre jusqu'à l'AG 2021
Bürgi Ulrich	Dr méd.	Membre
Konrad Christoph	Prof. Dr méd.	Membre
Lüthi Andreas		Membre
Simmen Philipp		Membre

Hotel Sempachersee SA

Membres du conseil d'administration de Hotel Sempachersee SA

Kurmann Stephan		Président
Lilienthal Angela		Membre
Smithuis Michael		Membre

ParaHelp SA

Membres du conseil d'administration de ParaHelp SA

Bietenhard Sonja		Présidente
Fischer-Bise Marie-Thérèse		Membre
Glanzmann Ida		Membre
Michel Franz	Dr méd.	Membre

Active Communication SA

Membres du conseil d'administration d'Active Communication SA

Bernet Pius		Président
Greuter Tobias		Membre
Stalder René	Prof. Dr phil.	Membre
Thaler Heinz	Dr phil.	Membre

Autres organes de la Fondation suisse pour paraplégiques

Commission de nomination du Conseil de fondation

La Commission de nomination du Conseil de fondation est responsable pour la recherche et la présélection de candidat-es afin de désigner les futurs membres du Conseil de fondation. Le règlement de la Commission de nomination règle l'organisation précise.

Membres de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Rickenbacher Iwan, Prof. Dr	Conseiller en communication	Dirigeant
Meystre-Geiger Annick	Vice-présidente du comité central Association suisse des paraplégiques	Membre
Moser Blanc Barbara	Membre du Conseil de fondation/de la Commission de nomination et de rémunération Fondation suisse pour paraplégiques	Membre
Tobler Sebastian	Membre du comité directeur Association des bien-faiteurs	Membre
Villiger Beat, Dr méd.	Champ de prestations Médecine	Membre
poste vacant	Membre du comité directeur d'un club en fauteuil roulant	Membre
poste vacant	Suppléant champ de prestations Recherche	Membre

Commission de recherche

La Commission de recherche examine les demandes de financement de projets de recherche, d'appareils scientifiques ainsi que les demandes pour des bourses de recherche financées par les moyens des fonds. Le Conseil de fondation peut consulter la Commission de recherche dans les questions relatives à la formation, la recherche et l'innovation. Elle est composée d'un ou deux représentants de la Fondation suisse pour paraplégiques comme intermédiaire au Conseil de fondation ainsi que deux à cinq expert-es externes. Le règlement de la Commission de recherche règle l'organisation précise.

Membres de la Commission de recherche

Schedler Kuno, Prof. Dr	Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'au 31.12.2020	Président jusqu'en mars 2021
Gutenbrunner Christoph, Prof. Dr	Haute école de médecine de Hanovre	Membre
Koch-Gromus Uwe, Prof. Dr Dr	Doyen de la faculté de médecine du CHU de Hamburg-Eppendorf	Membre
Kriemler Susi, Prof. Dr	Université de Zurich	Membre

Conseil consultatif politique

Afin de promouvoir un échange régulier avec la sphère politique, la Fondation suisse pour paraplégiques a créé un conseil consultatif politique.

Ce conseil est constitué d'hommes et femmes parlementaires de tous groupes du Parlement et des deux conseils, en mettant un accent sur la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS). Il est complété par des parlementaires ayant un siège dans un organe directeur du Groupe suisse pour paraplégiques et/ou qui ont un rapport régional avec celui-ci.

Membres du conseil consultatif politique de la Fondation suisse pour paraplégiques

Gmür-Schönenberger Andrea	Conseillère des Etats PDC / membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques	Présidente
Arslan Sibel	Conseillère nationale Les Verts	Membre
De Courten Thomas	Conseiller national UDC	Membre
Ettlin Erich	Conseiller des Etats PDC	Membre
Glanzmann Ida	Conseillère nationale PDC / membre du conseil d'administration ParaHelp	Membre
Gysi Barbara	Conseillère nationale PS	Membre
Hess Lorenz	Conseiller national PBD	Membre
Kuprecht Alex	Conseiller des Etats UDC	Membre
Müller Leo	Conseiller national PDC	Membre

Conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques

Le conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques est le comité d'experts qui vérifie, en sa qualité d'instance spécialisée, les demandes de projet du centre IAT et en recommande son approbation. Le conseil consultatif vérifie le projet de budget du responsable en question. Il est informé régulièrement du progrès des projets en cours et accorde son soutien technique en cas de problème. Il montre au centre IAT les tendances technologiques et soutient les responsables dans l'élaboration d'une stratégie et le développement d'un réseau avec les hautes écoles spécialisées, université, partenaires industriels, investisseurs et philanthropes.

Membres du conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) de la Fondation suisse pour paraplégiques

Joggi Daniel, Dr ès sc. tech.	Président de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'à fin mai 2020	Président jusqu'en mars 2021
Gassert Roger, Prof.	EPF Zurich, Rehabilitation Engineering	Membre
Hofer David, Mag.	LIFEtool gemeinnützige GmbH, Linz	Membre
Joder Christoph Matthias	CSEM Centre Muttenz	Membre
Tobler Sebastian	Membre du comité directeur Association des bien-faiteurs	Membre

Organisations proches

Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Membres du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques

Frei Heinz		Président
Koch Hans Georg	Dr méd.	Vice-président jusqu'à l'AG
Bernet Pius		Membre
Joggi Daniel	Dr ès sc. tech.	Membre jusqu'à l'AG ¹⁾
Moser Blanc Barbara		Membre
Suter Roger		Membre
Tobler Sebastian		Membre
Zimmermann Stephan	Dr jur.	Membre

1) Assemblée générale

Association suisse des paraplégiques

Membres du comité central de l'Association suisse des paraplégiques

Manfredi Olga	Présidente
Meystre-Geiger Annick	Vice-présidente
Bachmann Stephan	Membre
Bertschy Fabien	Membre
Hüttenmoser-Pfister Claudia	Membre
Lisetto Walter	Membre
Villiger Cornel	Membre

Participation minoritaire

AWONO SA

Membres du conseil d'administration d'AWONO SA, habitat accessible pour seniors à Nottwil

Steffen Walter	Président du conseil communal de Nottwil	Président et délégué
Hofstetter Joseph, Dr jur.	Directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques	Vice-président
Müller Beatrice	Cheffe des finances de la Fondation suisse pour paraplégiques	Membre
Sigrist Disler Renée	Conseillère communale de Nottwil	Membre
Sonderegger Jörg	Coopérative immobilière ORBANO Nottwil	Membre

Organes opérationnels

Directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques

Le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques est en charge de la gestion de la Fondation et de la collaboration entre celle-ci, ses filiales et les organisations proches. Il assume les activités opérationnelles de l'Association des bienfaiteurs conformément au contrat de collaboration conclu.

Il est à la tête des domaines suivants: Aide directe, Service juridique, Marketing et communication, Finances et controlling, Immeubles, Développement d'entreprise de la Fondation pour paraplégiques et le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance.

Le directeur participe à toutes les réunions du Conseil de fondation et de ses commissions.

Conférence des directeurs du Groupe suisse pour paraplégiques

La conférence des directeurs coordonne les activités au sein du Groupe suisse pour paraplégiques. Elle prend des décisions au niveau opérationnel dans les domaines de support (ressources humaines, finances et controlling, marketing et communication, développement de l'entreprise, informatique, service technique, hôtellerie) et au niveau transversal, à savoir le règlement de la formation continue, le règlement des frais, l'utilisation des bâtiments et installations sur le site, l'organisation des événements, le issue management. Elle définit et réalise des projets impliquant plusieurs organisations ainsi que l'imputation des prestations interne. C'est le directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques qui conduit la conférence des directeurs.

Sociétés du Groupe suisse pour paraplégiques

Fondation suisse pour paraplégiques

Membres de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques

Hofstetter Joseph ¹⁾	Dr jur.	Directeur
Michel Stephan		Responsable Marketing et communication ²⁾
Müller Beatrice ¹⁾		Cheffe des finances ²⁾

1) Détails au récapitulatif des personnes

2) y c. fonctions de support pour les filiales

Membres de la direction et de la direction élargie de Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

Gmünder Hans Peter ¹⁾	Dr méd.	Directeur
Schmitt Klaus		Responsable Médecine aiguë
Sigrist-Nix Diana		Responsable Rééducation
Pannek Jürgen	Prof. Dr méd.	Responsable Médecine ambulatoire et médecin chef Neuro-urologie
Künzli René		Responsable Services ²⁾
Unterasinger Marcel		Responsable Ressources humaines ²⁾
Staubli Stefan		Responsable Intégration sociale et professionnelle
Frotzler Angela	Dr ès mer. biol. hum	Responsable Recherche, connaissances, innovation
Baumberger Michael	Dr méd.	Médecin chef Paraplégiologie et médecine de rééducation
Jungen Phil	Dr méd.	Médecin chef Médecine ambulatoire et Médecine du sport
Plötz Tina		Responsable Gestion de soins rééducation
Hansen Tom		Responsable Gestion des soins médecine aiguë
Metzger Stefan		Responsable Gestion prestations / Développement d'entreprise
Wyss Michael		Responsable Finances et controlling
Reck Tim	Dr méd.	Responsable Médecine interventionnelle de la douleur
Oberson Pirmin		Co-responsable Gestion des thérapies
Landtwing Myriam		Responsable Développement du personnel

1) Détails au récapitulatif des personnes

2) y c. fonctions de support pour les filiales

Recherche suisse pour paraplégiques SA

Membres de la direction de Recherche suisse pour paraplégiques SA

Stucki Gerold ¹⁾	Prof. Dr méd.	Directeur
Brach Mirjam ¹⁾		Gérante

1) Détails au récapitulatif des personnes

Orthotec SA

Membres de la direction d'Orthotec SA

Dürger Stefan ¹⁾		Gérant
Baumann Stefan		Responsable Véhicules adaptés
Gerrits Philipp		Responsable Production
Peter Renate		Responsable Administration
Reichmuth Peter		Responsable Vente

1) Détails au récapitulatif des personnes

SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Direction et responsables chez SIRMED Institut suisse de médecine d'urgence SA

Regener Helge ¹⁾		Gérant
Hunziker Christine		Responsable Haute école spécialisée
Kranz Kai		Responsable Continuous Medical Education
Oberlin Katrin		Responsable Administration
Oehen Anja		Responsable Premiers secours

1) Détails au récapitulatif des personnes

Hôtel Sempachersee SA

Membres de la direction de Hotel Sempachersee SA

Pinter Torsten ¹⁾		Directeur
Herkner Kati		Vice-directrice
Garibovic Edin		Responsable Operations

1) Détails au récapitulatif des personnes

ParaHelp SA

Membres de la direction de ParaHelp SA

Bosnjakovic Mirjana ¹⁾	Gérante depuis le 01.01.2021
Münzel Bayard Nadja	Gérante jusqu'au 30.11.2020
Peter-Spengeler Esther	Responsable Services spé- ciaux et projets
Richli Susanna	Responsable de groupe Suisse alémanique / Tessin
André-Bühlmann Christine	Responsable de groupe Ro- mandie

1) Détails au récapitulatif des personnes

Active Communication SA

Membres de la direction d'Active Communication SA

Capone Fiore ¹⁾	Gérant
Gilles Christina	Responsable Conseils
Müller Dominik	Responsable Service après- vente et informatique

1) Détails au récapitulatif des personnes

Association suisse des paraplégiques

Membres de la direction de l'Association suisse des paraplégiques

Prince Laurent ¹⁾	Directeur
Getzmann Roger	Responsable Sport suisse en fauteuil roulant
Schärer Felix	Responsable Centre construire sans obstacles
Bütikofer Michael	Responsable Institut de conseils juridiques
Vozza Daniela	Responsable intérimaire Conseils vie

1) Détails au récapitulatif des personnes

AWONO SA

Gérante d'AWONO SA

Renggli Edith	Gérante
---------------	---------

Rémunérations

Soucieuse d'instaurer une gouvernance d'entreprise plus rigoureuse, la Fondation suisse pour paraplégiques publie les salaires des directeurs et des gérant-es du groupe. C'est la politique du personnel qui constitue la base des rémunérations. En vue d'équilibrer les écarts entre les rémunérations du marché et l'objet de la fondation, le Conseil de fondation fixe la fourchette des salaires. Cette fourchette est établie régulièrement avec des spécialistes indépendant-es externes.

Contenu et procédure de détermination

Le temps de travail des organes directeurs a considérablement augmenté en raison de la taille et de la complexité du Groupe suisse pour paraplégiques. Les indemnités mentionnées ci-dessous découlent du barème de rémunération actuellement en vigueur. Sont concernés le Conseil de fondation, les conseils d'administration des filiales de la Fondation suisse pour paraplégiques et – comme cela est préconisé – le comité directeur de l'Association des bien-faiteurs. L'Association suisse des paraplégiques dispose de son propre règlement des frais et des rémunérations pour son comité central. Les conditions d'emploi des membres du Conseil de fondation (emploi à temps complet ou partiel) pour les fonctions opérationnelles au sein du Groupe suisse pour paraplégiques sont convenues séparément, d'après les conditions habituelles du marché, selon des critères quantifiables bien définis et conformément aux conditions d'emploi générales du Groupe suisse pour paraplégiques.

Membres en exercice du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

En 2020, les membres du Conseil de fondation ont touché pour leur activité au sein du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques et dans les commissions les indemnités suivantes, y compris les frais généraux et tout type de prestation pécuniaire directe et indirecte.

Hanselmann Heidi (depuis 01.06.2020)	CHF	59 104
Joggi Daniel, Dr ès sc. tech. (jusqu'au 31.05.2020)	CHF	45 908
Betl Christian (jusqu'au 31.05.2020)	CHF	5 608
Blanc Jacqueline	CHF	21 307
Frei Heinz	CHF	23 801
Isoz Aline	CHF	18 217
Lamontagne-Müller Isabelle (depuis le 01.06.2020)	CHF	11 961
Leemann Manuela (depuis le 01.06.2020)	CHF	11 307
Moser Blanc Barbara	CHF	20 268
Schedler Kuno, Prof. Dr oec.	CHF	18 692
Werfeli Martin	CHF	38 708
Total	CHF	274 879

La composition du montant du président pour la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2020 ou jusqu'à l'assemblée générale 2020 des filiales, et à la présidente du conseil de fondation du 1^{er} juin au 31 décembre 2020 se trouve au chapitre [rémunération de la présidente / du président](#).

Les détails concernant les fonctions figurent au [récapitulatif des personnes](#).

En 2020, le Conseil de fondation s'est réuni six fois. Il a aussi été effectuée une réunion circulaire.

Outre le président (en exercice jusqu'au 31 mai 2020), un membre du Conseil de fondation est en sus rémunéré par la société du groupe respective en 2020, comme il est d'usage dans sa fonction et sur le marché, en raison de son emploi à temps partiel représentant au total 0,5 poste. À compter du 1^{er} janvier 2021, il n'y aura plus de contrats de travail avec des membres du Conseil de fondation.

Président-e du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

En tant que présidente du Conseil de fondation du 1^{er} juin au 31 décembre 2020, Heidi Hanselmann a touché des indemnités de CHF 56 075 plus des frais de CHF 3029, soit CHF 59 104 au total.

Dr ès sc. tech. Daniel Joggi a été employé à 20% du 1^{er} janvier au 31 mai 2020 comme président du Conseil de fondation et à 30% comme responsable de projet, essentiellement comme président de la Commission de construction du campus de Nottwil. Il a touché une rémunération à hauteur de CHF 41 883 au total, plus frais de CHF 4025, pour les deux fonctions. Il n'a pas exercé d'activité professionnelle en parallèle. En plus, il a touché jusqu'à l'assemblée générale 2020 respectivement, il a en outre perçu un total de CHF 8833 en sa qualité de membre du conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA, d'Orthotec SA et d'Active Communication. Il n'a pas touché d'honoraires en tant que membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, ce en raison de son emploi. Les indemnités totales de Daniel Joggi comme président du Conseil de fondation se sont élevées en 2020 à CHF 54 741, frais inclus.

Anciens membres du Conseil de fondation

Pour la période après sa fonction, le Dr ès sc. tech. Daniel Joggi a touché CHF 2750 pour sa fonction de président du conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance.

Aucune autre indemnité n'a été versée à d'anciens membres du Conseil de fondation.

Commission de nomination du Conseil de fondation

En 2020, les membres de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques ont touché au total des indemnités de CHF 15 397.

De plus, Iwan Rickenbacher a touché CHF 23 625, pour les charges réelles du travail de formation de la Commission de nomination et pour diriger celle-ci.

Commission de recherche

Des indemnités à hauteur de CHF 11 153 au total ont été versées aux membres de la commission de recherche en 201.

Conseil consultatif politique

Les membres du Conseil consultatif politique n'ont touché aucune indemnité puisqu'il n'y a pas eu de réunion en 2020.

Conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance

Le conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance a touché en 2020 des indemnités à hauteur de CHF 13 357 au total.

Direction de la Fondation suisse pour paraplégiques

La totalité des indemnités de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques s'est élevée à CHF 723 294 pour trois équivalents à temps plein, dont l'indemnisation du directeur à hauteur de CHF 276 867 plus une prime de fidélité / cadeau d'ancienneté de CHF 22 904 (soit CHF 299 771 au total).

Conseils d'administration des filiales

L'indemnisation est basée sur le barème de rémunération susmentionné. Les indemnités sont composées de l'honoraire de base lié à la fonction, des forfaits de réunion et des frais.

Les indemnités suivantes ont été versées aux membres du conseil d'administration des filiales :

Conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques, 4 membres	CHF	76 822
Conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques, 5 membres	CHF	56 339
Conseil d'administration Orthotec, 3 membres	CHF	37 054
Conseil d'administration SIRMED, 7 membres ¹⁾	CHF	24 327
Conseil d'administration Hotel Sempachersee, 3 membres	CHF	28 924
Conseil d'administration Active Communication, 4 membres	CHF	42 712
Conseil d'administration ParaHelp, 4 membres	CHF	34 039
Total	CHF	300 217

¹⁾ Trois membres du conseil d'administration de SIRMED ont un contrat de travail avec la Rega et ne sont pas indemnisés séparément.

Dans cette somme, les indemnités totales pour les membres du Conseil de fondation ayant un siège au sein des conseils d'administration se sont élevées à CHF 18 446.

Les indemnités suivantes ont été versées aux président-es actuel-les des conseils d'administration respectives des filiales :

Président conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques	CHF	26 168
Président conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques	CHF	16 709
Président conseil d'administration Orthotec	CHF	11 933
Président conseil d'administration SIRMED	CHF	11 353
Président conseil d'administration Hotel Sem- pachersee	CHF	12 924
Président conseil d'administration Active Communication	CHF	13 406
Présidente conseil d'administration ParaHelp	CHF	13 491

En 2020, les conseils d'administration ont siégé chacun entre quatre et six fois.

Indemnités du comité directeur des organisations proches

L'indemnisation pour le comité directeur de l'Association des bienfaiteurs est définie en tant que recommandation par le barème de rémunération susmentionné. L'Association suisse des paraplégiques dispose de son propre règlement des frais et des rémunérations.

Les indemnités suivantes ont été versées aux membres du comité directeur des organisations proches.

Comité directeur Associa- tion des bienfaiteurs, 8 membres	CHF	13 072
Comité central Association suisse des paraplégiques, 8 membres	CHF	82 987
Total	CHF	96 059

Montant total de toutes les indemnisation du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs L'indemnisation est définie en tant que recommandation par le barème de rémunération susmentionné. Le Comité directeur de l'Association des bienfaiteurs s'est réuni trois fois en 2020.

Montant total de toutes les indemnisations au Comité central de l'Association suisse des paraplégiques Le règlement des frais et des rémunérations du Comité central de l'Association suisse des paraplégiques a été modifié le 1^{er} mai 2020, notamment en raison des activités du nouveau président. En plus des jetons, il y a des honoraires de base selon la fonction. Le Comité central s'est réuni huit fois en 2020. Il s'ajoute différentes réunions et workshops exigeant la présence notamment du président. L'indemnisation totale est sans frais. Les indemnités totales pour les membres du Conseil de fondation ayant un siège au sein des comités directeurs se sont élevées à CHF 1500.

Les indemnités suivantes ont été versées aux président-es du comité directeur respectif des organisations proches :

Présidence et vice-présidence comité central Association suisse des paraplégiques	CHF	34 014
Président comité directeur Association des bienfaiteurs	renonce à ses honoraires	

Directeurs, gérant-es des filiales et de l'Association suisse des paraplégiques

C'est le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques qui adopte chaque année les salaires de tous les directeurs et gérant-es du Groupe suisse pour paraplégiques ainsi que des membres de la direction de la Fondation suisse pour paraplégiques, du Centre suisse des paraplégiques et de l'Association suisse des paraplégiques.

Les indemnités suivantes, y compris les prestations pécuniaires (salaire brut selon le certificat de salaire, sans allocation pour enfant, allocation de formation ou de famille) ont été ou d'une organisation proche versées aux directeurs et à la personne ayant le plus haut revenu des filiales ou organisations proches :

Directeur Centre suisse des paraplégiques	CHF	483 015
Plus haut revenu Centre suisse des paraplégiques ¹⁾	CHF	502 824
Directeur Recherche suisse pour paraplégiques (taux d'emploi 50 %)	CHF	191 620
Gérante Recherche suisse pour paraplégiques	CHF	215 988
Gérant Orthotec	CHF	187 887
Gérant SIRMED	CHF	183 810
Directeur Hotel Sempachersee	CHF	215 000
Gérant Active Communication ²⁾	CHF	187 973
Gérante ParaHelp (jusqu'au 30.11.2020) ¹⁾	CHF	135 433
Plus haut revenu Association suisse des paraplégiques	CHF	91 672
Directeur Association suisse des paraplégiques (depuis le 01.08.2020)	CHF	230 955

1) Déduction pour semaine de vacances rachetée prise en compte

2) ohne Repräsentationsspesen gemäss genehmigtem Spesenreglement

Conseils d'administration participations minoritaires

L'indemnité d'un membre du conseil d'administration d'AWONO SA s'est élevée à CHF 383 en 2020. Les membres du conseil d'administration avec un contrat de travail auprès de l'actionnaire ne sont pas indemnisés en plus par AWONO SA.

Honoraires et rémunérations supplémentaires en 2020

Pour le financement du projet Innovation Trike Easy (e-bike/e-trike pour personnes à mobilité réduite) par le Centre d'innovation pour les technologies d'assistance (IAT) et un financement de transition, des montants totaux de CHF 102 003 ont été versés en 2020 à GBY SA, dont Sebastian Tobler est le cofondateur et président du conseil d'administration Sebastian Tobler est membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs, conseiller consultatif IAT et membre de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques.

Pour son travail dans un accord amiable d'un conflit, le fondateur et président d'honneur Dr méd. Dr rer. nat. h.c. Guido A. Zäch a touché une indemnité de CHF 15 000.

Le Prof. Dr méd. Markus Béchir, président du conseil d'administration du Centre suisse des paraplégiques et membre du Conseil de fondation depuis le 1^{er} janvier 2021, a touché une indemnité de CHF 7210 pour ses activités concernant le développement de la recherche en 2020.

Le Prof. Dr rer. oec. Adrian Ritz, président du conseil d'administration de la Recherche suisse des paraplégiques et membre du Conseil de fondation depuis le 1^{er} janvier 2021, a touché une indemnité de CHF 7210 pour ses activités concernant le développement de la recherche en 2020.

Les charges de Pius Bernet, président du conseil d'administration d'Active Communication et membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs, pour avoir empêché une action en recouvrement ont été compensées à hauteur de CHF 5230 et versées à WFS Wip Financial Services AG.

Aucun autre honoraire ni rémunération pour d'autres services rendus par les membres du Conseil de fondation ou les membres du comité directeur n'a été versé que ceux déclarés ici.

Prêts

Les organes n'accordent aucun prêt aux membres du Conseil de fondation, aux membres des comités directeurs des organisations proches, aux membres des conseils d'administration ou aux membres de la direction des différentes sociétés.

Gestion des risques et système de contrôle interne

Organisation, compétences et instruments de la gestion des risques

Dans sa politique générale, le Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques détermine comment les sociétés du groupe (à l'exception de l'Association suisse des paraplégiques) doivent gérer les risques de manière effective et efficace.

Le Conseil de fondation évalue chaque année les risques selon une méthode appliquée à l'ensemble du groupe, fondée sur le modèle COSO. Il est responsable de l'évaluation des risques et de l'application des mesures. La responsable Compliance de la Fondation suisse pour paraplégiques appuie les sociétés du groupe en vue d'une application harmonisée de la méthode et des comptes rendus. L'évaluation des risques et la mise à jour des mesures visant à maîtriser les risques s'effectuent séparément. Le Conseil de fondation reçoit un rapport avec les risques priorisés de l'ensemble du groupe.

Lorsqu'il s'est réuni le 16 décembre 2020, le Conseil de fondation a pris acte de l'évaluation annuelle des risques mise à jour pour l'ensemble du groupe ainsi que des mesures d'amélioration proposées.

Évaluation du système de contrôle interne

Il existe un système de contrôle interne (SCI) conforme aux plafonds légaux dans les sociétés Fondation suisse pour paraplégiques, Association des bienfaiteurs, Centre suisse des paraplégiques et Orthotec. Occasionnellement, les autres sociétés du groupe sont intégrées au SCI si cela s'avère utile. Il incombe aux supérieurs hiérarchiques compétents de surveiller le respect des contrôles imposés. La responsable Compliance contrôle ponctuellement la mise en œuvre du SCI.

Le SCI de la Fondation suisse pour paraplégiques, de l'Association des bienfaiteurs, du Centre suisse des paraplégiques et d'Orthotec a été mis à jour et vérifié en 2012. Dans son dernier rapport, la responsable Compliance du groupe a estimé l'efficacité du SCI comme étant suffisante et productive.

Le SCI repose sur le système de qualité (ISO 9001) et y est intégré.

Révision

Organe de révision et durée des mandats

L'organe de révision de la Fondation suisse pour paraplégiques et le vérificateur des comptes du groupe est PricewaterhouseCoopers SA (PwC), Lucerne. Gerhard Siegrist, réviseur expert exerce ce mandat depuis 2020. L'organe de révision est élu par le Conseil de fondation pour une durée d'un an à la demande du comité d'audit et en concertation avec les conseils d'administration des filiales. L'organe de révision des organisations proches est élu par leur assemblée de délégués ou de membres. En règle générale, il s'agit du même organe que pour la Fondation suisse pour paraplégiques. Hotel Sempachersee SA et Active Communication SA ont désigné BDO SA Lucerne en tant qu'organe de révision. Cette société a remis ses constatations au vérificateur des comptes du groupe. L'organe de révision exerce ses activités dans le respect des dispositions légales, conformément aux principes déontologiques de la profession et aux dispositions nationale de la norme d'appréciation.

Honoraires de révision

L'honoraire du vérificateur des comptes PwC était de CHF 196 014 (TVA incl., hors frais) en 2020. Deux filiales du Groupe sont vérifiées par BDO. L'honoraire de cette dernière s'est élevé à CHF 19 925 (TVA incl.) en 2018.

Les deux réviseurs ont facturé en 2020 des honoraires de consultation supplémentaires pour différentes prestations de service et examens spéciaux : PwC à hauteur de CHF 54 857 (TVA incl.) et BDO a facturé CHF 4608 (TVA incl.).

Instruments de surveillance et de contrôle

L'organe de révision dresse un rapport complet à l'attention du Conseil de fondation concernant les révisions ordinaires de la Fondation suisse pour paraplégiques, de l'Association des bienfaiteurs, du Centre suisse des paraplégiques et d'Orthotec ainsi qu'un récapitulatif des constatations des autres sociétés du groupe soumises à une obligation de révision restreinte.

Surveillance externe

Autorité fédérale de surveillance des fondations

La Fondation suisse pour paraplégiques se présente sous la forme d'une fondation dite classique, placée sous la surveillance de la Confédération, c'est-à-dire soumise à la Surveillance fédérale des fondations sise à Berne. Les activités de surveillance reposent sur les pratiques du tribunal fédéral visées à l'article 84, al. 2 du Code civil qui stipule : « L'autorité de surveillance est tenue de veiller à ce que les biens des fondations soient employés conformément à leur destination. » Les principales activités de l'autorité de surveillance comprennent la vérification préliminaire (facultative) des projets de la Fondation (actes officiels, règlements, investissements), la reprise de fondations, le contrôle annuel des comptes établis, les modifications des statuts ainsi que les dissolutions. Les documents suivants sont remis chaque année à la Surveillance fédérale des fondations pour contrôle :

- le rapport d'activité ;
- les comptes annuels composés du bilan, du compte d'exploitation et son annexe, du rapport de l'organe de révision ;
- la liste actuelle des membres du Conseil de fondation.

Politique d'information

Les bienfaitrices et bienfaiteurs et autres personnes intéressées reçoivent tous les trimestres le magazine « Paraplégie » (revue de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques). Ce magazine livre un rapport complet des activités du Groupe suisse pour paraplégiques. Les différentes organisations présentent leurs prestations et offres spécifiques dans leurs propres publications.

Les collaboratrices et collaborateurs du Groupe suisse pour paraplégiques sont informés des évolutions, aux directives, projets, nouveautés principales etc. via intranet et le magazine pour employé-es.

Les chiffres et déclarations les plus importants du rapport annuel 2020 du Groupe suisse pour paraplégiques sont publiés dans le magazine « Paraplégie ».

Récapitulatif des personnes

État au 31 décembre 2020



Albrecht, Roland, Dr méd., 1963
habitant à Kreuzlingen (TG)

Membre conseil d'administration SIRMED

Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat, spécialiste FMH en anesthésiologie et médecine intensive, attestation de formation complémentaire de médecin d'urgence SSMUS. Actif de 1989 à 2000 dans différents hôpitaux de Suisse. De 2000 à 2005, médecin chef de clinique au département anesthésie et médecine intensive opératoire (Université de Bâle). De 2005 à 2008, médecin adjoint à l'hôpital cantonal de Münsterlingen (TG), service d'anesthésie/médecine intensive. Depuis 2008, médecin-chef de la Rega et membre de la direction ainsi que médecin-chef et membre du CF du Secours Alpin Suisse (SAS).



Bachmann, Stephan, 1967
habitant à Bâle/Lucerne

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Diplôme d'économiste HES/Executive MBA. Directeur de la Clinique de neuroréhabilitation et paraplégiologie, REHAB, Bâle depuis 2011. Parcours : responsable du personnel du Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, directeur de la Fondation pour handicapés sévères à Lucerne, directeur de l'hôpital d'Affoltern, Activités secondaires : président de l'Association centres des paraplégiques de Suisse, membre du comité directeur de la Fédération suisse des directeurs d'hôpitaux, membre du comité directeur de l'organisation patronale de Bâle, membre du conseil/de la commission du centre d'accueil pour enfants Hubelmatt à Lucerne.



Béchir, Markus, Prof. Dr méd., 1969
habitant à Aarau (AG)

Président du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques, membre du conseil d'administration SIR-MED, membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques dès le 01.01.2021

Laborantin en physique, étude en médecine à l'Université de Zurich et Sydney, carrière avec accent sur la médecine intensive interniste et chirurgicale, médecine interne avec cardiologie et pneumologie. Depuis juillet 2017, médecin-chef pour la médecine interne au centre de la médecine interne, Aarau. De 2013 à juin 2017, médecin-chef et responsable du groupe de processus pour la médecine intensive, la médecine de la douleur et la médecine opératoire au Centre suisse des paraplégiques de, Nottwil. De 2005 à 2013, travail à l'hôpital universitaire de Zurich, le dernier poste comme médecin responsable et responsable suppl. du département unité de soins intensifs chirurgicale. Médecin spécialiste en médecine interne et médecine intensive. Habilitation à l'université de Zurich en médecine intensive, particulièrement cardiologie. Diplôme EMBA avec accent Medical Manager. Professeur titulaire à l'Université de Zurich depuis 2018. Membre du conseil d'administration PDAG.



Bernet, Pius, 1957
habitant à Egolzwil (LU)

Président du conseil d'administration Active Communication, membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs

Diplôme d'économiste HES, contrôleur de gestion diplômé de la SIB, diplôme d'expert-comptable IFRS IAS, diplôme de management associatif et de NPO VMI, MBA Nonprofit-Management, Université de Fribourg. Gérant de la SSBL (fondation pour personnes lourdement handicapées Lucerne). De 2009 à juin 2018, chef des finances de la Fondation suisse pour paraplégiques. Membre du conseil d'administration Zentrum Eymatt AG ; président du conseil d'administration de Pflegezentrum Riedbach AG ; président du conseil d'administration K + B Beteiligungen AG ; membre du comité directeur de la Croix-Rouge suisse, canton de Lucerne ; co-président HKL – Soziale Organisationen des Kantons Luzerns ; président de NPO Finanzforum (association) ; membre du comité d'experts de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC ; membre de la commission de gestion de la Croix-Rouge suisse ; président du parti PDC d'Egolzwil.



Bertschy, Fabien, 1976
habitant à Neuchâtel

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Depuis 2013, chef de projet et collecteur de fonds chez Prolfirmis Jura-Neuchâtel. Depuis 2017, président du Club en fauteuil roulant de Neuchâtel. Membre dans différentes commissions et organes cantonaux pour la promotion de l'inclusion, dont les constructions sans obstacles.



Betl, Christian, 1971
habitant à Steinach (SG)

Membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

Agent commercial, formation continue en fiducie avec certificat fédéral. En activité pour le compte de KPMG AG, St-Gall depuis 1991 et copropriétaire de BTL GmbH.



Bietenhard, Sonja, M Sc Economics, 1957
habitant à Berne

Présidente du conseil d'administration ParaHelp

Master of sciences en économie politique, d'économie d'entreprise et de politologie (Université de Berne). Certified Board Member Universität Rochester – Berne. Différentes activités dans l'économie privée (cabinet médical, caisse-maladie, informatique et télécommunication) ainsi qu'au service de l'armée. De 1998 à 2011, entre autres collaboratrice personnelle des conseillers fédéraux Adolf Ogi et Samuel Schmid, cheffe de communication de la BLS Lötschbergbahn AG, directrice du Forum Mobil et secrétaire générale du Département fédéral de justice et police. De 2012 à 2018, directrice de la Ligue pulmonaire suisse. Membre du CF de Steinhölzli Berufsbildung.



Blanc, Jacqueline, 1950
habitant à Grand-Lancy (GE)

Membre du Conseil de fondation Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'au 31.12.2020

Diplômée en techniques administratives. En activité à l'hôpital universitaire de Genève jusqu'en 2006, notamment à la direction du service de soins, aujourd'hui à temps partiel pour un médecin spécialiste. Sportive en fauteuil roulant ayant remporté nombre de victoires. A dirigé de 2001 à 2012 le TK Tennis de table de l'Association suisse des paraplégiques. Membre du Conseil de fondation Handisport Genève.



Bosnjakovic, Mirjana, 1980
habitant à Berne

Gérante ParaHelp dès le 01.01.2021

Experte en soins d'anesthésie post-grades ES, diplôme de coach pour adultes ES, Master in Adult & Professional Education, en cours de formation EMBA Economie & Management dans la santé. De 2019 à 2020, responsable Performance Management, membre de la direction chez Hirslanden Bern AG. Auparavant, responsable soins périopératoires, membre du service positionnement en bloc opératoire à la Klinik für Peroperative Medizin und Weiterbildungsverantwortliche Anästhesie im Spital Emmental, formatrice à l'hôpital cantonal de Saint-Gall.



Brach, Mirjam, 1959
habitant à Egolzwil (LU)

Gérante Recherche suisse pour paraplégiques

Etudes en économie d'entreprise et Master of Public Health à l'Université Ludwig-Maximilian (LMU) de Munich. Cheffe de projet au sein de l'association Bayerischer Forschungsverbund für Public Health (Munich), manager de la clinique et polyclinique de médecine physique et de rééducation de l'Université LMU. Infirmière et responsable de station dans plusieurs cliniques, membre du management de département du département pour les sciences de la santé et de la médecine de l'université de Lucerne jusqu'à fin 2020.



Buchmann, Beatrice, 1957
habitant à Zoug

Vice-présidente du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques

Infirmière diplômée avec certificat de capacité en soins intensifs, diplôme IMAKA en économie d'entreprise et gestion, cours de développement d'entreprise et organisationnel (Trigon), différents CAS communication et gestion de conflit. Directrice marketing et ventes, Zeneca (Pharma), directrice soins/MTT à l'hôpital universitaire de Berne, fondation en 2010 de Buchmann Consulting, développement d'entreprise et organisationnel dans le domaine de la santé. Membre du conseil de l'hôpital de la Integrierte Psychiatrie Winterthur – Zürcher Unterland.



Burgener, Andreas, 1959
habitant à Bellach (SO)

Vice-président du conseil d'administration Orthotec

Formation de mécanicien véhicules lourds, formation continue d'ingénieur automobile à Bienne et Executive MBA à l'Université de St-Gall. Jusqu'en 2003, responsable sécurité passive et ingénierie au Dynamic Test Center Vauffelin. Depuis, directeur de auto-schweiz (association des importateurs suisses d'automobiles). Vice-président du conseil d'administration de Dynamic Test Center AG, membre du conseil de fondation de Auto Recycling Schweiz et de la Fondation Cerebral à Berne.



Bürgi, Ulrich, Dr méd., 1957
habitant à Aarau

Membre du conseil d'administration SIRMED

Médecin spécialiste en soins intensifs, certificat de capacité de médecin urgentiste et de médecine d'urgence en milieu hospitalier. Études de médecine à l'Université de Berne. Formation continue : hôpital cantonal d'Aarau, clinique Barmelweid, hôpital universitaire de Zurich, hôpital universitaire pédiatrique de Zurich, base d'intervention de la Rega à Zurich, service de santé municipal de Zurich. De 1996 à 2001, chef de clinique du service de médecine de chirurgie intensive à l'hôpital universitaire de Zurich. Chef de service entre 2001 et 2003, puis médecin-chef au centre d'urgence interdisciplinaire de l'hôpital cantonal d'Aarau. Également vice-président de l'Association des médecins d'Argovie (AAV) et membre du conseil d'administration de Praxiszentrum Bahnhof AG, Aarau.



Capone, Fiore, 1974
habitant à Immensee (SZ)

Gérant Active Communication

Ingénieur diplômé en électronique HES ; diplôme d'ingénieur en économie HES. Depuis 1999, fondateur et gérant d'Active Communication SA ; de 2005 à 2017, fondateur et directeur de Rednet AG ; initiateur et membre du salon Swiss Handicap AG. Depuis 2016, membre du conseil consultatif du salon Swiss Handicap Messe. Membre du conseil d'administration de Swiss Handicap AG. Initiateur et membre du comité directeur de l'association européenne du secteur Digital Assistive Technology (DATEurope). Advisory Board Member des Competence Centre for Rehabilitation Engineering and Science (RESC) de l'EPF à Zurich.



Dürger, Stefan, 1965
habitant à Ballwil (LU)

Gérant Orthotec

Diplôme d'ingénieur-mécanicien ; directeur général de BOA AG de 2011 à 2014 et membre de la direction du BOA Group et divers mandats de membre dans des conseils d'administration ; conseiller indépendant en management international entre 2014 et 2016 (transfert de technologie, prospection pour l'acquisition de participations, joint ventures) incluant mandats en Allemagne, Autriche, Pologne, aux États-Unis, au Japon, en Tchéquie et en Italie ; travail de normalisation en sa qualité d'expert technique nommé par la Suisse au CEN/TC342, groupe de travail 1, de 2005 à 2015 ; chairman du comité technique CEN/TC342 de 2009 à 2015 ; depuis 2016, gérant d'Orthotec. Membre du CA de BOAGAZ Management GmbH avec siège à St. Pölten, Autriche.



Fischer-Bise, Marie-Thérèse, 1957
habitant Le Crêt-près-Semsaies (FR)

Membre du conseil d'administration ParaHelp

Infirmière spécialisée en Soins intensifs complémentaire, pédagogie et hygiène hospitalière. Plus tard, études d'économie d'entreprise HES. Activité d'enseignante en établissement de formation professionnelle directrice adjointe du service de soins et responsable des formations à l'hôpital cantonal de Fribourg ainsi que responsable des stages à la Haute École de santé de Fribourg.



Frei, Heinz, 1958
habitant à Oberbipp (BE)

Membre du Conseil de fondation et membre de la commission demandes de soutien du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques jusqu'au 31.12.2020, président du Comité directeur Association des bienfaiteurs, ambassadeur Fondation suisse pour paraplégiques et coach espoirs

Géomaticien. L'un des sportifs en fauteuil roulant ayant remporté le plus de titres au monde, prix Sports Awards comme meilleur athlète paralympique des 70 dernières années, membre de la commission des sports du canton de Soleure, membre du conseil de fondation de la fondation Daniela Jutzeler et de la fondation Joseph Voegeli, représentant des athlètes au comité directeur du conseil des athlètes Swiss Olympic SOAC pour la branche sport paralympique.



Fuchs, Benno, 1962
habitant à Lucerne

Membre du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques

Expert-comptable diplômé, Executive MBA, économiste d'entreprise diplômé HES et contrôleur de gestion diplômé de la SIB. Début de carrière dans une entreprise de fiducie, puis directeur adjoint au contrôle financier du canton de Lucerne. Directeur de l'hôpital cantonal de Wolhusen de 1996 à 1999 et de l'hôpital cantonal de Sursee-Wolhusen jusqu'en 2003. Puis directeur de l'hôpital cantonal de Lucerne et depuis 2008, président directeur général de l'hôpital cantonal de Lucerne (LUKS) avec les sites de Lucerne, Sursee, Wolhusen et Montana. Depuis 2012, également directeur de l'hôpital cantonal de Nidwald comprenant la région hospitalière de Lucerne-Nidwald. Membre du conseil d'administration de Medidata AG, Medbase Group, Augenärzte Zentralschweiz AG, Hosp-IT AG et MIL Holding AG. Membre du comité directeur de la caisse de pension lucernoise. Membre de l'association de Suisse alémanique des directeurs des hôpitaux, de la Zentralschweizer Spitalkonferenz (Conférence des hôpitaux de Suisse centrale).



Glanzmann-Hunkeler, Ida, 1958
habitant à Altishofen (LU)

Membre du conseil d'administration ParaHelp, membre du conseil consultatif politique

Infirmière spécialisée et employée de commerce, service de rédaction et d'écriture indépendant de 1994 à 2003, collaboratrice de l'Office du tourisme régional de 2004 à 2008. De 1995 à 2006, députée du Grand Conseil du canton de Lucerne. Conseillère nationale depuis 2006, présidente de la Commission de la politique de sécurité, membre de l'AP OTAN, membre de l'OSCE, membre de la présidence du PDC Suisse depuis 2001, vice-présidente depuis 2008. Présidente du conseil d'administration de LU Couture AG, présidente de l'association Fashion-Day, présidente Club 66 (Pro Senectute), membre du conseil de fondation de pro jungwacht blairing, membre du conseil d'administration d'IW Glanzmann AG. Membre du conseil consultatif du centre de compétence suisse pour les droits humains (CSDH), présidente de Luzerner Forum, présidente du comité d'organisation Seilzieh-WM 2022., présidente de l'association des bienfaiteurs MGA.



Gmünder, Hans Peter, Dr méd., 1959
habitant à Nottwil (LU)

Directeur Centre suisse des paraplégiques, membre du conseil de fondation du Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques

Études de médecine (Freie Universität Berlin / DE) avec doctorat. Spécialiste en médecine interne ; autres titres : spécialiste en rééducation, gériatrie, bronchoscopie, chirothérapie et lymphologie. Début de carrière à la clinique universitaire de Berlin, plus tard à l'hôpital de Soleure, à Friedrichshafen (D) ainsi qu'au Centre suisse des paraplégiques, Nottwil (médecin assistant et chef de clinique de 1991 à 1994, médecin chef de clinique et médecin-chef adjoint de 1998 à 2001). Médecin-chef et directeur médical de la clinique de réadaptation de Bellikon (2001 à 2011). Études d'économie appliquées à la santé, avec diplôme d'économiste SRH/HB en 2010, également assesseur AFQM. Membre de sociétés médicales nationales et internationales, président adjoint de SW!SS REHA (association des principales cliniques de rééducation de Suisse), membre du CD du GSR (Groupe suisse de travail pour la réadaptation) jusqu'à septembre 2020.



Gmür-Schönenberger, Andrea, 1964
habitant à Lucerne

Membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques, présidente du conseil consultatif politique

Études d'anglais et de lettres à l'Université de Fribourg, licence ès lettres, diplôme d'aptitude à l'enseignement secondaire à l'Université de Fribourg. Enseignante d'anglais et de français à l'école normale cantonale de Lucerne, à l'école cantonale de Sursee et à l'école de l'abbaye de Engelberg. De 2007 à fin juillet 2020, gérante de la fondation Josi J. Meier, Lucerne. Députée au Grand Conseil de 2007 à 2015. De 2015 à 2019, conseillère nationale PDC, depuis décembre 2019 conseillère des États PDC et membre de la commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) ainsi que de la Commission de politique extérieure (CPE) et de la Commission de la politique de sécurité (CPS). Depuis 2020, présidente du groupe parlementaire Le Centre. Membre du conseil de l'Université de Lucerne.



Greuter, Tobias, 1981
habitant à Zurich

Membre du conseil d'administration Active Communication

Diplôme d'ingénieur électrotechnique EPFL, études à l'EPFL à Lausanne avec Master en Génie Électrique et Électronique, formation continue DAS en technologie IRM à l'EPFL de Zurich. A travaillé dans le développement et la gestion de projet pour les appareils de diagnostic et l'automatisation de laboratoire chez Roche, Bruker Biospin et Tecan. Actuellement, chef de projet technique chez Gardena (Husqvarna).



Hanselmann, Heidi, 1961
habitant à Walenstadt (SG)

Présidente du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, présidente de la commission de nomination et de rémunération et présidente de la commission demandes de soutien du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques Études de logopédie, logopédiste dipl. de la Haute école intercantonale pour la pédagogie curative. Jusqu'à 2004, active comme logopédiste clinicienne, de 2004 à fin mai 2020, conseillère d'État et cheffe du département de la santé publique du canton de St. Gall, de 2019 à fin mai 2020, présidente de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). De 2012 à 2017, présidente de l'organe de décision Médecine hautement spécialisée (MHS) ; de 2006 à 2016, présidente du conseil d'administration des quatre regroupements hospitaliers du canton de Saint-Gall. De 2004 à 2016, vice-présidente du conseil de fondation des cliniques Valens. Mandats actuels : membre du conseil de fondation de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega ; membre du conseil des hautes écoles de la haute école suisse pour logopédie Rorschach SHLR. Présidente de la Commission fédérale du Parc national (CFPN).



Hofstetter, Joseph, Dr iur., 1960
habitant à Nottwil (LU)

Directeur Fondation suisse pour paraplégiques, membre du conseil d'administration AWONO SA, membre du Conseil de fondation Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques

Études de droit (Université de Berne) avec doctorat et admission au barreau des avocats (canton de Lucerne). A travaillé au département de justice du canton de Lucerne jusqu'en 2000. À partir de 2000, il a été consultant juridique pour l'Association suisse des paraplégiques et le Centre suisse des paraplégiques, dès 2006 responsable du service juridique de la Fondation suisse pour paraplégiques et du Centre suisse des paraplégiques. Secrétaire général de la Fondation suisse pour paraplégiques et directeur du service juridique à partir de 2010. Depuis 2012, directeur de la Fondation suisse pour paraplégiques. Membre du conseil de fondation de la Stiftung Clara und Walter Burkhardt-Gloor ; membre du conseil de fondation de la Jolanda Frey-Stiftung ; membre du conseil d'administration de medkey AG ; membre du comité directeur du Luzerner Forum für Sozialversicherungen und Soziale Sicherheit.



Hüttenmoser-Pfister, Claudia, 1967
habitant à Goldach (SG)

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

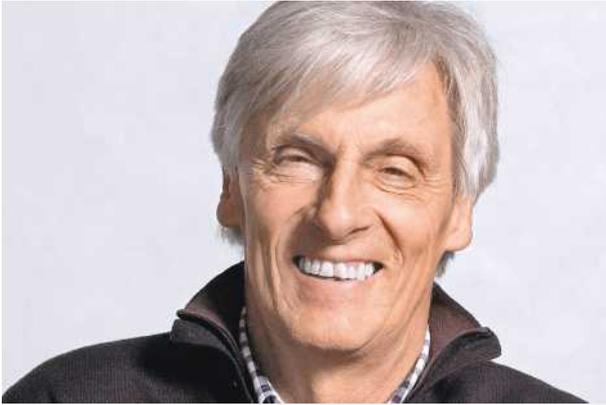
École spécialisée de tourisme St-Gall. Actuellement, juge suppléante. Auparavant, différentes activités comme employée commerciale dans le tourisme et pour des entreprises de conseil. Paraplégique depuis 2003, membre actif du club en fauteuil roulant de St-Gall. A été un membre de longue date de l'équipe nationale de curling et a participé aux Jeux paralympiques.



Isoz, Aline, 1975
habitant à Ecublens (VD)

Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Licence en communication, RP et Marketing. Experte en transformation digitale. Consultante indépendante en communication de 2001 à 2007, Creative Director en agence en 2008, directrice des stratégies digitales en agence en 2009 ; fondation de Blackswan Sàrl en 2010 ; spécialisée dans la transformation numérique. Membre de SwissBoardForum. ; membre du conseil d'administration Alpiq, membre du conseil d'administration et du comité stratégique des Services industriels genevois, membre du conseil d'administration et du comité de nomination et de rémunération de VOénergies ; membre de différents advisory boards et commissions scientifiques.



Joggi, Daniel, Dr. sc. tech., 1949
habitant à Trélex (VD)

Membre du comité directeur Association des bienfaiteurs jusqu'à l'assemblée générale du 21 avril 2021 Président du conseil consultatif du Centre d'innovation pour les technologies d'assistance

Études d'ingénieur agronome (EPF Zurich). Ensuite, activité à l'institut d'horticulture de l'EPF Zurich et à l'Agroscope. Puis, jusqu'en 2010, responsable informatique à l'établissement fédéral de recherche Agroscope Changins-Wädenswil (ACW), Nyon (VD). De 2010 à 2012 directeur intérimaire de la Fondation suisse pour paraplégiques. De 2010 à mai 2020, président du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques. Vice-président de la Fondation Rotary-Esperanza Lausanne, membre du conseil de fondation de la Fondation internationale pour la recherche en paraplégie (IRP), de la Fondation Le Copain et de la Fondation Montreux en 2006, membre de l'International Spinal Cord Society (ISCoS).



Koch, Hans Georg, Dr méd., 1955
habitant à Grosswangen (LU)

Vice-président comité directeur Association des bienfaiteurs jusqu'à l'assemblée générale du 21 avril 2021

Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat. Spécialisation en médecine générale (FMH). Exerce dans diverses cliniques en Suisse, notamment l'hôpital cantonal de Liestal, le Felix Platter-Spital (Bâle) et l'hôpital pédiatrique de Bâle. De 1990 à 2013, il exerce au Centre suisse des paraplégiques de Nottwil à titre de spécialiste en informatique médicale et en tant que chef de clinique à partir de 1994. De 2013 à 2018, responsable du transfert de connaissances appliqué à l'Association suisse des paraplégiques en partenariat avec le séminaire de « Health Sciences and Health Policy » de l'université de Lucerne où il est chargé de cours. À la retraite depuis le 30.09.2018. Propriétaire de l'entreprise Paraconsult Dr Koch. Activité de conseil avec spécialisation paralysie médullaire. Membre ordinaire de la FMH (Fédération des médecins suisses) et de l'ASMAC (Association suisse des médecins-assistants et chefs de clinique) ; membre de la DMGP (Association médicale germanophone pour la paraplégie), membre de la SSoP (Société suisse de paraplégie) et de la Société des médecins du canton de Lucerne, section Gäu.



Konrad Christoph, Prof. Dr méd., 1967
habitant à Lucerne

Membre du conseil d'administration SIRMED

Études à l'université de Heidelberg (1986–1995). Spécialisation à l'hôpital cantonal de Lucerne à Lucerne et au Uniklinikum Mannheim et différents titres complémentaires. Spécialiste en anesthésie. Depuis 2007, médecin-chef de la clinique pour l'anesthésie, la médecine de sauvetage et la thérapie des douleurs et, depuis 2020, responsable de département de la médecine médullaire clinique à l'hôpital cantonal de Lucerne. Mandat : médecin de district DLRG, district de Karlsruhe (Allemagne).



Kurmann, Stephan, 1958
habitant à Hirzel (ZH)

Président conseil d'administration Hotel Sempachersee

Diplôme fédéral d'agent fiduciaire en immobilier, économiste d'entreprise HEG / MBA. En activité au sein des ICS (International Catering Services) de 1985 à 1991, puis chez Katag Treuhand AG depuis 1991, tout d'abord, au poste de conseiller d'entreprise et de spécialiste immobilier. Gérant depuis 1997 et partenaire ainsi que copropriétaire depuis 2002. Vice-président de la FST (Fédération suisse de tourisme), membre du conseil d'administration de la chaîne de restaurants Remimag Gastronomie AG avec près de 30 établissements : président du conseil d'administration de Katag Treuhand AG et membre du conseil d'administration d'autres filiales de Katag ; président de la Fédération internationale des auberges de jeunesse.



Lamontagne-Müller, Isabelle, 1964
habitant à Thoun (BE)

Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Études de pharmacie à l'EPF de Zurich, pharm. dipl. féd. Depuis 2008, directrice du Groupe d'Oncologie Pédiatrique Suisse SPOG. De 2002 à 2008, fundraising à la fondation International Breast Cancer Study Group IBCSG. Membre de la conférence dirigeante de l'organisation de membres de Cancer de l'enfant en Suisse. Siège avec voix consultante au comité directeur de Oncosuisse.



Leemann, Manuela, RA Mlaw, LL.M., 1981
habitant à Zoug

Membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Études de droit à l'université de Fribourg, brevet d'avocat et de notaire dans le canton de Zoug, LL.M. (University of Queensland, Australie). Pendant plusieurs années, activité au tribunal administratif de Lucerne, depuis 2013 à la Direction de l'intérieur à Zoug. D'octobre 2018 à juillet 2020, membre du Grand Conseil de Zoug. Membre du Grand Conseil municipal de la ville de Zoug ; co-présidente du PDC de la ville de Zoug.



Lilienthal, Angela, 1978
habitant à Altkirch (France)

Membre du conseil d'administration Hotel Sempachersee

Formation dans la restauration et l'hôtellerie. De février 2019 à janvier 2021 General Manager à l'hôtel Swissôtel Le Plaza Basel ; d'avril 2018 à janvier 2019 General Manager à l'hôtel Sofitel Berlin Gendarmenmarkt ; de 2010 à mars 2018 Rooms Division Manager et de 2004 à 2010 Front Office Manager à l'hôtel Pullmann Berlin Schweizerhof. Membre du comité directeur de l'association des hôteliers bâlois BHV. Membre de l'Amicale Internationale des Sous Directeurs et Chefs de Réception des Grand Hôtels AICR.



Lisetto, Walter, 1973
habitant à Lugano

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Agent commercial technique, analyste financier (CIIA, AZEK-Suisse). Chief Investment Officer chez Axion SWISS Bank, Lugano, et du groupe des banques cantonales BancaStato. Auparavant, différentes fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire international pendant 20 ans. Président du clubs en fauteuil roulant InSuperAbili, membre du comité d'organisation de StraLugano, Membre de la European Handcycling Federation et du Panathlon Club Lugano.



Lüthi, Andreas, 1960
habitant à Worblaufen (BE)

Membre du conseil d'administration SIRMED

Ingénieur mécanique et informatique. Depuis 2008, CFO et membre de la direction de aérienne suisse de sauvetage Rega. Président du conseil de fondation de la fondation Ilse und Kurt-Rüdiger ; membre du conseil de fondation de la fondation Secours Alpin Suisse ; président du conseil d'administration Flugplatz Dübendorf AG ; membre du conseil d'administration Cartel AG ; membre du conseil de fondation fonds de bienfaisance de la Garde aérienne suisse de sauvetage Rega ; membre du conseil d'administration Alp Air AG ; secrétaire en dehors du conseil d'administration Airmed AG ; fondé de pouvoir Schweizerische Luft-Ambulanz AG.



Manfredi, Olga, 1965
habitant à Wald (ZH)

Présidente du comité central Association suisse des paraplégiques

Juriste, juge d'arrondissement depuis 2019, conseillère indépendante en droit social et de l'égalité depuis 2016 et chargée d'enseignement à l'Université de Zurich depuis 2008. Paraplégique depuis 1994, au comité directeur du clubs en fauteuil roulant Züri Oberland depuis 1996, actuellement présidente du RCZO. Co-présidente du PS de Wald.



Meystre-Geiger, Annick, 1985
habitant à Ardon (VS)

Vice-présidente du comité central Association suisse des paraplégiques, membre de la commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques

Bachelor of Arts in Social Work (pédagogue sociale, haute école de Sierre). Depuis 2009, partenaire dirigeante chez Défisport, S. & A. Meystre, import, distribution et conseil en matière de fauteuils roulants et appareils de handisport. Pilote et formatrice pour équipement handiski et outdoor TESSIER. Activités auxiliaires : responsable sportive pour différents cours de sport en fauteuil roulant dès 2004. Cofondatrice et responsable technique de l'association Défisport (fondée en 2012) et responsable technique de l'association Verbier4All (fondée en 2019).



Michel, Franz, Dr méd., 1952
habitant à Lucerne

Vice-président du conseil d'administration ParaHelp

Études de médecine (Université de Bâle) avec doctorat, spécialisation en médecine interne et pneumologie (FMH). Brevet de médecine de plongée. En parallèle à son activité dans son propre cabinet, il a été médecin agréé à la clinique St-Anna (Lucerne), médecin officiel et adjoint du médecin cantonal jusqu'en 2002. Également actif comme médecin consultant en pneumologie de 1990 à 2002, comme médecin-chef de l'ambulatorio de 2002 à 2012 et, de 2013 à 2015, médecin adjoint Respiration et nutrition au Centre suisse des paraplégiques. Depuis 2016, médecin spécialisé en pneumologie à la REHAB à Bâle. Collaboration pour des consultations communes pour patients ayant une insuffisance respiratoire ou des troubles respiratoires durant le sommeil. Membre du groupe d'intérêt spécial Ventilatin&O2 der Schweiz. Société suisse de pneumologie et vice-président de la Société Suisse de Médecine Subaquatique et Hyperbare (SSMSH), membre du conseil scientifique du groupe de travail AK BeAtmung de la communauté médicale germanophone pour la paraplégologie, membre de la Société suisse de pneumologie, de la European Respiratory Society et Fellow de l'American College of Chest Physicians.



Moritz, Inka, 1969
habitant à Cully (VD)

Membre du conseil d'administration Centre suisse des paraplégiques

Master of Arts en sciences politiques, Master of Advanced Studies en économie et gestion de la santé, physiothérapeute diplômée. Aujourd'hui, directrice générale de la Haute École de Santé Vaud (HESAV). Auparavant, entre autres secrétaire générale adjointe de la Société vaudoise de médecine, directrice de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande à Lausanne, secrétaire générale du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). Membre de la fondation du CHUV ; membre du conseil d'administration de la CADES (Centrale d'achat des établissements sanitaires).



Moser Blanc, Barbara, 1954
habitant à Rheinfelden (AG)

Membre du Conseil de fondation, membre de la Commission de nomination et de rémunération du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, membre du comité directeur de l'Association des bienfaiteurs

Études d'économie d'entreprise, diplôme fédéral direction marketing et diplôme de « coaching systématique ». Études post-grades en développement d'entreprise/change management et psychologie. Plusieurs années d'expérience comme responsable de marketing et membre de la direction, conseillère d'entreprise indépendante, enseignante de marketing. Freelance comme assesseur et coach pour cadres supérieurs.



Müller, Beatrice, 1970
habitant à Hütten (ZH)

Cheffe des finances Fondation suisse pour paraplégiques, membre du conseil d'administration AWONO SA, membre du conseil de fondation de la Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil

Économie d'entreprise ES et MAS en controlling. De 2012 à septembre 2018, responsable Finances et administration ainsi que directrice suppl. de l'hôpital universitaire Balgrist. Auparavant, 8 ans comme responsable Finances et controlling de l'hôpital d'Einsiedeln. Membre du conseil d'administration l'autorité de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations du canton de Zurich (BVS).



Pinter, Torsten, 1970
habitant à Schenkon (LU)

Directeur Hotel Sempachersee

Master of Science in Hospitality Management à la Strathclyde University, Glasgow, compagnon boulanger et maître pâtisier. Formation continue aux écoles hôtelières à Lausanne, Heidelberg/Allemagne et à la Cornell University Ithaca/USA. Depuis février 2019, directeur de l'Hotel Sempachersee. Auparavant, directeur à l'hôtel Oberwaid à Saint-Gall. De 2012 à 2016, directeur de Swissôtel à Zurich ; de 2009 à 2012, directeur de Swissôtel à Foshan/Chine ; de 2007 à 2009, directeur de Swissôtel à Bangkok. De 1990 à 2004, différentes activités dans des hôtels en Asie, Europe et au Moyen-Orient.



Prince, Laurent, 1970
habitant à Obernau (LU)

Directeur Association suisse des paraplégiques depuis le 01.08.2020

Enseignant au secondaire Phil 1 (Université de Fribourg). Études post-grades en gestion d'entreprises orientée sur le marché (haute école d'économie à Lucerne). Entraîneur professionnel BTA. De 2013 au 31.07.2020 à l'Association suisse de football, d'abord comme responsable du sport d'élite, puis comme directeur technique les 5 dernières années, ainsi que membre de la direction et siège au comité central. Vice-président et membre du conseil de fondation Swiss Paralympic.



Regener, Helge, MME, EMBA, 1969
habitant à Wikon (LU)

Gérant SIRMED

Infirmier diplômé et ambulancier diplômé, Master of Medical Education (Université de Berne) et formation EMBA Management and Leadership. En activité dans le secourisme depuis 1986 et dans le domaine de la formation depuis 1997. Membre du groupe spécialisé développement de l'Interassociation de sauvetage (IAS), membre du comité directeur et président de Basic Life Support Faculty du Swiss Resuscitation Council SRC.



Reis, Christoph, 1957
habitant à Hinteregg (ZH)

Membre du conseil d'administration Orthotec

Économiste d'entreprise dipl. oec. formation continue Executive Master of Controlling (NDS/HE) et Master of Advanced Studies (MAS) en controlling. 2011 2011, directeur de l'entreprise sociale IWAZ (centre de travail et de logement pour handicapés moteurs) ; de 2001 à 2010, responsable de département finances et controlling chez IWAZ. De 1977 à 2001, différentes activités dans les transports publics, , dernièrement comme responsable de l'état major finances/marketing. Membre du conseil de fondation de la Elsa-Heusser-Stiftung.



Ritz, Adrian, Prof. Dr rer. oec., 1970
habitant à Hünibach (BE)

Président du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques, membre du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques dès le 01.01.2021

Professeur ordinaire pour le management public à la faculté des sciences économiques et sociales ainsi que membre de la direction du centre de compétence pour le management public (KPM) de l'Université de Berne, président de la commission de formation continue et délégué pour la formation continue de la direction de l'université, Université de Berne. Activités de recherche et de publication dans les domaines de la gestion administrative, du personnel, de la conduite, de la motivation et de la performance dans le secteur public. Professeur invité en Allemagne et aux USA. Membre de l'Advisory Board du Center for Philanthropy Studies CEPS, Université de Bâle ; membre du grand conseil de l'église de la ville de Thoun et membre de la commission financière, membre du conseil consultatif du Politforum Thun.



Salmerón, Diego, MSc ETH, 1969
habitant à Benglen (ZH)

Vice-président du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

Études dans le département d'ingénierie culturelle, environnementale et de la mesure (EPF Zurich) avec diplôme d'ingénieur culturel EPF. Depuis 2007, directeur et gérant de LEP Consultants SA, Zurich. De 1996 à 2008, activités à l'Institut du développement du territoire et du paysage (IRL) de l'EPF Zurich : de 2007 à 2008 chef du département de la section de l'Aménagement du paysage et de l'environnement, tout d'abord en tant que chef projet, puis chef de projet suppléant. Depuis 2015, hôte académique à la Kunming University of Science and Technology (KMUST). Inscrit depuis 2009 comme planificateur au registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (REG). Depuis 2002, membre de la société Suisse-Chine et, depuis 2017, membre du comité directeur. Depuis 2018, membre du comité directeur de l'association Swiss Green Buildings (SGB).



Schedler, Kuno, Prof. Dr oec., 1961
habitant à Saint-Gall

Membre du Conseil de fondation de la Fondation pour paraplégiques jusqu'au 31.12.2020, président de la Commission de recherche

Économie d'entreprise (Université de Saint-Gall), doctorat. A ensuite exercé pour la Société de banque suisse (aujourd'hui UBS) et dans la branche du conseil. Professeur en économie et gestion d'entreprise (spécialisation en management public) depuis 1996. Directeur de l'Institute for Systemic Management and Public Governance (IMP-HSG) de l'Université de Saint-Gall depuis 1998. Président de la Alters- und Pflegeverein Compass, Graz/Autriche ; directeur académique de la School of Medicine, Université de St-Gall.



Simmen, Philipp, 1978
habitant à Neerach (ZH)

Membre du conseil d'administration SIRMED

Bachelor of Science in Business Administration, pilote professionnel. Depuis le 01.01.2021, chef déploiement d'hélicoptères et membre de la direction de aérienne suisse de sauvetage Rega. De 2018 à 2020, responsable de projet senior à la Rega. Arrêt de l'activité aéronautique. De 2004 à 2017, chef pilote suppl. Rega de l'opération jet ; de 2014 à 2018, chef de projet du projet d'acquisition de trois nouveaux avions ambulance pour la Rega ; de 2007 à 2016, membre du conseil de fondation de la caisse de pension de la Rega. Président de la commission scolaire de l'école primaire de Neerach.



Smithuis, Michael, 1969
habitant à Montreux (VD)

Membre du conseil d'administration Hotel Sempachersee

École hôtelière, diplômes en gestion hôtelière et Hotel Operations, IHTTI. Depuis 2018, directeur général et vice-président régional chez Accor et, depuis 2003, directeur général du Fairmont Le Montreux Palace, Montreux. Auparavant, directeur général Swissôtel, Amsterdam, et directeur régional Operations (Europe, Moyen Orient et Méditerranée), Pays-Bas ; Corporate Director Operations Office, Raffles International, Hotels & Resorts, Singapour, et Resident Manager Raffles Hotel Vier Jahreszeiten, Hambourg. Président chez Swiss Deluxe Hotel et Advisory Board Member chez Swiss Education Group.



Stalder, René, Prof. Dr. phil., 1973
habitant à Horw (LU)

Membre du conseil d'administration Active Communication

Études en pédagogie spéciale, études d'économie d'entreprise et pédagogie sociale, licence et doctorat en pédagogie spéciale à l'université de Zurich. CAS en didactique en haute école à la haute école de Lucerne et CAS en leadership and governance aux hautes écoles de l'Université de Zurich. Depuis 2012, enseignant et responsable de projet, depuis 2015 professeur, responsable adjoint de l'Institut für Sozialpädagogik und Bildung et responsable du Kompetenzzentrum Behinderung und Lebensqualität à la haute école Lucerne, département Soziale Arbeit. Membre de la commission Soziales und Gesellschaft du canton de Lucerne ; membre du conseil consultatif Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik ; membre du comité patronal du salon Swiss Handicap ; membre d'honneur du groupement suisse pour la logopédie (SAL), Zurich.



Steiger, Jürg Ulrich, Prof. Dr. méd., 1959
habitant à Bâle

Membre du conseil d'administration Recherche suisse pour paraplégiques

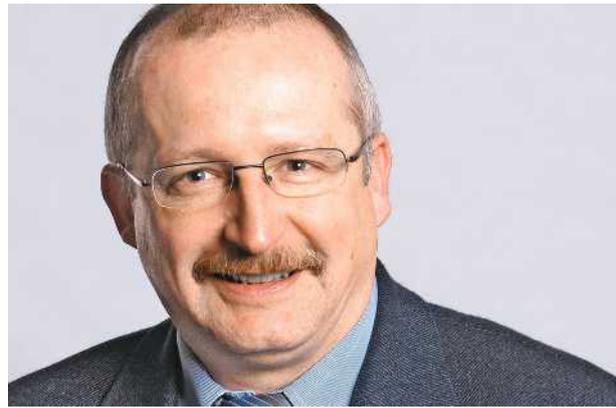
Études de médecine à l'Université de Bâle, en 1985 diplôme d'État. Depuis 1999 professeur ordinaire d'université et depuis 2000 médecin-chef en néphrologie et immunologie en transplantation à l'hôpital universitaire de Bâle et depuis 2013, chef du service Médecine et médecin-chef à l'hôpital universitaire de Bâle. Formations continues, entre autres, dans des cliniques suisses et au Department of Medicine, Harvard Medical School and Beth Israel Hospital, Boston. Membre et président dans de nombreuses commissions spéciales suisses et européennes de transplantation et de néphrologie, membre du comité directeur et président de la Commission Centrale d'Éthique de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) jusqu'au 31.12.2020 ; membre du conseil de fondation Swisstransplant comme représentant de travail SAMW jusqu'au 31.12.2020 ; membre du conseil de fondation de la Gottfried und Julia Bangerter-Rhyner-Stiftung ; responsable du registre suisse des donneurs vivants SOL-DHR (Swiss Organ Living-Donor Health Registry) ; expert pour le Prix Pfizer de la recherche.



Stucki, Gerold, Prof. Dr méd., 1959
habitant à Schenkon (LU)

Directeur Recherche suisse pour paraplégiques

Études de médecine (Université de Berne) avec doctorat. Formation complémentaire, notamment en Amérique du Nord. De 1985 à 1992, médecin spécialiste dans des cliniques et hôpitaux de Suisse. Poste de direction à l'hôpital universitaire de Zurich à partir de 1996 ; de 1999 à 2009, directeur de la clinique et polyclinique de médecine physique et de rééducation ainsi que membre du comité directeur de l'institut des sciences de la santé et de la rééducation à l'Université Ludwig-Maximilian de (LMU) à Munich. Titulaire de la chaire du Séminaire pour les sciences de la santé et la politique sanitaire, directeur du Center for Rehabilitation in Global Health Systems ainsi que responsable du département des sciences de la santé et de la médecine à l'université de Lucerne. Directeur de l'ICF Research Branch OMS. Foreign Associate de l'Institute of Medicine of the National Academies, USA ; membre de nombreuses associations spécialisées.



Supersaxo, Zeno, Dr méd., 1962
habitant à Thoun-Hünibach (BE)

Président du conseil d'administration SIRMED

Études de médecine à l'Université de Berne. En 1987, examen d'État, puis spécialisation : médecin anesthésiste FMH et médecin urgentiste SGNOR. Stages de formation en anesthésie, médecine intensive et médecine interne à l'hôpital de l'Île à Berne, au Bürgerspital de Soleure et à l'hôpital régional de Thoun. Mandats à temps partiel comme médecin à la Rega (de 1992 à 2004), médecin adjoint au service des secours de Thoun-Simmmental-Saannenland (de 1995 à 2010) et médecin-chef de la police sanitaire de Berne (de 1998 à 2007). Études post-grades à la HSG de Saint-Gall de 1999 à 2001, sanctionnées par le diplôme Executive MBA. Depuis 1999, médecin indépendant agréé à la clinique Permanence à Berne. Président du conseil d'administration de Medphone AG (n° d'appel pour les urgences médicales Berne et Lucerne).



Suter, Roger, 1967
habitant à Sursee (LU)

Président du conseil d'administration Orthotec, membre comité directeur Association des bienfaiteurs

Programmeur informatique, plusieurs années au poste de cadre sénior programmeur/analyste dans le service développement de logiciels. Développement et gestion de projets. Depuis 2005, responsable de la technologie informatique. Président directeur et associé de Celsus GmbH, Lucerne. Diplôme en sciences politiques et administratives à l'Université de Hagen ainsi que MBA à l'Université de Lucerne. Actuellement, études DBA à l'Université de Lucerne et l'université Silpakorn de Bangkok. Membre du comité directeur Construction adaptée, Lucerne.



Thaler, Heinz, Dr phil, 1955
habitant à Engerwitzdorf (Autriche)

Membre du conseil d'administration Active Communication

À la retraite depuis avril 2020. Psychologue, depuis mars 202 au comité directeur de Diakoniewerk, Autriche, toujours en contact avec Diakoniewerk pour différents projets (sans mandat particulier).



Tobler, Sebastian, 1970
habitant à Farvagny (FR)

Membre du comité directeur Association des bienfaiteurs, membre conseil consultatif Centre d'innovation pour les technologies d'assistance, membre de la Commission de nomination du Conseil de fondation de la Fondation pour paraplégiques

Études post-grades à la haute école spécialisée bernoise TI : ingénieur HES en construction automobile, études à la haute école spécialisée bernoise TI : ingénieur construction automobile ETS ; mécanicien automobile Depuis 2017, participation à l'étude clinique STIMO sous la direction des professeurs Jocelyne Bloch (CHUV) et Grégoire Courtine (EPFL). Depuis 2016, cofondateur de la Start-Up GBY SA (Go By Yourself). Depuis 2011, maître de conférence en technique automobile construction automobile à la haute école spécialisée bernoise TI, Bienne. De 1996 à 2011, ingénieur chez Zbinden Posieux SA. Depuis 2014, généré et suivi de projets concernant la paraplégie avec la haute école spécialisée bernoise (BFH), l'université de Lausanne (UNIL) et l'école polytechnique de Lausanne (EPFL).



Villiger, Cornel, 1976
habitant à Boswil (AG)

Membre du comité central Association suisse des paraplégiques

Économiste ES à la police cantonale d'Argovie. Paraplégique depuis 2004. Auparavant, policier et instructeur police de sécurité. Membre du club en fauteuil roulant Suisse centrale, sportif actif et membre cadre de Para-cycling. Autres engagements : activité au comité directeur de Para Racing Team et de l'association Altersheim St. Martin Boswil.



Werfeli, Martin, 1956
habitant à Brittnau (AG)

Vice-président du Conseil de fondation et président de la Commission d'audit du Conseil de fondation de la Fondation suisse pour paraplégiques, président du conseil de fondation et membre de la commission d'investissement de la Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil, président du conseil de fondation du Fonds patronal de prévoyance du Groupe suisse pour paraplégiques dès le 01.01.2021

Entrepreneur, maturité gymnasiale fédérale, formation continue en gestion à l'Université de Zurich. Mandats : membre du conseil d'administration de Betty Bossi AG, Zurich ; vice-président du conseil d'administration de ZT Medien AG, Zofingen ; membre du conseil d'administration de Schweizer Unternehmungen AG, Reiden et de Schweizer Electronic AG, Reiden ; vice-président du conseil de fondation de la Stiftung Wendepunkt, Muhen et président du CA de Doppelpunkt AG, Muhen ; membre du conseil de fondation de la Stiftung Dariù, Zofingen ; président de la Annette Ringier-Stiftung, Glaris ; vice-président du conseil de fondation, membre de la commission financière et membre de la commission d'investissement de la Stiftung Diakonat Bethesda, Bâle ; président du conseil de fondation et membre du comité de la caisse de pension Diakonat Bethesda, Bâle et vice-président du conseil d'administration de Bethesda Spital AG, Bâle ; membre du conseil d'administration de schoeni.ch holding ag, Oberbipp ; vice-président du conseil de fondation de la fondation culturelle de Crédit Suisse Aargau, Aarau ; président du conseil de fondation de la Stiftung azb, Strengebach et directeur de Wärmeverbund Hardmatt GmbH, Strengebach ; président du comité directeur de l'école privée salta, Gränichen ; vice-président du conseil de fondation de la Stiftung Peren, Roumanie.



Zäch, Guido A., Dr méd. Dr rer. nat. h. c., 1935
habitant à Zofingen (AG)

Fondateur et président d'honneur Fondation suisse pour paraplégiques et Association suisse des paraplégiques

Études de médecine à Fribourg, Genève, Vienne, Paris et Bâle. Doctorat en 1965. Médecin-chef au Centre pour paraplégiques de Bâle (de 1973 à 1990), fondateur de la Fondation suisse pour paraplégiques (1975) et président jusqu'en 2007 ; fondateur de l'Association suisse des paraplégiques (1980), président central jusqu'en 2000 ; fondateur du Centre suisse des paraplégiques de Nottwil, médecin-chef (de 1990 à 2000) et directeur de clinique (de 2000 à 2005) ; fondateur de la Recherche suisse pour paraplégiques SA (2000) ; fondateur de l'Institut Guido A. Zäch GZI (2005) ; membre du conseil de fondation de la Rega (de 1979 à 2000), vice-président pendant 12 ans et parallèlement membre de la direction de la CRS, membre du PDC, membre du Grand Conseil de la ville de Bâle (de 1984 à 1988), conseiller national d'Argovie (de 1999 à 2003), colonel de l'état-major de l'armée et commandant de l'école des officiers sanitaires, président de la Kapellenstiftung Nottwil, lauréat du prix Adele-Duttweiler (1988), docteur honoris causa de l'Université de Fribourg (1997), et autres récompenses. Citoyen d'honneur de Nottwil (2015).



Zimmermann, Stephan, Dr iur., 1946
habitant à Zurich

Membre du comité directeur Association des bienfaiteurs

Études de droit (Université de Zurich) avec doctorat et admission au barreau des avocats (canton de Zurich). Activité dans des cabinets d'avocat et au tribunal de la circonscription de Zurich Aujourd'hui, partenaire conseil chez Wehrli Zimmermann & Partner (Zurich). Vice-président du conseil d'administration Logistik Holding AG. Président du conseil d'administration AIM Group Zürich Acquisitions, Investments, Mergers AG ; Erowa Leasing & Finanz AG, Orenda Holding AG et Schilling Treuhand AG. Membre du PDC, membre du conseil municipal de la ville de Zurich de 1974 à 1984 et président du PDC à Zurich (arrondissement 8).

Contacts



Fondation
suisse pour
paraplégiques



Fondation
suisse pour
paraplégiques

Association des bienfaiteurs



Centre
suisse des
paraplégiques



Association
suisse des
paraplégiques



Recherche
suisse pour
paraplégiques

SIRMED

Institut suisse de médecine d'urgence



Orthotec



we integrate. active.



SEMPACHERSEE
HOTEL

AWONO AG
Sonnenrain nottwil

Fondation suisse pour paraplégiques

Guido A. Zäch Strasse 10, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 63 63, sps.sec@paraplegie.ch

Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques (Adb)

2

Guido A. Zäch Strasse 6, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 62 62, sps@paraplegie.ch

Centre suisse des paraplégiques Nottwil SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, spz@paraplegie.ch

Médecine du sport Nottwil (Swiss Olympic Medical Center), Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 66 00, sportmedizin@paraplegie.ch

Centre de la douleur, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 49 00, zsm@sec.paraplegie.ch

Swiss Weaning Centre – Rééducation respiratoire, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, spz@paraplegie.ch

International FES Centre, Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 54, fes.spz@paraplegie.ch

Service ambulatoire de paraplégie de Plein Soleil, Institution de Lavigny, Chemin de la Cigale 3, CH-1010 Lausanne, T +41 21 651 28 28, contact.pleinsoleil@ilavigny.ch

Ambulatorio Svizzera Italiana per paraplegici, Ospedale San Giovanni, CH-6500 Bellinzona, T +41 91 811 81 45, AmbulatorioParaplegie.SPZ@eoc.ch

Association suisse des paraplégiques

2

Kantonsstrasse 40, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 54 00, spv@spv.ch

Institut de conseils juridiques, rue Plänke 32, CH-2502 Bienne, T +41 32 322 12 33, isr@spv.ch

Centre Construire sans obstacles, Suhrgasse 20, CH-5037 Muhlen, T +41 62 737 40 00, zhb@spv.ch

Recherche suisse pour paraplégiques SA

1

Guido A. Zäch Strasse 4, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 65 65, spf@paraplegie.ch

SIRMED Institut suisse de Médecine d'Urgence SA

1

Guido A. Zäch Strasse 2b, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 50 50, info@sirmed.ch

Orthotec SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 56 06, info@orthotec.ch

Véhicules adaptés, Eybachstrasse 6, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 52 52, info@fahrzeugumbau.ch
Chemin des Dailles 12, CH-1053 Cugy, T +41 21 711 52 52, info@orthotec.ch

Active Communication SA

1

Sumpfstrasse 28, CH-6312 Steinhausen, T +41 41 747 03 03, office@activecommunication.ch

ParaHelp SA

1

Guido A. Zäch Strasse 1, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 60 60, info@parahelp.ch

Hotel Sempachersee

1

Guido A. Zäch Strasse 2, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 23 23, info@hotelsempachersee.ch

AWONO SA, habitat accessible pour seniors à Nottwil

3

Guido A. Zäch Strasse 10, CH-6207 Nottwil, T +41 41 939 63 52

1 Filiale, 2 Organisation proche, 3 Participation par la Fondation,

Informations éditoriales

Éditrice	Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil
Concept / rédaction / suivi	Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise Fondation suisse pour paraplégiques, Finances et controlling
Réalisation / support / hosting	NeidhartSchön AG, Zurich Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise
Images	Fondation suisse pour paraplégiques, Communication d'entreprise
Format fichiers	Pour ouvrir les fichiers PDF (Adobe Portable Document Format), il faut au moins la version 5.0 de Acrobat Reader.
Langues	Le rapport annuel en ligne est disponible en français et allemand. C'est la version allemande qui fait foi.
Jours de référence	Tous les renseignements dans le rapport des sociétés se rapportent à la situation au 31 décembre 2020. Tous les renseignements dans le rapport financier se rapportent à la situation au 31 décembre 2020. Tous les renseignements dans le rapport de Nonprofit Governance se rapportent à la situation au 31 décembre 2020.